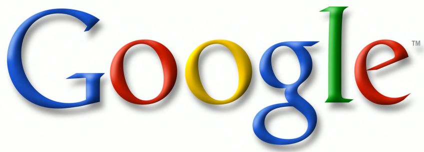
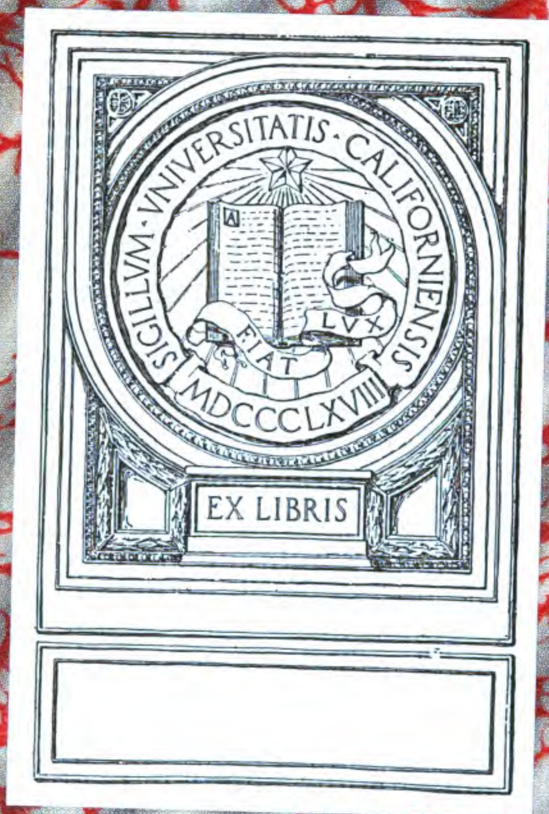



SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



L'Entente la Grèce et la Bulgarie

NOTES D'HISTOIRE
ET SOUVENIRS

PAR

GABRIEL DEVILLE
Ancien Ministre de France à Athènes



EUGÈNE FIGUIÈRE & Cie, ÉDITEURS
A L'ENSEIGNE DU FIGUIER
PARIS — 3, PLACE DE L'ODÉON — PARIS

L'ENTENTE, LA GRÈCE & LA BULGARIE

NOTES D'HISTOIRE ET SOUVENIRS

L'ENTENTE
LA GRÈCE & LA BULGARIE

NOTES D'HISTOIRE ET SOUVENIRS

PAR

GABRIEL DEVILLE

ANCIEN MINISTRE DE FRANCE A ATHÈNES



PARIS
EUGÈNE FIGUIÈRE ET Cie, ÉDITEURS
3, PLACE DE L'ODÉON, 3

Il est rare dans la vie de pouvoir faire exactement ce que l'on veut. J'étais — le ministre de Russie Demidoff m'avait donné à Athènes l'occasion d'exprimer très nettement cette intention devant mes collègues alliés — bien décidé à ne pas publier de mémoires. Et voilà que j'écris, non des mémoires il est vrai, mais plutôt un mémoire.

Si je ne dis pas encore tout ce que je pourrais dire, ce que je dis est exact et, en attendant le moment d'être corroboré par des citations, suffira, je le pense, à établir les faits.

Heureux serai-je si on voulait bien reconnaître que n'ont pas été vains mes efforts pour doter surtout d'une utilité générale ce travail imposé par une nécessité de défense individuelle.

Ce n'est pas, en effet, en taisant les fautes commises qu'on les empêchera de se renouveler. Ce n'est pas en englobant les responsables de ces fautes dans des éloges collectifs à jet continu et en écartant les clairvoyants, qu'on nous préservera de nouvelles erreurs. Ce n'est pas en maintenant soigneusement dans l'ombre leurs mauvaises conséquences, qu'on modifiera certaines tournures d'esprit dont nous avons eu trop à souffrir. M. Lloyd George n'a pas hésité à le déclarer à la Chambre des communes le 19 novembre 1917, il y a des choses désagréables qu'il est nécessaire de dire.

Fait à l'aide des notes en ma possession et de souvenirs rédigés peu après mon retour, complété au fur et à mesure des renseignements et des événements, ce travail embrasse plus de dix années de l'histoire de Grèce en particulier, d'octobre 1908 à août 1919.

Dès les débuts du ministère Clemenceau, l'auteur croyant

au retour de la liberté d'écrire, cet ouvrage était imprimé et, le 21 janvier 1918, remis à la censure.

Celle-ci exprima l'avis qu'une quarantaine de pages devaient être étudiées et transmit le volume au ministère des Affaires étrangères. M. Pichon dont les goûts napoléoniens se sont développés avec l'âge, fit d'autant plus volontiers acte d'autorité qu'il devenait ainsi le protecteur — et le protégé — des gens de la carrière ; il interdit la publication.

La liberté d'antan nous ayant enfin été rendue, je publie l'ouvrage tel, sauf quelques corrections, qu'il était avant son enchaînement.

G. D.

Octobre 1919.

L'ENTENTE, LA GRÈCE & LA BULGARIE

NOTES D'HISTOIRE ET SOUVENIRS

PREMIÈRE PARTIE

A quoi sert un discours

CHAPITRE PREMIER

Le 14 Juillet et la Cour

La préméditation austro-boche. — Mon discours. — La cour finit par s'excuser. — Les princes préfèrent être mufles.

Ministre de France en Grèce depuis cinq ans, j'étais, en juin et juillet 1914, à Athènes que la plupart de mes collègues, notamment les ministres de Grande-Bretagne, de Russie et d'Allemagne, avaient déjà quittée; ma famille était partie et j'attendais l'autorisation de la rejoindre. Suivant son habitude, le bureau du personnel ne se pressait pas de répondre à ma demande : par ce manque de complaisance, il affirme son autorité.

Je prenais mes repas au cercle où la conversation roulait surtout sur les vacances. Or, le ministre d'Autriche-

Hongrie, M. Szilassy, et son attaché militaire, qui avaient obtenu avant moi leur congé, retenu leurs places et accompli la formalité de la visite au roi, venaient, après le double assassinat de Serajevo le 28 juin, d'être invités à ajourner leur voyage, lorsque, enfin autorisé à m'absenter, je pus annoncer mon départ pour le 19.

— Hâtez-vous, monsieur le ministre, me dit alors en souriant le colonel Tanczos, attaché militaire austro-hongrois, depuis général et le premier ministre des Affaires extérieures de l'archiduc Joseph, le 7 août 1919; sinon, vous ne pourriez peut-être plus partir.

Le lendemain ou le surlendemain, il me répéta avec une certaine insistance de me hâter; aussi lui répliquai-je que, s'il prévoyait des complications par suite de l'élaboration à Vienne de quelque démarche contre la Serbie, son gouvernement aurait tort d'aller trop loin; malgré le plus grand esprit de conciliation, il y avait des choses qui ne pourraient être admises. Il ne répondit rien sur ce point et me parla de ce que contenait la feuille de l'agence télégraphique affichée.

Je m'embarquai le 19 juillet; arrivé à Paris dans la soirée du 23 et n'ayant pas l'intention d'y séjourner, je me rendis au ministère dès le lendemain matin.

Je demandai si le directeur politique était visible. M. de Margerie, m'apprit-on, avait accompagné le ministre en Russie; mais son suppléant, M. Berthelot, était là et pourrait me recevoir; il venait de descendre et ne serait sans doute pas longtemps absent, car il n'avait rien dit.

Ce fut plus long qu'on ne me l'avait donné à entendre, et j'étais sur le point de m'en aller quand M. Berthelot remonta : il avait assisté M. Bienvenu Martin, à l'occasion de la visite de l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie

porteur de la note remise, la veille, à Belgrade. Je sus par lui ce qui se passait. Dès ce moment, j'eus l'occasion de le dire à quelques personnes, je considérai la guerre comme voulue par l'Allemagne et l'Autriche, à défaut d'une soumission générale si grosse de conséquences qu'elle était de nature à faire reculer les esprits les plus pacifiques de l'Entente. La guerre pour moi était inévitable. Aussi, au lieu de m'absenter, je restai à Paris.

Huit jours après, le samedi 1er août, la mobilisation était décrétée et, malgré mon congé régulier de deux mois, je partais le lendemain pour rejoindre mon poste, où j'étais le 10 août.

A peine arrivé, j'apprenais que le chargé d'affaires allemand, le comte de Bassewitz, depuis longtemps un intime de M. du Halgouët, chargé d'affaires de France en mon absence, et de sa femme, avait, encore le 31 juillet, chanté dans le salon de celle-ci. Mais, en la quittant ce jour-là, il avait soigneusement recherché la musique qu'il avait l'habitude de laisser. Comme on l'engageait à ne pas se donner cette peine, il répondit d'un air embarrassé qu'il préférait l'emporter.

A cette soirée voisinait, parmi les invités, avec l'attaché militaire français, le capitaine de Falkenhausen arrivé depuis un mois à peine en qualité d'attaché militaire allemand en titre et à poste fixe, ce que n'avait plus l'Allemagne depuis la présence à Athènes de notre mission militaire. On pourrait peut-être, sans trop s'aventurer, voir dans cette nomination une précaution en vue d'événements préparés par ceux qui la prenaient.

Ainsi, cela du moins me paraît certain, l'attaché militaire autrichien, le chargé d'affaires allemand et l'attaché militaire allemand étaient au courant de ce que tramaient

les dirigeants de Berlin et de Vienne, si obstinés par la suite à tenter de rejeter sur les autres leur criminelle responsabilité (1).

Je ne devais plus occuper mon poste que pendant un an. Je ne l'ai, du reste, pas déserté ; j'ai été remplacé, voici tout de suite pourquoi.

Malgré la chaleur, toujours présent à Athènes, le jour de notre fête nationale, dans la matinée du 14 juillet 1915, comme les années précédentes, je reçus la colonie française. En réponse au discours du doyen des présidents de nos sociétés, je relevai certaines critiques méchantes lancées par des Grecs et aussi, hélas ! par des Français oublieux de leur situation officielle, mais trop fidèles à leurs passions antérieures, débinant tout, se plaignant du favoritisme avant d'en profiter, et affectant de se méfier des républicains.

Je m'exprimai en ces termes :

« Messieurs,

» Je vous remercie des sentiments et des vœux que M. Brissaud vient d'exprimer, en votre nom, pour la France et ses vaillants défenseurs ; ce sera un plaisir pour moi de les transmettre à M. le Président de la République.

» Il y a, d'ailleurs, unanimité aujourd'hui, si on ne tient pas compte de ceux qui, dans la grandeur de la tâche à

1. La révélation faite par M. S. Pichon à la Sorbonne, le 1er mars 1918, d'un télégramme du 31 juillet 1914 du chancelier allemand, dont l'authenticité a été avouée — dans le cas où la France aurait cru pouvoir rester neutre, le si pacifique et si loyal kaiser exigeait la remise à ses troupes de Toul et de Verdun, seulement ! — prouve que l'Allemagne voulait, n'importe comment, ou nous enchaîner sans combat, ou nous contraindre à la guerre, malgré ou plutôt à cause de toutes nos intentions pacifiques, connues mais niées par elle, et exagérées par nous.

mener à bien, n'aperçoivent que les inévitables imperfections, qui critiquent à tort et à travers pour faire croire, en contestant la compétence des autres, à la supériorité et à l'infaillibilité de la leur, et qui sont les tristes professionnels du dénigrement, il y a, dis-je, unanimité à louer sans réserves l'élan de la France, de la France entière, de toutes les catégories de Français, tous unis, luttant du même cœur pour la même idée, en dépit des différences de milieux et de convictions.

» Mais certains, avec les meilleures intentions du monde, ont manifesté une surprise admirative, invoqué le miracle et parlé de résurrection d'une nation préalablement déclarée finie.

» Cette façon de penser, cette explication de l'attitude française, prouve à la fois la mauvaise opinion que ses propagateurs ont eue de la France et la fausseté de cette opinion. Car, pour exécuter un tour de force, et surtout pour le répéter, il faut déjà avoir en soi la force nécessaire. Le repos, le sommeil de celle-ci ne l'empêchent pas d'exister, et ce n'est que parce qu'elle existe, qu'on la retrouve lorsque le besoin s'en fait sentir. Or, depuis plusieurs mois, le tour de force français est, peut-on dire, continu.

» Tous ceux donc qui, l'an dernier encore, ont parlé de France déchue, de France dégénérée, sont des sots, des sots plus ou moins infatués de leurs sottes personnes, mais des sots sans atténuation, qui ne démontraient par là que leur ignorance, leur envie ou leur mécontentement. Ainsi, ils décriaient spécialement nos écoles publiques, et c'est de celles-ci que sort la majorité tout au moins de ceux qui accomplissent si admirablement et si simplement leur devoir patriotique.

» Dans les périodes où son existence a été en péril, le peuple français a toujours apparu supérieur aux événements. Il a eu Jeanne d'Arc, il a eu Valmy, il a Joffre et vient d'avoir la bataille de la Marne. Tout cela sort des mêmes persistantes qualités de notre peuple, de la même énergie stoïque, de la même ardeur de sacrifice alliée à la bonne humeur, des mêmes facultés d'initiative personnelle et de dévouement aux chefs qui ont su gagner sa confiance.

» Ni lassitude, ni défaillance, ni manœuvres insidieusement démoralisantes n'auront raison de la calme opiniâtreté d'un peuple virilement décidé à rester maître de lui-même et à abattre la puissance de mal qui constitue, pour lui et pour le monde, un danger permanent.

» Outre son attente inquiète des transformations qu'opérera le prodigieux enfantement d'une Europe nouvelle, la Grèce a eu des soucis : elle a eu l'anxiété de la maladie de son souverain aimé et l'émotion d'une exceptionnelle campagne électorale. Nous nous félicitons de l'amélioration de la santé de Sa Majesté que nous prions d'agréer nos respectueux souhaits de complet rétablissement, et nous complimentons les électeurs hellènes de la constance de leur esprit politique.

» Vive la France ! Vive la République ! »

Avant onze heures du matin, les journalistes avaient pu prendre, à la légation, copie de ce texte, qui était publié en grec, dans l'après-midi, par le journal veniseliste la *Hestia*.

Si quelques hautes notabilités, le métropolite d'Athènes notamment, qui n'avaient pas l'habitude de déposer leur carte à la légation, le firent ce jour-là, il y eut, contrairement aux années précédentes, abstention complète de la

cour et de l'entourage des princes. Le président du conseil vint, mais très tard dans la soirée, si bien qu'il me trouva avec mes collègues de l'Entente, dont la réunion quotidienne dans mon cabinet avait lieu alors à sept heures du soir.

Le lendemain matin, j'allai signaler au ministre des Affaires étrangères, M. Zographos, avec qui, depuis six ans, j'avais personnellement toujours eu de très bons rapports, l'abstention exceptionnelle de la cour et de la suite des princes. C'était là un oubli inadmissible de mon pays, et je demandai que des regrets me fussent exprimés. Le ministre fut ou parut surpris du fait dont je me plaignais, il me promit de procéder à une enquête et de me tenir au courant.

Le 17 juillet, dans la matinée, je recevais la visite d'un attaché au ministère des Affaires étrangères chargé, me dit-il, de m'exprimer les regrets du gouvernement pour ce qui n'avait été qu'un oubli de la part de la cour. Quant aux princes, il n'y avait pas eu de différence avec les années précédentes ; si des officiers de leur suite étaient autrefois venus, c'était à titre personnel.

J'avais jusque-là fait aux princes l'honneur de croire que les officiers de leur suite venaient en leur nom, comme le maréchal du palais au nom du roi. J'apprenais que je m'étais trompé : les princes qui connaissaient l'existence et le chemin des légations pour s'amuser, tenaient à faire constater leur habitude de les ignorer le jour où les légations célébraient la fête nationale.

Je répondis que cette démarche insuffisante ne me donnait nullement la satisfaction demandée et était pour moi non avenue.

Dans la soirée, le comte Mercati, maréchal de la cour,

se décida à venir lui-même me répéter ce que m'avait dit l'attaché du ministère : oubli de sa part à la suite d'occupations, et pas de modification de la part des princes dont les officiers n'agissaient précédemment qu'à titre personnel. Puis, par un procédé chicanier familier à beaucoup de Grecs, il essaya de justifier son oubli qui, du coup, n'en aurait plus été un, par celui que j'aurais commis à pareille époque, l'année précédente, en ne lui portant pas de carte de remerciement. Grâce à un certain détail dont je me souvins, je pus préciser qu'il faisait erreur ; il n'insista pas du tout sur ce point et finit par m'exprimer ses regrets.

Agent très soumis à ses maîtres, M. Mercati comme il doit être dit d'après la loi hellénique, le comte Mercati comme on disait à la cour et comme je disais moi-même sans hésitation, car ceux-là seuls qui attachent quelque importance aux titres nobiliaires authentiques ou passant pour l'être grâce à une dédaigneuse prescription, éprouvent le besoin de partir en guerre contre les trop fantaisistes irrégularités en la matière, était par ses fonctions un germanophile intempérant. Ses services auprès du prince Constantin lui avaient valu, à l'avènement de celui-ci, aussi longue, mince et triste que lui-même, une canne d'ordonnateur des pompes funèbres et, dans les cérémonies, en tête du cortège, il marcha depuis à côté d'elle, *Arcades ambo*, ou, plus exactement, en laid.

Dès les funérailles du roi Georges, il manifestait à la République française le peu de sympathie de ses maîtres : et déjà je formulais contre sa façon inconvenante de parler de notre représentant, M. Jonnart, une plainte qui, sur le désir de ce dernier, avait été annulée.

CHAPITRE II

Prélude de Faiblesse

Plainte de M. Gounaris contre moi. — Impossibilité d'assimiler la Grèce à la Belgique. — M. Delcassé croit être habile en me sacrifiant.

Entre ma visite à M. Zographos, et celle du comte Mercati, j'avais appris, le 15 juillet même, par une feuille ministérielle du soir, que le président du conseil, M. Gounaris, avait résolu de trouver, en la phrase finale de mon discours complimentant les électeurs hellènes, une immixtion condamnable dans la politique intérieure, et de la dénoncer au quai d'Orsay. Ma plainte relative à l'abstention de la cour a-t-elle ou non été la cause de celle de M. Gounaris ? Je l'ignore.

En tout cas, M. Gounaris qui tolérait les manœuvres du baron de Schenck, qui, en Macédoine, à grand renfort de compromissions, sollicitait et obtenait, en faveur de ses candidats, l'intervention turque — l'exactitude de ce fait porté, à l'époque même, à la connaissance du quai d'Orsay par notre consul de Salonique et par moi, a été depuis officiellement proclamée par le tribunal d'appel de Salonique (1) — affecta de voir dans cette phrase : « nous complimentons les électeurs hellènes de la cons-

1. *Le Temps*, du 30 mars 1916, 4e page.

tance de leur esprit politique », une atteinte à la souveraineté du gouvernement grec.

Approuvant, le 18 juillet, cette façon de penser, M. Delcassé jugea que je n'aurais plus en Grèce tout le crédit et toute l'autorité indispensables et me pria de demander ma mise à la disposition, cela au moment où on connaissait le résultat des élections grecques et la date prochaine de la réunion de la nouvelle Chambre, où, dès lors, on savait que les jours du gouvernement de M. Gounaris battu étaient comptés : trois semaines environ plus tard, en effet, quarante-huit heures après mon départ, M. Gounaris était réduit à démissionner.

Je me conformai aussitôt au désir exprimé par M. Delcassé ; mais, cela fait, je crus de mon devoir de lui dire que mon maintien à Athènes n'aurait nullement diminué mon autorité, au contraire, et je l'informai de la mauvaise impression causée dans le parti veniseliste par la satisfaction accordée à M. Gounaris. Dès le 16 juillet, la *Hestia*, répondant à la presse officieuse, avait commenté favorablement la phrase incriminée.

Cette phrase constituait-elle une ingérence interdite au représentant d'une puissance garante du régime constitutionnel de la Grèce ? En conscience, je ne le crois pas.

J'avais voulu, en face d'ennemis qui, soutenus par la complicité de l'entourage du souverain, se permettaient tout, intervenaient impunément contre nos partisans, inquiétaient les timides, pesaient sur les indécis, appuyer nos amis, prouver, après leur vote, aux électeurs hellènes venant, malgré la pression ministérielle et l'argent allemand, de s'affirmer partisans de la politique de l'Entente au dehors et de la régularité constitutionnelle au dedans qu'ils n'étaient pas abandonnés. Pour eux, c'était un ré-

confort utile. Ç'aurait pu être pour d'autres un avertissement leur donnant à réfléchir.

Une action prudente sans doute; mais claire pour tous, n'était-elle pas plus favorable à nos intérêts que l'abstention politique érigée en système (1) ? Et quelle action contrainte à rester discrète, pouvait être préférable à celle nous montrant à tous soucieux de l'état des choses dont nous étions garants, attentifs à le maintenir à l'abri de toute atteinte, soutiens des électeurs restés, en face d'un gouvernement hostile, fermes dans leurs sympathies pour nous.

Après le refus par le roi, en mars 1915, d'approuver la politique de M. Venizelos, il n'y avait à chercher à plaire ni à lui, ni à M. Gounaris, son agent d'exécution ; il fallait les amener à une prudence telle que leur antipathie définitive pour notre cause ne sortît pas du domaine de leurs sentiments intimes.

Le moyen de réussir n'était pas de se révéler faible à leur endroit. C'est pourtant ce qu'on fit dès la première occasion, et on devait continuer à le faire avec une obstination aveugle.

La première occasion fut la plainte de M. Gounaris à propos de la phrase de mon discours, de l'unique phrase reproduite tout à l'heure ; et mon rappel, « noble satis-

1. A propos de modifications désirables à cette époque dans le personnel ministériel russe, le bulletin du *Temps* du 23 janvier 1917 disait :

« Cette conviction est générale en Russie et nous sommes en mesure d'affirmer que, pour l'avoir franchement exprimée, l'ambassadeur d'Angleterre, sir Georges Buchanan, n'a pas vu, tant s'en faut, diminuer son autorité. Certes il serait déplacé d'intervenir indiscrètement dans les affaires intérieures d'un pays allié. Mais si l'indiscrétion est blessante, il y a une autre forme de l'offense : c'est de ne pas parler franchement à ses amis. »

faction au gouvernement grec et au roi », d'après les organes de Schenck louant nos « sentiments amicaux et déférants », fut la première faiblesse à l'égard d'un souverain en qui les yeux de la foi de mon successeur allaient découvrir « un ami méconnu de la France ».

D'autres faiblesses suivirent inlassablement. Pour les justifier, on les présenta, les unes, comme des preuves de modération, les autres, comme des actes d'habileté. Il ne fallait surtout pas prêter le flanc à l'accusation d'imiter les Boches en Belgique, tel fut l'argument auquel on osa recourir pour tenter d'excuser la veulerie qui aboutit à renouveler, sur une grande échelle, le scandale de certains acquittements.

On devait, en s'évertuant à expliquer l'inconcevable parti pris d'une indulgence coupable, avoir le sentiment de défendre une bien mauvaise cause, pour pousser l'audace jusqu'à agiter le spectre de la possibilité d'une confusion entre les Allemands en Belgique et les Français en Grèce.

Ceux-là étaient garants d'une neutralité par eux-mêmes violée, voilà le fait criminel en dehors même des procédés sauvages qui ont accompagné et suivi cette violation.

Nous, nous sommes garants de l'indépendance et du régime constitutionnel de la Grèce. Notre tort a été non d'intervenir, mais de ne pas intervenir davantage, quand le roi substitua sa volonté à celle du peuple qu'il venait de consulter après l'avoir soumis à la pression éhontée de ses créatures (1).

1. Le quai d'Orsay avait cependant des précédents, dont certains, je le reconnais, peuvent être critiqués comme excessifs. Parmi les autres, il y eut notamment, dans la politique intérieure grecque, l'intervention persistante de notre ministre — ancien député non réélu, n'étant pas de la carrière, mais bon diplomate

La Belgique a été dépouillée par les Allemands. La Grèce a vécu grâce à notre appui financier.

La Belgique était fondamentalement neutre. La Grèce était liée par traité spécial à l'un des Etats belligérants, la Serbie.

La Grèce avait spontanément, dans le premier mois de la guerre, offert à l'Entente son entier concours. Elle facilita par Salonique le ravitaillement de son alliée en armes et en munitions, arguant elle-même de ses conventions avec le gouvernement serbe, lorsque le ministre d'Autriche-Hongrie à Athènes y trouvait trop à redire.

En février 1915, l'état-major grec ne protestait pas contre la présence, envisagée alors, d'un corps franco-anglais en Macédoine, mais contre l'insuffisance numé-

— M. Piscatory, après la constitution de mars 1844, et celle moins heureuse d'un de ses successeurs, M. Bourée, de la carrière, lui, lors d'événements qui suivirent l'abdication du premier roi de Grèce, le Bavarois Othon.

On devait, du reste, revenir plus tard à la tradition, même dans ses abus, et on verra (quatrième partie) que les interventions ne manquèrent pas depuis mon départ. Voici comment l'une d'elles, celle de M. Bénazet (page 282), fut, après le changement de règne, appréciée à Athènes : « Le public ne cache pas sa surprise de voir que le gouvernement de la République française se soit laissé entraîner à des négociations qui dépassaient étrangement les limites tracées même à un souverain inconstitutionnel » (*Le Temps*, du 25 avril 1918, 2e page, 2e col.).

En tout cas, sous prétexte d'intervention inadmissible, a été frappé en moi un adversaire déterminé — j'avais eu occasion de le prouver — de ces interventions d'ordre intérieur, de ces interventions abusives trop habituelles autrefois et tout récemment encore à la diplomatie des grands pays à l'égard des petits.

Je l'avais prouvé en refusant plusieurs fois à divers personnages riches et influents d'agir sur le gouvernement hellénique pour qu'il imposât à des juges de se prononcer en un certain sens, ou la reprise pure et simple du travail à des ouvriers grévistes.

rique, à son avis, de ce corps. Sous le ministère Gounaris, c'est le gouvernement grec qui prit l'initiative de nous proposer, avec ou sans le concours des troupes bulgares, sa collaboration pour l'opération contre Constantinople. Quand nos soldats ont été dirigés sur Salonique à la demande du gouvernement grec de l'époque, c'était pour aller défendre les alliés des Grecs et combattre ceux que le roi Constantin avait voulu, avec quelque emphase, exclure du monde civilisé (voir la note de la page 262).

A sa honte, il y eut lieu de redouter des faits de trahison de la part des soldats et des fonctionnaires qui lui étaient dévoués ; des précautions s'imposèrent.

La moitié du royaume se souleva contre son autorité violatrice de la constitution et des traités ; et on continua trop longtemps à la reconnaître, lorsqu'on avait le devoir de la renier.

Des meurtres furent commis en Grèce comme en Belgique. Seulement, en Belgique, ce sont les Belges qui fournirent les victimes ; en Grèce, c'est le roi qui organisa l'assassinat des alliés et fournit les sicaires. Un dessin de Forain l'a représenté saluant leurs drapeaux en guise de « réparation ».

— « Il s'en tire à bon compte », fait dire l'artiste à un marin français. Il s'en tira encore à bien meilleur compte puisque, dans leur rage de modération, les alliés n'exigèrent même pas sa présence à cette cérémonie.

Il ne s'agissait cependant pas d'un simple outrage compatible, malgré tout, avec quelque indulgence. Il s'agissait de venger la mort d'une soixantaine de ces hommes que la France envoyait sans hésitation se battre, mais ne donnait pas pour les voir périr sans défense dans un guet-apens combiné par un soi-disant neutre hypocrite et

impuni. Elle était trop chère la générosité dont le sang de nos marins faisait les frais.

Ici on invoqua la modération, comme si, déguisée sous des apparences de modération où, on va le voir, sous des intentions d'habileté, la faiblesse n'est pas toujours la faiblesse avec ses conséquences fâcheuses.

Lorsque la plainte de M. Gounaris lui parvint, M. Delcassé dut penser : Quelle chance ! Je vais pouvoir, en lui accordant satisfaction, me concilier ses bonnes grâces et obtenir son adhésion à nos projets de revision du traité de Bucarest. Je ferai même coup double ; car je me débarrasserai ainsi d'un agent qui persiste à ne croire ni à la formation possible du bloc balkanique, ni aux bonnes dispositions de la Bulgarie.

Aux yeux de M. Delcassé, la satisfaction octroyée à M. Gounaris lui livrait l'occasion de prendre barre sur les gouvernants grecs pour l'heureuse issue de ses combinaisons. Il se hâta donc de profiter de la circonstance. Or, loin de se concilier leurs sympathies, il ne fit, en me sacrifiant, qu'accroître leurs prétentions.

Mais si le désir du ministre de faire une fois de plus preuve d'habileté fut, pour parler comme Candide et son maître, la raison suffisante de mon rappel, il y eut d'autres mobiles mis en jeu dans son entourage ; il y eut, au point de vue général, la malveillance opiniâtre d'agents de la carrière contre ceux qui n'en sont pas, et, au point de vue particulier, les visées de certains agents.

CHAPITRE III

La Carrière

Où sont les compétences ? — Le mal est dans le mandarinat bureaucratique. — Nécessité d'ouvrir les cadres aux compétences du dehors. — Partage des dépouilles.

La plupart de ces messieurs de la carrière dissimulent tant qu'ils vous sentent soutenu. Dès que vous ne l'êtes plus, ils se montrent très experts à vous pousser dehors et à vous y maintenir, en lançant le coup de pied dont a parlé La Fontaine.

Leur exclusivisme est-il justifié ?

On a beaucoup parlé, en ces derniers temps, de compétence et d'incompétence. Mais celle-là ne se rencontre-elle que dans la carrière, et celle-ci n'existe-t-elle qu'au dehors ; ou bien les trouve-t-on à la fois dans les rangs et hors des rangs ?

Vouloir exclusivement des compétences, c'est parfait ; mais lesquelles ? Quand ils traitent ce sujet, les uns entendent par là que les diverses fonctions doivent être confiées aux seuls fonctionnaires professionnels, aux « carriéristes » ; les autres, qu'elles peuvent l'être à des capacités non étiquetées, non classées. Il en est qui préconisent assez contradictoirement tantôt l'un des systèmes, tantôt l'autre ; cela dépend des circonstances et des personnes.

Polybe disait ironiquement, le 9 décembre 1916, dans le

Figaro, que c'était sans doute être « un rétrograde de l'école d'Auguste Comte » (1) de vouloir « un diplomate aux Affaires étrangères ». Or, le 22 novembre et le 11 décembre 1916, il vantait l'initiative de Gambetta nommant ministre plénipotentiaire et appelant à la direction de ce ministère J.-J. Weiss ; celui-ci n'était pas diplomate, et cela ne lui enlevait rien de sa compétence d'après Polybe.

On devrait bien s'habituer à savoir ce que l'on veut et à ne pas modifier sa volonté selon les individualités en cause. Veut-on, ce qui est sensé, des compétences tout court ? En ce cas il faut se borner à réclamer ces compétences, sans vanter presque en même temps le système contraire aboutissant au mandarinat bureaucratique, la plaie chez nous bien plus que le régime de l'incompétence. Le tort de ministres incompétents a surtout été, en effet, de se livrer pieds et poings liés, par crainte de leur action personnelle et du travail nécessaire pour la rendre apte et féconde, aux soi-disant capacités professionnelles qui n'ont souvent été que de trop réelles incapacités hiérarchisées.

Comment les choses se passent-elles ordinairement ? D'abord, imprévoyance à peu près constante à laquelle nous devons d'être la plupart du temps surpris par les faits. Puis, dès que la difficulté surgit, dès qu'un problème se pose, au lieu de rechercher la solution immédiate et d'agir aussitôt — ce qui implique travail sans routine et initiative réfléchie — l'inertie constitutionnelle des bu-

1. « J'éprouvai une sorte d'agacement à voir la réputation exagérée d'Auguste Comte, érigé en grand homme de premier ordre pour avoir dit, en mauvais français, ce que tous les esprits scientifiques, depuis deux cents ans, ont vu aussi clairement que lui. » (Ernest Renan, *Souvenirs de jeunesse*, p. 250.)

reaux professionnels apparaît. On hésite, on discute, on ajourne, on attend avant d'intervenir que les choses veuillent bien s'arranger toutes seules. Par ces incorrigibles procédés d'indécision, d'atermoiements, on arrive toujours, même, et ce n'est pas commun, si on prend de bonnes mesures, à les prendre trop tard. Appliquées dès le début, elles auraient suffi, mais sont insuffisantes lorsqu'elles sont prises, les événements ayant marché plus vite que les décisions et ayant dépassé le point où celles-ci auraient été efficaces. Gouverner, a-t-on dit, c'est prévoir ; habituellement aujourd'hui, gouverner, c'est attendre (1).

D'autres fois, ce sont soit des fautes lourdes, soit des erreurs en des matières où ni l'étourderie, ni l'ignorance ne sauraient avoir la moindre excuse. Veut-on des exemples ?

Le consulat général de France à Beyrouth avait pour drogman un Libanais dont le frère, qui habitait avec lui, était drogman du consulat général d'Allemagne. « *Plusieurs consuls successifs* émus de cette situation anormale, en référèrent à l'administration centrale et demandèrent des instructions » (2).

On a bien lu : *Plusieurs consuls successifs* — et ils ne se succèdent pas en temps ordinaire tous les six mois — signalèrent inutilement cette situation. Le jour où l'administration du quai d'Orsay répondit, ce fut pour faire au drogman une offre ridicule qu'il refusa. L'affaire fut classée après ce refus ; et la première école allemande au Liban s'ouvrit, un peu plus tard, dans une maison appar-

1. Il fallut des victimes et des dégâts pour sortir nos fonctionnaires de leur attente nonchalante des raids boches sur Paris.

2. *Le Temps* du 17 août 1916, 2e page, 4e col.

tenant à notre drogman, bien traité, et pour cause, au consulat d'Allemagne.

Le message du président Wilson relatif à l'énoncé des conditions de paix était un document très important et aurait dû être traduit avec la plus grande correction. Or, le *Temps* du 30 janvier 1917 (1), signalait un grossier contresens et, cinq jours avant, M. Aulard avait relevé l'omission du mot capital « united » à propos de la Pologne (2).

M. Paul Deschanel a beaucoup contribué, par ses rapports sur le budget du ministère, où il était l'aimable écho de ceux qui lui fournissaient ses renseignements, à constituer le mandarinat de plus en plus exclusif des Affaires étrangères. Une seule exception était faite à sa prohibition d'ouvrir les cadres aux étrangers à la carrière; elle concernait les fonctions d'ambassadeur, qu'il a, à une époque, si vivement désirées, admettant par là l'existence de compétences hors des cadres et la possibilité de leur confier les postes les plus élevés.

La vérité est que la porte devrait, dans la plupart de nos administrations (3), sinon dans toutes, pouvoir être normalement ouverte à des compétences, en nombre

1. 2e page, 2e col.

2. Ne du 25 janvier, 2e page, 3e col.

Les hauts professionnels chargés de la mise au point du traité de Versailles ont commis des malfaçons impardonnables dans une telle œuvre de nature à tenir éveillée la plus minutieuse attention de tous : on leur doit « les erreurs » et « les contradictions », pour employer les termes de M. Barthou dans son rapport (p. 4), et (p. 35) la faute de l'article 109; je ne leur impute ni « les lacunes » (p. 4), ni même « les obscurités » (p. 60).

3. Voir, sur la compétence et ses effets de professionnels de la Guerre, la *Liberté* du 25 mars 1918, 1re page, 1re col.

limité, venant du dehors. En particulier, une fraction assez forte du personnel diplomatique et consulaire devrait être systématiquement recrutée en dehors de la carrière, à laquelle les postes seraient réservés en proportion suffisante pour assurer un avancement raisonnable (1). Ce serait un correctif sérieux des vices inhérents au mandarinat.

On aurait ainsi chance de revenir d'une manière plus fréquente aux solutions du bon sens, que la carrière livrée à elle-même, oscillant entre la banalité compassée et l'incohérence présomptueuse, ignore trop et remplace si souvent par de soi-disant roueries à prétentions machiavéliques et à résultats niais. En France, dans les vingt-cinq dernières années, sur le nombre des ambassadeurs et des ministres provenant de la carrière, combien y en a-t-il à qui nous soyons redevables d'un heureux aiguillage, d'un succès? Que l'on compare avec ceux venant du dehors (2) et l'on verra de quel côté il y a eu, proportionnellement, le plus de « calculateurs » ou le plus de « danseurs. »

En temps normal, d'après les règles posées, la nomination de profanes n'est possible qu'en qualité de ministre plénipotentiaire de 2e classe et d'ambassadeur.

1. Par décret du 14 septembre 1917, les fonctions de conseiller et de secrétaire d'ambassade, de consul général et de consul pourront, à titre exceptionnel pour la durée de la guerre, être attribuées à des personnes n'appartenant pas aux cadres diplomatiques et consulaires. C'est là une décision à rendre permanente, en même temps que seraient effectuées la plupart des réformes préconisées par M. Jacques Chaumié dans son excellent discours à la Chambre des Députés le 12 octobre 1917.

2. Sur les trois diplomates français loués nominativement par Briand dans son discours à la Chambre le 12 octobre 1917, deux ne sont pas de la carrière. N'en est pas non plus celui qu'ajouta avec raison M. Ribot.

Pour les premiers, on exige quinze ans de services publics, ce qui est non une garantie, mais une gêne d'une rare stupidité, tout à fait impropre à donner la mesure de la compétence nécessaire.

Pour les seconds, il n'y a aucune condition. Il y aurait toutefois tendance, dans un certain milieu se basant souvent sur quelques nominations faites par M. Thiers qui, entre parenthèses, ne se préoccupa guère de la carrière, à réclamer ces postes pour les porteurs des grands noms de l'aristocratie plus ou moins ancienne (1), considérés comme la pépinière des meilleurs représentants de la France à l'étranger. Leur naissance les sacrerait diplomates et diplomates superlativement distingués.

Sans vouloir discuter la question pour le passé où on pourrait cependant, je crois, puiser de très forts arguments contre le bien fondé de la généralisation de cette thèse, au degré d'évolution atteint par les nations modernes, il est, contrairement au mot connu et aussi imbécile que connu, des « prénoms » valant mieux que des « noms », que ceux surtout confectionnés à la mode du jour en cumulant, en place des quartiers réels, les particules fictives. Leurs porteurs, descendants d'actes truqués, voudraient faire prendre ces noms longs d'une aune pour de grands noms. Affublés de leur kyrielle de sobriquets, bariolés de titres apocryphes, ils se croient des droits particuliers à appartenir à la carrière. L'éblouissement que leur cause leur verroterie nobiliaire, les prédispose évidemment à fermer les yeux. Mais la disparition de ce

1. Voir pour nos familles nobles, sur leur façon de se perpétuer, le mémoire de M. Benoiston de Châteauneuf dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* de janvier 1846, t. XXXV, p. 30 et 38.

procédé diplomatique dont la défectuosité finira bien par apparaître, permettra de se passer de leurs services.

Si, dans tous les pays monarchiques, les cours étaient autrefois tout, elles ne sont plus qu'un élément important du milieu dirigeant. Ce milieu, dans les monarchies constitutionnelles à réalisations démocratiques déjà développées, comporte des éléments au moins aussi utiles à bien connaître que l'est l'élément particulier constitué par la cour.

Lorsque seront publiées les élucubrations des principaux diplomates accrédités en France pendant le quart de siècle qui a précédé la guerre, on sera stupéfait de leur méconnaissance presque constante de la réalité. Ils ont surtout été de détestables prophètes, se nourrissant d'illusions et leurrant inconsciemment leur gouvernement. C'est le cas, je l'ai su pertinemment, pour ceux d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie à Paris. Pourquoi ? Parce que ces messieurs, à défaut de cour, ne fréquentaient véritablement que le monde aristocratique aspirant à en avoir une et dénigrant tout ce qui y mettait obstacle. Au lieu de renseignements sérieux, ils transmettaient la camelote réactionnaire la plus défraîchie.

Quand il leur arrivait, exceptionnellement, de causer avec quelqu'un qui aurait pu les renseigner sur le véritable état d'esprit du pays, c'était non pour le questionner, mais pour le chapitrer ; ce n'était pas pour apprendre par lui quelque chose des réalités ambiantes, c'était pour lui faire la leçon.

Le nom authentiquement aristocratique ne doit pas plus être aujourd'hui une raison de choix qu'un motif d'exclusion. Prises dans les cadres ou hors des cadres, il nous faut des compétences dont l'intelligence ne rêve pas d'un

retour au passé ; celui-ci doit être étudié et connu, mais ne saurait être ressuscité.

En attendant cet heureux temps, les « carriéristes » mus, suivant leur grade, par l'envie haineuse ou par la vile courtisanerie, se jetèrent sur l'intrus lâché par le ministre, propagèrent sur son compte des racontars ridicules — ils tenaient beaucoup de leurs auteurs — autant que faux, et s'attachèrent, en égarant l'opinion, à la conduire au point où un ministre devrait être courageux pour le rappeler à l'activité ; or la bravoure morale est rarement une qualité ministérielle.

Quelques-uns menèrent une campagne spéciale en vue d'un profit personnel. Ma mise à la disposition rendait disponibles une place dans les cadres, une première classe et une légation, d'où l'entrée en ligne de gens intéressés à mon départ. La place dans les cadres permit la réintégration de M. Legrand. Le directeur du cabinet du ministre, M. Piccioni, s'adjugea la première classe à laquelle il parvint, comme à tous les grades précédents, sans avoir jamais fait même semblant d'occuper un poste à l'étranger. La légation fut plus disputée (1) ; deux candidatures au moins eurent d'importants protecteurs parlementaires. L'un de ces deux concurrents, tous deux de la carrière, était trop disposé à faire la cour à la cour, l'autre déjà trop bien avec celle-ci. C'est le premier qui l'emporta ;

1. Dans un article sur la diplomatie (*Figaro* du 10 juin 1917) Polybe blâmait avec raison les attaques parlementaires dirigées contre « des diplomates de carrière dont la place est guignée par des diplomates de couloir ». Or il avait, tout au moins par ses éloges immérités, fait le jeu du carriériste vainqueur et approuvé ainsi le *ôte-toi de là que je m'y mette* condamné par lui au seul bénéfice, il est vrai, du monopole.

Dans le même article, Polybe, toujours avec raison, protestait

tandis que la compréhension de l'intérêt national aurait exigé l'envoi à Athènes d'un homme indépendant de la cour par son caractère et par ses relations antérieures. Dans le royaume de la cécité diplomatique sont surtout sacrifiés ceux qui gardent la mauvaise habitude d'avoir deux bons yeux et de les ouvrir ; on doit presque se féliciter quand on y a affaire à un borgne, même selon le vers de Victor Hugo,

Etroit comme pensée et grand comme appétit.

De presque tous nos diplomates de la carrière on pourrait dire ce qu'écrivait d'autres Michelet dans la préface des *Guerres de religion* : « Ils donnent le spectacle très bas de ces tournois d'aveugles qu'on armait de bâtons et qui frappaient sans voir. Ils marchent au hasard et tombent, puis jurent, en se relevant, qu'ils ont voulu tomber. »

Tant que pèsera sur notre diplomatie l'omnipotence du mandarinat bureaucratique, nous n'aurons, sauf de bien rares exceptions, qu'une politique de mots, non de choses, d'apparence, non de prévoyance, une politique de gagne-petit en mettant tout au mieux, au lieu d'une politique raisonnée, cohérente, à vues larges et saines, maintenant l'harmonie entre les buts d'intérêt vraiment national assignés à son activité et l'esprit moderne d'émancipation et de justice.

contre le danger des « gaspillages » et en faveur « de strictes économies ». Or le carriériste dont il loua « plus d'une fois le très rare mérite » (*Figaro* du 19 octobre 1916) se signala par de mégalomanes exigences d'argent et de personnel aussi coûteuses qu'inutiles.

« O contradictions singulières ! » suivant la propre expression de Polybe.

CHAPITRE IV

L'Union Sacrée

Le ministre ne dit pas le véritable motif de mon rappel. — Il me laisse accuser injustement sans me défendre. — On ne tient pas à ce que je m'explique.

Il reste que la cause principale, et la plus avouable, de mon remplacement a été une plainte du gouvernement grec motivée par l'unique phrase citée plus haut, se combinant avec le désir de plaire à ce gouvernement hostile et moribond. A mon avis, nullement influencé par le fait d'être moi-même en cause, mon rappel fut, dans ces conditions, une faute politique. Je l'indiquai tout de suite au ministre, mais je tins à ne soulever aucune question personnelle et je me soumis sans recourir à aucune intervention. Cependant, dans aucun ministère, ceux qui avaient été mes amis n'avaient encore été aussi nombreux.

Evidemment, M. Delcassé et ses collègues ont estimé avoir raison d'agir comme ils le faisaient ; alors pourquoi celer le motif de leur acte ? Ils ont donné satisfaction au gouvernement de M. Gounaris ; pourquoi ne pas le reconnaître ? Pourquoi, en cachant la vérité, ont-ils accrédité les suppositions les plus injurieuses ?

Des journaux de Paris et de province eurent pleine liberté d'attribuer mon rappel à ma « déplorable insuffisance », à mon « incompétence », et d'écrire que, « si certaines intrigues allemandes ont pu se nouer » à Athènes,

c'était dû à mon « incapacité ». L'union sacrée était à éclipses. Si ses gardiens permettaient de calomnier ceux qui avaient utilement fait leur devoir, ils devaient se rattraper en mettant âprement à l'abri de toute critique ceux qui s'étaient et nous avaient trompés.

Je devais être attaqué par quelques-uns en proie à la passion des héritages politiques ou autres, par certains pleins de suffisance et de rancunes venimeuses (1), et par de simples malhonnêtes gens opérant, à Paris ou en province, pour le compte de particuliers que leur extrême prudence empêche d'opérer eux-mêmes.

Apprenant à Athènes que j'étais attaqué et que ceux qui auraient dû me défendre se taisaient, le 8 août, jusque-là je n'avais écrit à personne, je m'adressai à un ancien ami, à Viviani, alors président du conseil, et lui demandai s'il croyait utile de laisser ainsi dénaturer les faits à mon détriment sans une protestation ; quel avantage y avait-il à ne pas couper court au bruit que la France avait été mal servie à Athènes ? Je me plaignais non de la censure tolérant ces articles — je suis de ceux qui pensent qu'elle n'avait pas à procurer une indécente feuille de vigne à certaines personnes — mais de mes chefs n'ayant pas su, ne sachant pas trouver un mot pour les démentir, pour rétablir la vérité.

1. Voici, par exemple, l'origine de certaines. En 1915, un commerçant français de Grèce sollicitait inutilement de moi le libre passage en Méditerranée de marchandises prohibées sur lesquelles il spéculait. A ce moment arrivait à Athènes le correspondant d'un important journal de Paris ; il liait aussitôt partie avec ce commerçant et, dès sa première visite, convaincu que je n'oserais pas risquer de contrarier un journaliste, me demandait l'autorisation refusée. Je maintins mon refus, d'où rancune dont d'autres plus serviables et sans se préoccuper des dessous devaient, par leurs attaques, devenir les instruments.

Dans cette lettre du 8 août 1915, je disais :

« Les ministres grecs qui sont nos ennemis, se sont plaints et vous avez jugé devoir leur donner satisfaction en me sacrifiant... Mon autorité aurait grandi si, au lieu de me lâcher, vous aviez répondu par une fin de non-recevoir. Mon collègue d'Angleterre a fait connaître par la voie de la presse, sans prévenir le gouvernement, les mesures prises contre la marine grecque ; le gouvernement s'en est plaint, mon collègue est resté... Vous vous hypnotisez sur l'utilité des forces bulgares... c'est de l'aveuglement de compter sur elles... Vous êtes tous dans un état d'esprit à accepter d'être roulés par la Bulgarie. C'est navrant... Ils sont quelques-uns qui se sont trompés en croyant pouvoir gagner la Bulgarie et qui ne veulent pas avoir eu tort ; ils sacrifieront tout excepté leur folle marotte ».

Je ne reçus aucune espèce de réponse.

M. Delcassé à qui, selon mon devoir, je rendis à mon retour visite, le 24 août 1915, m'apprit lui-même que j'étais depuis longtemps en butte à des attaques de la part de membres du Parlement.

M. Georges Leygues, président de la commission des affaires extérieures de la Chambre, que je rencontrai, le 17 décembre 1915, à la bibliothèque de la Chambre et à qui je parlai de ces attaques, me dit : « Vous avez, en effet, été très attaqué partout et on a été dur pour vous ; il faudra que je cause avec vous. » Je me mis à sa disposition ; mais, loin de rechercher cet entretien, il parut depuis l'éviter, et je devais apprendre d'une manière certaine qu'il avait été un des plus acharnés contre moi.

J'eus l'occasion, au hasard des rencontres, d'aborder la question avec des sénateurs et des députés de toutes les

nuances. Aucun n'a eu le désir d'en savoir plus que je n'en disais, aucun ne m'en a demandé davantage. Le courage désintéressé de se compromettre pour quelqu'un en disgrâce n'abonde pas dans les couloirs parlementaires.

Personne, ni au gouvernement, ni à la Chambre, ne m'a invité à fournir le moindre éclaircissement, la moindre explication. Un seul sénateur, un que je ne connaissais pas du tout, a tenu, en novembre 1915, à m'interroger. Il m'offrit de faire des articles dans son journal ; je le remerciai et n'acceptai pas. Quelque temps après, à la suite de conversations, notamment avec une haute personnalité qui plus tard proclama que nous devons au pays la vérité, il fut beaucoup moins empressé à contrôler notre action extérieure et s'efforça de me faire craindre des ennuis, pour le cas où je me laisserais aller à parler. Je ne l'ai plus revu.

Mon offre de m'expliquer en face de mes accusateurs, faite antérieurement par moi à deux de ceux qui m'avaient attaqué, le 3 septembre 1915, à M. Gustave Hervé, directeur de la *Guerre Sociale*, le 4 à M. Painlevé, député, n'aboutit pas. Le premier dont la suffisance est plus réelle que l'insuffisance par lui prêtée aux autres, chargea M. Georges Bienaimé, sa providence, semble-t-il, de me répondre que ce n'était pas lui, Hervé, personnellement qui m'avait attaqué ; comme beaucoup de ses affirmations, c'était le contraire de la vérité : il m'avait attaqué lui-même ; M. Bienaimé en avait fait autant, mais déclarait ne pouvoir rien préciser contre moi. Quant à M. Painlevé qui, pour avoir déjeuné (1) avec le roi de Bulgarie, avait épousé la cause d'un souverain aimant à se dire « dreyfu-

1. *Le Temps* du 30 octobre 1915, 3me page, 1re col. (article de M. Joseph Reinach).

sard » et « bon Européen », selon un genre de plus en plus généralisé sans en valoir mieux, il ne me répondit pas ; ni dans ce cas, ni dans l'autre, certaines qualités ne sauraient être une excuse.

Le 3 octobre 1915, au moment où il semblait qu'on ne pouvait vraiment plus s'illusionner sur la Bulgarie, j'écrivis de nouveau au président du conseil Viviani. Je le priais de réclamer « la communication intégrale » de cinq de mes télégrammes dont je lui indiquais la date, le numéro et le sujet, et j'ajoutais :

« Souvent il se trouve des membres du Parlement pour demander si nos agents n'avaient rien prévu, n'avaient pas prévenu. Vous pourrez, après la lecture des cinq télégrammes indiqués et qui ne sont pas les seuls, répondre, je crois, qu'il y a eu au moins un agent qui a vu juste ; mais vous pourrez ajouter que, non content de ne pas l'écouter, on s'est moqué de ses avertissements clairvoyants regardés et signalés par certains comme des manifestations d'incapacité. »

Je ne reçus pas de réponse.

Je n'insistai pas et je pus constater avec quelque amertume que la pratique du principe si respectable de l'union sacrée autorisait à ébranler, à détruire toute confiance en celui dont la perspicacité était et allait être prouvée par les faits, mais exigeait de garder la foi du public en nos docteurs ès bévues.

Pour sauver les apparences à leur profit, ceux-ci firent l'union contre l'agent coupable, en ne partageant pas l'erreur accréditée, de ne pas être ou paraître aveugle selon la formule de leurs hautes suffisances. Ainsi d'accord pour laisser l'accusation d'incapacité s'égarer sur qui avait eu le tort d'avoir raison contre eux, ils en arrivèrent,

à s'accorder pour violer les engagements pris. Une promesse formelle m'avait été faite dès mon retour ; bientôt après elle était refaite, moi aussi : à la réintégration ou à la nomination due, on substitua une indemnité.

En m'invitant à demander mon rappel, M. Delcassé avait ajouté que le gouvernement examinerait avec moi à quel poste je serais appelé. Nous nous entendîmes à ce sujet le 24 août; sa promesse de ce jour me fut formellement confirmée le mois suivant par Briand, vice-président du conseil avant d'en devenir le président, et toujours président quand cette promesse aurait pu être tenue et ne le fut pas. Aussi, quelques jours après la démission de Briand, adressai-je à son successeur une lettre le mettant au courant de ma situation.

M. Ribot ne me répondit pas. M'appeler à une fonction après m'avoir laissé attaquer iniquement sans me défendre, c'était rendre une explication nécessaire, avouer la faute commise et condamner implicitement les auteurs et complices de celle-ci. Par crainte, soit d'indisposer ce bloc d'égoïsmes vaniteux, soit de trop se singulariser par un acte de justice, M. Ribot eut recours à l'abstention et se borna aussi à l'indemnité.

Lors de la nomination de M. Barthou au ministère des Affaires étrangères, je lui transmis le texte de ma lettre à son prédécesseur; mais, au bout de trois semaines, il était démissionnaire.

Le 17 novembre, je fis la même communication à son successeur M. Pichon. Au moment où ces lignes étaient composées, plus de deux mois après, je n'avais pas de réponse.

Je ne devais pas en avoir, et j'appris bientôt à mes dépens que le ministère des Affaires étrangères songeait

beaucoup moins à me rendre justice qu'à m'imposer silence. Les attaques avaient été libres, ma défense ne le fut pas. Déposé à la censure le 21 janvier 1918, ce volume était gardé par le ministère du quai d'Orsay où on refusa de le laisser publier. Je crus devoir mettre les deux commissions spéciales chargées de contrôler ce ministère, à même d'apprécier le bien ou le mal fondé de la mesure prise contre mon volume, en leur en communiquant les épreuves.

Comme son prédécesseur M. Clemenceau (page 44), M. de Selves me répondit et me fit rendre mes épreuves. A l'exemple de son prédécesseur M. Leygues, M. Franklin Bouillon, ne me répondit pas. En revanche il garda les épreuves communiquées. Si dans la forme, le Sénat s'est différencié de la Chambre où le sentiment des convenances semble amoindri, ici et là, au fond, on adopta la même attitude, la décision fut celle de Ponce Pilate.

CHAPITRE V

Le Controle Parlementaire

A la commission des affaires extérieures. — Les socialistes et la Bulgarie. — Lettre à MM. Clemenceau et Leygues. — Réponse de M. Clemenceau.

Gardant le silence, à l'écart malgré moi de toute action, je n'en fut pas moins de nouveau, le 24 mars 1916, l'objet d'appréciations défavorables dans la commission des affaires extérieures de la Chambre. En ayant été informé trois ou quatre jours après, j'en parlai, le 30 mars, à un des secrétaires de cette commission, Jean Longuet, qui, l'avant-veille, était spontanément venu à moi; depuis le congrès de Saint-Etienne de 1904, nous n'avions eu aucun rapport (1).

Fonctionnaire, lui dis-je, je ne me croyais pas le droit de demander à la commission de m'entendre ; mais celle-

1. *Le Temps* du 17 février 1904 (3e page, 2e col.), à propos d'un discours de Gustave Rouanet parlant de la France comme un Français doit en parler, ajoutait:

« M. Gabriel Deville, député de la Seine, appuie de ses applaudissements l'argumentation de M. Rouanet et, au moment où M. Rouanet parle de la France, il s'écrie :

« — Oui, la France. Vous ne m'empêcherez pas de crier: Vive la France! la France toute seule! »

Ce que le *Temps* n'a pas mis, c'est que mon interruption répondait à des observations de Jean Longuet qui, assis derrière moi, critiquant l'orateur et son approbateur, venait notamment de dire: « La France, on devrait au moins quand on la glorifie, y ajouter quelque chose ».

ci, dont le rôle n'est pas de s'occuper spécialement des fonctionnaires, m'ayant cependant laissé mettre personnellement en cause devant elle d'une façon qui m'avait nui et qui pouvait continuer à me nuire, son devoir était de me convoquer et d'écouter ma défense.

A propos de ma façon de penser au sujet de la Bulgarie, Jean Longuet m'apprit qu'il avait été partisan de la politique bulgarophile. D'après des renseignements ultérieurs, ce fut le cas de la grande majorité des socialistes, suivant en cela l'impulsion qui leur venait du docteur Christian Racowsky, roumano-bulgare ou bulgaro-roumain, expulsé de Roumanie, représentant le parti socialiste roumain au Bureau socialiste international et futur haut fonctionnaire très zélé du bolchevisme. Ce personnage « absolument neutraliste » (1) dont, de son propre aveu, l'argumentation fut en partie utilisée par la presse allemande, n'a peut-être pas été étranger à la bulgaromanie du *Petit Parisien* — j'y reviendrai au chapitre XXI — où la politique étrangère était confiée à M. Paul Louis (2).

Jean Longuet n'était pas loin d'attribuer tous les torts aux faits et non aux bulgarophiles de son espèce ; mais il me promit de demander mon audition. Le 25 avril, j'apprenais indirectement qu'il n'avait pas encore trouvé

1. *L'Humanité* du 17 mars 1915.

2. A la fin de mars 1917, à la commission administrative permanente du parti socialiste, un ordre du jour rappelant la condamnation, par les congrès et conseils nationaux, de « la propagande d'un comité pour la reprise des relations internationales », était voté par 13 voix contre 11. Dans la minorité figuraient Jean Longuet et M. Paul Louis (*le Temps* du 29 mars 1917, 3ᵉ page, 3ᵉ col.). M. Paul Louis était encore de la minorité sur la question d'Alsace-Lorraine (*le Temps* du 28 juin 1917, 3ᵉ page, 3ᵉ col.); de même au congrès de Bordeaux (*le Petit Parisien* du 13 octobre 1917, 2ᵉ page, 4ᵉ col.).

le temps de le faire et, le 8 mai, à la suite de l'amicale intervention d'un de nos vieux militants du socialisme, Braemer, je parlai à un autre secrétaire de la commission, M. Marcel Cachin, de la même manière qu'à Jean Longuet. M. Cachin voulut bien poser la question et la posa, le 24 mai, à la commission; celle-ci fut d'avis de ne pas m'appeler devant elle.

A la suite de cette décision, j'adressai aux deux présidents des deux commissions compétentes du Sénat et de la Chambre la lettre suivante :

« Paris, le 26 mai 1916.

« Monsieur le Président,

« Ayant bien servi mon pays — les événements qui se sont produits depuis mon départ d'Athènes, me permettent de le dire sans la moindre exagération vaniteuse, et les télégrammes et dépêches consultés *dans leur intégralité et dans leur intégrité* sont là pour le prouver — ayant notamment, pendant toute une année, signalé l'aberration de la politique bulgarophile, je fus accusé d'incapacité par tous ceux qui ont une responsabilité, que je ne leur envie pas, dans le martyre de la Serbie.

» Rappelé pour plaire très gratuitement à M. Gounaris alors président du conseil d'un royaume qui me devrait un peu de reconnaissance et auquel je ne dois rien, j'ai été en butte à des appréciations ou à des imputations aussi ridicules que calomnieuses, et personne ne m'a demandé d'explications.

» Des attaques dues à de vieilles animosités politiques, à de perfides rancunes personnelles, à de bas mécontentements, à des méchancetés intéressées, ont été lancées, écoutées, répétées, et nul de ceux qui le pouvaient et le devaient n'a désiré les contrôler.

» Le sacrifice que j'ai fait en gardant le silence, a été lui-même mal interprété ; certains l'ont considéré comme un aveu, et les critiques ont recommencé.

» Estimant qu'il ne m'est pas possible de solliciter personnellement une audition officielle, j'ai pensé à réunir chez moi, mercredi ou samedi prochain à votre choix, vers les trois heures, ceux des membres de la commission des affaires étrangères qui, jusqu'à concurrence d'une dizaine, voudraient bien me faire l'honneur de ne pas s'en tenir à un seul son de cloche et de venir entendre le mien.

» Je vous serais très reconnaissant, monsieur le président, de me faire connaître le jour choisi et les noms de ceux de vos collègues qui accepteraient mon invitation.

» J'adresse la même lettre à M. le président de la commission des affaires extérieures de la Chambre ne me proposant, en effet, de parler que devant des personnalités qualifiées pour tout savoir. Leur liberté de jugement n'en serait nullement atteinte ; mais elles auraient, du moins, respecté le droit de défense qui appartient à tout accusé.

» Je crois, d'ailleurs, qu'elles trouveraient dans mon exposé matière à exercer, au point de vue général, le contrôle qui est la raison d'être de la commission dont elles sont membres.

» Veuillez, monsieur le président, avec mes remerciements, agréer l'assurance de mes sentiments de très respectueuse considération.

» G. Deville ».

Le président de la commission du Sénat me répondit. Voici le texte de sa lettre qui paraît avoir complètement perdu de vue le dernier alinéa de la mienne, relatif aux questions d'intérêt général.

« Paris, le 10 juin 1916.

« Monsieur le ministre plénipotentiaire,

» J'ai communiqué à la commission des affaires étrangères du Sénat la lettre dans laquelle vous me faites part de votre désir de réunir chez vous un certain nombre de membres de la commission pour leur faire un exposé relatif à votre situation antérieure et actuelle. J'ai le regret de vous informer que mes collègues n'ont pas cru pouvoir déférer à votre désir. Ils ont estimé qu'ils outrepasseraient le mandat qui leur a été donné par le Sénat, en acceptant d'examiner des questions de personnes.

» Veuillez agréer, monsieur le ministre plénipotentiaire, l'expression de mes sentiments très distingués.

» G. Clemenceau ».

M. Georges Leygues à qui, à Athènes, j'avais fourni et fait fournir de nombreux renseignements utilisés par lui dans quelques interventions remarquées, ne me fit aucune réponse (1). Cependant des membres de la commission qu'il présidait, avait manifesté l'intention de s'inscrire pour se rendre à mon invitation.

Le contrôle parlementaire, surtout avec notre mandarinat bureaucratique, peut être une garantie excellente, et je crois qu'il a eu pendant la guerre de très heureux résultats. Mais encore fallait-il l'exercer et n'en pas subor-

1. *Le Temps* du 15 janvier 1917 (1re page, 2e col.) rappelait qu'on lit dans les *Instructions et maximes du cardinal de Richelieu* : « Ordre et exactitude dans les relations épistolaires. Je répondrai à tous ceux qui m'écrivent... Il n'y a personne, fût-il chevalier de l'Ordre, qui soit dispensé de répondre à une lettre... Il faut lire et relire plusieurs fois les lettres auxquelles on veut répondre... »

Notre monde officiel ne se diminuerait pas en suivant cet exemple d'un grand homme d'Etat.

donner l'exercice, pour son extension ou sa limitation, à des préoccupations étrangères à son objet, telle la poursuite de rancunes ou d'ambitions personnelles, au moment même où ces bas motifs tendaient à empêcher d'appeler à la direction des affaires des hommes plus prévoyants, plus fermes, et, dès lors, plus utiles que beaucoup de ceux dont rien n'imposait le choix.

Dans le cas présent, l'intérêt d'individualités parlementaires prima l'intérêt du pays. Même ceux qui protestaient contre la politique de silence, contre la politique d'ignorance dans laquelle on tenait le pays, laissèrent ici cacher la vérité. Ils étaient trop à s'être mépris pour désirer la constatation de l'erreur. Sur les affaires bulgares, ils estimèrent qu'il n'y avait lieu ni à plaintes, ni à contrôle : *error communis fit jus.* En vertu de ce brocard, eut tort non celui qui avait partagé l'erreur, mais celui qui ne l'avait pas admise et avait voulu la dissiper.

La quasi-unanimité, sur des questions extérieures, des milieux parlementaires est trop faite d'ignorance qui ne s'ignore pas, mais voudrait bien être ignorée. On est heureux de se mettre à la remorque d'une autorité plus ou moins authentique (1), lorsqu'on se sent incapable d'un

1. Nos parlementaires les plus certains de leur compétence en sont, d'ailleurs, parfois réduits au sens politique des hannetons. Ainsi le « comité parlementaire d'action à l'étranger » s'est tout particulièrement mis en frais pour recevoir les quatre pèlerins du Soviet de Petrograd, comité s'honorant d'être étranger à toute action parlementaire. A côté d'un locataire du quai d'Orsay, on a vu MM. Georges Leygues, Franklin Bouillon, Escudier, de Kerguézec, Léon Bérard, d'Aubigny, Piou, etc. (*Le Temps* du 30 juillet 1917, 2e page, 6e col.).

Plus heureux que moi, j'avais seulement été le représentant officiel de la France, les quatre « Argonautes de la paix » selon l'expression employée par l'un d'eux, c'est-à-dire, suivant le mot

discernement personnel, et il suffit à certaines prétendues compétences des couloirs de se fourvoyer avec aplomb, pour voir leur spéculation née d'idées préconçues, répétée par le plus grand nombre de ceux qui, ne

très juste du *Temps* (nº du 3 août 1917, 1re page, 2e col.), « essentiellement des hommes de parti accomplissant une mission de parti », — toutes leurs paroles ont eu pour but de le proclamer — et délégués d'un groupement arbitraire — l'insuffisance de ses droits était aggravée par celle encore pire de son état intellectuel et moral — furent admis à s'expliquer devant de nombreux membres des commissions des affaires extérieures du Sénat et de la Chambre. On donna fort maladroitement de l'importance à qui n'en avait et n'en méritait aucune.

Le tort a, du reste, été général. Une des plus grandes fautes de cette guerre fut, en effet, de laisser aller et de flatter avec excès les promoteurs du mouvement russe quand, dès le début, il aurait fallu tenter au moins de les retenir sur la pente glissante du verbalisme simpliste, et de leur faire comprendre qu'en tout ce qui touchait la question militaire, leurs affaires n'étaient pas exclusivement russes. Les louanges donc auraient dû leur être données par les alliés avec plus de mesure, et les avertissements effectifs avec moins de parcimonie. Aux propositions louches ou inintelligentes comme la conférence de Stockholm, tous les socialistes auraient dû répondre par un refus immédiat, catégorique et persistant. Au lieu de s'incliner devant l'erreur avec le naïf espoir de l'atténuer en l'agréant, il leur aurait fallu sans hésitations la démasquer et la réprouver. Nous n'aurions certainement pas eu pire.

Vu l'étrange mentalité et l'ignorance invraisemblable d'une masse trop vite passée de la passivité à la licence, je n'oserais cependant pas affirmer qu'en faisant ce qu'il fallait on eût réussi. Mais le premier tort, d'où tous les autres sont sortis, revient incontestablement aux partis bourgeois de la Douma, inaptes à fournir à temps la monnaie de nos représentants du Tiers aux 20 et 23 juin 89. Un de leurs chefs s'est exprimé ainsi : « En réalité, il était peut-être plus difficile de s'abstenir de la révolution au cours de ces derniers trente mois, que de la faire au cours de ces dernières semaines » (*Le Temps* du 31 mars 1917, 2e page, 1re col.). De leur aveu donc, aucune surprise, sauf bien entendu pour notre ambassadeur.

Après leur défaillance, nous aurions eu besoin le plus tôt pos-

s'y connaissant pas, pensent se donner de la sorte, à peu de frais, l'air de s'y connaître. Voilà comment une opinion se forme et se propage. Aucun de ces amours-propres, avant tout soucieux de la vedette, n'étant disposé à faire un *meâ culpâ* pour l'amour de la vérité et de la justice, je n'avais plus qu'à attendre la résurrection de la liberté d'écrire ; je l'ai fait avec patience, à défaut de résignation qui serait, d'après Stendhal, un « courage ridicule ».

sible là-bas — le gouvernement belge, lui, le comprit — d'un ambassadeur socialiste, socialiste unifié de marque et de raison, pris parmi les rares osant encore être publiquement claivoyants et résolus en paroles et en actes. M. Albert Thomas aurait pu être un bon choix, à la condition de résister à ses velléités de compromis démagogiques auxquelles il a trop cédé là-bas comme ici. Bien parler est quelque chose, mais c'est à l'action énergique et prompte que Kerensky avait surtout besoin d'être poussé, à l'action pour la discipline militaire et contre le bolchevisme. On a laissé se désagréger l'armée dont la cohésion était indispensable, et on a reculé devant la désagrégation des cadres bolchevistes dont l'organisation a pu s'opposer à l'émiettement de tout.

Les gens trop sensibles pour admettre la peine de mort sur le front, ont assassiné leurs adversaires de l'arrière. Ils voulaient la fraternisation avec l'ennemi extérieur : inutile, dès lors, de se battre et de se garder contre lui, puisqu'on aboutirait à la paix par la propagande. Celle-ci ayant rencontré de la résistance chez les frères des tranchées d'en face, au cri : plus de guerre, Trotsky, le 10 février, ajouta le mot équivoque : pas de paix, croyant comme les alchimistes pour faire de l'or, plier les faits sous la toute-puissance préconçue de l'habileté (voir sa lettre à Lenine, *Temps* du 8 mai 1918, 2e page, 1re col.). Les Boches voulant ou leur paix ou la guerre, le bolchevisme capitula le 24 février. Il s'était d'abord jeté dans leurs bras, il tomba à leurs genoux; il avait commencé par les embrasser, il descendit à leur lécher les bottes (traité du 3 mars).

L'Allemagne s'en réjouit. Les éducateurs du socialisme russe les honnirent. Ceux qui avaient prôné la magique efficacité de leurs appels au prolétariat allemand, se dégradaient au point de s'interdire toute propagande. Les alliés, leurs victimes, les ont libérés de ces chaînes.

CHAPITRE VI

Quelques Explications

Ce que je dirai. — Mon rôle à la Chambre. — Mes débuts au ministère. — Nomination à Athènes.

A l'heure où je puis parler, je ne dirai cependant pas tout ce que je pourrais dire. Non que, à l'exemple de mes collègues de la carrière, j'aie en ma possession les minutes de mes dépêches. Fidèle observateur des règlements, je n'ai emporté ni mes minutes, ni les copies intégrales des autres dépêches. Je me suis contenté d'une façon générale de notes, et encore presque exclusivement en matière politique. Elles portent, il est vrai, sur les points les plus importants. Malgré leur valeur documentaire, je ne les publierai pas, ayant déclaré que je ne le ferais qu'avec l'autorisation du ministère des Affaires étrangères et ne voulant pas solliciter inutilement celle-ci.

J'ai également la date et le numéro des principaux télégrammes ; je ne les publierai pas non plus, pour éviter une sotte accusation de divulgation du chiffre. Il n'y aurait pas, notez-le bien, plus d'inconvénient que lorsque est publié un Livre jaune ; mais l'argument pourrait porter sur les profanes et il vaut mieux n'en pas courir le risque.

Pour les lettres, date et numéro sont des précisions qui échappent à toute velléité de critique, et il m'arrivera de les donner.

La confirmation de ce que je dirai pourra être apportée

aux membres des commissions compétentes du Parlement par les documents officiels de la période envisagée dans mon récit. Je serai, d'ailleurs, toujours à leur disposition pour leur fournir les renseignements que je ne publie pas. Je les supplie seulement d'exiger les documents eux-mêmes dans leur scrupuleuse intégrité, et de ne pas se contenter d'analyses avec ou sans apparence de citations.

Dans le cas où les documents dont j'indique le sens, leur paraîtraient manquer de netteté ou prêter à une interprétation différente, je les prie de se rappeler que, sauf quelques très rares exceptions, toutes les minutes des télégrammes et des dépêches politiques sont entièrement de ma main, que je les ai toutes laissées à Athènes, où elles doivent se retrouver toutes écrites ou corrigées par moi ; une vérification ne laissant place à aucun doute sera donc toujours facile. La minutie de ces précautions semblera peut-être excessive ; j'ai eu des raisons de la croire fondée.

Accusé surtout de négligence et d'incapacité, reproches perfidement dissimulés parfois sous une apparence de compliment, homme de cabinet mais pas homme d'action, a-t-on dit, il ne sera pas inutile, avant d'aborder l'exposé de mon rôle en Grèce, que je réfute certaines critiques : en me défendant, je défends les ministres qui m'ont nommé et maintenu.

Ma préparation antérieure, a-t-il été écrit, ne justifiait pas ma nomination. Or, depuis ma majorité, c'est-à-dire depuis plus de quarante ans, je me suis consacré à la politique, non pas, sans en médire, à la pratique politicienne, mais à l'étude de la politique, à ses théories et à son application, aussi bien dans l'histoire alimentée par la politique d'autrefois, que dans le présent dont la politique consti-

tuera le fond de l'histoire prochaine. Avant ma majorité, dès 1873, j'étais membre de la conférence Condorcet, la seule que j'ai fréquentée, présidée par Emile Acollas, et où je connus des hommes comme Sigismond Lacroix et comme les anciens ministres Chaumié et Bienvenu Martin.

Mauvaise préparation, a fait dire un homme qui compte dans la sienne de nombreuses affaires y compris, par son plus mauvais côté, celle de Panama. On me permettra de préférer ma préparation à la sienne. Sans prêter de la valeur à mes travaux, ils démontrent au moins une chose : étude de ce qu'il est nécessaire de connaître pour s'occuper des affaires de la France.

Beaucoup de ceux qui dissertent prétentieusement sur ces affaires, en ont-ils autant à leur actif?

J'ajouterai que Jaurès dont nul, même parmi ses pires adversaires, ne niera la très grande autorité intellectuelle, lorsqu'il fonda *l'Humanité* — et ceux qui devinrent alors ses intimes doivent le savoir — me demanda ma collaboration et insista vivement, à plusieurs reprises, pour me charger de la politique extérieure, Pressensé renonçant à ce travail quotidien longtemps accompli par lui au *Temps*, et désirant se borner à des articles de tête.

En même temps que mon rôle à Athènes, on a cherché à dénaturer mon rôle à la Chambre et la façon dont j'ai quitté la vie parlementaire.

Je n'ai pas, comme certains de mes calomniateurs, promené ma candidature dans trois ou quatre départements, ni aspiré à passer d'un arrondissement où j'étais trop connu dans d'autres où je l'étais moins. Je me suis toujours présenté dans le même arrondissement dont les fluctuations des recensements fusionnaient parfois les deux circonscriptions ; et c'est des électeurs de la même cir-

conscription parisienne que j'ai tenu, à deux législatures, mon mandat.

En 1906, MM. Sarrien, Clemenceau et Briand, ministres, insistèrent chaudement pour que je maintinsse ma candidature au second tour, toujours dans la circonscription où j'avais déjà été deux fois élu. Par le *Temps* du 9 mai 1906 (1re page) et par l'*Humanité* du 12 mai, on pourra voir pourquoi je ne cédai pas à leurs instances. Le candidat de gauche qui me remplaça sans la moindre participation de ma part à son choix, l'emporta, et M. Galli fut battu.

Les événements de la guerre ont rendu quelque actualité à un souvenir de cette époque. C'est pendant ma dernière campagne électorale qu'on me montra M. Vigo-Almereyda à qui était réservée une triste célébrité. En compagnie d'un autre anarchiste assez connu sous le nom de Libertad, il dirigeait une bande chargée de troubler mes réunions dans le 4e arrondissement. Au profit de qui? Je ne me prononce pas, j'avais deux concurrents. Mais il serait intéressant de savoir s'il connaissait plus ou moins déjà le Duval qui devait devenir ouvertement son bailleur de fonds, et était alors membre et « secrétaire adjoint » du comité nationaliste d'un arrondissement limitrophe, le 3e (1).

Quant à mon rôle à la Chambre, ce n'est certes pas moi qui en exagérerai l'importance; je ne puis pourtant pas le laisser mensongèrement réduire à rien.

J'ai été l'initiateur de la réforme de l'heure en France et ma proposition du 27 octobre 1896, pour l'adoption du régime des fuseaux horaires et du méridien de Greenwich, me valut l'approbation des membres de l'Institut Henri

1. *Le Temps* du 15 juillet 1917, 3e page, 1re col.

Poincaré, le commandant Guyou, M. Charles Lallemand, mais aussi les calomnies de ligueurs qui me demandèrent combien de « guinées » j'avais touché pour cela. Depuis, le chef de ces ligueurs a fait des conférences sur « la loyale Angleterre ».

Après mon discours du 6 novembre 1897 dans l'interpellation sur la crise agricole, M. Edouard Aynard, avec qui je n'avais pas eu jusque-là de rapports, vint à moi, et, entre autres paroles flatteuses, me dit textuellement : « C'est la première fois que je comprends quelque chose aux théories socialistes ». Je trouvai qu'il allait beaucoup trop loin, il n'avait, lui objectai-je, sans doute pas recherché les ouvrages de nature à l'éclairer.

— Mais si, mais si, répondit-il. Ainsi je vous connaissais et je me rappelle avoir eu l'occasion de parler de vous avec Léon Say : mais rien n'avait encore été pour moi aussi clair que votre discours. Vous ne m'avez pas conquis au socialisme, non ; mais, je vous le répète, vous êtes le premier qui me l'ayez fait bien comprendre, qui l'ayez mis à la portée du libéral impénitent que je reste, conclut-il en souriant.

Membre et secrétaire de la commission de la séparation des Eglises et de l'Etat, c'est moi, a déclaré Briand, qui eus, dans la discussion de la loi, « la part ingrate de travail et d'organisation », et si je n'ai pas fait éditer mon discours du 23 mars 1905, quelques-uns de mes collègues le publièrent dans leurs circonscriptions, le considérant comme la meilleure justification de leur attitude. Jaurès me félicita après ce discours et me dit, à propos de mon interprétation des décisions de la Constituante en matière religieuse :

— Votre partie historique est très solide et, si je ne me trompe, tout à fait neuve. Je ne me rappelle pas avoir vu

cette interprétation ailleurs, ajouta-t-il, lui qui connaissait si bien l'histoire et les historiens de la Révolution en général, et de la Constituante en particulier.

Quatre dispositions dans les lois sur la compétence des juges de paix (séances des 1[er] et 9 février 1904), sur le secret et la liberté du vote (séance du 27 octobre 1904), sur la répression des fraudes et des falsifications (séance du 23 février 1905), me sont dues.

Avant mon entrée à la Chambre tous les socialistes votaient systématiquement contre l'ensemble du budget, comme on peut le constater par le vote du 13 décembre 1895 sur le budget de 1896; sur celui de 1897 — mon premier — je m'abstins et peu à peu je fus suivi par quelques-uns de mes collègues. Certes, ce n'était pas très audacieux, mais il faut dire, à notre décharge, que nous débutions dans cette voie sous le ministère Méline peu fait pour inciter des membres de notre groupe aux atténuations. Plus tard nous votâmes le budget.

L'idée de deux de mes propositions, sinon leur forme, mériterait peut-être d'être reprise. Celle du 18 juin 1903, sur l'institution et l'organisation d'un conseil supérieur du personnel de l'Etat, me paraît contenir, à défaut de la solution, le germe du remède nécessaire contre l'inertie et l'irresponsabilité bureaucratiques. Celle du 20 octobre 1903 pose tout au moins le problème de la confection des listes électorales.

En histoire, j'ai retrouvé le dossier de l'affaire de faux montée contre Babeuf, là où ceux qui s'étaient le plus occupés de lui, n'avaient pas songé à le chercher (1). Me

1. Très au courant du fait, un socialiste unifié des plus en vue, dans un travail sur Babeuf provoqué par le mien, m'a complètement exclu de ses références comme il m'avait, avant l'unifica-

sont encore dus certains rapprochements de documents et de faits historiques, intéressants sans doute, puisque d'autres écrivains dont personne ne conteste le savoir les ont depuis utilisés avec succès.

Enfin, un savant que je ne connaissais pas, M. Victor Henry, professeur de sanscrit à la Sorbonne, après avoir plusieurs fois cité mes *Notes sur le développement du langage* dans ses *Antinomies linguistiques*, publiées en 1896 par la « Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris », écrivait : « on ne saurait assez louer la sagacité et l'ingénieuse patience de cet observateur et le proposer en modèle » (1).

Ce sont là fort petites choses, j'en conviens très volontiers ; ce n'est tout de même pas zéro.

Nommé en 1907, ministre plénipotentiaire de deuxième classe par M. Pichon, M. Clemenceau étant président du conseil, je fus sous les ordres de MM. Pichon, Cruppi, de Selves, Jonnart, Doumergue, Viviani, en n'oubliant pas M. Poincaré qui m'éleva à la première classe. Il serait bien étonnant, si je suis incapable, que je n'eusse pas eu l'occasion de le manifester dans les sept années qui ont précédé la guerre. Or je demande à quel moment un reproche dut m'être adressé.

tion, exclu de son parti, pour cause d'attachement à la politique du bloc des gauches abandonnée par lui, puis théoriquement reprise avec plus ou moins de réserves, et qu'enfin il s'efforçât de ressusciter au profit de son accession prépondérante au pouvoir.

Avant d'avoir été à même de disculper la mémoire du premier socialiste, j'avais, tout jeune journaliste, été, dès janvier 1878, l'unique initiateur et le propagateur persistant jusqu'au bout de la campagne qui imposa la libération du continuateur le plus direct de Babeuf, d'Auguste Blanqui.

1. Page 49, note. Il m'attribuait par là des qualités utiles en diplomatie.

J'ai été, tout comme mon successeur à qui on en a fait un titre lors de sa nomination à Athènes, délégué de France à la Commission européenne du Danube. Je m'y suis trouvé à l'époque de la revision quinquennale des tarifs de navigation et je reçus, en mai et juin 1908, deux lettres officielles de félicitations.

Appelé ensuite, sans la moindre intervention de ma part pour aucune de mes affectations, à la sous-direction des chancelleries et du contentieux administratif, je pus constater et signaler à l'attention du ministre l'abus commis par la prodigalité des passeports diplomatiques. J'eus la preuve plus tard que cet abus n'avait fait que croître et prospérer. Accordé à n'importe qui, notre passeport diplomatique avait perdu toute valeur spéciale. Au lieu d'en restreindre l'usage, on l'a de plus en plus galvaudé en le délivrant d'abord à tous les religieux et religieuses, ensuite à tous les Français un peu recommandés, parlementaires, financiers, journalistes, heureux de paraître n'être pas traités comme tout le monde et partisans de l'égalité avec les situations les plus exceptionnelles (1).

Pendant que j'étais sous-directeur, je fus désigné pour présider la commission du stage de 1909 et celle des indemnités de Messine.

J'avais, un matin, été reçu par le ministre au sujet d'une décision de cette dernière commission et il n'avait pas été question d'autre chose. A midi, un coup de téléphone du directeur du cabinet me prévint que le ministre

1. Le 17 septembre 1917, après certains scandales, le conseil des ministres décidait de réserver strictement les passeports diplomatiques aux membres du corps diplomatique et « aux chargés de missions ». Ce sera bien, à la condition de veiller à ce que cette dernière expression ne prenne pas un sens trop élastique.

désirait me parler immédiatement. Je me rendis aussitôt à son appel, persuadé qu'il s'agissait encore de la réclamation relative à la catastrophe de Messine. Je trouvai M. Pichon et M. Dutasta debout; à peine étais-je entré que, sans préambule, le ministre me disait : « Le poste d'Athènes est vacant, l'acceptez-vous ; il me faut une réponse tout de suite ». J'accepte, lui répondis-je, sans solliciter aucune explication. Le ministre me pria de n'en parler à personne, en attendant l'agrément du gouvernement grec, et ce fut tout. Voilà comment je fus nommé ministre de France à Athènes.

J'ai déjà dit comment je fus rappelé ; mais je ne devais recevoir l'avis officiel de ma mise à la disposition qu'après ma visite du 24 août à M. Delcassé, après m'être plaint à lui de l'inconvenance de ses bureaux. Et s'il n'y avait que des inconvenances !

Mon personnel à Athènes se composa parfois d'un secrétaire et d'un attaché, le plus souvent d'un unique agent et, pendant plusieurs mois, je fut laissé seul pour toute la besogne. Chiffrage, déchiffrage, expéditions, enregistrement à l'arrivée et au départ,classement,recherches, correspondance s'ajoutèrent à mon travail.

Or Paris disposant d'un personnel nombreux me renvoya des documents transmis en double avec demande d'en faire faire d'autres copies !

DEUXIÈME PARTIE

Avant la guerre.

CHAPITRE VII

A propos d'une Note Turque

La Grèce et la Crète. — Menace de guerre. — Service rendu à la Grèce.

Le poste d'Athènes, a-t-on écrit, m'avait été confié parce qu'il n'y avait pas grand'chose à faire et que c'était un poste de tout repos.

Avant ma nomination, il y avait au moins la question crétoise qui était une source de difficultés. A l'époque de ma nomination, on était en train de discuter le retrait des troupes internationales, et je fus invité par M. Pichon à attendre la liquidation de cette affaire spéciale avant de prendre possession de mon poste.

Les difficultés provenaient en ce moment de la décision par laquelle, le 8 octobre 1908, la Crète s'était déclarée partie intégrante du royaume hellène. Les Jeunes-Turcs, qui se refusaient à perdre même une suzeraineté nominale, étaient furieux, et le gouvernement grec affichait

des airs d'innocence, affirmant être étranger à l'attitude des Crétois.

Or, le 15 février 1910, un Grec, domicilié à cette époque à Paris, où il était administrateur de la société hellénique des chemins de fer et collaborateur de revues économiques, M. D. Georgiadès, me racontait avoir, la veille au soir, dans les bureaux de l'*Athinai*, entendu répéter par M. Veniselos, appelé à Athènes et soutenu alors par ce journal qui, six mois après, devait devenir son ennemi acharné, ce que lui avait déjà avoué à Paris un ancien membre du cabinet Theotoky, M. Staïs : la démonstration crétoise n'avait eu lieu qu'après une résistance des Crétois consultés et l'insistance réitérée du gouvernement grec prescrivant, par deux fois, aux autorités de l'île d'agir comme finalement elles le firent.

M. Theotoky avait escompté, au point de vue de son prestige intérieur, le bénéfice d'une solution que les puissances, acculées au fait accompli sans sa participation apparente, accepteraient de guerre lasse, pensait-il, et imposeraient à la Porte. Mais les puissances devaient finalement consentir à retirer leurs troupes sans aller plus loin, malgré les vives instances du président du conseil et les efforts personnels du roi poussés jusqu'à l'imminence de son abdication.

J'arrivai en Grèce, à la fin de juillet 1909, au moment où les troupes françaises venaient de quitter la Crète.

Depuis mon arrivée, je me suis trouvé à Athènes non dans une période calme, mais dans la période la plus agitée de la Grèce moderne : velléités de guerre de la Turquie (1909) ; révolution militaire (1909-1910) ; guerre italo-turque avec affaires délicates pour les neutres d'alors en matière de visite de navire (1911-1912) ; agitation cré-

toise (1912) ; guerre gréco-turque (fin 1912); changement de règne après assassinat du roi et guerre avec la Bulgarie (1913).

Malgré la multiplicité des affaires les plus diverses, souvent difficiles, je demande encore ici quelle est la négligence ou la faute, quel est l'accident, quel est l'incident fâcheux, qui peut m'être attribué en cinq ans? En revanche, on sera, je l'espère, convaincu par les pages suivantes que, contrairement aux insinuations lancées, je ne reculé pas devant l'action, l'initiative ou les responsabilités. La confirmation de tout ce que je rapporterai se trouve, je le rappelle, dans la correspondance officielle de la légation aux époques envisagées.

Le ministère de M. Georges Theotoky, qui était au pouvoir lorsque je fus nommé à Athènes, venait d'en tomber lorsque j'y arrivai. Tout le monde à Paris me l'avait récommandé comme le meilleur, sinon le seul véritable homme d'Etat de la Grèce, et surtout comme le plus sérieusement dévoué à la cause de la France. Ah! on était bien renseigné ; cependant on l'avait été par la carrière ; mais trop souvent parmi ses protégés, comme dans la *Divine Comédie*, des aveugles deviennent guides (1).

Cet engouement du quai d'Orsay pour M. Theotoky rejaillit sur son fils, premier secrétaire à Paris, au point qu'on y considéra son déplacement comme une mauvaise fortune et qu'on m'invita à exprimer au gouvernement grec le désir de l'y garder. Or ce diplomate qui chez nous cachait ses sentiments germanophiles, devait, après avoir été à Berlin l'agent le plus zélé des Gréco-Boches, démissionner, à la fin de juin 1917, lors de la rupture des relations de la

1. *Le Purgatoire,* chant XVIII, tercet 6.

Grèce avec l'Allemagne, dont il avait plaidé la cause dès le 4 août 1914 (1).

Le numéro du *Temps* du 19 juillet 1909 (2), qui annonçait la démission du ministère Theotoky, parlait de l'agitation militaire cause de cette démission et du programme des officiers comportant un article relatif à l'appel d'un organisateur étranger, probablement « un officier général allemand ». On sait qu'un général français devait être appelé ; on verra dans un autre chapitre comment il le fut.

Presque aussitôt après mon arrivée, j'avais, comme entrée en matière, une note turque bientôt suivie d'une seconde mettant la Grèce sous la menace d'une déclaration de guerre à propos de la Crète, et je pus tout de suite rendre un service à la Grèce.

J'avais eu, dès mon arrivée, les meilleurs rapports avec Naby bey, le ministre de Turquie, devenu le négociateur d'Ouchy et l'ambassadeur de la Porte à Rome. A tort ou à raison, je n'ai jamais partagé l'emballement de certains pour les Jeunes-Turcs et n'avais jamais voulu voir leurs chefs à Paris, bien qu'ils me fissent le service de leurs publications. Cela, non par sympathie pour le régime hamidien évidemment, mais par la conviction que le mouvement jeune-turc était factice au point de vue civilisateur dont il se réclamait, et ne pouvait tout au plus profiter qu'à une catégorie d'ambitieux impuissants, même s'ils le voulaient réellement, à accomplir des réformes sérieuses.

Mangeant en ce moment hors de la légation comme Naby, le rencontrant matin et soir, ayant ainsi avec lui de

1. *Le Temps* du 21 août 1917, 2e page, 3e et 4e col.
2. 2e page, 5e col.

nombreux entretiens privés, je ne lui exposai pas, bien entendu, avec la même netteté que je viens de le faire, ma manière de penser, mais je ne la dissimulai pas non plus complètement et, loin de froisser Naby, qui était parent de Munir pacha, elle me valut tout de suite sa confiance.

Un jour, après la seconde note turque et avant la remise de la réponse grecque. Naby bey m'annonça avoir appris, par suite, me dit-il, de l'indiscrétion de quelqu'un de la légation d'Angleterre, que l'Angleterre avait invité les trois autres puissances protectrices de la Crète, France, Italie, Russie, à proposer à la Grèce de leur exprimer, en guise de réponse à la seconde note turque, sa désapprobation de l'agitation crétoise en faveur de l'annexion de l'île au royaume, et sa promesse de s'abstenir strictement, dans les affaires de l'île, de toute intervention contraire aux droits de la Turquie et aux décisions des quatre puissances.

A un moment d'agitation intérieure à laquelle ces affaires n'étaient pas étrangères, cela aurait été vraiment jeter de l'huile sur le feu ; c'était, en effet, venir au secours de la Grèce en la ligotant. Je vis M. Rhallys, président du conseil, dont l'attitude fut parfaite en cette circonstance difficile, et, sans lui dire la véritable raison, je le pressai de remettre, le soir même, à Naby sa réponse à la seconde note turque, qu'il voulait remettre le lendemain. Une question matérielle de copie, je crois, le faisait hésiter ; je finis par le décider. La réponse grecque fut remise le soir même ; or, le lendemain matin exactement, arrivaient — trop tard — les instructions pour la démarche dangereuse que la confidence de Naby bey me permit d'avance d'annihiler.

C'est le premier service que j'ai rendu à la Grèce ; ce ne devait pas être le seul.

Nombreuses, du reste, je devais avoir l'occasion de le constater, sont les collectivités, la Grèce et les alentours non exceptés, perdant, à l'exemple de la plupart des individus, le souvenir des services rendus par ceux qui, estiment-elles, ne sont plus à même de leur en rendre. La mémoire revient toujours quand elle apparaît comme un point d'appui pour décrocher de nouveaux services.

CHAPITRE VIII

La Révolution Grecque

Nouveaux services rendus à la Grèce. — Incendie du palais. — Propos de M. de Wangenheim. — Arrivée de M. Venizelos.

La révolution militaire éclata le 15/28 août, un mois après mon arrivée. De bonne heure, je me rendis chez mon collègue d'Angleterre, sir Francis Elliot, devenu notre doyen par suite du récent départ du ministre de Russie. Je le trouvai très mécontent et prêt à faire débarquer les marins anglais de bateaux de guerre alors au Pirée, afin, me dit-il, de protéger la Banque ionienne — banque à capitaux anglais.

Je venais justement de passer devant cette banque et, loin d'abonder dans son sens, je lui certifiai qu'elle ne courait certainement aucun danger, personne ne paraissant songer à elle. J'ajoutai que je n'avais, moi non plus, aucune sympathie pour les mouvements militaires ; n'ayant pas été boulangiste en France, je n'allais pas le devenir en Grèce ; mais, quelle que fût notre opinion personnelle, dans les conditions où l'événement se produisait, nous n'avions pas pour le moment, à mon avis, le droit d'intervenir.

Alors que, sur un simple mot d'approbation de ma part, le débarquement aurait sans doute eu lieu, il fut tout au moins ajourné ; c'était l'important, et ce fut mon

deuxième service rendu à la Grèce. Je ne sais pas, en effet, ce qui aurait pu arriver si ce débarquement avait été opéré. La mauvaise impression produite par un débarquement de ce genre beaucoup plus restreint, dans des circonstances où il pouvait paraître plus naturel, lors de l'incendie du palais, sur lequel je reviendrai, démontra combien il était heureux qu'il n'eût pas été effectué le jour de la révolution militaire. Même en dehors de toute collision, cela aurait pu inciter le roi à la résistance et rendre aussitôt antidynastique un mouvement resté antiprincier.

Ce qui fit la force de cette révolution militaire et lui permit de triompher, ce fut, sous une forme regrettable, de correspondre au sentiment populaire soulevé contre la manière de gouverner des anciens partis, empirée encore par les procédés de ministres du cabinet Theotoky exploitant l'Etat au profit de leur clientèle.

Aussi les corporations d'Athènes et du Pirée décidèrent-elles, pour le 14/27 septembre, une manifestation publique, à la suite de laquelle leurs délégués remettraient leurs desiderata au roi. Ces corporations englobent à peu près tout ce qui n'appartient pas aux carrières libérales, c'est-à-dire une grande partie de la population, et constituent une puissance. Le roi, qui était alors dans sa résidence d'été de Tatoï, connaissait le jour, l'heure et le but de la manifestation, et n'osa pas faire la moindre tentative pour l'empêcher ou l'ajourner.

L'avant-veille du jour de la manifestation, le 25 septembre, j'apprenais confidentiellement, d'un des fonctionnaires de la cour, que le roi était décidé à ne pas descendre à Athènes le surlendemain. Je courus aussitôt chez notre doyen, le ministre d'Angleterre, le seul d'entre nous pouvant voir le roi sans aucune formalité, et le suppliai

de se rendre à Tatoï pour amener le roi à revenir sur sa funeste résolution.

Il la connaissait déjà, la désapprouvait, mais m'avoua n'en avoir compris tout le danger qu'après m'avoir entendu, et accepta. Il alla voir le roi ; ce fut long, ce fut difficile ; néanmoins, à son retour, il me laissait sur une carte un mot au crayon m'exprimant l'espoir d'avoir réussi. Grâce à moi, et ç'a peut-être été un très grand service rendu à la dynastie, les délégués des corporations, quand ils se présentèrent, trouvèrent le roi dans son palais d'Athènes.

La manifestation fut une des plus imposantes que j'ai eu l'occasion de voir. Cette masse était vraiment impressionnante et Dieu sait ce qui serait arrivé si, à cette foule dont la vue seule faisait comprendre la force irrésistible des journées de révolution, on était venu annoncer que le roi averti, mais sans la prévenir, n'était pas là pour la recevoir.

Après la réception des délégués, la foule demanda que le roi parût au balcon du palais. Il y vint avec la reine Olga ; elle faisait peine à voir, tellement elle tremblait, redoutant un attentat. Ils furent accueillis par des acclamations auxquelles ils n'étaient plus habitués. Il n'y eut, heureusement pour moi, aucun accident fâcheux, comme aurait pu l'être le moindre coup de feu, tiré en l'air bien entendu, suivant la mauvaise habitude du pays.

Le 24 décembre 1909/6 janvier 1910, éclata l'incendie du palais royal d'Athènes. Ce n'était dû qu'à un accident ; mais mon collègue d'Angleterre fit cette fois débarquer ses marins. Leur apparition à Athènes causa sur la foule grecque une impression si nettement défavorable que mon collègue ne tarda pas à les faire rentrer à bord ; des marins russes, au contraire, purent, sans soulever de pro-

testations, travailler jusqu'au bout au sauvetage du mobilier.

J'avais tout de suite offert notre légation pour la sauvegarde de celui-ci, et c'est surtout à la légation de France, vu sa proximité, que furent, toute la nuit, transportés une foule d'objets appartenant au roi, à la reine, à la princesse Alice, et tout le matériel de la chapelle. Cela devait exciter la verve des plaisantins. de certaine presse hebdomadaire. Sur un fait vrai qui aurait dû me valoir leur approbation, ils greffèrent de sottes inventions, elles étaient de leur cru ou de leur cri, c'est tout dire, jugeant de temps en temps fort patriotique de chercher à ridiculiser le représentant de la France et à faire rire l'étranger à ses dépens (1).

Les officiers promoteurs de la révolution étaient les maîtres ; le roi et son entourage le savaient ; le directeur du cabinet royal, M. Denis Stephanos, éprouvant le besoin de justifier les concessions du roi que je comprenais par-

1. Il s'est ainsi trouvé quelques milieux dénués de tout sentiment de dignité nationale pour exploiter sans vergogne la critique de mauvaise foi et les curiosités malsaines. Lors d'une de ses tournées où elle spéculait sur la joie des étrangers à entendre dénigrer par des Français le gouvernement de la République, où sa caisse profitait du mal fait à son pays, une troupe de chansonniers se vantant d'être rosses, mais alternant sa rosserie, autrement dit la plus odieuse méchanceté envers des compatriotes, avec la plus basse platitude à l'égard des autorités étrangères et une pornographie effrontée, passa à Athènes. Je profitai de ce que son administrateur eut besoin de venir à la chancellerie de la légation pour le faire prier d'apporter quelque tact dans le choix des morceaux débités. Il le promit, mais l'élimination complète des saletés variées composant le répertoire, était si difficile qu'il y eut intervention du préfet de police. Il resta à ces artisans de la propagande à rebours, la ressource d'opérer librement dans certains salons soi-disant amis de la France, mais n'en aimant en réalité que ce qu'ils en tirent.

faitement, m'avait dit, le 15 octobre 1909 : « Il faut d'abord sauver la dynastie; pour le reste, on verra plus tard ».

Le ministre d'Allemagne, le baron de Wangenheim — il devait mourir ambassadeur à Constantinople — avait constaté cet état d'esprit et me disait au début de 1910 : « Le roi est une quille qui a appris à chanceler, il est arrivé à la perfection et ne tombera pas ». Il ne tenait toutefois pas outre mesure à une longue prolongation du règne du roi Georges, mais à la condition que le beau-frère de son empereur prît la place. Me parlant, en 1912, du jubilé du roi dont on se proposait de fêter la date l'année suivante, il conclut : « Je pense bien qu'il cédera, après ça, sa place au diadoque ; cinquante ans de trône, c'est assez », et il éclata de rire.

Il ne se gênait, d'ailleurs, devant personne, pour critiquer le roi ; il usait de termes très vifs, au cercle par exemple, devant les Grecs, dont aucun n'osa jamais relever ses inconvenances. Ils se bornaient à les répéter ou faire répéter au roi qui affecta toujours de les ignorer. Dans ma lettre nº 173 du 18 novembre 1910, je signalais déjà l'attitude du ministre d'Allemagne à l'égard du roi et l'intimité du diadoque avec lui.

C'est l'un des deux, je ne sais plus lequel, mais je tiens le fait de M. de Wangenheim, qui compara la conduite du roi, acceptant les mesures prises contre son fils, à celle de la guenon berçant son rejeton avec tendresse jusqu'au moment où, pour échapper au contact d'une plaque trop chaude sur laquelle on l'avait placée, elle n'hésita pas à le poser sur la plaque et à monter dessus.

Puisque j'ai parlé de M. de Wangenheim, voici de ses phrases textuelles dans une conversation que nous eûmes le 15 juin 1910 :

« Le roi est léger, superficiel, peu sérieux ; au lieu de se tenir en contact avec son gouvernement, il dit des bêtises. » — « Il y a des puissances qui ne laisseraient pas l'Angleterre intervenir contre la Turquie en cas de guerre. » Il comptait, ajouta-t-il, voir bientôt ministre Theotoky, « un homme capable celui-là ».

Le même soir, il affirmait à un collègue qui me le raconta aussitôt, que les rapports entre la France et l'Allemagne s'arrangeaient depuis quelques semaines et que, du reste, un Français, il le nomma, lui avait déjà manifesté, lors de son dernier voyage à Paris, le désir de « secouer le joug de l'Entente cordiale ».

Si les officiers qui avaient fait la révolution étaient les maîtres, ils ne savaient guère faire emploi utile de leur puissance. Ils avaient à leur tête un homme médiocre, mais très honnête, le colonel Zorbas. Finalement, ne sachant plus comment sortir de cette aventure, ils eurent une idée excellente ; ils décidèrent d'appeler à Athènes, pour prendre conseil de lui, M. Veniselos connu par son action en Crète.

J'écris le nom de « Veniselos » comme il l'écrit lui-même lorsqu'il emploie nos caractères, c'est-à-dire avec un *s* dans le corps du mot, au lieu du *z* dont se servent tous les journaux. Si nous nous conformions à l'habitude française de laisser généralement aux noms des divers personnages étrangers leur orthographe originelle, nous devrions écrire « Benizelos ». Mais, en la circonstance, l'habitude grecque de transcrire ces noms d'après leur prononciation, et non d'après leur orthographe, a été suivie par la substitution, au *B* initial de celle-ci, du *V* qui indique la façon de le prononcer. Ce même motif et la manière d'écrire du principal intéressé amènent à n'être

pas plus méticuleux pour le zêta que pour le bêta.

M. Veniselos vint à Athènes en février 1910.

Il me fit alors demander par l'ancien président du conseil M. Rhallys, qui devait devenir son ennemi mortel, si j'accepterais de le recevoir. Je répondis affirmativement, malgré tout le personnel de la légation me déconseillant avec persistance de recevoir un homme que le roi détestait, qui avait été un insurgé en Crète contre le prince Georges, d'où la haine extravagante et inapaisée de celui-ci.

Je causai plus d'une heure avec M. Veniselos et, de ce jour-là, — une lettre officielle de cette époque rendant compte de notre conversation est là pour l'établir — j'éprouvai pour lui tendance à la sympathie et à l'admiration. J'avais trouvé un homme paraissant tenir compte des réalités et adapter sa volonté à celles-ci, sans perdre son but de vue. C'était le premier Grec chez qui il m'était donné de découvrir ces qualités. Je ne me suis pas trompé et je n'ai, par suite, pas trompé le ministère sur cet homme d'Etat, comme ce fut le cas d'autres pour M. Theotoky. L'oubli trop indulgent des informations erronées des gens de la carrière fut compensé, il est vrai, par celui très rigoureux de mes exactes prévisions.

CHAPITRE IX

NOTRE MISSION MILITAIRE

Bouderie du kaiser. — Il comptait que la Grèce s'adresserait à lui. — Nos agents habituels, une exception. — Comment la France l'emporta sur l'Allemagne.

J'ai déjà cité (page 60) le *Temps* du 19 juillet 1909 mentionnant la possibilité d'appel d'un général allemand pour la réorganisation de l'armée grecque. En 1911, l'arrivée du kaiser à Corfou étant imminente, son ministre à Athènes, le baron de Wangenheim, dont je dus depuis, à deux reprises, arrêter les invites à me rendre à Corfou pendant un séjour du kaiser, demanda qu'aucune réception ne lui fût faite.

Un journal athénien qui nous fut toujours hostile, le *Scrip*, écrivait à ce propos, le 7/20 mars, que la réserve de l'empereur allemand prenait sa source dans le mécontentement par lui éprouvé lorsqu'il n'avait pas été fait appel, « comme cela était presque entendu », à des officiers allemands. M. Theotoky, ajoutait le *Scrip*, était parti pour Corfou, autant pour villégiaturer, que pour être présent pendant le séjour du kaiser « qui tient en particulière estime cet homme d'Etat ».

Le 19 février/3 mars 1912, dans son petit supplément français (1), l'*Athinai* soutenant alors M. Theotoky par haine de M. Veniselos écrivait sur cette même question :

1. 1re page, 3e col.

« S'il est vrai que, avant la révolution, M. Theotoky ait été pressenti à Corfou au sujet de l'appel d'une mission allemande, il s'est bien gardé de faire une promesse formelle ». C'était avouer en somme, tout en ergotant sur l'aveu.

On trouverait dans ma correspondance d'autres preuves des projets germanophiles de M. Theotoky, de son ami Georges P. Baltazzi, s'engageant, formellement cette fois, vis-à-vis de M. de Wangenheim, de son protégé M. Victor Dousmanis, l'auteur réel d'attaques anonymes contre notre mission militaire publiées par les journaux d'opposition antiveniseliste tels que l'*Athinai*.

Ma lettre n° 66 du 6 avril 1911 signalait qu'un médecin député appartenant à l'opposition theotokiste, le docteur Mermingas, avait dit à la Chambre, en combattant le projet de loi relatif à notre mission militaire, qu'il aurait préféré, dans les rues d'Athènes, «les fez rouges aux pantalons rouges ». Cela devait être bientôt l'opinion publiquement professée par le roi qui, en 1915, durant sa maladie, fit de M. Mermingas, sans raisons médicales, un de ses médecins consultants.

Qu'on veuille bien réfléchir à ce qu'aurait été, dans la Méditerranée, la guerre européenne, au sort du canal de Suez, si, à la place de « pantalons rouges », il y avait eu, à Athènes, pendant les années précédentes, des casques à pointe.

A qui doit-on de n'avoir pas eu les Allemands à Athènes ? On le doit beaucoup d'abord au colonel, devenu général, Zorbas, puis à notre attaché militaire de l'époque et à moi, un peu aussi au ministre des Affaires étrangères M. Kalergi, depuis ministre de Grèce à Constantinople, et neveu par alliance de M. Skouloudis.

Quand j'arrivai, je trouvai à Athènes, comme attaché militaire, un officier que je ne connaissais pas, que personne ne me recommanda, le capitaine, plus tard, après une grave blessure au début de la guerre, général Denvignes. L'Espagne où il réussit, lui coûta cher.

Certains de mes subordonnés ne se sont pas fait faute de me tirer dans les jambes pour des motifs très peu louables, par exemple la mesquine vengeance d'observations méritées, ou la rage inepte de royalistes et de bonapartistes cléricaux trop passionnés, vexés d'avoir à obéir à un républicain ne faisant pourtant pas œuvre de parti. Entre parenthèses, il fallait voir l'effervescence de l'attaché militaire, de l'attaché naval et du secrétaire que j'avais alors, le jour où, en mars 1914, après l'assassinat de Gaston Calmette, des télégrammes annoncèrent des manifestations sur les boulevards : ils attendaient, d'un instant à l'autre, la chute de la République qu'ils abhorraient tout en recherchant son argent et ses honneurs.

Denvignes, lui, dont j'ignore encore les opinions politiques, a toujours été parfait de correction, de travail et d'intelligence. Pas une seule fois en quatre ans, il n'y a eu un dissentiment entre nous. C'est plaisir de travailler avec de pareils auxiliaires qui vous facilitent la besogne, tandis que d'autres, avec des affectations d'activité, la sabotent sournoisement. Denvignes eut le grand mérite, sans se faire mal regarder à la cour, d'être très bien avec des officiers dirigeants du mouvement militaire, et ce n'était pas commode dans une capitale où le potin prospère plus que dans n'importe quelle petite ville.

Le chef du mouvement devenu ministre de la Guerre, Zorbas, était un très honnête homme, bien disposé pour la France comme tous les vrais Grecs, n'ayant pas étudié

en Allemagne comme de plus jeunes officiers, personnellement porté, dès lors, à préférer les officiers français aux officiers allemands et à écouter les partisans d'une mission française.

Toutefois, la chose n'était pas facile à réaliser. Des engagements plus ou moins explicites avaient été pris : certains officiers se prononçaient ouvertement pour l'Allemagne ; une campagne contre la France était déjà entreprise. Je la signalais le 12 mars, en envoyant le rapport de Denvigues auquel il était répondu, le 13 avril, par l'autorisation de donner, sur la possibilité d'envoi d'une mission militaire, une assurance de principe en réservant la décision définitive.

Le président du conseil de l'époque, M. Etienne Dragoumis, n'avait pas un vif penchant pour nous. Par contre, le ministre des Affaires étrangères, M. Kalergi, sans être plus favorable qu'il ne fallait, était une créature de la révolution ; il devait sa place à M. Zorbas et était de toute manière obligé de le ménager et de l'écouter. Voici, nous ne devions l'apprendre que bien plus tard, comment M. Zorbas opéra. Il décida le ministre des Affaires étrangères à faire, par la légation de Grèce à Paris et par mon intermédiaire, sans en parler ni au roi, ni au président du conseil, une demande de mission militaire.

M. Kalergi commençait par m'en glisser quelques mots que j'accueillis sympathiquement et qui motivèrent ma lettre du 16 mars 1910. Puis, le chargé d'affaires de Grèce à Paris en parlait au quai d'Orsay le 29 mars et, le 31 mars, 13 avril, je recevais de M. Kalergi une lettre officielle, n° 3388, me priant de demander un général, un officier d'ordonnance, un officier supérieur de chaque arme et un d'intendance. Je le fis immédiatement.

De ce moment jusqu'à notre réponse, M. Kalergi fut sur des charbons. Il était pressé à cause de la campagne de certains journaux contre nous, à cause de l'irrégularité du procédé qui l'inquiétait et que nous ignorions. J'avais appris son impatience et sa façon peu aimable de l'exprimer.

Ce fut le 28 avril que notre ministère répondit au chargé d'affaires de Grèce et à moi. J'eus le 7 mai, qui était un samedi, la lettre m'autorisant de nouveau à donner une assurance de principe, avec des réserves consignées dans une lettre jointe du général Brun alors ministre de la Guerre. Ces réserves étaient parfaitement justifiées *in abstracto*; mais en présence de l'état d'esprit du ministre des Affaires étrangères, je me dis qu'un retard, si je consultais Paris, ou une réponse qui laisserait planer quelque incertitude sur la solution définitive, pourrait trop favoriser ses douteuses dispositions.

Aussi, dès le lundi matin 9 mai, je lui répondis officiellement, en recourant pour la réponse à la forme approbative, au lieu de la forme conditionnelle prescrite. Il ne pouvait plus ainsi revenir sur l'offre par lui faite, puisque les modalités projetées chez nous lui étaient présentées sous la forme d'approbation des vues du gouvernement grec. Je me suis, il est vrai, permis de dépasser un peu mes instructions; mais il y avait nécessité et nous l'avons emporté en enrayant du coup toutes les démarches rivales; tandis que M. Kalergi, après avoir donné satisfaction à M. Zorbas, n'aurait peut-être pas été fâché de faire échouer le projet sur nos réserves, en se mettant ainsi à l'abri des reproches du roi tenu audacieusement à l'écart de la démarche, par suite de la méfiance qu'inspiraient certaines personnes de son entourage.

Le 25 novembre, lettre n° 182, j'insistais, avant la réalisation des mesures prévues, pour la prompte désignation des membres de la mission militaire et j'indiquais, de façon impersonnelle, les conditions que ceux-ci devaient, à mon sens, remplir. Cette dernière dépêche était confidentielle et aurait dû rester telle. Or, peu de temps après l'installation de la mission, un Grec me racontait que la femme d'un de nos officiers avait dit devant plusieurs personnes et devant lui notamment : « Oh ! le ministre de France avait demandé d'écarter les officiers dont les femmes étaient dans telles conditions ; eh bien, moi, c'est mon cas et mon mari a tout de même été désigné. »

Elle exagérait un peu, en ce sens que ce n'était qu'à moitié son cas ; mais j'avais réellement fait la réserve indiquée par elle. Que penser de bureaux où des indiscrétions de ce genre sont commises, sans souci des conséquences, pour le plaisir de bavarder, de paraître informé, ou de faire une niche ?

Cette même dame dont le manque de tact était mal compensé par un excès de snobisme princier, avait, pendant que son mari faisait partie de notre mission militaire à Athènes, manifesté l'envie de l'y voir comme attaché militaire, afin d'appartenir au corps diplomatique et d'aller, ce qui était, d'ailleurs, la marotte acrimonieuse de la plupart des autres dames — à toutes les réceptions. Je déconseillai en 1913, ce choix que devait recommander mon successeur en 1916. Les renseignés sur les événements de cette dernière année sont à même d'apprécier quel est celui de nous deux qui avait raison.

J'avais enfin appelé l'attention du ministère des Affaires étrangères sur la concurrence, à mon sens inadmissible, que lui faisait le ministère de la Guerre. La régulière

correspondance politique des attachés militaires établissait l'existence dans ce dernier ministère d'un bureau essentiellement politique. Je voyais là un danger. S'occuper sans cesse de la politique dans les divers pays, c'est être tenté de s'en mêler, d'en faire sans aucune responsabilité, sans accord préalable, en contradiction même avec ceux qui en ont la charge. Le danger est surtout grand, lorsque, au lieu d'être précise, la direction de la ligne politique vacille au gré de diverses influences, lorsqu'elle est d'avance livrée aux méprises et aux déviations. Rien ne fut changé à cette situation.

CHAPITRE X

Le Ministère Venizelos

Le roi Georges, M. Veniselos et moi. — Le correspondant de la *Dépêche*. — M. Veniselos attaqué pour ce qu'il nous accordait.

Il fallait que la révolution eût de puissantes racines dans la masse pour que les élections — au scrutin de liste — de septembre 1910 aboutissent au succès des idées de M. Veniselos. Leurs partisans ne dressèrent que des listes incomplètes de candidats comme si, tablant sur des victoires accidentelles, ils voulaient seulement se compter.

Il y avait alors, dans chaque section de vote, une boîte par candidat. Munie sur le devant d'une sorte de tuyau dans lequel l'électeur introduisait la main, la boîte était intérieurement divisée en deux compartiments et, conformément à cette division, peinte extérieurement d'un côté en blanc, de l'autre en noir. Chaque électeur recevait une boule de plomb par boîte, et la laissait à son gré tomber soit du côté blanc, soit du côté noir, suivant qu'il voulait voter pour ou contre le candidat.

Il arriva que les boules du côté blanc donnèrent une grande majorité à la plupart des candidats qui représentaient les idées nouvelles. Mais ceux-ci n'étant pas en nombre suffisant, il fallut, pour compléter le chiffre légal des élus, prendre les candidats des anciens partis qui avaient recueilli le moins de boules noires, tout en ayant

plus de noires que de blanches, tout en étant, autrement dit, repoussés par les électeurs.

Malgré la présence de ces élus sans l'être, il y eut dans l'assemblée une majorité pour reconnaître M. Veniselos comme chef et, le 2/15 octobre, après la démission du cabinet Dragoumis, le roi le fit appeler.

Le lendemain matin, un dimanche, le ministre d'Angleterre venait de bonne heure chez moi et me disait qu'il avait été au palais donner connaissance au roi d'un article du *Tanin* hostile à M. Veniselos, et il lui avait exprimé sa préférence pour une combinaison Dragoumis, par crainte de la répercussion que la nomination de M. Veniselos pourrait avoir à Constantinople.

Voilà ce que me raconta mon collègue ; mais l'initiative ainsi assumée par lui vis-à-vis de moi ne devait pas en réalité venir de lui. Le roi, ajouta-t-il, allait nous demander notre sentiment à ce sujet. Le « nous » me visait surtout, le ministre d'Italie, le marquis Carlotti, plus tard ambassadeur à Petrograd puis à Madrid, était absent; le ministre de Russie, Sverbéew, que la déclaration de guerre trouva ambassadeur à Berlin, était depuis deux jours à Athènes et n'avait pas présenté ses lettres de créance ; Elliot avait déjà exprimé sa pensée.

Si j'avais accepté de parler comme lui, il est clair que le roi qui détestait alors M. Veniselos, se serait abrité derrière nous pour rompre les pourparlers entamés la veille au soir, d'où serait sortie une situation grave à tous égards. Je répondis à mon collègue que je me rendrais à l'appel du roi, mais que je n'appuierais jamais de mon plein gré l'opinion par lui émise ou transmise, je le ferais seulement sur des instructions formelles de mon gouvernement mis au courant de l'incident.

Vers les trois heures de l'après-midi, Elliot vint m'informer que le roi avait renoncé à nous consulter et allait décidément charger M. Veniselos de former le cabinet. Ceci a été connu à Paris, mais je n'en ai jamais soufflé mot à M. Veniselos qui doit encore ignorer que son accession au pouvoir a dépendu de moi. J'ai rendu ce jour-là un grand service à la Grèce et un non moins grand peut-être au roi et à la dynastie.

Plus tard, le roi Georges devait me faire de lui-même l'éloge de M. Veniselos : « C'est curieux, me dit-il, toutes les idées qu'il a, je les avais ». Je note tout de suite que le plus grand dissentiment entre eux, pendant la présidence de M. Veniselos, éclata au sujet de la mobilisation pour la guerre de 1912-1913 contre la Turquie. Une scène très vive eut lieu en rade, sur le bateau même qui ramenait le roi, troublé sans doute par les souvenirs de 1897, par les conseils probables de l'empereur d'Autriche qu'il avait tendance à écouter, et hostile à l'entrée en campagne. Néanmoins M. Veniselos l'emporta ; il aurait démissionné dans le cas contraire. A cette époque, une Grecque femme d'un des principaux dignitaires de la cour, me demandait très sérieusement si elle pouvait compter que je la laisserais se réfugier à la légation, lorsque les Turcs entreraient à Athènes.

M. Veniselos au pouvoir, un homme qui avait pris les armes en Crète, premier ministre en Grèce, c'était plus fort pour la Grèce que ce que nous avons vu en France. Le diadoque, le parti de la cour, la légation d'Allemagne et celle d'Autriche projetèrent de le brimer, de le tenir à l'écart des réceptions mondaines. L'ayant appris, je donnai, le 10 novembre, dîner et réception en l'honneur de M. Veniselos. Cela occasionna, comme on dit au Parle-

ment, des mouvements divers. On alla trouver lady Elliot pour savoir si j'avais le droit, avant le doyen, d'inviter le premier ministre ; on fut vexé, mais on vint et on n'osa plus s'abstenir de l'inviter.

Aussi je crois pouvoir affirmer que j'ai eu dès le début et que je conservai la confiance de M. Veniselos.

Nous obtenions de lui de se conformer à la volonté des puissances pour la question crétoise, et cet homme de grand courage me disait, le 9 décembre 1911 : « Peu m'importe d'être traité de traître, de tomber du pouvoir; mais quelle situation tragique que la mienne : avoir blanchi au service de la cause crétoise et être mis dans l'obligation de sévir contre ses défenseurs actuels ! » Le 21 décembre, il me répétait : « Peut-être devrai-je quitter le pouvoir, peu importe; j'aurai agi dans l'intérêt général, j'aurai fait œuvre utile ».

Il s'est trouvé des journaux français pour accueillir des correspondances attaquant M. Veniselos à cet égard. Les feuilles d'opposition du 19 novembre/2 décembre 1911 reproduisaient une récente correspondance d'Athènes publiée par la *Dépêche* de Toulouse. Parlant du discours où le président du conseil avait montré le danger pour la Crète et la Grèce de l'attitude des Crétois, le correspondant rééditait ce qu'il avait déjà écrit, que « M. Veniselos avait failli, non à ses promesses, puisqu'il s'était toujours arrangé pour ne rien promettre de bien défini, mais aux espérances que le peuple grec avait placées en lui. Sa politique crétoise constitue une défaite de la politique nationale hellène. M. Veniselos a non seulement pris des engagements catégoriques vis-à-vis du chargé d'affaires de Turquie Ghalib bey, mais des assurances formelles ont aussi été données par lui à M. Deville et aux ministres d'Angle-

terre et de Russie. M. Venizelos a humilié la Grèce ».

Or, l'auteur de ces lignes était, peu de temps après, démasqué comme ignoble espion à la solde de la Turquie; il dut s'enfuir pour éviter une arrestation. Il avait été signalé par moi à M. Albert Sarraut, mon ancien collègue de la Chambre, alors sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, qui ne m'avait pas répondu. Il le fut ensuite par le général Eydoux à son fils, avocat de la *Dépêche* à Toulouse, sans aucun résultat. On se demande à quoi pensent certaines directions de journaux lorsqu'elles s'obstinent à ouvrir leurs colonnes à de pareilles gens. Je pourrais citer un autre correspondant qui était un très vulgaire filou; il avait été à Athènes emprisonné comme tel, sans que cet accident parût nuire au placement de sa copie dont on peut aisément imaginer les appréciations désintéressées.

J'eus, d'ailleurs, à cette époque, la satisfaction d'être écouté par mon ministre qui eut la sagesse de s'opposer à la réoccupation de l'île préconisée par des Anglais et par M. Bertrand, notre consul général à la Canée. C'eût été un remède pire que le mal, abstraction faite de certaines conséquences dont la plus grave aurait été la chute de M. Veniselos. Ses adversaires le voyaient bien. S'ils l'attaquaient tant sur son attitude vis-à-vis des Crétois, c'est qu'elle ne leur fournissait pas l'occasion de se débarrasser de lui.

Après les attaques contre M. Veniselos se soumettant, « dans l'intérêt général », suivant son mot, aux conseils de nos gouvernements, voici les attaques au sujet de commandes accordées à l'industrie française.

Le *Neon Asty* du 19 janvier/1er février 1911 écrivait : « Elle est étrange, si elle est vraie, la décision que M. Veni-

selos aurait prise, comme ministre de la Guerre, d'accélérer les fournitures de guerre en les donnant toute à l'industrie française. Assurément il nous manque encore beaucoup de choses et il faut nous pourvoir rapidement des matériels de guerre qui nous sont nécessaires. Néanmoins ces fournitures doivent être faites avec réflexion et uniquement dans l'intérêt de l'armée et de la nation. Tout autre mobile est inadmissible. M. Veniselos n'envisageant pas, dit-on, le véritable intérêt de l'armée, cherche à combiner les fournitures militaires avec les soi-disant obligations de la nation grecque envers la France, en oubliant, paraît il, les déclarations décourageantes de M. Pichon à la Chambre française ».

Ayant constaté que la France avait déjà eu pour plus de vingt-deux millions de commandes, le rédacteur continuait :

« Quelle justification pourrait apporter M. Veniselos, puisqu'il est avéré que les munitions d'artillerie confectionnées par l'industrie française sont inférieures, au point de vue de la perfection, de la fabrication et de la conservation, tandis qu'elles sont, en même temps, plus chères que celles des établissements allemands et autrichiens?

» Qu'il jette un coup d'œil sur le rapport de la majorité de la commission qui a procédé aux essais de canons ; il y trouvera que les munitions françaises sont inférieures à celles des autres établissements qui ont pris part aux essais comparatifs. Qu'il prenne en considération que, à la Chambre française même, il y a eu une longue discussion au sujet de la mauvaise qualité de la poudre française qui est sujette à une décomposition rapide et à des explosions...

» Il a le jugement et l'expérience voulus pour comprendre qu'il ne doit pas approvisionner l'armée, dont il a promis la réorganisation, avec des matériels de qualité inférieure et plus chers que d'autres, afin d'être agréable à la France dans les bras de laquelle s'est jeté le gouvernement grec, malgré la douche de M. Pichon... »

Il y a eu contre M. Veniselos président du conseil deux courants d'opposition se confondant parfois : celui des intérêts pécuniaires et celui des haines personnelles. Le premier était le plus perfide, le second le plus brutal.

Parler de partis dans le sens de groupements luttant pour des principes politiques, serait une méconnaissance absolue de la réalité : abstraction faite, en effet, de leurs intérêts ou de leur haine, il n'y avait certainement pas, dans toute l'opposition antiveniseliste, dix hommes dignes d'être qualifiés d'hommes de parti, si ce mot implique la préoccupation prédominante de poursuivre le triomphe d'idées politiques quelconques.

L'article qui vient d'être partiellement cité, peut être présenté comme type des articles de l'opposition d'affaires à l'égard de M. Veniselos. On l'attaquait tout en essayant de piquer son amour-propre et de l'amener ainsi à abandonner le projet qui rognait les pots-de-vin de la bande des « Tripotiadès » — selon l'expression d'un de mes collègues du corps diplomatique — des deux sexes, car il existait des cas notoires où le mari, tenant à affecter des airs détachés, déléguait sa femme à la caisse.

On attaquait en même temps l'industrie française au profit de l'allemande ou de l'autrichienne, et on recourait, chaque fois qu'on le pouvait, aux paroles du gouvernement français contrecarrant l'opinion publique grecque et, par là, de nature, pensait-on, à nous aliéner ses sympa-

thies. Indisposer la masse contre la politique extérieure de la France, nuire de la sorte en Grèce à l'industrie française et à ceux qui ne la boycottaient pas, tel fut le plan suivi par la fraction la plus importante de l'opposition, par celle qui aimait à nous attribuer comme devise le mot si juste pour elle : les affaires sont les affaires.

Mais ce même article dont je n'ai pas reproduit les allégations contre un très grand établissement français, renferme aussi quelques enseignements.

Que l'on se rappelle les succès, proclamés par tous, des fournitures d'artillerie de l'industrie française pendant la guerre balkanique et que l'on apprécie, à cette lumière projetée par les faits, l'impartialité, peut-être en un autre sens trop éclairée, de cette majorité de commission invoquée dans l'article.

Que l'on réfléchisse ensuite à l'usage fait à l'étranger, contre des produits français, de certaines critiques violentes formulées à la tribune parlementaire ou dans les colonnes de quelques-uns de nos journaux, et dont la propagation a quelquefois, par une curieuse incidence, porté préjudice à des amis de nos imprévoyants censeurs. L'effet obtenu n'aurait-il pas pu l'être en France, par des interventions oratoires ou par des articles d'une virulence moins sensationnelle ?

Si le mercantilisme est incontestablement répréhensible, la préoccupation de chercher à développer les forces économiques de son pays ne l'est pas. Nul, sans pharisaïsme, ne saurait incriminer les efforts loyaux, les entreprises heureuses, sur ce terrain, dès l'instant que les intérêts publics ne souffrent pas de la poursuite, ni de l'accroissement de gains privés.

Pendant les cinq années de mon séjour en Grèce, avant

la guerre, les succès de cet ordre furent très brillants pour la France : on a les chiffres au ministère. N'ayant pas le goût de m'attribuer le mérite des autres, je constate que, pour la plus grande partie, les bénéfices économiques obtenus ne provinrent pas de mon action directe. Mais le Français à qui ils furent surtout dus, trouva auprès de moi, à un moment où il en eut besoin, un appui efficace.

En Grèce, nous venons de le voir, on reprochait à M. Venizelos de trop acheter en France ; il se rencontra en France des gens pour l'accuser de ne nous rien accorder. Une feuille que caractérisaient le sens très prononcé de l'erreur et le dogmatisme ranci de quelques Paixdeloup maximalisants, osait l'écrire au début de 1914 (1), après avoir attaqué M. Veniselos ; « tous les avantages économiques », disait-elle, allaient à la Triple Alliance. En revanche, trois semaines après, la même feuille (2) professait que « la prépondérance politique de l'Allemagne » était « loin d'être démontrée en Turquie ».

D'ailleurs, il y a lieu de remarquer la coïncidence que, dès les débuts et pendant toute la durée du ministère de M. Veniselos, ses adversaires acharnés menaient en même temps campagne en faveur d'ennemis plus ou moins sournois de la France. Quant à moi, je puis me rendre la justice de l'avoir toujours soutenu. J'avais demandé et redemandé pour lui la grand'croix de la Légion d'honneur bien avant qu'elle lui fût donnée.

En moins de trois ans, M. Veniselos devait suffisamment transformer son pays pour le mettre à même, après les préparatifs et les ententes nécessaires, d'effacer les souvenirs relativement récents de défaite et d'amputa-

1. *Le Courrier européen*, n° du 24 janvier, p. 40.
2. *Idem*, n° du 14 février, p. 83.

tion. Sachant être à la fois habile et loyal, conciliant et ferme, il ne fut pas dupe, avant la guerre gréco-turque, de la proposition Berchtold sur l'administration de la Macédoine, qui devait séduire des gouvernants français ; il ne le fut pas, après, de l'armistice conclu par les Bulgares avec la Turquie.

Grâce à lui, la Grèce forte sur terre, sur mer et sur le terrain diplomatique de Londres et de Bucarest, put doubler son territoire et décupler son importance.

A la guerre gréco-turque et à ses succès se rattache un détail curieux. Le vaisseau amiral grec *Georges Averof* a été personnifié par la fantaisie populaire et est devenu « barba Iorgos », l'oncle Georges assommant de sa grosse massue, ses grands canons, les pachas insolents gratifiés du nom de bateaux turcs. Ainsi s'est faite de nos jours une création mythologique semblable à celles des peuples primitifs.

CHAPITRE XI

Pour les Intérêts Français

Commandes et représentants. — Diffusion du français. — Les écoles. — Propriété littéraire et commerciale. — Banque d'Athènes. — Mission laïque et missions religieuses.

Ce n'était pas seulement au ministère de la Guerre que des commandes étaient obtenues ; c'était aussi dans des administrations civiles.

En 1910, il s'agissait d'emporter sur les Allemands, dans des conditions fort difficiles, la commande de machines pour l'imprimerie nationale grecque : j'y parvins et la maison Voirin, de Paris, m'en remercia.

Un de nos principaux établissements de produits chimiques et pharmaceutiques qui avait des chances d'enlever une très importante fourniture, renonça à se mettre sur les rangs parce qu'il faisait partie, avec les établissements similaires allemands, d'une sorte de consortium où ceux-ci se réservaient naturellement la part du lion.

A l'instigation sans doute de ces derniers, cet établissement et un autre de Paris dépendant d'un sénateur français prirent les mêmes représentants que les Allemands ; un Allemand fut chargé en Grèce de leurs intérêts ! J'appelai, à diverses reprises, l'attention du ministère sur ce point ; s'il agit, ce fut malheureusement sans résultat.

Je consacrai tous mes efforts, et ils ne furent pas vains,

à empêcher nos industriels et hommes d'affaires concurrents de venir s'attaquer dans la presse athénienne et de la payer pour donner le spectacle de rivalités intestines, en face d'étrangers unis et prompts à profiter des critiques plus ou moins justement formulées, par des Français eux-mêmes, contre des maisons françaises.

La chambre de commerce d'Athènes-Pirée qui n'était à mon arrivée qu'une façade, fut transformée, le 5 février 1911, grâce au concours dévoué de quelques Français, et en particulier de notre consul au Pirée à cette époque, en une organisation sérieuse.

Je réussis, non sans peine, le 20 mars 1911, à effectuer la réorganisation, sur des bases équitables, de la société de bienfaisance française dont une société de secours mutuels tirait un peu trop les ressources à elle.

Je m'occupai de réaliser une diffusion plus grande de la langue française. Je fus un des premiers à soutenir l'idée de faire, à l'aide de l'école Giffard, et avec l'adhésion du gouvernement grec, une sorte d'école normale où les futurs instituteurs grecs pourraient apprendre le français et deviendraient capables de l'enseigner.

Je prenais l'initiative de demander, dès la première année de mon séjour, l'augmentation de la subvention de cette école et, plus tard, des fonds pour lui permettre de s'agrandir.

Toutes les écoles, laïques ou religieuses, enseignant le français, et les cours de l'Alliance française eurent toujours de moi l'appui le plus complet.

Les subventions de l'Etat dont le chiffre global était limité par le ministère, se distribuaient un peu au petit bonheur. L'utilité générale entrait moins en ligne de compte que les sympathies particulières pour certains

ordres, ou l'influence personnelle de tel ou tel consul. Je pus notamment, en 1914, lorsque Salonique et la Crète furent sous ma direction, constater que le ministère répartissait les fonds sans l'ombre d'une règle, sans le moindre sentiment des proportions : les établissements de Salonique et de la Crète recevaient à eux seuls beaucoup plus que tous ceux de l'ancienne Grèce. Ma tentative de réduction en Crète et à Salonique n'aboutit qu'à un très léger relèvement en faveur de la Grèce ancienne.

Je m'étais auparavant efforcé de ramener graduellement les propositions de la légation à la mesure impartiale de l'intérêt français, sans souci de plaire à l'un plus qu'à l'autre.

J'ai signalé d'affligeantes rivalités entre maisons d'affaires françaises : j'eus ensuite le spectable de violentes polémiques publiques entre évêques catholiques, dont un seulement, il est vrai, était Français — je me rappelle qu'une des nombreuses aménités *imprimées* de celui-ci fut le terme plus ornithologique que liturgique de « cormoran » (1) décoché à un de ses confrères — et de querelles entre maisons religieuses françaises.

Les maristes avaient à Athènes un établissement d'insttrucion connu sous le nom de « lycée léonin ». Deux ans avant la guerre, l'insuffisance des locaux occupés les contraignait à refuser des élèves ; aussi songèrent-ils à s'agrandir. Un plan fut dressé, et ils entrèrent en pourparlers pour l'achat d'un terrain à Kallithea, entre Athènes et le Pha-

1. Et encore c'était un euphémisme pour faire passer avec quelque onction vinaigrée un terme populaire de dénigrement : « Le nom cormoran... vient de corbeau marin ou *corbeau de mer*. Les Grecs appelaient ce même oiseau *corbeau chauve* ». Buffon, Œuvres complètes, édition de Lanessan, tome 8, p. 161.

lère. Ce terrain étant grevé d'une servitude de voirie, défense de bâtir je crois, ils vinrent me trouver ; je les aidai de mon mieux et obtins qu'ils ne seraient en rien gênés pour leurs constructions.

Des prêtres congréganistes tenaient au Pirée une école commerciale; ils protestèrent contre le projet des maristes. Ceux-ci eurent beau se déclarer prêts à ne pas accepter d'élèves du Pirée, à ne pas donner l'enseignement commercial à Kallithea, à avoir un prix de pension plus élevé que celui du Pirée, rien n'y fit. Le différend porté par les prêtres à Rome y fut tranché en leur faveur. Les maristes durent se mettre en quête d'un nouveau terrain, et ils venaient de l'acheter au nord d'Athènes, du côté de Patissia, quand éclata la guerre.

Ils voulaient surtout, dans leur nouvel établissement, développer l'enseignement secondaire très défectueux, sinon inexistant, à Athènes pour de jeunes Français dont les pères avaient manifesté le regret de n'avoir pas un établissement sérieux à leur portée. De là vint le désir exprimé à la Mission laïque de la voir créer un lycée à Athènes.

On escomptait naturellement le concours de l'Etat non seulement pour une subvention une fois l'établissement fondé, mais pour contribuer aux frais de la fondation. Interrogé à ce sujet par les promoteurs, je répondis que, s'ils créaient le lycée à leurs risques et périls, je proposerais avec plaisir de le subventionner dès son inauguration; je serais, au contraire, forcé d'émettre un avis défavorable si l'Etat devait se charger de sa création, afin de n'avoir aucune responsabilité dans une dépense inutile, les éléments de vie d'un établissement de ce genre, dont je reconnaissais l'utilité pour quelques Français, n'existant pas

alors à Athènes ; d'ailleurs, si l'Etat avait de l'argent disponible, je jugeais préférable à l'intérêt français qu'il le consacrât à l'école Giffard. Je le répétai au président de la Mission laïque, à M. Victor Basch lui-même, lors de son passage à Athènes.

Un des initiateurs du projet, qui voyait là un moyen de se mettre en évidence pour décrocher enfin le ruban de la Légion d'honneur, attribua ma réponse à des faiblesses cléricales. J'eus ainsi, moi qui ne me suis jamais cru infaillible, mais qui ai toujours veillé à mettre mes actes publics et privés d'accord avec mes idées, l'occasion, en même temps que j'étais traité de sectaire par des cléricaux échauffés, d'être déclaré suspect de cléricalisme par un individu faisant soigneusement élever ses enfants dans la religion orthodoxe, affectant, sous le ministère Gounaris, de dire à tout propos : « mon ami M. Gounaris », et, en décembre 1916, après s'être réfugié sur un bateau comme les autres Français, envoyant seul cent francs à la reine pour ses fourneaux économiques, afin d'être bien vu lorsqu'il rentrerait en ville. Or voici des chiffres.

A mon arrivée, en 1909, le résultat des propositions auxquelles je n'avais pu encore participer, avait été des subventions de 2.800 fr. pour les établissements laïques et de 9.100 fr. pour les religieux. Le résultat, atténué par le ministère pour les premiers et relevé pour les seconds, de mes dernières propositions, en 1914, fut 6.100 fr. pour les laïques et 8.850 fr. pour les religieux.

Je transmis, en l'appuyant dans ma lettre n° 281 du 18 juillet 1914, le vœu de M. Venizelos de voir fonder par la Mission laïque un lycée à la Canée où, grâce au concours qu'il lui aurait apporté, le succès était, d'après lui, assuré.

Je favorisai de toutes mes forces, sans être aidé, la tentative de création à Athènes d'un hôpital français par les sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition.

C'est à moi seul qu'est due l'idée d'amener la Grèce à conclure avec la France une convention sur la protection des œuvres théâtrales. Intrinsèquement cette convention, signée le 9/22 avril 1912, n'avait pas grande portée ; elle était importante comme premier jalon dans un pays absolument réfractaire à la reconnaissance de la propriété littéraire. Du reste, on verra dans le chapitre XIX (p. 190-191) que, si elle n'a pas été améliorée, c'est la faute de ces messieurs de la carrière.

De bonne heure, je songeai aussi, en matière de propriété et de bonne foi commerciales, à faire cesser l'abus de l'emploi du mot « cognac » pour désigner l'eau-de-vie fabriquée en grande quantité par la Grèce pour l'exportation, surtout en Turquie. Il ne fallait pas compter à cet égard sur la Grèce où, on s'en aperçoit vite en ces matières de propriété littéraire ou commerciale, la notion de l'intérêt personnel l'emporte trop généralement sur celle très obscurcie du respect du droit des autres.

J'appelai l'attention du quai d'Orsay sur le fait que les exportateurs grecs avaient substitué le mot « brandy » au mot « cognac » pour leurs expéditions aux Etats-Unis, lorsque l'authenticité des produits et l'exactitude de leur dénomination y furent contrôlées. Dans ma lettre du 30 avril 1910, je signalai la possibilité d'amener les douanes ottomanes à manifester les mêmes exigences que les Etats-Unis, cela aurait été la fin de l'exploitation de la marque « cognac » en Grèce. J'ignore si le quai d'Orsay fit quelque chose ; en tout cas, il ne daigna pas m'informer des suites de ma suggestion. Il ne daigna pas non plus

répondre à ma lettre n° 206, du 25 mai 1914, sur le régime des échantillons.

Par lettre n° 122 du 30 avril 1912, le ministère demandait mon avis pour l'admission à la cote de cent mille nouvelles actions de la Banque d'Athènes n°s de 500.000 à 600.000). La tranche précédente (de 400.000 à 500.000 avait été admise, sur avis demandé le 11 août 1910 et donné favorable le 26, pendant mon congé annuel, par le chargé d'affaires qui avait sollicité néanmoins le renforcement de l'élément français dans le conseil d'administration; ce à quoi le ministère avait éprouvé le besoin de riposter, le 5 octobre, n° 188, que la Banque de l'Union parisienne exerçait un contrôle amplement suffisant. Telle était aussi l'opinion d'un des principaux administrateurs de cette banque, M. Courcelle, venu à Athènes en inspection et surtout préoccupé, pour employer l'expression dont il abusait, du « standing » des gens, qui constituait une simple apparence n'impliquant pas essentiellement la véritable correction.

Ma réponse à la demande du 30 avril 1912, n° 149 du 17 mai, mit, comme condition *sine quâ non* de l'admission, le renforcement de l'élément français dans le conseil et la nomination d'un administrateur français résidant à Athènes.

Une lettre de M. de Reverseaux passé de l'ambassade de Vienne au conseil d'administration de l'Union parisienne, me fut communiquée ; elle estimait que le contrôle de l'Union parisienne était suffisant et la dernière condition impossible. Je répondis (n° 261 du 27 juillet) en maintenant ma manière de voir. L'admission n'en fut pas moins accordée sans condition. Au bout de dix-huit mois, c'était la dégringolade de la Banque d'Athènes et une dizaine de

millions de plus perdus par l'épargne française, grâce à la décision, dédaigneuse de mes avis, des professionnels vaniteusement compétents de notre ministère des Finances.

Si j'avais été écouté, cette perte n'aurait pas eu lieu et la dépréciation des titres précédemment cotés aurait peut-être été évitée. Après la catastrophe, on jugea possible ce que j'avais demandé et qui avait été déclaré impossible : un administrateur français fut installé à Athènes. Toutefois pas mal de gens m'en ont voulu d'avoir pris le parti de l'épargne française contre des camaraderies trop complaisantes.

Aux mesures dont j'eus l'initiative fut dû l'achat de l'hôtel de la légation à des conditions qui eussent été encore meilleures si on avait moins hésité.

Après le traité de Bucarest en août 1913, il fut entendu qu'une convention serait conclue entre la France et la Grèce, au sujet des écoles françaises établies en territoire turc devenu territoire grec.

Un arrangement semblable était intervenu entre la France et la Bulgarie, lorsque la Roumélie orientale fut déclarée bulgare. Notre ministre à Sofia était alors M. Paléologue; il négocia un accord dont on fut heureux et dont on le félicita. Il était devenu directeur des affaires politiques, lorsque cet accord me fut (lettre n° 496 du 6 novembre 1913) présenté comme modèle par le quai d'Orsay. Ce dernier prévenait, du reste, lui-même le ministre de Grèce en France, M. Romanos, qu'il tenait à aboutir en Grèce au résultat atteint en Bulgarie et il m'en informait par lettre n° 577 du 10 décembre 1913.

J'entamai les négociations à Athènes et je parvins à obtenir, non seulement ce qui avait été désiré, non seulement ce qu'avaient consenti les Bulgares, ce dont on avait

fait un mérite au carriériste Paléologue, mais davantage, notamment l'équivalence des diplômes de tous nos établissements français et de ceux des établissements publics grecs. Je l'annonçais à Paris par lettre n° 121 du 31 mars 1914, j'étais content et croyais ingénument qu'à Paris on serait satisfait.

Il n'en fut rien et Paris, par lettres du 22 mai et du 26 juin manifesta des exigences nouvelles. Je me remis à négocier et je pus m'apercevoir qu'il n'y a rien d'agréable à s'entendre dire, même très poliment : vous nous avez spontanément demandé quelque chose, nous le concédons avec un supplément et, au lieu de nous remercier, vous venez nous demander plus.

Malgré tout, on me fit de nouvelles concessions qui ne satisfirent encore pas : la Mission laïque refusait d'admettre que l'enseignement religieux fut, sans son intervention, imposé par le gouvernement grec, comme celui-ci le voulait, aux élèves orthodoxes de nationalité grecque.

Des missions religieuses refusaient, de leur côté, de se soumettre à la possibilité de l'inspection grecque, qui s'exerçait dans toutes nos écoles religieuses de l'ancienne Grèce sans avoir occasionné aucune difficulté ; elles réclamaient l'indépendance complète des établissements existants ou à créer, en offrant de renoncer au bénéfice de l'équivalence des diplômes, tout simplement parce qu'elles songeaient peu à l'instruction et beaucoup aux conversions. Finalement, sauf cette indépendance inadmissible, et le protectorat des israélites pour lequel, d'après le département lui-même (télégramme d'avril 1914), nous n'avions aucun droit, nous obtînmes satisfaction entière.

Je ne discute pas ici le bien ou mal fondé des exigences manifestées soit par la Mission laïque, soit par les reli-

gieux. Je me borne à dire qu'on doit savoir, avant de commencer une négociation, ce que l'on veut. Si on tenait absolument à certaines conditions, il fallait s'en aviser et les poser dès le début, au lieu d'offrir le spectacle de la politique de bazar, de marchandage, faite cette fois par une grande puissance occidentale.

Je regrette de ne pouvoir utiliser quelques citations de mes lettres n[os] 238 du 18 juin et 281 du 18 juillet 1914, qui résument les diverses phases de l'affaire et précisent à quel sentiment de dignité nationale je n'aurais pas voulu être seul à obéir.

En juillet 1914, fut donc arrêté un texte nous accordant bien plus que ce qui avait été considéré comme un grand succès avec les Bulgares, un texte enfin accepté par M. Lecoq, directeur du lycée de la Mission laïque à Salonique, venu lui-même soutenir sa cause auprès du ministre grec à Athènes, où sa méfiance des instincts perversement religieux qu'il me prêtait, le rendit vite compère et compagnon du secrétaire de la légation, M. du Halgouët, chevalier de Malte, d'un cléricalisme très démonstratif. Les deux extrêmes fraternisèrent à mes dépens.

Ce secrétaire était un protégé de M. Paléologue qu'il avait assisté lors du procès de Rennes, mais certainement pas de son parent, mon ancien collègue à la Chambre, le colonel du Halgouët. Le hasard me fit rencontrer celui-ci au ministère de la Justice, et je crus lui être agréable en lui parlant de ce parent chargé de l'intérim à la légation. Il ne le savait même pas et ne parut ni curieux de sa situation, ni avide de recevoir de ses nouvelles.

Se précipitant au-devant de ceux qui venaient me voir, les arrêtant avant leur entrée dans mon cabinet, détour-

nant certains de causer avec moi sous le fallacieux prétexte de ne pas me déranger, heureux de semer la zizanie, flattant ceux dont il se servait, s'efforçant de tout régenter, fourrant son nez partout, toujours affairé, ravagé par une envie dévorante d'arriver, obsédant mes collègues de ses interrogations, mais ne me communiquant aucun renseignement, même ceux qu'on lui donnait avec l'intention de les porter ainsi à ma connaissance, tel était ce secrétaire.

Aussi un de mes collègues s'étant aperçu de ce manège, me disait :

— Peste, on est riche chez vous ; on se paye deux légations, celle-ci et la légation du Halgouët.

— Oh ! regardez mieux, lui répondis-je, et vous verrez que la seule légation de la République française est ici ; s'il y a quelque chose à côté, c'est, tout au plus un débit de maigre camelote royaliste à l'usage des jeunes snobs.

Revenant enfin à l'affaire même de la convention relative aux écoles, je dirai tout de suite, quoique ce soit hors du cadre de cette partie, que, le 21 octobre 1914, ma lettre n° 341 transmettait le désir exprimé par M. Veniselos d'en finir et de procéder à la signature de la convention. Quand je suis parti, en août 1915, le quai d'Orsay ne m'avait pas encore répondu, et rien n'avait été fait lors du remplacement de mon successeur.

Mon souci des intérêts français affranchi de tout parti pris s'étendit à tous nos nationaux, même à ceux répréhensibles à certains égards. Avec un nouvel archevêque, de nationalité française, sans bénéfice aucun pour nous, on avait vu, dans l'ordre dit spirituel, les tendances combattives succéder au calme d'une tolérance réciproque. L'étendard papal fut arboré à diverses reprises. J'essayai de modérer les manifestations d'une initiative mal vue par

les Grecs. J'obtins une promesse qui fut, du reste, impunément oubliée, le ministère ayant maintenu, contrairement à mon avis, l'allocation gracieuse attribuée à l'archevêque. Des jésuites ouvrirent en catimini une chapelle à Athènes. Des assomptionnistes revêtus du costume du clergé orthodoxe s'installèrent à Héraclée, où ils officièrent sans droit suivant les us et coutumes de ce clergé et en langue grecque, sous prétexte, osèrent-ils dire au commissaire de police, que la « population d'Héraclée ne comprend pas le latin ». Et les populations ailleurs ? Tout en m'efforçant d'atténuer leur zèle trop audacieux, je ne crus pas devoir refuser à ces Français le secours de mon intervention ; grâce à moi ils échappèrent, en février 1915, à l'expulsion dont ils étaient menacés.

CHAPITRE XII

Action Politique

Sœurs, lazaristes et israélites de Macédoine. — A propos du vendredi saint. — Diverses informations utiles. — Le chargé d'affaires est noble, ses procédés ne le sont pas. — M. Paléologue bulgarophile. — Mon philhellénisme.

Aux perfidies, basées sur la convention relative aux écoles, de certains fonctionnaires de la Mission laïque liant partie contre moi avec des cléricaux avérés et m'accusant de cléricalisme, devaient s'ajouter certaines animosités cléricales ayant pour origine une plainte de M. Venizelos contre quelques religieuses françaises du nouveau territoire, notamment la supérieure de Yénidjé, qui avaient plus de sympathie pour les Bulgares que pour les Grecs : en juillet 1914, la maison de cette supérieure avait toujours pour titre « mission catholique bulgare ». Plusieurs de ces religieuses avaient même reçu récemment une décoration de la reine de Bulgarie.

Il n'est pas niable que la Bulgarie rencontra de très ardentes complaisances dans des milieux catholiques, en particulier dans ceux qui sont sous l'influence des assomptionnistes (1), où on avait la naïveté d'espérer du roi Ferdinand la conversion en masse des Bulgares au catholi-

1. Ils devaient en être récompensés : « Un groupe de trente religieux français, de l'ordre des assomptionnistes, qui dirigeaient à Philippopoli un collège dont la réputation était grande dans tout

cisme sous la forme du rite uniate ; et ces milieux étaient hostiles aux Grecs, par eux jugés plus réfractaires à la conversion but de leurs efforts (1).

J'avais proposé le changement de la supérieure en cause, bien apparentée dans un monde influent et fort soutenue par les chefs des lazaristes, personnes très *gratæ* au quai d'Orsay, ce qui ne leur enlève pas, au contraire, la démangeaison de tout régenter. J'allais encore avoir à le constater par un incident que je vais relater, quoiqu'il soit d'une époque ultérieure.

Les lazaristes avaient à Zeitenlik une propriété dont les autorités grecques de Salonique contestaient l'étendue. Je m'occupai de la question avec M. Veniselos. Les lazaristes ne voulurent ou ne purent pas soumettre à l'examen du gouvernement grec — c'était alors un ami de la France, il devait bientôt le prouver, M. Argyropoulos, qui était préfet de Salonique — des titres de propriété suffisants. Ils ne voulurent pas d'un compromis. Ils ne purent dire la valeur, à l'époque précise de leur acquisition, de la mesure de superficie turque, le deunum qu'ils invoquaient Ils avaient fini par se réclamer de la prescription.

Dans ces conditions, M. Veniselos refusa de céder déclarant, s'ils croyaient avoir raison, qu'ils n'avaient qu'à engager un procès Ces messieurs habitués aux procédés sommaires admis en Turquie, m'en voulurent de n'avoir pas réduit M. Veniselos à composition.

l'Orient, ont été expulsés par les Bulgares et sont arrivés à Bucarest. Ces religieux, dont plusieurs vivent depuis vingt et trente ans en Bulgarie, où ils ont rendu les plus grands services, ont été cependant l'objet de toutes sortes de mauvais traitements de la part des Bulgares ». (*Le Temps* du 28 décembre 1915, 4e page, 1re col.)

1. L'archevêque dont j'ai parlé tout à l'heure était un assomptionniste surtout préoccupé de chiper, c'est le mot juste, leurs fidèles aux orthodoxes, grâce à la contrefaçon des dehors de ceux-ci.

Enfin, dans le monde israélite de Salonique et de ses correspondants, on m'en avait voulu de n'avoir pas été partisan de l'autonomie de Salonique. Or, notre ambassadeur à Londres, dans une dépêche dont le ministère me donna communication, approuva entièrement ma manière de voir sur ce point.

Parce que, dans ce monde, l'usage du français est relativement fréquent par intérêt, le français étant, dans le bassin de la Méditerranée orientale, la langue étrangère la plus usitée, on s'est chez nous beaucoup illusionné sur les sentiments de cette colonie dont les sympathies réelles, avant la guerre, allaient surtout à l'Autriche, avec laquelle ses principaux membres étaient en relations étroites d'affaires et en rapports de parenté.

Je n'ai pas eu de chance avec les incidents d'ordre confessionnel. Ceux dont je viens de parler et qui me valurent des rancunes vivaces, avaient au moins un fondement; même quand il n'y en eut pas, je devais être sur la sellette.

A la fin de septembre 1913, en congé à Paris, j'eus la surprise de lire dans le *Temps* (1) ce qui suit:

« La circulaire de M. Baudin autorisant les navires de guerre français en rade étrangère à célébrer le vendredi saint quand ils en sont sollicités par les autorités locales, a été amenée par toute une série d'incidents dont nos agents diplomatiques ont rendu compte. On ne saurait rappeler tous ces incidents, il faut choisir entre eux; mais aucun ne semble plus intéressant que celui survenu cette année même au Pirée, où le croiseur cuirassé français *Bruix*, qui faisait partie de l'escorte internationale du navire rame-

1. N° du 22 septembre, 3° page, 3° col.

nant le corps du roi Georges de Grèce, fut le seul qui ne prit pas les marques de deuil le vendredi saint.

» L'amiral grec avisa tous les commandants de l'escorte que la marine grecque allait s'associer au deuil de l'Église, leur demandant de faire de même. Le commandant du *Bruix*, le capitaine de vaisseau Delage, dut objecter les règlements de la marine, pour s'abstenir de suivre l'exemple de tous les autres navires quelle que fût leur religion. »

Il y a plus de quarante ans que je lis régulièrement le *Temps*, et je n'aurais sûrement pas été, à mes frais, un aussi fidèle lecteur, s'il avait souvent hébergé des canards de cette envergure.

Le bateau désigné vint bien, à l'occasion indiquée, au Pirée, le 27 mars 1913; l'aimable commandant Delage, un des héros de l'Yser, qui devait être victime du torpillage du *Danton* en mars 1917, déjeuna précisément à la légation le seul vendredi passé par lui dans le port, qui était le 28. Seulement ce vendredi — comme on aurait pu le vérifier aisément — n'était ni le vendredi saint catholique tombé le 21 mars, ni le vendredi saint orthodoxe qui fut le 12/25 avril; aurait-il été le vendredi saint, que le bateau, en deuil pour le roi, le serait resté ce jour-là par ce même motif. Il n'y eut ni ce vendredi, ni aucun des vendredis saints, aucun incident. L'amiral grec n'eut pas à faire une communication à laquelle le commandant Delage fut contraint d'opposer les règlements de notre marine.

Je n'eus donc pas l'occasion comme agent diplomatique, et je n'ai jamais eu l'occasion d'adresser un rapport quelconque, dans n'importe quel sens, sur cette matière. Cela n'empêcha pas certains journaux de m'attaquer, sans prendre la moindre information. M. Clemenceau, je lui rends

cette justice, ne m'attaqua pas. Voici ce qu'il écrivait dans l'*Homme libre* (1) quatre ans après ma nomination à Athènes :

« Nous avons à Athènes un excellent ministre plénipotentiaire qui a nom M. Gabriel Deville. Il nous est venu du socialisme et je me suis toujours félicité de sa nomination. Je serais très curieux de savoir en quels termes il a bien pu recommander la célébration du vendredi saint à son ami Pichon. Chaque mot doit avoir son poids dans cette dépêche. J'espère qu'il nous en sera donné quelque jour communication, à moins que M. Gabriel Deville n'ait rien recommandé du tout », ce qui était finalement la vérité.

Suivant une vieille habitude qui ne doit pas encore avoir eu une demi-douzaine d'exceptions, je ne répondis rien et me contentai de mettre mon chef intérimaire, c'était le président du conseil M. Barthou, au courant de la question.

Au point de vue informations et appréciations des hommes et des faits, je crois avoir exactement renseigné mon gouvernement.

Dès 1910, et à plusieurs reprises, je puis, par exemple, citer mes lettres n[os] 92 du 9 juin et 204 du 23 décembre 1910, 1 du 1[er] janvier et 83 du 3 mai 1911, je signalai qu'on se trompait sur M. Georges Theotoky, que lui et ses amis politiques étaient, en fait, dévoués aux Allemands. Je montrai M. Georges P. Baltazzi, son ancien ministre des Affaires étrangères et le futur ministre de M. Gounaris, ne sachant pas un mot d'allemand, parlant admirablement le français, ayant de très nombreuses relations à Paris où

1. N° du 30 septembre 1913.

il aimait à venir, et mettant ses deux fils en pension en Allemagne.

Par lettre n° 23 du 25 janvier 1912, j'avertis que M. Georges Streit était très germanophile.

Par lettre n° 272 du 8 décembre 1911, je rapportai ce que m'avait dit le roi Georges au sujet de l'amiral de Tirpitz décidé à nous attaquer.

Par lettre n° 392 du 24 décembre 1912, je racontai une conversation de nature à faire prévoir par notre gouvernement le danger d'une guerre, dès l'instant où l'élargissement du canal de Kiel serait terminé. Dans cette même lettre, j'insistai sur l'attitude que nous devions avoir à l'égard des petits Etats. Je préconisais à la fois correction et bonne grâce, tact trop mal observé avant, pendant et même après la guerre.

Un de mes télégrammes de février 1912 contribua beaucoup, j'en ai l'attestation, à empêcher la réoccupation de la Crète, voulue par Londres et presque promise par Paris: encore un service important, mais oublié à Paris et à Athènes.

Je consacrai plusieurs lettres, notamment les nos 145 du 3 octobre et 155 du 17 octobre 1910, 19 du 2 février et 272 du 8 décembre 1911, 33 du 8 février et 267 du 1er août 1912, aux rapports et au rapprochement progressif de la Grèce et de la Bulgarie.

Ma lettre n° 348 du 5 novembre 1912 esquissait un historique de l'entente balkanique.

Je tins le ministère au courant des longues négociations pour un nouveau traité de commerce, entamées à Athènes avec une délégation austro-hongroise, malgré les précautions prises par les deux parties afin de ne rien laisser savoir de précis sur leurs travaux.

Je fus le premier à dire que les velléités de mariage entre le diadoque Georges et la princesse royale de Roumanie n'auraient aucune suite, quand le contraire était affirmé par des milieux tenus pour bien informés.

Lors du départ du prince royal Constantin à l'époque de la révolution militaire, lors de son retour, de sa réintégration dans les cadres et de son avènement, j'indiquai ses défauts caractéristiques: rancunier, têtu et absolutiste. Ses soldats, à cause de son entêtement et de sa taille, l'appelaient « mulet d'artillerie ».

Ma lettre n° 15 du 15 janvier 1912 avait prévu que seuls des succès extérieurs étaient de nature à lui rendre une popularité pouvant, lorsqu'il serait sur le trône, lui permettre peut-être de durer. Par lettres n°s 5 du 6 janvier 1913 et 100 du 24 mars — il y avait six jours que son père avait été assassiné — je dénonçai son penchant à imiter le kaiser qui était son dieu, ses tendances plus favorables à l'influence allemande qu'à l'influence française, et les idées germanophiles et austrophiles de l'entourage.

J'étais en France en congé, lorsque le roi Constantin, le 8 septembre 1913, laissa échapper l'expression de ses véritables sentiments. J'assistai, le 21, à l'Elysée, au déjeuner où il essaya de rattraper ses paroles de Berlin, et je confirmai à M. le président de la République les renseignements qu'il avait, de source privée, sur la passion du roi pour Guillaume II.

En octobre, à mon retour à Athènes, en parcourant la correspondance reçue et expédiée par le chargé d'affaires pendant mon absence, je vis que le quai d'Orsay avait déclaré ne pas s'expliquer l'attitude du roi de Grèce; ce à quoi le chargé d'affaires — c'était le secrétaire dont il est parlé à la fin du chapitre précédent — avait osé répondre

en regrettant que le ministère n'eût pas été mis, déjà depuis plusieurs mois, au courant de la situation exposée par lui dans deux lettres, l'une de la fin d'août, et l'autre du début de septembre. Autrement dit, il insinuait que j'étais tout au moins coupable d'omission.

Or, dans sa lettre de la fin d'août, il répétait ce qui avait été écrit au sujet du manque de sympathie du roi pour notre mission militaire, dès le 15 janvier 1912, dans ma lettre n° 15 et, au sujet de son cabinet militaire, dans celle du 24 mars 1913, c'est-à-dire depuis plusieurs mois. La minute de cette dernière lettre, inspirée et corrigée par moi, avait été faite exceptionnellement par l'attaché qui expédia celle du chargé d'affaires. Peu après, celui-ci m'écrivait une lettre très aimable, je l'ai conservée, où il se flattait d'avoir agi d'accord avec moi et sollicitait, en conséquence, mon concours pour appuyer son opinion au ministère.

Voilà, n'est ce pas, de nobles procédés. Quant à sa lettre du début de septembre, elle mentionnait, parmi les difficultés du moment, à la suite d'une conversation avec M. Venizelos, quelques expressions un peu fortes sur le compte du roi, attribuées au général Eydoux.

Dans l'étonnement de l'attitude du roi manifesté par le quai d'Orsay au chargé d'affaires, sans qu'on m'en parlât à Paris, y eut-il ignorance de mes dépêches, négligence ou désir de nuire, je ne sais. Mais, par ma lettre n° 352 du 25 octobre 1913, je rappelai mes avertissements et je revenais sur ce point dans celle n° 22 du 26 janvier 1914 où, notamment, je repoussais tout parti pris sentimental de philhellénisme. Je savais, en effet, que l'on commençait à me critiquer ; on me reprochait d'être « trop philhellène ».

Je n'avais pas eu l'heur de plaire au ministère vers

la fin de la guerre gréco-serbe contre la Bulgarie.

Au début de juillet 1913, j'avais apprécié défavorablement la démarche russe en vue de la cessation des hostilités, démarche au profit des Bulgares battus.

Peu de jours après, à la suite d'une communication sur une initiative de la France de reparler de médiation des grandes puissances pour fixer les conditions de paix, ce qui était le vœu de la Bulgarie, je me permettais de montrer les inconvénients d'une telle initiative de nature à nuire à notre influence à Athènes.

Elle mécontentait M. Veniselos, le pays, le roi ; et la France était seule à agir en dehors de la Russie déjà appuyée par nous pour la cessation des hostilités.

Mon collègue anglais ne recevait aucune instruction de ce genre ; l'Allemand non plus, et il prodiguait, au contraire, au gouvernement grec ses mamours jésuitiques ; l'Italien était invité par son gouvernement à parler, mais prenait sur lui de n'en rien faire.

Cette situation qu'aussitôt je juge inutilement désavantageuse pour nous, le quai d'Orsay la nie, M. Romanos, allègue t-il, ne s'exprimant pas en ce sens.

Je réplique en rappelant un article de la *Hestia* auquel *le Temps* (1) avait cru devoir consacrer son bulletin, et une récente interview de M. Theotoky. Riposte du quai d'Orsay : le résultat redouté par moi ne s'accorde pas du tout avec ses intentions — j'avais visé les actes et non les intentions — et la ratification par les puissances de la prochaine répartition territoriale était, d'ailleurs, inévitable.

Cela devait être aussi « inévitable », à la fin de la guerre balkanique, que la nullité de la partie solennellement déci-

1. N° du 15-16 juillet 1913.

dée, à son début, par l'Europe, dans une note dont le § 3 était conçu en ces termes péremptoires : « si la guerre vient à éclater, les puissances n'admettront, à l'issue du conflit, aucune modification au *statu-quo* territorial dans la Turquie d'Europe ».

Il ne faut pas se laisser impressionner, on le voit, par les grands airs des diplomates de carrière, qui leur permettent, lorsqu'ils se contemplent, et c'est fréquent, un accroissement de satisfaction sans tirer à conséquence. Quand retrouverons nous une diplomatie un peu intelligente, qui ne prenne plus de mauvaises formules pour de bonnes solutions, et des allures raides pour de la fermeté ?

Je conclus que mon devoir me paraissait être de dire les choses comme je les voyais et j'insistai pour que notre gouvernement, en la circonstance, n'eut pas d'initiative.

Le lendemain, j'apprenais que notre ambassadeur à Londres avait déconseillé toute initiative de la France et M. Pichon avait approuvé M. Paul Cambon.

Si le ministre des Affaires étrangères répondait ainsi lui-même à M. Paul Cambon, il laissait le soin de me répondre, sous sa signature, au directeur tranchant des affaires politiques, ancien ministre à Sofia et un peu trop esclave des sympathies qu'il avait pu éprouver dans cette ville.

Entre temps, M. Paléologue m'avait chargé, à plusieurs reprises, d'intervenir à Athènes pour des prisonniers bulgares; or la Bulgarie y avait confié la protection de ses sujets et de ses intérêts à la Russie.

Je fis les démarches demandées ; mais celles-ci se multipliant, je pus m'apercevoir que notre zèle anormal pour les Bulgares, alors très détestés en Grèce, n'y était par précisément bien vu et finissait par étonner. Il y avait lieu

à avertissement ; la Russie me semblait plus désignée que la France pour ces démarches, dis-je au quai d'Orsay, qui se reconnut incapable de comprendre mon observation puisqu'il s'agissait d'une œuvre humanitaire. Je n'osai pas conclure que l'empire du tsar, aux yeux de notre futur ambassadeur à Petrograd (1), était inapte à une œuvre de cette nature.

En résumé, la politique préconisée par moi à cette époque fut celle que recommanda M. Paul Cambon ; deux semaines après, son frère, M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, devait être encore plus explicite dans mon sens. Elle ne fut pas celle de M. Paléologue, cornac de Machiavel, qu'il promenait dans les chemins tortueux de sa politique broussailleuse.

Je me plaçais au point de vue français ; des bulgarophiles invétérés estimèrent que j'étais manifestement guidé par un philhellénisme excessif, par un « philhellénisme de parti pris ».

Il est incontestable que j'étais déjà, à mon arrivée à

1. « Pour ne parler que de la Russie, combien de fois avons-nous appris, avec surprise et regret, que les facultés d'observation de nos représentants n'y étaient fixées que sur la cour. On ignorait le pays. On cultivait les courtisans. Quel accès les hommes de la Douma, aujourd'hui aux affaires, trouvaient-ils près de certains diplomates ? Quelles mesures avait-on prises pour assurer un contact réel avec ceux qui représentaient l'avenir ? La diplomatie de la République française s'est rarement avisée qu'elle parlait au nom d'une démocratie, et, quand elle s'en avisait, ce n'était, d'ordinaire, que pour s'en excuser » (*Le Temps* du 27 mars 1917, bulletin).

C'est très juste, mais si, par hasard, on osait se tenir à l'écart de quelques inutiles du monde, profiteurs impudents ou adversaires hypocrites, et préférer causer avec des personnes utiles n'en étant pas, on était, à Paris, sous l'inspiration des premiers suivis par de sots perroquets à prétentions mondaines, accusés de « ne voir personne ». Ce fut mon cas.

Athènes, un vieux philhellène, comme l'étaient encore généralement les hommes de ma génération. Lorsque, le 15 février 1897, Jaurès voulut interpeller sur les événement de Crète, il vint, au début de la séance de la Chambre, me trouver à mon banc et me pria, je ne sais plus pour quel motif, de signer avec lui la demande d'interpellation, quand son nom me paraissait amplement suffire. Ce qu'il me dit fut entendu par notre collègue Le Hérissé qui siégeait juste au-dessous de moi, au premier banc de l'extrême gauche. Il se retourna et manifesta à Jaurès le désir de signer sa demande. Voilà comment celle-ci, déposée le jour même, porta nos trois signatures.

Trois mois de séjour à Athènes, trois mois de fréquentation de certains dirigeants grecs n'accrurent pas mon philhellénisme, si bien qu'un jour, causant avec M. de Manneville, — un secrétaire de la légation dont j'ai conservé un bon souvenir malgré son faible trop accentué pour M. Theotoky, — d'un fonctionnaire du quai d'Orsay qui n'aimait pas les Grecs et leur préférait les Turcs, il m'échappa de dire : « Il n'a cependant jamais été en Grèce ». Je me rappelle le propos parce qu'il amusa M. de Manneville qui me le répéta quelquefois, sans rien perdre de son philhellénisme également profond, avant, pendant et après sa vie à Athènes. La transformation due à M. Venizelos devait, il est vrai, réveiller mes sympathies assoupies.

Le 14 juillet 1910, à un moment où la presse grecque attaquait sans mesure le gouvernement français et, en particulier, M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, à qui elle reprochait de vouloir « enterrer la question crétoise », je m'exprimai de la manière suivante en recevant la colonie française :

« Nous avons pour la Grèce une vieille affection, une

affection constante, quelquefois méconnue parce que, si réelle soit-elle, notre affection ne veut pas méconnaître la réalité des choses. »

Le 14 juillet 1914, je disais :

« Tout bon Français qui tient compte des conditions extérieures doit être ami de la Grèce, comme tout bon Grec comprenant les véritables intérêts de son pays, doit le vouloir ami de la France. Pour les deux nations la communauté des sentiments ressort, en effet, de la réalité immédiate bien plus que de la tradition, cependant si puissante, et s'impose à tous ceux que des considérations particulières n'aveuglent pas. »

On ne trouvera pas un acte de moi dépassant les bornes de cette conception du philhellénisme. Pourquoi, hélas ! la bulgaromanie de quelques dirigeants prompts à condamner ceux qui ne pensent pas strictement comme eux, a-t-elle été plus exclusive du sens des réalités que ne le fut mon philhellénisme ? Ainsi, dans ma lettre n° 5 du 6 janvier 1913, j'avais émis l'idée que, vu les sentiments des princes, tel cas pouvait se produire où l'on aurait peut-être à menacer sérieusement la Grèce, pour l'empêcher de s'inféoder aux empires du centre.

Au début de la guerre des Balkans contre la Turquie, mes vœux allèrent indistinctement aux alliés balkaniques. Leur conduite respective fut cause que, peu à peu, mon estime grandit pour les Serbes et diminua pour les Bulgares. Je puis me rendre la justice que la leçon des faits ne fut pas perdue pour moi ; elle devait l'être pour tant d'autres au-dessus de moi.

Je n'avais cependant pas attendu l'expérience de cette guerre pour discerner l'intérêt qu'avaient la France et l'Angleterre, sans parler de la Russie, à l'existence d'une

Serbie libre et forte. La notion de cet intérêt était, au contraire, voilée chez beaucoup de dirigeants et de diplomates anglais par une aversion pour la Serbie entière, née du drame de Belgrade, où tombèrent assassinés le roi Alexandre et la femme qu'il avait osé épouser et imposer.

Enfin, je n'ai pas été de ceux qui, soit par leur imprévoyance ou leur lenteur à lui porter secours, soit par leur entêtement insensé à complaire aux Bulgares, sont devenus plus ou moins complices de son martyre avant de la défendre et de reconnaître son mérite, la valeur de ses efforts et l'importance de son extension. Je me bornerai à signaler, après des conversations avec mon distingué collègue serbe Boschkovitch, ma lettre n° 231 du 2 novembre 1911 sur le rôle possible de la Serbie. Je voyais déjà en elle la sentinelle barrant la route à l'envahissement germanique à l'est, que des Français étaient assez fous pour favoriser.

C'était avec ceux de la Serbie et de la Grèce que concordaient, selon moi, les intérêts politiques de la France. La visite combinée (novembre 1913) des escadres française et anglaise en Grèce venait d'y être regardée, même par le roi, comme un présage rassurant de notre action protectrice contre les projets de la Porte. Aussi le 26 janvier 1914, dans ma lettre n° 22, j'écrivais que la Turquie n'aurait pas dû trouver chez nous, grâce à la complicité d'une banque française appelée à bénéficier d'une indulgence coupable, l'argent nécessaire pour l'acquisition d'un dreadnought (1). Si, par suite de la guerre

1. « Avec les fonds de l'emprunt (Périer), les Turcs ont acheté un cuirassé, et ce cuirassé, ils l'ont acheté grâce à la complaisance des maisons Vickers et Armstrong qui, ayant des intérêts en

européenne, les Turcs ne devaient pas avoir le *Rio-de-Janeiro*, devenu le *Sultan-Selim*, livrable en novembre et saisi par l'Angleterre, ils purent agir, avec de l'argent français, contre la France, où la politique d'affaires l'avait impunément emporté sur la politique nationale, toute la sévérité gouvernementale devant être réservée à qui commit la faute de désapprouver cette funeste erreur et de persévérer dans une juste appréciation des faits.

Questionné, à la fin de 1912, sur ma façon de comprendre un Etat albanais, j'avais répondu, par la lettre nº 375 du 3 décembre, qu'à cette époque moins il y aurait d'Albanie, mieux cela vaudrait. Il y en aurait toujours trop, étant donné que cette étiquette commune dissimulait seulement la réalité de l'émiettement d'alors en clans rivaux visant surtout à l'indépendance de leurs rapines.

Cela devait, après une tentative grotesque, devenir

Turquie, ont donné la préférence aux offres turques et écarté les offres grecques,..

» Le gouvernement français et le gouvernement anglais ont peut-être d'excellentes intentions. Mais entre les banquiers français qui prêtent de l'argent aux Turcs pour acheter des cuirassés et les constructeurs anglais qui procurent aux Turcs ces cuirassés, la France et l'Angleterre font figure de dupes. Et cette duperie sert directement les projets belliqueux de la Turquie contre les deux Etats balkaniques (Serbie et Grèce) que la France et l'Angleterre ont le plus de motifs de soutenir.

» ... L'heure est venue... de dire aux banques ce qu'exige l'intérêt national.

» Cet intérêt ne se confond ni avec celui des banquiers français qui prennent des Bons turcs avec une énorme commission, ni avec celui des constructeurs anglais qui vendent de l'acier à l'amirauté turque. Il ne se confond même pas avec celui des entrepreneurs français, à qui on jette à ronger les lignes d'Arménie... » (*Le Temps* du 31 décembre 1913, bulletin). Gare cependant que l'intérêt national ne soit encore sacrifié à des combinaisons particulières.

l'avis de tous ceux qui n'avaient pas de motifs de mettre de grands mots et des idées fausses au service des influences autrichiennes (1), jusqu'au jour où l'Italie, put doter l'Albanie, contre Serbes et Grecs, d'une « indépendance » mitigée par sa « protection » (3 juin 1917).

J'aurai l'occasion de reparler de l'attitude de l'Italie à l'égard de la Grèce; mais je tiens à noter tout de suite l'opinion, à l'égard de la Serbie, d'Italiens, et non des moins qualifiés.

Voici comment, le 9 septembre 1917, s'exprimait à Rome le ministre Bissolati, en s'adressant aux délégués de la mission militaire serbe :

« Des équivoques répandues insidieusement à dessein voulaient diviser les deux peuples. Mais aujourd'hui, étant brisées pour toujours les équivoques, chassés les malentendus et vaincus les pièges, les deux peuples comprennent combien c'est une nécessité de leur vie de fonder un pacte de fraternité durable séculairement, un pacte de fraternité qui ne veut être froissé par aucune divergence sur une limite de territoire ou de mer, un pacte de fraternité par lequel l'Adriatique ne sera plus une mer qui divise, mais une mer qui réunit deux peuples » (2).

1. On ne les avait que trop subies, trop favorisées, comme, par exemple, dans l'affaire de l'étrange démonstration navale contre le Monténégro en avril 1913.

2. *Le Temps* du 11 septembre 1917, 2e page, 3e col.

Le si désirable accord entre les Serbes et les Italiens qui semblait s'être amorcé à Rome, en avril 1918, ne persista guère. A la fin de décembre le ministre Bissolati donnait sa démission et je n'insiste pas sur les incidents de la Conférence de la paix.

TROISIÈME PARTIE

La Première Année

CHAPITRE XIII

Les Débuts dans l'Erreur

Le *Gœben* et le *Breslau*. — La Grèce s'offre. — On s'illusionne sur les Turcs et sur le bloc balkanique. — Réponse à M. de Quadt. — Mes avertissements sur la Bulgarie et sur la Turquie.

Il me reste à parler de ma dernière année à Athènes.

Par devoir, non par goût, réconforté pourtant par le calme résolu de tous constaté le samedi soir 1er août, je quittai Paris le lendemain matin et j'atteignis cahin-caha Marseille, d'où aucun bateau ne partait alors pour le Pirée. Je poussai jusqu'à Menton.

Mon train n'allait pas plus loin que Menton-ville; mais un voiturier, à ce moment le seul de la station, me conduisit à la frontière. La route y était coupée par une rangée de chaises sur lesquelles étaient installés nos douaniers. Après exhibition de mon passeport, je fus admis à passer entre deux chaises et je pus, de l'autre côté, monter dans un véhicule italien qui me mena à la gare de Vintimille.

Là, fourmillement de gens, les uns voulant rentrer en France, d'où les autres venaient. Au milieu de cette foule

bigarrée, à la physionomie uniformément inquiète, dehors, dedans, partout, des particuliers procédant à des opérations de change, avec bénéfice dans les deux sens, à des taux qu'on ne discutait peut-on dire pas; des bijoux même étaient cédés pour pas grand' chose.

Le premier bateau que je pouvais espérer atteindre à Brindisi, était un grec quittant ce port le samedi 8 août. Je télégraphiai afin de retenir une place et ce fut une bonne précaution.

A mon arrivée à Brindisi, j'entendais raconter que le ministre d'Allemagne à Athènes, le comte de Quadt, ne voulant pas attendre — il s'était dit, ajoutait-on, porteur d'une lettre autographe urgente de l'empereur Guillaume au roi Constantin — avait la veille, affrété un bateau pour lui seul. Je me contentai de payer une place ordinaire plus du double des prix les plus élevés des places de luxe en temps normal.

Quel entassement de gens je vis, parmi lesquels de nombreuses familles russes, qui, pour le prix audacieusement accru de la première classe, sans compter la spéculation sur le change, était généreusement admis à coucher sur le pont! Et, à ces conditions, le bateau devait encore refuser du monde.

Débarqué à Patras le lundi matin 10 août, j'étais quelques heures après, ce même jour, de retour à notre légation. L'avant-veille, la plupart des Français et tous les membres de notre mission militaire avaient quitté Athènes.

Dès ma rentrée, je fus reçu par le roi : il prophétisa que la guerre commencée serait une partie nulle ; la prochaine trouverait la France et l'Allemagne alliées contre la Russie et, après avoir réorganisé son armée affaiblie par les

deux guerres balkaniques, il pourrait, quand il le voudrait, battre à lui seul l'armée italienne dont les soldats, à l'en croire, ne valaient rien.

Pendant mon année, et le bureau militaire mis en dehors, j'ai été, les deux tiers du temps, seul avec un secrétaire qui manœuvrait la machine à écrire. Je faisais les minutes, il faisait les expéditions et, le plus souvent, nous chiffrions et déchiffrions ensemble. On me donna pendant un trimestre environ, plus par utilité pour lui que pour moi, un consul général qui ne fut pas remplacé quand sa convenance détermina son départ.

Huit postes consulaires dépendaient de la légation et en référaient à elle à la moindre difficulté, à la moindre complication. Je ne me suis pas plaint et n'ai pas demandé l'augmentation du personnel, ne voulant pas être responsable de la création d'un nid pour embusqués, et n'étant pas de ceux qui, parce qu'ils coûtent, s'imaginent agir et mesurent leur importance à leurs dépenses. Je puis dire cependant que tout le travail fut exécuté sans un retard de notre fait : les dates de réception des lettres et de départ des réponses sont là pour le prouver d'une façon générale.

Dès mon arrivée, les représentants de la Belgique, de la Grande-Bretagne, de la Russie et de la Serbie prirent l'habitude de venir tous les soirs, et il n'y eut pas d'exception, à la légation de France, où nous nous communiquions nos informations, sans que le moindre nuage se soit, à un moment quelconque, élevé entre nous. Cela a continué jusqu'au 13 août 1915, veille de mon départ. Le ministre d'Italie s'était joint à nous fin mai.

Le second Livre orange russe a publié, sous le n° 27, un télégramme du ministre de Russie à Athènes Demidoff,

au sujet du *Gœben* et du *Breslau*, daté du 6/19 août 1914. Ce télégramme, le quai d'Orsay l'a reçu de moi ; il l'a même reçu avec une date antérieure. C'était l'aveu fait par M. de Jagow au ministre de Grèce à Berlin, un fils de Theotoky — le second était maître de la cour de la reine Sophie — que la vente du *Gœben* et du *Breslau* à la Turquie n'était que de la frime.

Or, peu avant, sous la date du 12, une communication officielle de notre gouvernement, publiée par le *Messager d'Athènes* du 15 août, portait :

« Le gouvernement français a demandé à la Porte de respecter le droit international en désarmant le *Gœben* et le *Breslau*, ou en les obligeant à sortir des Dardanelles. La vente contractée soi-disant par télégraphie sans fil est considérée comme inadmissible. »

Les intentions étaient bonnes. Mais tous ceux qui tenaient ou attendaient une concession quelconque ou une commission d'affaires en Turquie, et ils étaient trop nombreux sans avantage sérieux pour la France elle-même, n'avaient qu'une peur, celle de mécontenter les gouvernants ottomans. Ils firent partager leur sentiment à nos propres gouvernants qui, d'accord pour cette faute comme pour d'autres avec nos alliés, — l'amirauté britannique semble cependant avoir bien compris la situation — préférèrent l'illusion dispensant d'agir à la conscience ennuyeuse du devoir imposant l'action. Alors qu'il aurait été si facile, et si utile, de mâter tout de suite la Turquie, on aima mieux faire semblant de croire à l'efficacité des naïfs ménagements et de la diplomatie. Tels furent les débuts de l'Entente dans l'erreur.

A cette même époque, j'annonçais que M. Venizelos venait de me transmettre l'offre de la Grèce de prendre,

parti pour les alliés, à titre gracieux (1). Je m'explique l'adhésion du roi à cette démarche par le fait qu'il était encore sous l'impression de la menace d'une nouvelle guerre avec la Turquie, — cette guerre, sans le conflit européen, aurait probablement éclaté dès l'automne de 1914 — il savait l'Allemagne opposée à toutes les aspirations helléniques et avant tout disposée à soutenir la Porte; il avait, d'ailleurs, connu dans la première semaine d'août, on l'a appris depuis par le Livre blanc grec (2), l'existence du traité conclu, le 4, entre la Porte et l'Allemagne. Le Président fit ensuite la même communication à mes collègues anglais et russe, et le roi d'Angleterre remercia personnellement le roi Constantin. Quelques jours plus tard l'Angleterre donnait à M. Veniselos l'assurance qu'elle empêcherait la flotte turque d'attaquer la

1. M. Veniselos a assez de qualités sans qu'on ait besoin, pour le louer, de le sacrer « prophète ». Or, le colonel Braquet, attaché militaire à la légation, a raconté, en avril 1917, à l'*Opinion*, que, pendant notre retraite à la suite de la bataille de Charleroi et avant la bataille de la Marne, le président lui montrant la ligne de la Marne, où il prédit que nous arrêterions les Allemands, ajouta : « J'en ai tellement la conviction que j'irai offrir demain à votre ministre l'alliance de la Grèce ».

La visite ainsi fixée au lendemain de cet entretien, ayant eu lieu le 18 août, avant Charleroi, la conclusion est que, si le colonel Braquet a eu la bonne intention de se mettre en évidence comme auteur d'un soi-disant « télégramme historique », il a une mauvaise mémoire et dérange les faits pour les accommoder à ses idées.

Devenu élogieux pour M. Veniselos, il n'avait pas été autrefois aussi bien disposé à son égard. Une fois, vers la fin de 1914 où j'avais, par hasard, eu le temps de lire son rapport remis habituellement et intentionnellement à l'extrême limite du départ, je ne pus obtenir une légère atténuation d'insinuations injustes contre la conduite de M. Veniselos en Epire, qu'en parlant de riposter officiellement, si une correction n'était pas faite.

2. *Le Temps* du 21 août 1917, 2e page, 3e et 4e col.

Grèce. La réponse de Paris, tout en manifestant la satisfaction du gouvernement, conseillait à la Grèce d'éviter ce qui pourrait pousser la Turquie à sortir de la neutralité.

Le mois suivant, je me permettais de revenir sur l'offre de la Grèce en remarquant que nous aurions eu avantage à l'accepter, et je signalais l'attitude plus agressive du ministre de Turquie. Rien n'y fit.

On avait déjà négligé l'échec significatif, en août, de la conférence de Bucarest entre la Grèce et la Porte.

Une dizaine de jours après mon retour, j'avais provoqué la suppression des capitulations dans les nouveaux territoires acquis par la Grèce.

A la fin d'août 1914, j'insistai sur l'utopie, pour le moment, de réaliser le bloc balkanique. Dès lors, en effet, on songeait à enlever la Macédoine aux Serbes et Kavala aux Grecs. Sous prétexte de donner satisfaction au désir — au besoin peut-on dire — de la Serbie et de la Grèce d'avoir une frontière commune, et soucieuse par dessus tout de plaire à la Bulgarie. la Russie imagina un découpage aussi compliqué que saugrenu, qui aurait fait ressembler la frontière des trois pays à un morceau de puzzle. Quel qu'ait été l'inventeur de cette solution, elle était, je suis obligé de le constater, aussi niaise que burlesque.

C'était le début de toute une série de difficultés que devaient, durant la guerre, susciter les idées de dirigeants russes, même parmi ceux qui furent honnêtes.

Sous l'ancien régime, soit pour la question polonaise, soit pour des réformes urgentes, soit pour le choix des gouvernants, la puissance de vieux préjugés, la force de la tradition immuable et des faiblesses encore plus condamnables l'emportèrent sur les plus saines indications

de l'utilité de tous. Au point de vue balkanique, des hommes de l'opposition d'alors, par exemple M. Milioukov, étaient des bulgarophites aussi détestablement obstinés que les gouvernants.

Sous le nouveau régime, les libérés du tsarisme se firent esclaves de mots tout récemment épelés, dont la plupart ignoraient la véritable signification et qu'ils interprétaient au gré d'impulsions fortuites, quand elles n'étaient pas suggérées par les agents boches ou bolchevistes les plus cyniquement odieux. Les nouveaux émancipés prétendirent tout diriger au dedans et courber au dehors, sous leurs balbutiements confus, ceux qui avaient sur eux l'avantage de savoir de quoi ils parlaient. Comme le tsar, ses anciens sujets furent dupes d'illusions aussi tenaces que déraisonnables, et leur inconscience constitua pour les alliés le danger le plus sérieux. Ce n'est malheureusement pas fini.

On a vu tout à l'heure l'erreur commise par l'Entente à l'égard de la Turquie ; on trouve maintenant dans la conception russe, la première manifestation de l'idée fixe qui allait, au sujet de la Bulgarie, s'emparer des cervelles diplomatiques de l'Entente ; et elle traîne encore dans certaines réfractaires, par vanité incorrigible, à tout aveu d'erreur.

M. Venizelos avait eu à lutter dans son propre cabinet contre les tendances de M. Streit contraires à sa politique et agréables au roi.

Quand l'Angleterre promettait de protéger la Grèce contre la flotte turque, conseillé par M. Streit, le roi, à une proposition très clairvoyante de l'amirauté anglaise en vue d'élaborer en commun un plan d'occupation de la presqu'île de Gallipoli, voulait, avec une impudente inconscience, répondre qu'il acceptait le concours anglais

seulement s'il était attaqué. M. Venizelos ayant parlé de démissionner, cette réponse ne fut pas envoyée.

Quand Guillaume télégraphiait à Constantin en vue de l'entraîner, on convenait de répondre par une assurance de neutralité « pour l'instant ». Trompant M. Venizelos, M. Streit répondait qu'en aucun cas la Grèce ne ferait la guerre aux alliés de l'empereur, si ceux-ci ne s'en prenaient pas à elle.

Leur collaboration était donc devenue impossible. Mais au moment où s'imposait la nécessité pour l'un des deux de céder la place à l'autre, M. Venizelos eut vent des espérances qu'on laissait entrevoir aux Bulgares. Aussi, un jour de septembre 1914, où le projet de remplacement de M. Streit aux Affaires étrangères était connu, Elliot lui ayant, pour être fixé sur la date, demandé à qui il devrait faire une communication prochaine, sans rapport d'ailleurs avec Kavala, M. Venizelos, craignant que ce ne fût à propos de cette ville, répondit : S'il s'agit de Kavala, vous la ferez à M. Streit, sinon à moi.

Cela signifiait que, si une communication relative à un démembrement devait se produire, ce n'était pas M. Streit qui s'en irait, ce serait lui.

Mon collègue prévint immédiatement sir Edward Grey de l'état d'esprit du président et, avant la mi-septembre, j'en informai aussitôt M. Delcassé, Elliot fut chargé de dire à M. Venizelos qu'aucune communication visant des concessions territoriales ne lui serait faite. C'était bien ; mais ni mon collègue de Russie, ni moi ne fûmes chargés — j'ignore pourquoi — d'une mission semblable. Je pris sur moi, cela ne pouvant produire mauvais effet, de constater, sur ce point comme sur les autres, l'accord des gouvernements français et anglais. En fait, l'attitude de la France

et de la Russie fut conforme à celle de l'Angleterre qui sut, ici et en d'autres circonstances, agir spontanément, ce que nous n'avons jamais fait, même dans des cas urgents. M. Veniselos n'eut donc, en cette matière, aucun refus à nous opposer. Que n'a-t-on persisté dans cette voie !

Le ministre d'Allemagne en Grèce, le comte de Quadt, donna, dès les premiers jours, le spectacle d'une agitation maladive : il passait son temps à hisser son pavillon, à boire bruyamment du champagne au cercle et à écrire aux journaux. Par une accusation de mensonge formulée contre les communiqués français, il m'amena à déclarer que je ne suivrais pas son exemple.

Voici la note envoyée par moi, le 22 août, à l'agence d'Athènes; elle parut le jour même dans sa deuxième feuille :

« La légation de France se refusant au ridicule, à l'heure présente, de la guerre à coups de plume, ne relèvera pas les démentis allemands; ceux-ci, par leur fond outrancier, allant jusqu'à nier tout échec, et leur forme colérique. prouvent simplement que nos ennemis sont conséquents dans leurs procédés : ils traitent ou, plus exactement, maltraitent la vérité comme les conventions internationales, les ambassadeurs étrangers et les dames russes; nous le constatons sans nous en étonner. »

Les journaux grecs, venaient, en effet, de raconter les mauvais traitements infligés à la femme de mon collègue de Russie et à sa mère, avant leur sortie d'Allemagne.

Ma note ne fit pas mauvaise impression, au contraire puis-je dire, en reproduisant la traduction strictement textuelle d'un entrefilet publié — j'insiste là-dessus — par un journal d'opposition, par le journal antiveniseliste l'*Embros :*

« La réponse de la légation de France à la lettre du ministre d'Allemagne d'il y a deux jours, offre l'occasion d'une comparaison significative entre la psychologie et la civilisation des deux pays.

» Des documents officiels n'ont jamais concentré en leurs lignes, avec tant de précision, la différence de l'âme des deux nations. M. le ministre d'Allemagne réfute les informations données par ses rivaux en les qualifiant de menteuses, et surtout celles dont le but est d'influencer les Etats neutres. Mais maintenant la parole est à la politesse française discrète, veloutée, mordante et néanmoins délicate.

» Ils traitent, dit la réponse aux Allemands, ou plutôt ils maltraitent la vérité de la même façon que les traités internationaux, les ambassadeurs étrangers et les dames russes.

» Quelle différence de langage, de ton et de dispositions psychiques. Nous devons le reconnaître : M. Deville, indépendamment des batailles franco-allemandes, a eu hier une victoire pacifique en faveur de sa patrie. »

Si j'avais écouté le secrétaire de la légation et son ami l'attaché militaire, je n'aurais pas envoyé ma note et n'aurais rien répondu à M. de Quadt ; cela leur aurait permis tout au moins plus tard de me reprocher mon silence.

Après notre victoire de la Marne, j'avais cru à une guerre de mouvement qui se terminerait assez vite ; mon excuse est que je n'étais ni militaire, ni renseigné sur l'extrême insuffisance de tout ce qui nous aurait facilité un effort immédiatement décisif. Je me mis, sous l'empire de mon erreur, à jeter sur le papier quelques idées relatives à la solution de certains problèmes diplomatiques et à la conclusion de la paix. Dès la fin de septembre, j'envoyai

mes notes à un ministre; il m'en accusait réception le 12 octobre.

On ne m'en voudra pas de publier ici ce que je disais, en septembre 1914, de la Bulgarie et de la Turquie.

« La Bulgarie est une puissance avide, insatiable; on ne la gagne pas avec des offres mêmes brillantes, on ne fait qu'exciter son appétit, et toujours elle s'appuiera sur les promesses obtenues pour demander davantage. La politique russe a pour la Bulgarie un faible mal récompensé; elle aspire à la contenter et, à la poursuite de cette chimère, elle s'obstine à vouloir amputer les territoires voisins sans souci des conséquences...

» Le tort à mon sens, a été non de vouloir donner une compensation à la Bulgarie si son attitude la mérite, mais de lui faire entrevoir trop à la légère certaines compensations déterminées qu'il serait périlleux de lui accorder. C'est du côté de la Thrace, d'Andrinople, qu'elle doit être, le cas échéant, récompensée. Je suis si peu opposé à l'agrandissement de la Bulgarie, pourvu qu'elle sache résister à ses accès de mauvaise foi, que je lui accorderais très volontiers, jusqu'à la ligne de Tchataldja, tout ce que le sultan possède encore en Europe. Entre une Roumanie, une Serbie et une Grèce devenues chacune plus puissante qu'elle, elle serait désormais annihilée et contrainte à rester tranquille.

» Quant à la Turquie, on a voulu à tout prix l'empêcher d'entrer en ligne contre nous, et en cela on avait raison: les complications étaient assez nombreuses pour qu'on se préoccupât de ne pas les augmenter. Mais a-t-on pris le bon moyen pour atteindre ce but? Je suis convaincu que non.

» Quoi qu'il en soit, le but désiré ne paraît pas avoir été atteint; les ménagements n'auront, semble-t-il, rien empê-

ché, mais ils auront facilité les préparatifs ottomans ; et la leçon à infliger à la Turquie qui a obtenu ainsi le temps de se préparer, coûtera plus cher qu'elle n'aurait coûté tout de suite. En revanche, elle pourrait et devrait être plus sérieuse qu'elle ne l'aurait d'abord été. La Turquie doit disparaître d'Europe. »

N'ai-je pas le droit de dire que, pour la Turquie, j'ai vu juste et dénoncé à temps l'erreur commise ? Pour la Bulgarie et pour la Grèce, on le verra plus loin, il devait en être de même sans plus de succès.

A propos de la résurrection heureusement promise par la proclamation du grand-duc Nicolas, d'une Pologne intégrale (1), j'avais, dans une de mes lettres de ce même mois de septembre, insisté pour que cet exemple fût suivi en faveur de la constitution, essentielle selon moi, d'un Etat tchèque indépendant. Cela ne devait être fait qu'à la fin de juin 1918.

Car détacher l'Autriche de l'Allemagne a été une illusion trop caressée. A la Chambre des communes, M. Whyte ayant parlé « de folles tentatives pour traiter séparément avec un des ennemis », l'Autriche en l'espèce, M. Balfour répondit : « Il semble poser le principe qu'il ne faut jamais tenter aucun effort pour détacher un ennemi d'une coalition contre laquelle on est en guerre. Je refuse absolument d'accepter pareille doctrine. S'il était possible de briser la coalition, personne ne s'en réjouirait plus que moi » (2).

1. En 1792-93, a écrit Michelet au début du chapitre X du livre 9 de son *Histoire de la Révolution française*, l'assurance d'une protection de sa liberté par qui devait contribuer à la détruire « provoqua dans ce malheureux pays une confédération de traîtres et d'homme crédules qui placent, dans la générosité de l'ennemi, l'espoir de l'indépendance nationale ». Nous avons revu ce navrant spectacle.

2. *Le Temps* du 16 février 1918, 2e page, 2e col.

M. Balfour avait raison en général et il avait tort pour le cas envisagé. Etre d'avis qu'une chose serait bonne ne doit pas empêcher de constater l'impossibilité de la réaliser dans un cas spécial, et méconnaître cette impossibilité peut être la cause de mauvaises manœuvres. L'affranchissement, selon leurs désirs, de parties de l'Autriche, « le criminel empire qui s'est bâti de la mort des nations » (Michelet), était pour nous et un devoir lié à nos buts de justice, et une sécurité par l'affaiblissement d'une force à la disposition de l'Allemagne militariste. Ce n'était pas en négociant secrètement ou ouvertement qu'on aurait obtenu des empires centraux ce qui devait l'être. Les actes de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie à l'époque de leur paix avec la Russie et la Roumanie, venant après les paroles des Hertling et des Czernin dont il plut à lord Lansdowne d'être dupe, les montraient exclusivement préoccupées d'émasculer, par l'espoir d'une paix modérée, notre force morale de résistance, notre volonté de lutter jusqu'au bout, afin d'exploiter ensuite notre affaissement et de nous ruiner sous tous les rapports.

CHAPITRE XIV

M. Venizelos et la Serbie

M. Veniselos et la Roumanie. — Mémoire au roi. — Histoire de 20.000 obus. — Démission de M. Veniselos.

A M. Veniselos qui s'était offert sans conditions et n'avait pas été accepté, à M. Veniselos à qui nous n'eûmes jamais — on a vu pourquoi dans le chapitre précédent — à parler de cession territoriale à la Bulgarie, nous eûmes à demander son concours pour la Serbie. Le 3 décembre 1914, le 24 janvier et le 15 février 1915, trois tentatives de notre part pour l'amener à envoyer les forces grecques au secours de la Serbie, échouèrent. Il serait cependant injuste de s'en tenir à cette simple constatation de fait et je dois, pour être équitable à l'égard de M. Veniselos, indiquer dans quelles circonstances ses refus se produisirent.

M. Veniselos n'avait pas oublié son offre du mois d'août et, au mois d'octobre, il se déclarait prêt à collaborer avec les Bulgares, si ceux-ci se décidaient à se ranger du côté de la Russie. Mais, en attendant cette décision, sa méfiance persistait à leur endroit et motivait son refus d'entrer en ligne.

Toutefois ce refus n'était pas absolu; il devait disparaître si nous pouvions obtenir, en même temps que le concours de la Grèce, celui de la Roumanie l'aidant, en particulier, à tenir la Bulgarie en respect. L'appoint de

dix mille hommes de troupes franco-anglaises qui lui fut offert à cet effet fin janvier, était trop insuffisant à ses yeux et à ceux de l'état-major grec (1).

Je me souviens que, sur la demande du président, je priai le général Pau, de passage en ce moment à Athènes, d'écouter sur ce point la démonstration du colonel Metaxas, alors chef de l'état-major. M. Veniselos fut présent avec moi et resta convaincu que le contingent proposé était trop faible et qu'il fallait la collaboration de la Roumanie.

Il ne nous laissait pas faire seuls des démarches en ce sens à Bucarest; il en faisait lui-même. La politique du gouvernement roumain fut, dans les débuts, une politique d'un égoïsme étroitement exclusif (2). On songea à des accroissements territoriaux excessifs pour soi-même, tout en se préoccupant de limiter le plus possible ceux de la Bulgarie et de la Serbie. Le fait pour la Roumanie d'avoir

1. Si, je le tiens de lui-même, Briand a préconisé, dès le 1er janvier 1915, l'envoi à Salonique de forces militaires très importantes véritablement chargées de coopérer avec les troupes serbes, il a eu une idée excellente. L'idée était mauvaise, s'il s'agissait réellement d'occuper pour la Bulgarie, jusqu'à la paix, les territoires amis convoités par elle.

2. M. Bratiano a attendu, voulant être habile et jouer à coup sûr; mais le succès ne devait pas justifier son retard à agir. On lisait dans *le Temps* du 4 septembre 1916 (2e page, 1re col.):

« L'*Evening News* reproduit un mot significatif de M. Bratiano.

» Au cours d'une conversation avec un diplomate, le premier ministre a dit : « Si j'entraîne mon pays dans la guerre aux côtés des alliés, c'est que j'aurais acquis la certitude que la victoire est dix fois assurée, car je ne risquerai jamais l'existence de ma patrie dans une aventure. »

Sur la politique de M. Bratiano à cette époque, lire les déclarations de M. Filipesco, reproduites par le *Temps* du 31 octobre 1915 (2e page, 1re col.), qui confirment, en l'aggravant, ce que je dirai tout à l'heure.

été frappée par les plus terribles infortunes pendant lesquelles elle devait faire preuve d'abnégation et de courage, ne doit pas empêcher de dire la vérité.

J'eus l'occasion, lorsqu'ils se rendaient en Italie et en France, de causer à Athènes avec les deux députés roumains Georges Diamandy, un ancien ami socialiste mort depuis, frère du ministre brutalement expulsé de Petrograd, et le docteur Istrati, décédé en France après avoir fait partie du cabinet roumain, de ce qu'ambitionnait M. Bratiano.

La légation roumaine à Athènes ne pouvait être une aide. Le ministre Filodor que j'avais connu chef du cabinet du président du conseil Sturdza, était correct, quels que fussent ses sentiments personnels, très sucré, trop même à l'en croire; et surtout préoccupé du niveau, périodiquement calculé, qu'atteignait, dans son organisme, cet édulcorant si mesuré à la plupart durant cette guerre. Sa femme était fille d'un conservateur germanophile, Arion, du genre Carp ; fort loin d'être muette, elle réservait à « la pauvre Allemagne » toute l'abondance de ses apitoiements. Le principal secrétaire était au moins à double face; remarqué pour son grand amour du costume militaire pendant la paix, il manifesta un amour encore bien plus grand du costume invariablement civil pendant la guerre.

L'attaché militaire, le commandant d'état-major Craineceano, fut surpris, après l'entrée en campagne de la Roumanie, à porter de lourdes valises dans la maison où se réunissaient à Athènes les individus occupés au ravitaillement des sous-marins allemands. Arrêté par la police de l'Entente et gardé à la légation d'Angleterre, il fut

relâché sur la prière de son ministre qui promit son prochain départ (1).

Lorsque M. Guillemin vint, en mai 1915, préparer son lit à Athènes, il poussa l'amabilité jusqu'à se présenter déjà à tout le corps diplomatique. Je l'engageai à se méfier du militaire roumain, en qui mes collègues et moi n'avions pas été longs à deviner un ennemi.

— Vous me surprenez, me dit-il, en homme sûr de son flair, après avoir déjeuné avec le personnage à la légation de Roumanie. J'espère qu'il n'aura pas attendu l'incident ci-dessus résumé, pour s'apercevoir que nous ne nous étions pas trompés.

Vers le milieu de novembre, M. Veniselos informait M. Bratiano que, si la crainte seule de la Bulgarie empêchait la Roumanie de se joindre à l'Entente, la Grèce s'engageait à la contenir, le cas échéant, sous réserve de la coopération à cette œuvre d'une centaine de mille Roumains sur la frontière roumano-bulgare. Par ma lettre nº 383 du 24 décembre 1914, j'envoyai à notre ministère le texte d'un télégramme du ministre de Grèce à Bucarest, en date du 7/20 novembre, avertissant M. Veniselos que M. Bratiano, loin de songer à suivre la voie dans laquelle M. Veniselos était disposé à entrer avec la Roumanie, méditait de prévenir l'extension bulgare en Thrace en poussant la Serbie à faire les concessions de nature à contenter la Bulgarie, et n'entendait pas participer à des mesures de coercition contre celle-ci; il devait persister dans cette politique de mauvais ménagements.

Ce n'est pas, j'ai à peine besoin de le dire, par M. Veni-

1. *Le Temps* du 25 septembre 1916, 2ᵉ page, 2ᵉ col.

selos, homme d'une grande correction, que mes collègues de l'Entente et moi eûmes connaissance, soit de ce document, soit de quelques autres transmis à nos gouvernements sans que cela, du reste, ait servi à grand'chose. N'étant pas favorable, pour d'uniques raisons d'objectivité positive, aux fantaisies bulgarophiles, je devais déjà être déclaré incapable par les éminents adeptes du doigt dans l'œil, et on devait dédaigner mes communications.

C'est par mon collègue de Serbie que j'ai eu certains documents. Très dévoué à son pays, d'allures simples, fréquentant tous les milieux et très habile, Balougdjitch était un socialiste et avait eu autrefois, à ce titre, l'occasion de correspondre avec moi.

A l'époque de ce télégramme du ministre de Grèce à Bucarest, M. Veniselos était opposé non seulement à des concessions de la Grèce à la Bulgarie mais encore à certaines concessions des Serbes aux Bulgares, et cela au point de vue de la défense de la Grèce.

Toutefois, malgré ses refus de concours en faveur de la Serbie, s'il était seul à donner ce concours, il était tellement convaincu de la nécessité de sauver la Serbie, il était tellement persuadé de l'importance vitale de notre cause et désireux d'être à nos côtés, qu'il en arriva intérieurement à tous les sacrifices.

Par lettre du 6 février 1915, j'envoyais le texte — obtenu grâce au ministre de Serbie — d'un télégramme de M. Veniselos au ministre de Grèce à Bucarest, en date du 12/25 janvier, et la réponse de M. Bratiano. Le président du conseil, toujours prêt à participer avec la Roumanie à la défense de la Serbie, acceptait que celle-ci fît des concessions dont précédemment il ne voulait pas entendre parler, si ces concessions pouvaient assurer

l'appui ou, tout au moins, la neutralité de la Bulgarie. M. Bratiano, lui, continua à professer son hostilité pour toute combinaison pouvant avoir une pointe contre les Bulgares. Il se dit heureux que M. Veniselos n'élevât plus d'objections contre certaines concessions des Serbes. Il se montra injuste et mal disposé à leur égard.

M. Veniselos avait fait cela sans nous prévenir, sans s'en vanter auprès de nous ; nous l'avons appris à son insu. Il l'avait fait par devoir de conscience. De même il pensa, on ne l'a su qu'après sa chute et par l'indiscrétion première de ses successeurs et ennemis voulant lui nuire, à l'abandon, dans certaines conditions, de Kavala, toujours dans le but d'essayer de contenter et d'entraîner des gens malheureusement insatiables.

Par la suite, journalistes et diplomates de l'Entente ont beaucoup trop oublié, au risque justifié de porter un énorme préjudice à l'influence de M. Veniselos en Grèce au profit de ses adversaires et des nôtres, comment et quand s'était présentée à son esprit l'hypothèse de l'abandon de Kavala ; ils transformèrent en intention ferme une possibilité d'adhésion conditionnelle. Voici un extrait du mémoire remis au roi, après la promesse à lui faite, en janvier, par Elliot, au nom de la Grande-Bretagne sachant encore une fois agir seule, d'importantes cessions territoriales en Asie-Mineure, si la Grèce secourait la Serbie. On pourra juger de la perspicace loyauté de l'homme d'Etat qui, dans un document secret réservé au roi, ne mettait pas un instant en doute les obligations de la Grèce à l'égard de la Serbie. Il débutait, en effet, en constatant « les engagements pris envers elle » et continuait ainsi :

« Aujourd'hui, nous sommes invités à prendre part à

la guerre, en échange de compensations qui feront la Grèce grande et puissante.

» Pour obtenir ces compensations, nous devons affronter des dangers qui, du reste, subsisteraient mêmesi nous nous ne faisions pas la guerre.

» Si nous permettons que la Serbie soit écrasée par les Austro-Allemands, nous n'avons pas la certitude que ceux-ci ne descendront pas à Salonique.

» Si l'Autriche se contente d'occuper la Serbie, rien ne prouve qu'elle n'invitera pas la Bulgarie à occuper la Macédoine, et quelle serait notre situation ? Il nous faudrait aller au secours de la Serbie dans des conditions autrement défavorables que les conditions actuelles.

» Nous devons rechercher la coopération de la Roumanie et aussi celle de la Bulgarie. Cette coopération assurerait la victoire des alliés.

» Pour la réussite de ce projet, je crois que des concessions importantes doivent être faites à la Bulgarie.

» Nous devons, avant tout, retirer nos objections à des concessions territoriales des Serbes à la Bulgarie, même si ces concessions s'étendent à la rive droite du Vardar.

» Si cela ne suffisait pas, je conseillerais, quelque douloureux que ce soit, de sacrifier Kavala pour sauver l'hellénisme en Turquie et assurer la création d'une Grèce vraiment grande, comprenant tous les pays où l'hellénisme exerça son action durant les longs siècles de son histoire.

» Pourtant, ce sacrifice ne serait pas consenti comme prix de la neutralité de la Bulgarie, mais comme compensation pour la participation active de la Bulgarie à la guerre aux côtés des alliés...

» Comme compensation partielle pour nos concessions, et si la Bulgarie s'étend au delà du Vardar, nous deman-

derons que le secteur Doiran-Guevgueli nous soit concédé, afin que nous acquérions au nord une frontière importante en compensation de la perte considérable que nous subirions à l'est. »

M. Veniselos s'étant heurté au refus de coopération de la part de la Roumanie, cela entraîna son refus du 8 février au ministre de Serbie et son dernier, du 15, à Elliot et à moi, lors de notre troisième tentative pour la participation armée de la Grèce.

En dehors de cette participation, tout ce qu'il put faire pour la Serbie, il le fit. En revanche, nous avons vu depuis un gouvernement grec, malgré les prières de mon si habile successeur, refuser de laisser passer l'armée serbe reconstituée; c'est tout de même une différence entre mon époque et la suivante.

Dans la première quinzaine de novembre 1914, à une de nos réunions quotidiennes, le ministre de Serbie arriva les larmes aux yeux. C'était au moment de la grande attaque autrichienne ; les Serbes avaient dû, sous le feu de l'artillerie ennemie, retourner leurs pièces de 75 et s'en aller pour tenter au moins de les sauver, n'ayant plus un obus à mettre dedans.

Déjà nous avions connu, avant qu'elle fût à ce point, cette pénurie de munitions. J'avais télégraphié afin de savoir si nous aurions des obus disponibles pour la Serbie ; il n'y en avait malheureusement pas et on n'envisageait la possibilité de lui en céder qu'à une époque assez éloignée. De son côté, l'état-major grec, peu sympathique à la cause de la Serbie, refusait de se démunir de son approvisionnement, invoquant l'intérêt national.

C'est moi qui eus alors une idée. Il s'agissait d'un minimum de vingt mille obus. Je dis à mes collègues : Je pro-

pose de télégraphier tout de suite à Paris et de demander si on s'engagerait, à l'époque envisagée comme possible, à envoyer vingt mille obus à la Grèce, sous la condition que celle-ci livrât immédiatement la même quantité à la Serbie. Je suis persuadé que, si on m'autorise à prendre un engagement ferme envers M. Veniselos pour désarmer l'état-major, il consentira et aura raison des résistances de ce dernier.

C'était un mercredi; nous attendions un bateau des Messageries Maritimes le lundi matin ou le mardi au plus tard. J'offrais de le retenir, si c'était nécessaire, jusqu'à ce que le chargement fût achevé. Mes collègues acceptèrent mon idée, et les choses se passèrent comme je l'avais supposé.

Londres averti par mon collègue anglais en même temps que je télégraphiais à Paris, répondit avant Paris en approuvant. Elliot parla aussitôt à M. Veniselos qui vit le roi, obtint son consentement et, sans même que j'eusse la réponse de Paris, au risque d'un travail inutile, fit heureusement commencer les préparatifs, emballage des vingt mille obus, transport au Pirée, chargement sur des mahonnes pour gagner du temps lors de l'embarquement. Tout marcha à souhait et fut prêt quand arrivèrent presque simultanément, l'acceptation de Paris et le bateau, que je n'eus pas besoin de retenir. Des mesures de débarquement et de réexpédition rapidés furent prises à Salonique par M. Veniselos et le ministre de Serbie, un train spécial préparé.

Une semaine après le désastre, les vingt mille obus étaient là-bas; des soldats serbes se mettaient à genoux et se signaient devant les wagons comme devant leurs icones; la lutte reprit, et on sait avec quel entrain les

Serbes obligèrent les Autrichiens à s'en aller plus vite qu'ils n'étaient venus.

En sus de ce prêt de munitions, M. Veniselos facilita toujours, de toutes les manières, le ravitaillement serbe par Salonique, malgré les réclamations du ministre autrichien, auxquelles il répondait en arguant des conventions existantes entre la Grèce et la Serbie.

Les refus de participation armée formulés par lui ne l'empêchaient pas de chercher à entraîner le roi de notre côté. J'ai cité tout à l'heure un extrait d'un de ses mémoires au roi pour le convertir. Des conseils de couronne furent réunis et, le 5 mars 1915, après le dernier de ces conseils, M. Veniselos convoqua, vers les huit heures du soir, Demidoff et moi à la légation d'Angleterre. Il nous exposa ce qui s'était passé, nous exprima l'espoir d'avoir réussi et nous expliqua ce qu'il allait faire. Il envisageait tout d'abord le concours de la Grèce contre la Turquie.

A ce même moment, je conseillai au quai d'Orsay d'agir à Petrograd, afin d'amener la Russie à admettre la présence des Grecs et des Bulgares lors de l'entrée à Constantinople, imminente de l'avis de tous.

La Russie tsariste dont, dès le début de novembre 1914, je condamnais l'erreur, a beaucoup poussé la Serbie et la Grèce à accorder à la Bulgarie des concessions territoriales importantes ; elle ne leur donna pas l'exemple de pareils sacrifices. Durant la première guerre balkanique, elle s'opposait à laisser Andrinople à ses chers Bulgares ; quand elle y consentit, elle n'eut pas le bénéfice de cet acte, parce que subsistait le souvenir et le mécontentement du premier.

Au début de 1915, à ses très chers Bulgares que les autres devaient, d'après elle, s'empresser de satisfaire,

elle refusait la satisfaction de participer à l'entrée solennelle à Constantinople. Ainsi les intentions peu favorables de la Russie en ce qui dépendait d'elle, devenaient trop favorables aux Bulgares dès qu'il s'agissait de leur faire céder par d'autres.

M. Veniselos donc espérait : il lui restait quelques illusions sur le roi et il négligeait trop la chambre à coucher, « ces douze pieds carrés qui, d'après Richelieu, donnent plus d'embarras que l'Europe ». Comme le dit, le soir même, la femme d'un très haut fonctionnaire en apprenant que M. Veniselos avait grand espoir : « Qu'il prenne garde, il y a encore la nuit ». Le lendemain, en effet, le roi se prononçait contre la politique proposée, et M. Veniselos donnait sa démission, ne voulant pas en faire une autre.

Peut-être la chute de M. Veniselos n'eut-elle pas, aux yeux de certains dirigeants de la Triple Entente, à Petrograd et à Paris en particulier, la gravité qu'elle avait en réalité(1). Peut-être leur aveuglement alla-t-il même jusqu'à éprouver quelque plaisir d'un événement qui les libérait d'un engagement pris par l'Angleterre, en septembre 1914, au sujet de concessions territoriales à la Bulgarie.

J'étais pour ma part depuis longtemps, comme je l'écrivais notamment dans ma lettre n° 22 du 26 janvier 1914

1. « Qu'on nous dise pourquoi la diplomatie de l'Entente a affecté de considérer comme un simple incident de la politique intérieure grecque la chute de M. Veniselos, renversé le 5 mars par le roi, contre le gré de la majorité parlementaire » (*Le Temps*, du 30 août 1917, bulletin).

« Est-tu fâché pour de bon avec ton roi... ou bien fais-tu semblant d'être fâché ? » demandait, avec une familiarité plus platement vulgaire que désobligeamment perspicace, à M. Veniselos, en qui il voyait « l'Ulysse crétois », le rédacteur en chef de la *Guerre Sociale* (n° du 8 mars 1915).

j'ai toujours été d'avis que le maintien de M. Veniselos au pouvoir était pour nous d'un intérêt capital (1).

L'intervention du roi était préjudiciable à la Grèce, défavorable à l'Entente bien vue par nos ennemis. Mais, devait dire M. Veniselos dans une interview accordée, en mars 1917, à l'envoyé spécial de l'agence Havas (2), elle « pouvait être considérée comme constitutionnelle, tout au moins quant à la forme, car un désaccord ayant surgi entre la politique royale et la mienne, on pouvait estimer, les dernières élections remontant à trois années et la nouvelle Grèce n'étant pas encore représentée au sein du Parlement, on pouvait estimer, dis-je, qu'il appartenait au pays de décider. Il m'était loisible de regretter cette procédure et même de la trouver nuisible, mais je n'avais pas le droit de me révolter. Le parti libéral n'abandonna point pour cela la lutte. »

1. S'il fallait le soutenir dans la mesure de nos moyens, nous devions, en conséquence, éviter de contribuer à indisposer contre lui une opinion publique aveuglément passionnée en certaines matières. Aussi n'avais-je pas hésité, au risque de mécontenter des personnages influents et d'être attaqué par eux, à me prononcer contre un projet risquant, un peu avant la guerre, de remettre sur le tapis la question de la langue réelle dite démotique et de la langue littéraire artificielle, source de conflits stupides mais dangereux.

2. J'aurai à citer à diverses reprises ce très intéressant document, et j'avertis une fois pour toutes que j'emprunte mes citations à la feuille de l'agence de 21 h. 45 du mardi 13 mars 1917.

CHAPITRE XV

Le Cabinet Gounaris

Antifrançais sans pouvoir le dire. — Propositions à l'Entente. — M. Guillemin. — Le prince Georges.

Le ministère qui, le 11 mars, succéda à celui de M. Veniselos nous était, dès sa première heure, foncièrement hostile. Chargé par le roi de prendre le contrepied de la politique suivie par M. Veniselos, il était de tendances allemandes sans vouloir, je dis plus, sans pouvoir en avoir l'air ; et il ne fallait pas être dupe, comme certains l'ont été; je m'en suis aperçu à mon retour, de certains télégrammes, voici pourquoi.

Le correspondant particulier de ce qu'on appelle l'agence des Balkans, était à Athènes un ancien fonctionnaire des Affaires étrangères ; je l'avais connu consul général à la Canée et on lui donna le titre de ministre plénipotentiaire en le mettant à la retraite. Il était rétribué un peu par l'agence, pas mal par le quai d'Orsay et très bien par le gouvernement grec. Quand M. Veniselos était au pouvoir, cela allait ; il avait vécu avec lui en Crète et le défendait. Quand M. Gounaris tint les cordons de la bourse, dame, il s'arrangea pour ne lui être pas trop désagréable, sans bien entendu forcer la note. Mais cette réserve, en vue d'apaiser ses scrupules, était de nature, par le seul fait

de son existence, à augmenter la confiance dans des appréciations trop favorablement tendancieuses.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères qu'à mon arrivée à Athènes, j'avais trouvé débutant à ce poste et avec qui j'ai toujours eu des rapports personnels excellents, était M. Christaki-Zographos, ancien barbiste, parlant parfaitement le français et, depuis sa campagne pour l'Epire, l'homme le plus populaire peut-être de la Grèce après M. Veniselos. Le fait que sa popularité n'était pas parvenue à dominer l'autre, l'avait rendu profondément jaloux de M. Veniselos dont il ne m'a jamais parlé sans quelque addition offensante. D'Epire, du reste, il envoyait fréquemment des télégrammes d'injures qui m'avaient été communiqués par le ministre des Affaires étrangères.

M. Zographos a une maladie de cœur qu'il allait depuis des années, soigner en Allemagne, du côté de Munich, je crois. Il est marié là-bas à une Allemande, d'ailleurs toujours laissée par lui à Munich. Tout en manifestant pour la France des sympathies sincères sous certains rapports, il ne croyait pas à notre succès et m'a soutenu, lors de conversations sur la question du change, que le billet de banque allemand était plus sérieusement garanti par de l'or que le billet de banque français dont la possibilité d'émission jusqu'à douze milliards lui faisait prononcer le mot d'assignat. Tel était le ministre le moins mauvais pour nous du cabinet Gounaris.

A côté de lui se trouvait un homme, M. Stratos, ministre de la Marine, ouvertement accusé de servir sans scrupules la cause allemande. Lors des élections générales de juin 1915, le seul candidat n'appartenant pas à la liste veniseliste élu à Athènes, fut un ancien officier de marine,

esprit dévoyé d'ailleurs, M. Tsoukalas, qui dut son succès à la violence de ses attaques concentrées sur M. Stratos traité publiquement par lui de faussaire, etc. Le fait est notoire, je me borne à le constater.

Cependant le ministère Gounaris ne pouvait pas, ai-je dit, avoir l'air de se prononcer contre l'Entente ou, pour parler plus net, contre la France ; car, au point de vue populaire, c'est la France qui compte surtout là-bas. Cela a des avantages et des inconvénients : pour les reproches comme pour les louanges dans les actions collectives, nous sommes toujours au premier rang. C'est une considération qu'on a trop négligée, lorsqu'on s'est laissé aller à prendre ou à appuyer l'initiative de certaines propositions de nature à contrarier la masse grecque.

On ne pouvait pas paraître se prononcer contre la France, parce qu'on était sur le point de procéder à des élections générales, et la cause de la France avait toujours les préférences de la grande majorité de la population. Entre parenthèses, et je reviendrai sur ce sujet en parlant de la propagande, cela prouve jusqu'à l'évidence que l'accusation lancée contre moi d'avoir laissé submerger les sympathies françaises par la propagande allemande, était une calomnie, cette propagande ayant alors échoué dans sa tentative et, de mon temps, n'ayant rien submergé du tout.

Aussi, peu après sa constitution, le 22 mars, une réunion avait lieu, sur la demande de M. Zographos dans mon cabinet, et le gouvernement grec, ayant d'abord exprimé ses sentiments amicaux à l'égard de l'Entente, nous chargeait, mes collègues d'Angleterre, de Russie et moi, de transmettre à nos gouvernements sa déclaration qu'il était prêt à marcher avec nous, si les Bulgares entraient en action à nos côtés. Le principe accepté, on étudierait

les conditions de la participation parmi lesquelles n'allaient pas tarder à être mentionnées la garantie à la Grèce de son intégrité, des compensations et une entente à établir avec l'état-major grec. La condition de l'intégrité était la plus importante, et c'était à l'époque des premières tentatives contre les Dardanelles.

Cette condition était assez habile et, personnellement, je n'aurais rien eu à objecter à son principe. A ce moment même, on avait entamé la campagne contre M. Veniselos en l'accusant, non d'avoir voulu marcher avec nous, mais d'avoir voulu le faire sans le moindre souci de l'intérêt grec, en sacrifiant même ce dernier, et on visait l'idée de la cession de Kavala. Si nos puissances avaient accepté la condition posée, le ministère aurait triomphé d'avoir obtenu ce que M. Veniselos n'avait même pas songé à demander. Ce pouvait être un excellent atout pour les élections.

Le ministère Gounaris ne courait que le risque de notre acceptation peu probable, à ses yeux, il est vrai, étant donnés nos projets toujours menaçants sur Kavala; puis la subtilité grecque, qui n'est pas une chimère, aurait pu, après en avoir bénéficié, trouver, si elle y avait eu avantage, le moyen d'annihiler, grâce, par exemple, à quelqu'une des autres conditions, une acceptation dont on ne poursuivait que le bénéfice.

Cela lui aurait été d'autant plus facile que, le mois suivant, à la suite d'une démarche de notre part, le gouvernement grec précisait et accentuait ses prétentions. Le 14 avril, dans le cabinet de M. Gounaris, nous était remise une note posant au concours de la Grèce contre la Turquie, les conditions préalables suivantes : garantie de l'intégrité territoriale pendant une certaine période, con-

vention entre les états-majors réglant leur coopération, fixation de l'étendue des concessions en Asie-Mineure, appui financier.

Ce qui m'autorise à affirmer l'insincérité de la plupart des membres du cabinet grec et spécialement de son chef, c'est le bruit répandu, un soir, que les puissances, la France en particulier, avaient accepté le point de vue grec, et les ministres, nous le sûmes de la meilleure source, étaient atterrés. Un conseil fut convoqué d'urgence; on décida, pour le cas où la nouvelle se confirmerait, de déclarer que M. Romanos avait outrepassé ses instructions. Une insinuation en ce sens fut lancée dans la presse du lendemain matin.

Très ennuyé de ne recevoir aucune réponse de nos gouvernements sur le fond de sa proposition. M. Zographos avait, au début de mai, je dirai tout à l'heure comment, chargé M. Romanos à Paris et M. Gennadios à Londres de formuler de nouveau son offre, sans les conditions cette fois, mais seulement sous forme de « suggestion personnelle ».

M. Romanos se conforma à ces instructions. Le ministre de Grèce à Londres y fit la même démarche que M. Romanos à Paris, la présentant toutefois comme une suggestion personnelle du ministre des Affaires étrangères; il n'avait pas voulu se soumettre à la déformation de la vérité attendue de lui.

Le gouvernement grec fut bientôt rassuré; la nouvelle qui l'avait ému, n'était pas exacte.

Quelle était l'origine des instructions de M. Zographos déguisées en « suggestion personnelle ? »

Celui qui devint mon successeur et qui était alors, comme je l'avais été, délégué de France à la commission

européenne du Danube, se rendant à son poste à Galatz à la fin d'avril, passa à Athènes et s'y arrêta, sans mission aucune de son propre aveu, pour s'y mêler activement de politique; il exprimait l'intention d'agir de même à Sofia et à Bucarest.

Sur sa prière, je lui fis obtenir audience du roi et de M. Zographos. Apprenant que mes collègues de l'Entente se réunissaient tous les soirs dans mon cabinet, il me demanda indiscrètement à assister à cette réunion, y assista et parla tout le temps.

Il donna à tout le monde, moi compris, l'impression qu'il était très bavard et avait envie de me succéder. Aussi je le lui dis, en ajoutant que, sous réserve de dispositions connues au quai d'Orsay, je n'y ferais aucune opposition. Tout en m'ayant interrogé sur la hauteur très élevée des pièces de la légation et s'étant informé si c'était au ministre à fournir les rideaux, il m'affirma que, s'il tenait, en effet, à avoir le plus tôt possible une légation en vue, afin de pouvoir montrer sa capacité et être nommé à une grande ambassade, but de son ambition, dès le mouvement diplomatique inévitable après la conclusion de la paix, il recherchait pour le moment non la légation d'Athènes, mais celle de Bucarest.

Il ne s'en agita pas moins beaucoup à Athènes et, à un déjeuner au Phalère auquel l'avait invité M. Zographos dont, quant à moi, je déclinai l'invitation, voulant les laisser en tête-à-tête, il poussa le ministre des Affaires étrangères à renouveler sa démarche en s'abstenant de poser des conditions. Il alla jusqu'à lui préparer un brouillon de télégramme.

Il me pria de transmettre à Paris son récit de ses faits et gestes. Comme je le remettais au secrétaire pour le

chiffrer, il me sollicita, et cela devant témoin, d'y ajouter quelques mots d'éloge de son attitude. La chose ayant été aussitôt faite par moi, je lui montrai mon texte qu'il paraissait attendre. Il le lut, me remercia et revint à la charge au profit d'un absent, insistant pour que je voulusse bien mentionner spécialement son « tact » ; je le fis (1).

Les instructions de M. Zographos auraient été données par lui, d'après M. Politis (2) devenu ministre des Affaires étrangères et parlant devant la Chambre grecque le 25 août 1917, « avec sincérité et conviction » (3).

Que les sympathies de M. Zographos, d'éducation française, nous fussent en partie sincèrement acquises, je l'ai moi-même indiqué tout à l'heure. Mais ses anciennes sympathies avaient à lutter dans son esprit contre d'autres plus récentes pour tout ce qui touchait l'Allemagne, et contre sa haine de M. Veniselos ; d'où une tendance à ruser incompatible avec une sincérité complète.

Quant à la « conviction » ajoutée à la sincérité par M. Politis, elle n'existait certainement à aucun degré.

1. Je ne sais plus si c'est à lui ou à un autre Français que le roi se plaignit à cette époque de l'attitude de notre presse, encore plus mécontent des blancs mêlés aux appréciations que de celles-ci : « Qu'est-ce que cela devait être pour qu'on l'ait supprimé après avoir laissé passer le reste », disait-il.

2. Les sentiments qu'il eût désiré voir dominer, sont mieux restés dans la mémoire de M. Politis que ceux réellement éprouvés par ses chefs. Directeur politique au ministère royal des Affaires étrangères, francophile incontesté et incontestable, il garda ses fonctions jusqu'en décembre 1916, et dut beaucoup souffrir de la politique des cabinets Gounaris, Zaïmis, Skouloudis, Calogeropoulos et Lambros dont il eut à exécuter les ordres. Peut-être même son courage le poussa-t-il à endurer trop longtemps cette souffrance.

3. *Le Figaro* du 28 août 1917, 2e page, 2e col.

M. Zographos est un homme intelligent, il connaissait à fond ses collègues, il n'a jamais pu s'illusionner sur leurs intentions. Que de fois il m'a répété qu'il assistait le moins possible aux délibérations du conseil ! Que de fois il m'a dit être sur le point d'abandonner son portefeuille ! La désapprobation muette des desseins officiels impliquée par cette double insistance, ne pouvait s'allier avec la conviction qu'une démarche, même tentée par lui avec quelque sincérité, était sincère au même titre de la part de collègues bien connus pour leur hostilité à notre cause.

Quelle pouvait être la conviction de M. Zographos, ministre des Affaires étrangères, en « affirmant que la Grèce était prête à mettre en action ses sentiments d'amitié à l'égard des puissances protectrices et à coopérer avec l'Entente » (1), quand il savait le cabinet dont il faisait partie opposé à cette action, quand il était au courant des idées et de l'influence du général Dousmanis, même s'il a vraiment ignoré l'assurance de non intervention donnée par le roi à la Bulgarie et à la Turquie, au moment où le gouvernement turc, inquiet des opérations commencées le 19 février aux Dardanelles, s'apprêtait, je l'avais télégraphié, à transférer son siège à Koniah (2) ?

Entre les deux démarches de M. Zographos, la première avouée par le gouvernement grec, la dernière inspirée par M. Guillemin, mais qui ne fut jamais officielle, le prince Georges de Grèce s'était trouvé à Athènes. Il s'attribuait une mission d'accord avec un membre de notre gouvernement. Je causai avec lui, je télégraphiai ce qu'il me confia, mais je dus aussi télégraphier, sur la demande expresse de M. Zographos, lors du départ, le 16 avril, du

1. *Idem*.
2. *Le Temps* du 29 août 1917, 4e page, 2e col.

prince pour Paris, qu'il n'était chargé d'aucune espèce de mission du gouvernement grec et parlait seulement à titre personnel (1).

Le roi, cela l'établit, tout en étant très bien avec son frère, craignait de voir les inclinations de celui-ci, bonnes, je n'en ai jamais douté, pour nous, aller trop loin dans les concessions. Le prince Georges n'en avait pas moins certaines exigences et faisait, je le tiens de lui, de l'attribution de Constantinople à la Grèce une condition nécessaire de son concours militaire.

Il faut ajouter qu'il avait malheureusement beaucoup de haine, beaucoup plus que le roi, contre M. Veniselos, et il réussit à en imprégner plus ou moins divers personnages de son intimité, y compris M. Gustave Le Bon, fournisseur breveté de la cour de Grèce pour le rayon de la similipensée (2).

Sa femme, fille du prince Roland Bonaparte, avait été à la cour hellénique la victime soumise de multiples avanies, et elle vit son père très démonstrativement écarté de la famille royale, aux obsèques du roi Georges, à la Métropole d'Athènes. Mais, lors de son séjour en Grèce pendant la guerre balkanique, elle avait déclaré que la seule princesse dont elle n'eût pas à se plaindre, était la princesse royale, devenue la reine Sophie. Par reconnais-

1. Voici une nouvelle preuve de la duplicité du milieu gouvernemental grec antiveniseliste. Alors que toute autorité avait ainsi été officiellement enlevée par lui aux négociations spéciales du prince Georges, une feuille ministérielle, l'*Embros*, osait, six mois après, rejeter sur la France l'échec de ces négociations qui, « si on avait suivi la politique de M. Briand, auraient abouti » (*Le Temps* du 3 novembre 1915, bulletin).

2. *Le Temps* du 27 février 1916, 2e page, 1re colonne, article de M. Jean Lefranc.

sance peut-être de l'ancienne attitude de celle-ci, elle crut devoir mettre toute son influence, quelles que fussent les vilenies de Constantin, à obtenir pour lui des ménagements. Son action et celle de son mari dans ce but doivent figurer parmi les principales causes de la néfaste politique française en Grèce, durant les vingt derniers mois du règne de leur frère et beau-frère.

Cette politique pratiquée, en fait, à l'instigation du prince et de la princesse Georges de Grèce et, en apparence, sous couleur de modération à l'égard d'un petit pays, aboutit, quoi qu'en ait pensé Polybe (1), à une indulgence préconçue pour le roi et sa famille. On aura par la suite trop d'occasions de s'en convaincre.

Le prince Georges avait, c'est entendu, à l'exemple de l'enfer, son plein de bonnes intentions et, dans le discours du 25 août 1917 mentionné plus haut, M. Politis plaidant, comme si c'était la sienne, la cause de ceux qui se trouvaient dans ce cas, citait des télégrammes du prince pressant son frère de marcher avec les puissances protectrices.

Là-dessus des journalistes français ont prodigué au prince leur « gratitude vraie » (2) et payé le rappel de bonnes intentions nullement contestées, en éloges argent comptant qui, non échoppés cependant par la censure, comportaient peut-être plus de blanc qu'il ne semblait à première vue. Mais, après ou avec les bonnes intentions, il y a eu la réalité, et celle-ci impose la constatation que l'agent préféré du roi, pendant l'année 1916 où nous nous laissâmes si odieusement duper, fut le prince Georges.

Une phrase de Constantin à l'amiral français en no-

1. *Le Figaro* du 7 mars 1917.
2. *Idem*, du 30 août 1917, 2e page, 2e col.

vembre (voir page 298), devait l'établir surabondamment. S'il y eut quelques démarches louables au milieu d'autres l'étant beaucoup moins, dites-le, sans passer l'éponge sur celles qui ne l'étaient pas.

Au nombre de ces dernières doivent être mentionnées celles qui accompagnèrent les voyages du prince Georges à Copenhague, sur lesquelles on finira bien par être complètement renseigné.

Au début de 1915 le prince Georges était le plus heureux des hommes parce que Briand avait dit de lui en lui tapant sur l'épaule : « Celui-là, c'est le plus chauvin des Français ». Il avait plaisir à répéter ce mot; mais il a bientôt agi comme quelqu'un voulant à son tour faire dire du Français ami qu'il était le plus constantinien des Grecs.

CHAPITRE XVI

Les Dardanelles et Kavala

Kavala, l'Entente et les élections. — Les Grecs et Constantinople. — Contre l'expédition de Gallipoli. — Démarche en faveur de la Bulgarie. — C'est le premier coup à notre influence.

Avant la mi-septembre 1914, je l'ai dit chapitre XIII (pages 122), le ministre d'Angleterre avait été chargé de prévenir M. Venizelos qu'aucune demande de concession territoriale ne lui serait adressée. Mais, loin d'accepter la clause d'intégrité posée par la Grèce, on songea à profiter du changement de ministère et à revenir à l'idée première abandonnée par considération pour M. Venizelos.

Le 4 mai, Demidoff nous avertissait, à notre réunion quotidienne, qu'il venait de recevoir des instructions en vue d'une démarche tendant à une cession de territoire de la Grèce à la Bulgarie. Elliot et moi nous n'avions rien ; ne sachant pas s'il y avait initiative russe seule ou accord, je me décidai bientôt à télégraphier à Paris qu'une telle démarche était vouée à l'insuccès.

Les desseins de nos gouvernements au sujet de Kavala s'étant précisés, on parlait d'une offre faite à Sofia, je télégraphiai, fin mai, que la demande de l'abandon de Kavala adressée à la Grèce par la France, serait un coup terrible porté à l'influence française en Grèce et l'échec

des venizelistes aux élections, fixées au 31 mai/13 juin, la cause veniseliste s'étant de plus en plus, dans la campagne électorale, identifiée avec la nôtre.

Qu'on se rende compte de la situation.

Ville de race grecque, Kavala, en passant sous la domination de la Grèce, avait vu plus que doubler sa population grecque, les Grecs chassés de Bulgarie s'étant en grand nombre établis dans cette ville. Allait-on rejeter ces gens sous le joug des Bulgares ?

Kavala avait été laissée à la Grèce grâce à nous — M. Delcassé, le 24 août 1915 lors de ma visite, ne pouvait encore le digérer — et aussi, il faut le dire, grâce au kaiser qui, sur ce point, dans la Triple Alliance d'alors, lâcha l'Autriche réfractaire et l'Italie peu favorable, mû sans doute par le désir de détruire la mauvaise impression de ses déclarations, décevantes pour la cause de l'hellénisme mais non publiques, faites quelque temps avant à M. Theotoky. C'était à l'époque où le comte de Quadt me disait : « La Grèce est une nation agaçante ; elle nous a ennuyés, quand nous étions enfants, avec son histoire, et elle continue ; elle devrait bien se décider à nous laisser tranquilles ». Sent-on l'effet de cette simple constatation : dans la guerre entre la France et l'Allemagne, la Grèce est pour la France et c'est la France qui veut enlever Kavala à la Grèce.

Il faut être littéralement aveuglé par le parti pris le plus tenace, pour n'avoir pas conscience de l'effet d'une pareille constatation sur une population essentiellement chauvine et tenant beaucoup, pour diverses raisons, à cette ville dont la prise avait motivé presque le même enthousiasme populaire que celle de Janina.

La démarche fut heureusement ajournée et le succès

veniseliste aux élections ne fut pas compromis, comme il l'aurait irrémédiablement été si on avait persisté à la faire.

Nos adversaires, c'étaient ceux du parti veniseliste, avaient vu cependant divers événements favoriser leur cause : l'échec naval aux Dardanelles, qui jeta un froid considérable, et la maladie du roi qui, au moment où l'antagonisme entre M. Veniselos et le roi était à l'état aigu, raviva des sympathies un peu fanées pour celui que tout Grec considérait comme un très grand général.

Qu'il fût possible ou non de forcer les Dardanelles lors de la première tentative, à tort, je crois, purement navale, qu'on ait eu raison ou non de ne pas persister après la perte de trois bateaux le 18 mars, je ne suis pas compétent pour trancher la question. Mais l'arrêt des opérations fut un échec et nous causa, auprès des Grecs, notamment, un préjudice d'autant plus grave que notre succès avait été, à un moment, regardé comme assuré ; on avait même désigné le général chargé de commander les troupes grecques admises — on ne voulait pas en douter — à participer à l'entrée des alliés à Constantinople et à la purification si passionnément attendue de Sainte-Sophie.

Allant un jour voir le prince Georges, je causais avec son aide de camp, le capitaine de vaisseau Lembessis, quand le général Milliotti Comnène, que je connaissais tout particulièrement et qui devait devenir le ministre de la Guerre du gouvernement national à Salonique, se fit annoncer. Devant lui, le commandant Lembessis me confia qu'il avait été choisi pour mener les troupes grecques à Constantinople dont la prise paraissait prochaine.

Je soutins à l'aide de camp du prince Georges que l'Entente, à moins d'un retour de M. Veniselos au pou-

voir, n'aurait nulle part le concours de la Grèce. Il jeta les hauts cris et me paria un déjeuner : je n'ai pas perdu.

Puisque je viens de faire allusion à l'échec naval aux Dardanelles, je tiens à constater que, si mes collègues et moi avions été écoutés, nous n'aurions pas à déplorer la tentative avortée par la presqu'île de Gallipoli — on devait l'abandonner le 7 janvier 1916 — succédant à l'échec naval.

Lorsque cette expédition était encore en préparation, tout au début d'avril, trois semaines à temps, nous entendîmes sur sa demande l'attaché militaire anglais, et télégraphiâmes à Paris, Londres et Petrograd que cet officier, venant de se renseigner, condamnait, après avoir laissé les Turcs achever leur système défensif, cette tentative qui aurait pu réussir plus tôt.

Nos trois télégrammes, rédigés en termes identiques, indiquaient qu'une action sérieuse contre Constantinople était possible, non par la péninsule de Gallipoli formidablement organisée, mais par la Bulgarie; avec elle si elle y consentait, malgré elle dans le cas contraire. La Bulgarie qui n'était prête sous aucun rapport, qui ne voulait pas perdre sa récolte, aurait cédé, de bon gré ou non, mais aurait cédé, ne pouvant faire autrement, à la condition de ne lui laisser le temps d'aucun atermoiement, d'aucune intrigue (1). C'était la Grèce obligée de marcher, c'était

1. Un an après dans le *Temps* du 4 avril 1916 (3e page, 4e col.) le général Malleterre écrivait :

« Comment les gouvernements alliés n'ont-ils pas compris alors quel avantage inespéré leur donnait la victoire serbe, et quelle magnifique avant-garde constituait cette armée... On doit déplorer cependant les illusions généreuses (?) des diplomates qui s'obstinèrent à poursuivre, par des voies tortueuses, la reconsti-

très probablement la Roumanie déclenchée, c'était la guerre revêtant un autre aspect et sûrement abrégée.

Nous ne fûmes pas écoutés et on peut apprécier maintenant ce que cela a valu à tout le monde de suivre les détenteurs officiels des brevets d'habileté, si empressés à faire traiter d'incapable l'audacieux se refusant à partager leurs erreurs : incapable, en effet, de se tromper comme eux.

Nous avions réussi à faire ajourner la démarche au sujet de Kavala ; nous n'avons pas réussi à l'empêcher. Je revins personnellement à la charge, avec deux télégrammes au moins, en juillet. Le roi de Bulgarie, annonçai-je, cherchait à nous duper ; nos faiblesses pour les Bulgares nous coûteraient aussi cher que celles que nous avions eues pour les Turcs ; l'accord turco-bulgare était signé ; il était, d'après les renseignements du gouvernement grec, la conséquence d'un accord germano-bulgare ; la Grèce royale ne sortirait de la neutralité à aucun prix.

Je n'aurais pas cru, je l'avoue, et cela a été ma seule erreur, les Serbes capables de s'immoler, dociles à des conseils d'une coupable stupidité, en ne tombant pas sur les Bulgares dès la nouvelle de leur mobilisation.

Dans la seconde quinzaine de juillet, à la suite d'indiscrétions un peu trop habituelles à Paris et à Petrograd à

tution de la ligue balkanique, qui oublièrent qu'en temps de guerre il n'y a que la manière forte et qu'il faut agir et non parler. On peut déplorer aussi les conceptions militaires qui, après avoir essayé par deux fois de forcer les Dardanelles avec les seuls canons de la flotte, poursuivirent la même opération par terre, plusieurs semaines plus tard, quand les Turco-allemands étaient bien avertis du point d'attaque... Que n'a-t-on pensé alors à Salonique et à la route qu'avait suivie en 1908 l'armée jeune-turque de Salonique qui fit la révolution à Constantinople ? »

cette époque pour certains étrangers, des bruits fâcheux coururent; on commença à savoir qu'un projet de démarche des puissances de l'Entente était en préparation, et qu'un sacrifice serait bientôt réclamé à la Grèce.

De ce moment — la chose est facile à vérifier — datent, depuis le début de la guerre, les véritables et efficaces premières attaques de certaines feuilles grecques contre la France. Elles étaient occasionnées par une politique que j'avais combattue à mes risques et périls. Même salariés par les Allemands, les reptiles grecs n'avaient pas encore osé aller au delà de quelques insinuations. Pourquoi ? Parce que, malgré tous les efforts tentés, le sentiment populaire nous restait acquis, et que les tentatives d'attaque avaient toujours été suivies d'une baisse dans la vente de la feuille payée.

Les bruits que je viens de qualifier de fâcheux, étaient cette fois exacts et, au début d'août, j'avais ordre de faire la démarche en question. Il s'agissait d'une communication à porter à la connaissance du gouvernement grec, et le ministre se bornait à me télégraphier de demander le texte de la communication à mon collègue anglais. Ce texte venait de Londres, il y était parlé de l'abandon à la Bulgarie de Kavala et de l' « hinterland » (1) de Kavala, pour la cession duquel le gouvernement qui parlait pourrait « faire une pression » sur la Grèce.

Or, l'impression à Athènes, gouvernement et, ce qui était plus grave, opinion publique, fut désastreuse. Averti par mon collègue, sir Ed. Grey lui prescrivit d'aller faire observer que le mot « pression » ne comportait pas en anglais la même force qu'en français. Pourquoi alors

1. Expression boche à remplacer en français par « arrière-pays ».

l'avoir mis, pourquoi ne s'être pas avisé de la confusion plus tôt? Et pourquoi m'avoir dit de prendre le texte de mon collègue anglais, pourquoi ne m'avoir pas envoyé en français le texte à communiquer au nom de la France? Du reste, les nouvelles reçues de Sofia par le gouvernement grec enlevèrent toute valeur à cette correction tardive et isolée.

Le 8 août, une manifestation injurieuse pour les puissances de l'Entente eut lieu à Athènes, dans un théâtre de la place de la Constitution: leurs soldats y étaient représentés fuyant devant le kaiser. Tandis que les applaudissements des congénères et des agents payés de Schenck eussent été, peu avant encore, étouffés sous les sifflets, ceux-ci furent ce soir-là en minorité. C'était la première fois que cela se produisait et que l'Allemagne en avait pour son argent.

Si on veut avoir une idée de l'impression faite par notre démarche dans les milieux même les plus sympathiques, qu'on lise le début et la fin d'un article du journal français de Mlle Stephanopoli, le *Messager d'Athènes* (1), sous le titre « La démarche de l'Entente ».

« Si elle entend prouver que la nécessité ne connaît nulle part de loi, que le *not kennt kein Gebot* est de tous les pays et de toutes les langues, la communication de l'Entente au gouvernement hellénique est effectivement irréfutable. Mais si elle prétend être un instrument de justice, de sagesse, d'union, la note va alors certainement à l'encontre des intentions qui l'ont inspirée...

»... Il vaut mieux ne pas rechercher combien de milliers de marks dépensent par mois les agents de l'Allemagne

1. N° du 24 juillet/6 août 1915, 1re page.

en Grèce. C'est de l'argent gaspillé sans but lorsque leurs adversaires travaillent si bien pour eux. »

Voilà une impression du moment même ; en voici une venue beaucoup plus tard, au moins sous la forme qu'elle revêt ici. C'est M. Venizelos qui l'exprima dans l'interview par lui accordée, en mars 1917, à l'envoyé spécial de l'agence Havas et déjà citée (chapitre XIV, page 139) :

« Entre les élections et mon retour à la tête du gouvernement, un fait important s'était produit. Les puissances protectrices étaient venues proposer à la Grèce de céder la Macédoine orientale à la Bulgarie. Cette proposition — qui d'ailleurs ne satisfaisait point les ambitions bulgares, ainsi qu'on l'a vu par la suite — fut perfidement exploitée par la propagande germanophile et servit la cause royaliste qui se campa aussitôt sur le terrain de l'intégrité territoriale. Je n'exagère pas en disant que, sans cette démarche, le roi n'aurait jamais osé déserter les obligations découlant de notre traité avec la Serbie. Vous me demandez si c'est là une simple impression de ma part. C'est plus que cela, c'est une certitude absolue basée sur les faits et les documents dont j'ai eu connaissance à cette époque. »

Après un tel témoignage, la clairvoyance n'apparaît-elle pas avoir incontestablement été du côté de celui qui fit tous ses efforts pour empêcher une pareille démarche ?

La communication du 3 août fut ma dernière intervention diplomatique. Onze jours après, je quittais Athènes avec le profond regret de n'avoir pu empêcher mon gouvernement et ses alliés de s'obstiner dans une politique néfaste.

Le premier ministre anglais d'alors, M. Asquith, devait dire, en juin 1918, que la guerre « avait une portée beau-

coup plus grande que l'on n'aurait prévu ou même imaginé quand elle a commencé » (1). S'il a eu raison d'avouer ainsi la myopie dont lui et d'autres très hauts personnages furent atteints, il lui a attribué un caractère trop général. Oui, ce fut hélas ! le cas des hommes chargés de la direction des affaires de l'Entente. Mais, en dehors de ceux-ci, il reste toujours des hommes qui pensent, et « tous les hommes qui pensent » (2) n'ont pas eu besoin d'attendre le développement de la guerre pour en comprendre la portée.

1. *Le Temps* du 16 juin 1918, 2e page, 4e col.
2. *Idem*.

CHAPITRE XVII

Rappel et Calomnies

Celui qui a eu des complaisances pour la cour. — Victime des bulgarophiles. — Mensonges variés. — J'annonce mon départ. — Refus du grand cordon.

Mon rappel avait été décidé le 18 juillet, avant, par conséquent, la communication du 3 août qui n'en obtint pas pour cela une meilleure réponse.

A cet égard, abstraction faite de ma situation personnelle, je ne regrette pas que M. Delcassé ait, à mon détriment, cherché à plaire en Grèce à un parti hostile à la France. S'il ne l'avait pas fait, il se serait trouvé de bonnes âmes pour prétendre que, de ce refus, provenaient les mauvaises dispositions de la cour grecque à notre endroit : or celles-ci se sont, non pas atténuées, mais, au contraire, accrues après mon départ.

Lors de ma conversation, le 24 août, avec M. Delcassé, je revins sur l'argument dont il s'était servi et, pour décider si mon autorité aurait ou non été atteinte par mon maintien à Athènes, je l'invitai à consulter M. Venizelos. Il me répondit, avec un petit air de *noli me tangere :* « Ne faisons pas intervenir les étrangers dans nos affaires. »

Après avoir décliné mon invitation à prendre l'avis de M. Veniselos. M. Delcassé ajoutait que M. Gounaris s'était, d'ailleurs, plaint, en outre, de la rareté de mes visites.

M. Gounaris, président du conseil, pourrais-je très valablement opposer, n'a pris le portefeuille des Affaires étrangères qu'à la fin de juillet, postérieurement aux élections, c'est-à-dire à une époque où ses jours étaient comptés : j'avais, avant cette époque, à voir le titulaire de ce portefeuille, M. Zographos, et je l'avais vu assez souvent, étant données nos bonnes relations personnelles ; je m'étais, en outre, comme beaucoup de mes collègues, plusieurs fois rendu auprès du secrétaire général du ministère, avec lequel la perte de temps était moins grande. Je pourrais invoquer mon travail — et nulle des personnes renseignées sur la légation ne pourra nier la réalité de ce travail — qui ne me permettait guère les pertes de temps. Je préfère dire tout de suite que, même en l'absence de ces motifs réels, j'aurais intentionnellement raréfié mes contacts avec M. Gounaris.

Il y eut, c'est parfaitement exact, une différence dans mes rapports tels qu'ils avaient été avec M. Veniselos, et tels qu'ils furent avec M. Gounaris. Nous n'avions, je crois, aucun intérêt à manifester à des adversaires une condescendance qui pouvait leur servir, sans nous être le moins du monde utile, au contraire. Je fis les visites d'usage et m'en tins là, sauf les cas de nécessité, estimant prudent avec ce cabinet de traiter les affaires par écrit.

Cela n'empêcha pas de m'attribuer une attitude diamétralement opposée à la mienne. Quand c'est au chef du ministère cher à la cour que je dois mon rappel, d'impudents calomniateurs me déclarèrent trop inféodé à cette cour, et en particulier au parti de la reine, pour avoir avec le gouvernement grec le ton nécessaire. On écrivit, pour le plaisir d'une méchante antithèse, que le monarchiste Cochin avait dû être chargé de parler au roi comme

le socialiste Deville n'avait pas osé le faire, faussant ainsi à la fois et le rôle de M. Cochin et le mien.

En effet, plainte a été portée contre moi et mon remplacement provoqué par le Gounaris aimé du roi, et ce fait aurait de la peine à passer pour un signe de sentiments amicaux entre nous. Or, M. Cochin retour de Grèce, et avant la mise en sommeil de son titre de citoyen d'Athènes, défendait le roi (1), croyait à ses sympathiques tendances et estimait que les soupçons formulés contre Constantin provenaient de l'esprit de parti, très violent, alléguait-il, chez les Grecs.

Il se refusait, en conséquence, à adopter les jugements de M. Veniselos et de ses amis ; mais il admettait comme parole d'Evangile l'opinion à lui soufflée par quelque ancien correspondant ou ami d'Athènes, peut-être celui qu'on voit, dans l'*Illustration* (2), à côté de lui, sortir de l'hôtel de la Grande-Bretagne, theotokiste d'autrefois, jésuite du jour, préoccupé de ruiner auprès d'un ministre d'Etat de la République française le crédit de M. Veniselos, et sachant substituer, à une franche manifestation de sa haine, des perfidies à apparences impartiales. Si cette influence et l'amabilité du roi ont agi sur la façon de penser du monarchiste Cochin, elles n'avaient eu aucune action sur le socialiste Deville.

Les mêmes qui ont incriminé mes soi-disant ménagements, ont loué du reste mon successeur dont on verra plus loin (page 198), acte et paroles attentionnés.

D'ailleurs, M. Delcassé, dans notre entretien du 24 août

1. « Le roi Constantin n'est pas un pro-germain à mon idée ». (interview donnée par M. Cochin, le 29 novembre 1915, à Messine, au correspondant du *Daily Mail*).

2. N° du 11 décembre 1915, page 623.

1915, à mon retour, me le laissa entendre, il ne s'agissait pas seulement, par mon remplacement, de plaire à M. Gounaris ; il s'agissait, en outre, de satisfaire les animosités de tous les acharnés à suivre une politique bulgarophile et à traiter d'incapable celui qui, n'ayant pas leur capacité d'illusion, avait l'audace de discuter le produit de leur vaniteuse infaillibilité.

M. Delcassé me critiqua, d'abord, très courtoisement pour avoir été partisan de la cession de Kavala à la Grèce; il se vanta de l'avoir combattue de toutes ses forces, persistant à la regarder comme une faute. Il épilogua ensuite sur mon scepticisme au sujet des bonnes dispositions de la Bulgarie pour l'Entente, souriant lorsque je lui répétais qu'il n'aurait pas la Bulgarie. Plus d'un mois après, suivant le témoignage de M. Joseph Reinach rapporté dans le chapitre XX (page 218, note), il croyait encore à celle-ci.

Selon lui, avant tout il fallait vaincre et la conception de gagner coûte que coûte la Bulgarie avait pour elle « la raison et la logique » ; la Bulgarie ne commettrait pas la sottise de refuser les avantages offerts, il était parfaitement renseigné là-dessus.

— La raison et la logique, lui dis je, sont, monsieur le ministre, des arguments valables pour ce que nous tirons de nous-mêmes ; je ne les conteste certes pas en pareille matière et je me borne à me placer sur le terrain des faits. Je n'ai pas puisé mes objections dans ce qui me paraît bon ou mauvais, mais uniquement dans la réalité, et la réalité manifeste est que vous n'aurez pas les Bulgares.

Ils ont été trop nombreux à la tête des affaires de l'Entente ceux qui ont confondu les créations de leur imagination avec la réalité ; après avoir pris pour elle leurs conceptions sans fondements, leur amour-propre primant

tout les a empêchés de reconnaître leur erreur, malgré la gravité de ses conséquences.

Il est triste d'être obligé de descendre des bureaux d'une légation à l'office par des calomniateurs qui, à l'opposé de Ruy Blas, n'ont, dans des situations élevées, que des bassesses d'esprit, des âmes de valets malpropres, et je dois répondre à certains reproches grotesques, par exemple à celui d'avoir à Athènes fait mon marché moi-même, quand la vérité est que ni moi, ni personne de ma famille ne l'y avons fait? Si ce n'était pas la stricte vérité, je ne le dirais pas ; car, à mes yeux, il n'y a là absolument rien de déshonorant. Mais il ne s'est rien produit de nature à justifier ce racontar inventé par quelque piètre cervelle combinant à doses égales la sottise et la méchanceté.

Une seule chose très dénaturée a pu susciter l'idée d'un pareil mensonge. Il m'est arrivé d'offrir à des personnes quittant Athènes, des boîtes de fruits glacés. Bien souvent, pressé de les avoir en me rendant auprès des personnes sur le point de partir, je suis allé les acheter et les ai emportées moi même, au grand étonnement, les premières fois, du confiseur à qui, faisant allusion à l'étrange fierté de ses compatriotes, je répondais : En France, nous ne nous croyons pas humiliés pour avoir été vus avec un paquet.

D'autres se sont bornés à rabâcher que je ne recevais pas assez. J'ai, et je puis le prouver avec des chiffres précis, dépensé à ce sujet plus que je n'ai touché, tout en évitant, je ne m'en défends pas, les prodigalités d'un faste ruineux. De novembre à fin avril, il y avait, chaque semaine, à la légation déjeuner ou dîner où étaient invités le personnel des légations, les hauts fonctionnaires et les notabilités hellènes, les membres de la commission finan-

cière, de l'école française, de la mission militaire, du clergé catholique (1) et de la colonie française, cela sans compter les réceptions supplémentaires pour des Français de passage, pour nos marins, etc.

Mais il n'y eut pas d'insertion dans les journaux chaque fois que je recevais ; je ne jugeai pas à propos de faire télégraphier mes réceptions ; je refusai même de laisser voir les salles à des journalistes qui l'avaient demandé et ne leur envoyai jamais le menu Or, pour beaucoup, semble-t-il, ce qui n'est pas l'objet d'une réclame tapageuse n'existe pas.

Le monde n'a jamais manqué à mes réceptions. Les invitations étaient même sollicitées. Lors du bal donné, le 1er décembre 1913, à l'occasion de la visite des escadres française et anglaise, un richissime Grec de Paris qui avait jugé bon d'ignorer le chemin de la légation et l'existence du ministre de France me fit, et il ne fut pas le seul, sans visite ni démarche personnelle, exprimer à trois reprises son très vif désir d'assister à la soirée. J'aurais dû, pensait-il certainement, être flatté par cette demande. Je refusai cependant de l'agréer, ayant parfaitement conscience que je me faisais là un bon ami, mais ne pouvant

1. Pour faire plaisir à mon personnel clérical, j'invitai avec les prêtres, le secrétaire, l'attaché militaire et leur collègue en cléricalisme et en réaction, notre délégué à la commission financière, M. Taigny. Or, le secrétaire connaissant les goûts de celui-ci, lui dit à son entrée dans le bureau : « Dépêchez-vous, il y a déjà de belles jupes ». M. Taigny se hâte d'arranger monocle et moustache, se redresse et vient se présenter en vainqueur. A la vue des prêtres et religieux, il eut une rougeur de dépit et un mouvement de recul qui faillit compromettre la fixité habituelle du monocle Quand le sang-froid lui revint, son cléricalisme lorgna de haut les fonctionnaires si aimés de la religion ; son aménité pour eux variait évidemment en raison directe de la distance qui les séparait.

admettre la désinvolture de ces richards qui se rattrapent de leur obséquiosité près des princes en prétendant se conduire en maîtres partout ailleurs.

Puisque j'en suis au chapitre des invitations, voici un petit fait de nature à prouver la perfidie, la mauvaise foi de gens mal intentionnés, mais trop écoutés.

Le général Pau est venu à deux reprises, février et avril 1915, à Athènes. J'ai fait pour lui ce que j'ai pu. Il a tenu à m'en exprimer ses remerciements en termes très élogieux en m'offrant aimablement sa photographie. Il a déjeuné ou dîné plusieurs fois à la légation, et j'ai quelque honte à devoir constater cette chose si naturelle que, toutes les fois, il était mon invité. Or, à en croire un télégramme du correspondant du *Temps* (1) renseigné cependant par une invitation personnelle, ce fut le général qui offrit un grand dîner à la légation. M. Bertrand vint ensuite s'enquérir si je désirais une rectification, je lui répondis négativement.

Sans vanité, mais conscient de l'emploi des moyens fournis, je souhaite à l'Etat d'avoir toujours affaire à des agents aussi scrupuleux, aussi soigneux de ses intérêts et de son bien que je l'ai été. On peut étudier le coût de ma gestion et comparer. En 1913, après les obsèques du roi Georges, pour lesquelles vint à Athènes une mission extraordinaire dirigée par M. Jonnart, le département m'offrit le remboursement de dépenses imprévues faites à cette occasion ; je le remerciai et n'acceptai pas, considérant qu'elles rentraient dans la catégorie des frais de représentation.

A notre époque, c'est par préjugé de snob qu'on exa-

1. N° du 17 février 1915, 2° page, 6° col.

gère les avantages pour un pays des gros crédits à affecter à ces frais et des fortes dépenses mondaines de ses représentants. Les étrangers profitent de celles-ci sans en avoir gré. N'a-t-on pas entendu une très grande dame dire : « Je n'ai aucune reconnaissance à avoir des fêtes données; ils sont payés pour ça ». On n'est pas le plus influent parce qu'on festoie le plus.

Je terminerai ce chapitre en racontant comment j'ai quitté le roi.

Après ma demande, provoquée, de mise à la disposition, j'appris, le 25 juillet, par un télégramme de l'agence Havas à l'agence d'Athènes, que la chose était faite. Le 2 août, un télégramme du département se bornait à me prescrire l'envoi de l'inventaire, mon successeur désirant savoir sur quels objets d'ameublement il pouvait ou non compter et déterminer, d'après cet état, ses achats à Paris. Le département oubliait qu'il possédait le double de l'inventaire ; je le lui signalai et il dut le retrouver, car, le lendemain, il m'annonçait l'arrivée de M. Guillemin le 23.

Ne recevant aucun éclaircissement, aucune information en ce qui me concernait personnellement, je télégraphiai, le 4, au sujet de mon départ subordonné à la question de la remise de mes lettres de rappel. Devais-je ou non les attendre ? On daigna, sur cette interrogation, m'avertir que mes lettres de rappel seraient remises par mon successeur, et que mon départ pourrait avoir lieu par le bateau du 15 août qui, le retard étant alors normal, fut exceptionnellement en avance de vingt-quatre heures.

Dans ces conditions, une audience du roi encore souffrant n'était pas indispensable. Je ne voulus pas, d'ailleurs, m'exposer à un refus, et voici le texte de ma lettre

au président du conseil, alors ministre des Affaires étrangères, M. Gounaris.

« Athènes, le 24 juillet/6 août 1915.

» Monsieur le président,

» Le gouvernement de la République venant de mettre fin à la mission que j'avais l'honneur de remplir auprès de Sa Majesté le Roi, j'ai recours à l'obligeance de Votre Excellence pour porter cette information à la connaissance de Sa Majesté et L'aviser que mes lettres de rappel Lui seront remises par mon successeur.

» Sa Majesté n'étant pas encore complètement rétablie de Sa grave maladie, je crains de La déranger en prenant l'initiative de solliciter une audience de congé ; mais je me tiens à Sa disposition pour le cas où Elle jugerait pouvoir me l'accorder avant mon départ qui aura vraisemblablement lieu dans huit à dix jours.

» Veuillez agréer, monsieur le président, avec mes remerciements, les assurances de ma plus haute considération.

» G. Deville. »

Notre 10 août, j'étais prévenu que le roi me recevrait le surlendemain 12 à Tatoï ; il comptait me remettre, c'est l'habitude, les insignes du grand cordon de l'ordre grec. Or je n'en voulais pas.

Je vis mon collègue d'Angleterre, qui était le doyen, et lui dis : Le roi me reçoit après-demain ; or je ne veux rien de lui ; je ne veux absolument pas leur grand cordon. Mais je tiens à éviter autant que possible tout affront de ma part, tout bruit à ce sujet ; ce n'est pas pour moi une question de réclame. Voulez-vous vous charger de prévenir Gounaris, de façon que le grand cordon ne me soit

pas offert ? Car, s'il m'était offert d'une manière ou d'une autre, je le refuserais.

Elliot accepta et alla aussitôt chez M. Gounaris. Celui-ci, paraît-il, eut l'air froissé et dit seulement à Elliot : « Puis-je annoncer à Sa Majesté que c'est vous qui vous êtes chargé de cette communication ? » — Parfaitement, répondit Elliot, et ce fut fini.

Le lendemain, je demandai l'autorisation de me faire accompagner à Tatoï par le secrétaire, M. Jaunez, qui allait être chargé des affaires pendant une semaine, pour le présenter au roi. La réponse fut affirmative. Le jeudi matin 12, une demi-heure à peine avant le moment de partir pour Tatoï, une lettre officielle me prévenait qu'une indisposition subite du roi l'empêchait de me recevoir ce jour-là, sans fixer une nouvelle date.

J'avais parlé de mon refus du grand cordon à Elliot parce que j'avais besoin de son intermédiaire. Je n'en avais pas soufflé mot, malgré nos excellents rapports, à mes autres collègues. Or, le soir du 12, à notre réunion quotidienne, Demidoff raconta : « Ils sont furieux après vous, il paraît que vous avez refusé le grand cordon ».

Je lui demandai de qui il le tenait : « Du prince Nicolas, répondit-il, qui m'a fait observer que vous aviez déjà un grand cordon de Roumanie et que votre refus ne venait donc pas d'un refus systématique de toute décoration ».

Entre parenthèses, tout délégué français à la commission du Danube reçoit ce grand cordon de la Roumanie en s'en allant.

— Ma foi, dis-je à Demidoff, Elliot peut vous renseigner encore mieux que moi sur la façon dont la chose s'est passée. Je n'en avais parlé qu'à lui, mais c'est vrai et, pour la première fois, je trouve une utilité à un grand

cordon. Je suis heureux que celui-ci ait donné toute sa valeur à mon refus de l'autre.

Le vendredi 13, j'allai prendre congé de M. Gounaris et accréditer Jaunez. Je ne m'inscrivis pas chez les princes qui, on l'a vu chapitre Ier, s'étaient abstenus le 14 juillet. Avant l'arrivée, le 24 août, de mon successeur, M. Venisélos, comme conséquence normale des élections qui avaient eu lieu en juin, était revenu au pouvoir : il avait prêté serment, avec les membres de son cabinet, le 23.

Et voici — tout commentaire serait superflu — son témoignage sur la situation à cette époque :

« Nous avions sondé le terrain et nous nous étions aperçus que les résultats de la propagande allemande, dirigée par le baron Schenck et patronnée — je dois, hélas ! le dire — par la reine et par le roi, ne permettaient pas encore à ce dernier de jeter le gant à la face de l'opinion publique. La couronne a même estimé qu'il était dangereux de ne pas m'appeler au pouvoir » (1).

1. Discours du 26 août 1917 à la Chambre des députés, d'après la traduction autorisée de M. Léon Maccas publiée sous ce titre ; *Cinq ans d'histoire grecque*, p. 46.

CHAPITRE XVIII

PROPAGANDE

J'économise l'argent de la France. — Dépenses inutiles. — Le travail de MM. Braquet et Fougères. — L'agence télégraphique et le *Messager d'Athènes.* — Ce qu'il fallait faire.

Je n'ai pas eu, pour la propagande, et je n'ai pas sollicité un centime de crédit. De mon fait, la propagande ou ce qu'on appelle ainsi, n'a rien coûté, sans rendre par là défavorable pour nous la comparaison de la situation avant et après mon départ, cependant de fortes dépenses furent faites dès ce moment ; si la France n'y a rien gagné, certaines gens, il est vrai, n'y ont pas perdu.

Comme M. Delcassé, à propos de mon économie, s'écriait : « Vous savez bien que vous auriez obtenu tout ce que vous auriez demandé », je lui répondis :

— Oui, monsieur le ministre, mais j'ai précisément tenu à ne pas demander de l'argent qui n'aurait profité moralement, si on peut dire, qu'à moi et matériellement qu'aux subventionnés.

Rentré à Athènes le 10, je prenais spontanément, avant le 15 août, l'initiative de faire, dès son arrivée, chaque matin, tirer plusieurs exemplaires du communiqué laissé, toute la journée, à la légation sur une table munie de ce qu'il fallait pour écrire, à la disposition de tous, journalistes ou autres, librement admis à le lire et à le copier. Un des exemplaires était immédiatement porté à l'agence

d'Athènes qui, dans cette ville, et d'une manière encore plus répandue, joue le rôle des agences d'informations à Paris ; il était reproduit par elle dans une de ses premières feuilles, et publié en grec le jour même par les journaux du soir notamment la *Hestia*, où les journaux du matin n'avaient qu'à le couper.

A la suite de quelques retards dans la transmission télégraphique ou de communiqués exceptionnellement longs, il arriva que le temps manqua aux journaux du soir pour la traduction le jour même. Cet inconvénient connu, le nombre des exemplaires fut augmenté, afin d'en livrer un, tous les matins, à chaque journal du soir, dispensé désormais de la copie à la légation ou de l'attente de la feuille de l'agence.

L'Allemagne distribuant des fonds, des journalistes grecs supposèrent que la France faisait de même et vinrent ouvertement solliciter la rétribution de leurs insertions du communiqué pendant le mois précédent. Leur ayant, sans y gagner leurs louanges, refusé ce payement, ils s'imaginèrent tout simplement que je mettais dans la poche l'argent destiné à leur être distribué ; d'où des plaintes sur mon compte à des confrères français passant à Athènes, prompts à attaquer un compatriote pour plaire à des étrangers ; d'où des articles comme celui d'un monsieur à nom de chanteur, dans un journal du Midi, sous le titre « Un scandale ».

Tout le monde comprendra combien il m'aurait été utile de détenir des subventions et d'en gratifier ces journalistes. J'aurais eu ainsi, sans qu'il m'en coûtât rien, des éloges au lieu de critiques. A tort ou à raison, je m'honore de n'avoir pas jeté l'argent de la France par les fenêtres, même en temps de guerre. Et, quand je prétends

que cela n'a été pour nous la cause d'aucune infériorité, il n'y a pas à cet égard à se livrer en Grèce à des suppositions plus ou moins bien fondées, il y a eu des faits.

Il y a eu, dans les circonstances les plus graves et les plus défavorables pour nous — échec aux Dardanelles, maladie du roi, ministère hostile — des élections générales. Une très forte majorité d'électeurs a prouvé que les sympathies pour la France n'avaient pas diminué. Nous n'avons éprouvé une réelle défaite qu'en un point, sait-on où ? A Salonique où, sans avoir même pris mon avis et sans passer par moi, on subventionnait journaux, etc. Ce résultat, je le fis observer à M. Delcassé, démontrait l'inutilité de ces dépenses.

— Vous ne prétendez cependant pas, me répondit-il en riant, que c'est à cause d'elles que nous avons été battus.

— Non, monsieur le ministre, lui dis-je, mais vous auriez pu, passez-moi le mot, être battu à l'œil.

Quand on parlait en France de propagande dans les pays étrangers, on était trop porté, à mon sens, à s'imaginer que c'était là surtout une question d'argent (1). On a, par exemple, envoyé des quantités de brochures ; nous les avons distribuées le mieux possible. On en a envoyé, pendant toute l'année 1916 où le papier était rare et cher, des monceaux. Cela put faire le jeu d'éditeurs ou d'auteurs, mais c'est tout.

Un sous-directeur, passé depuis directeur, du ministère, M. Herbette à qui, avant son échec aux élections législatives de 1914, les têtes tournantes du spiritisme avaient

1. « L'argent ne compte pas pour nos administrations ; on le jette par les fenêtres avec une inconscience déconcertante... Le remède est facile à trouver : pour toute faute commise, des sanctions, des punitions » (lettre de M. Emmanuel Brousse au *Temps*, n° du 26 février 1917, 1re page, 2e col.).

promis la présidence de la République et interdit, sans doute, en attendant, la résidence à l'étranger, par qui les échelons de la hiérarchie sont gravis avec une agilité comparable seulement à celle si bizarrement exceptionnelle de M. Dutasta, m'écrivit officiellement pour quémander, dès son apparition, la propagation d'une brochure due à sa plume, d'habitude beaucoup moins empressée — voir (page 190) l'affaire de la convention sur les œuvres théâtrales — dans les affaires de service.

Parce qu'ils ont fait remuer des ballots de papier, les directeurs de la susdite propagande se sont figuré avoir accompli une œuvre magistrale. Je soutiens, sans généraliser le moins du monde, en me limitant strictement à la Grèce, que la vulgarisation de certaines publications, loin de nous être utile, nous a été nuisible.

Ce fut le cas des rapports sur les atrocités allemandes. Peu lus en français, ces rapports furent résumés dans la presse amie et ne diminuèrent pas les sympathies pour nous, certes, mais engendrèrent un sentiment de peur, d'horreur, qu'il fut très aisé à tout le monde de constater.

— Nous vous aimons beaucoup, avait-on l'air de dire ; c'est abominable et nous vous plaignons de tout notre cœur ; mais pour nous exposer à de pareilles monstruosités, jamais.

En résumé, ces publications n'engageaient pas à l'action; elles ne donnaient aux irrésolus aucune envie de participer à la lutte.

On a parlé des « conférences publiques de l'attaché militaire allemand » (1). Il y a eu, en effet, des conférences de ce dernier, seulement elles n'étaient pas publiques et ne s'adressaient qu'à un groupement relativement restreint

1. *L'Homme enchaîné* du 18 mai 1915, 1re page, 1e col.

d'officiers et de personnages jugés décoratifs, mais d'un tempérament de valet : je me souviens d'avoir vu et entendu, dans la salle à manger du cercle, le président du cercle athénien, le général Soutzo, mari de la grande maîtresse de la cour, féliciter le major de Falkenhausen au sujet de l'une d'elles.

J'engageai cependant notre attaché militaire, le lieutenant-colonel Braquet, véhément ennemi des faveurs ou des avancements prétendus tels pour les autres, allant très vite pour son propre compte, quoique ne pratiquant plus l'équitation que sur les ronds de cuir, devenu colonel sur place, puis général, après un séjour d'une huitaine de mois en France sans avoir combattu et sans compter une promotion dans la Légion d'honneur, à faire, lui aussi, des conférences à des officiers grecs, dans une salle de notre école Giffard. Il me répondit : « on verra », et « on » n'avait pas encore « vu » quand je suis parti.

Je transmis, fin avril 1915, son offre de traduction en grec et de publication du rapport n° 10 sur la guerre. L'offre fut acceptée. De ce travail pour lequel il avait la collaboration de M. Fougères, directeur de l'école française (1), rien n'avait encore paru en août.

1. D'une façon générale, les membres de notre Ecole d'Athènes sont hantés de la crainte d'être confondus avec les guides de Cook ; c'est, étant donnés leur mérites universellement reconnus, une susceptibilité aussi incompréhensible qu'enracinée. Des notabilités françaises m'ont quelquefois sollicité de les faire accompagner à l'Acropole par un membre de l'Ecole ; mais, connaissant la sensibilité maladive de ces messieurs, je crois bien n'avoir fait que deux fois appel à leur concours : en 1913 pour M. Jonnart, en 1915 pour le général Pau. Prévenu de cet état d'esprit par le secrétaire de la légation, je m'abstins de toute demande personnelle et n'ai trouvé de complaisance réelle que chez un membre étranger de l'école, un Belge, ayant échappé à la maladie presque générale du milieu,

Ce fut sans doute la hâte d'agir de ces deux compères et autres astres ou sous-astres, qui les rendit si sévères pour l'action des autres. Un des plus grands soucis du colonel Braquet fut de soustraire ses rapports officiels à ma connaissance, tandis qu'il utilisait pour le deuxième bureau ou pour des communications particulières à des collègues du ministère de la Guerre, tous les renseignements de la légation (1).

Je passe au *Messager d'Athènes*. Ce journal français appartenait à une Française qui a passé toute sa vie en Grèce, où elle est née d'une mère grecque et d'un père français, Mlle Jeanne Stephanopoli. Cette Française était en même temps directrice de l'agence télégraphique correspondante à Athènes des grandes agences Havas, Reuter, Wolff, etc., subventionnée par le gouvernement.

à l'enflure du sentiment de sa supériorité. Jamais néanmoins ils ne firent en vain appel à mon obligeance. J'autorisai, par exemple, l'un d'eux à consulter, pour un travail historique, les archives de la légation du début du XIXe siècle.

1. C'était un professionnel tout spécialement compétent; il avait été un des collaborateurs du général Laffon de Ladébat à l'état-major de l'armée. Or, lorsque, au début de la guerre, on parla des pièces allemandes de 420, il se montra incrédule et sourit de ceux qui ne l'étaient pas. Je le vois encore chercher un mètre sur les tables du secrétariat, afin de placer sous nos yeux la longueur exacte de 42 centimètres comparée à la largeur de son corps, qui n'est pas bien grande, et de nous prouver ainsi l'invraisemblance de pièces d'un tel diamètre. Il était, en revanche, d'une crédulité touchante en affirmant le soi-disant truquage d'un wagon prêt à point nommé pour prendre, photographier et remettre en place le fameux bordereau annoté de la main du kaiser.

A la même époque, après la violation de la Belgique, il déclarait ne rien comprendre à l'acheminement de corps français vers la frontière belge. Au courant de notre mobilisation à laquelle il se vantait d'avoir utilement travaillé, il ne pouvait admettre un pareil changement de ses beaux plans sans suspecter une criminelle « pensée politique » de notre gouvernement républicain.

Mlle Stephanopoli a rendu de vrais services à la cause française. Je demandai pour elle les palmes académiques, je ne pus les obtenir, en dépit de mes instances ; or elle désirait tout de suite la Légion d'honneur, d'où mécontentement.

Le baron de Schenck chercha, peu après l'arrivée au pouvoir de M. Gounaris, à l'éliminer de la direction de l'agence, pour la remplacer par un M. Parren. Celui-ci avait déjà, quelques années auparavant, enlevé ce poste au père de Mlle Stephanopoli. Un de mes prédécesseurs avait eu l'idée de lui faire octroyer le ruban de la Légion d'honneur; sa femme légitime était vice-présidente d'une société de secours aux familles des blessés, fondée et présidée par la reine, et il était en relations intimes avec les propriétaires et directrices du *Scrip*, journal hostile à l'Entente. En fonction contre nous, ce Gréco-Boche était, deux ans après, déclaré « un fort aimable homme » par un journaliste français dans un journal français (1).

Au risque d'être accusé d'une réelle immixtion dans les affaires intérieures, je ne voulus pas laisser sacrifier une Française dévouée, sans faire une démarche pour elle. Je vis plusieurs fois M. Zographos et, à cause de nos bons rapports personnels, malgré l'insistance en sens contraire de l'entourage de la reine, auquel on a eu l'audace de me prétendre inféodé, le ministre me promit que rien ne serait changé en 1915.

Grâce à moi, Mlle Stephanopoli ne fut pas révoquée, comme le réclamaient des gens très puissants, M. Streit, par exemple, croisé un jour dans l'escalier du ministère venant précisément de pousser à la révocation que j'allais

1. *Le Petit Parisien* du 19 juin 1917, 1re page, 6e col.

à mon tour tenter d'empêcher. Elle connut, en dehors de moi, ce que j'avais fait et obtenu pour elle, et m'en remercia. Cela ne l'empêcha pas de m'en vouloir un peu pour sa décoration manquée et pour celle qu'elle ambitionnait, beaucoup pour autre chose.

Quand elle transforma son journal hebdomadaire en journal quotidien, elle m'interrogea au sujet d'une subvention du gouvernement français. Je lui répondis sans détours que je n'étais pas partisan d'entrer dans cette voie. Mlle Stephanopoli dont j'ai proclamé les mérites, est encore plus grecque que française; c'est une passionnée douée d'une confiance en soi peu maniable. Dans des questions comme celle de Kavala, elle oublie toute autre considération et, je l'écris à sa louange, ce n'est pas une subvention qui atténuerait sa violence justifiée ou non. Elle était très utile à la tête de l'agence télégraphique; elle l'est très peu à la tête d'un journal acheté par ceux qui ne savent pas le grec, mais sans influence dans le pays même.

Tout au moins un peu mécontente, elle fit solliciter la subvention par d'autres personnes, notamment, je crois, par Henri Turot. Le ministère me demanda mon avis. Je lui développai les considérations précédentes, ajoutant toutefois que si, en principe, on était décidé à subventionner, je n'avais pas d'objection à formuler, au point de vue personnel, contre la directrice du *Messager d'Athènes*.

Or, un jour, Mlle Stephanopoli vint à la légation ; elle me raconta avoir reçu une lettre de Paris contenant ces mots textuels : « méfiez-vous de votre ministre » et exagérant ce que j'avais écrit au ministère. Je ne sais pas qui m'a dénoncé à Mlle Stephanopoli, je ne sais pas qui a commis l'indiscrétion au ministère, tout en ayant des soup-

çons sur deux personnes. Mais comment apprécier un pareil procédé? Pense-t-on faciliter la franchise des agents donnant confidentiellement leur opinion provoquée, en commettant des incorrections de nature à leur susciter des ennemis?

Pourvu que la direction n'en fût pas aux mains d'un adversaire déclaré ou sournois, l'agence télégraphique dont j'ai parlé, aurait pu servir efficacement notre propagande; il suffisait de la mieux utiliser. Mes indications sur un meilleur service de l'agence Havas n'eurent pas d'effet durable.

Si l'agence Havas, dans ses télégrammes quotidiens, ne pouvait pas, pécuniairement parlant, dépasser un nombre déterminé de mots, elle aurait pu employer celui-ci avec plus de discernement. Par exemple, au lieu de résumer le communiqué directement envoyé à la légation, elle aurait pu transmettre un choix de renseignements que j'avais précisés. Mais, pour être bien fait, ce choix exigeait un petit travail intellectuel qui n'a intéressé, semble-t-il, ni l'agence Havas, ni, à son défaut, le ministère.

Voilà pour la qualité. Quant à la quantité, puisque l'agence Havas était limitée, le ministère, si empressé par ailleurs à verser de l'argent à tort et à travers, n'avait qu'à lui offrir de payer les suppléments. Cette dépense n'aurait peut-être pas été plus forte et, en tout cas, aurait mieux valu au point de vue général, que celle consacrée à rétribuer les brochures de tels éditeurs ou auteurs, qui, même bien faites, étaient en Grèce absolument sans résultats pour nous.

Tous les renseignements ou documents immédiats et inédits pouvant profiter à notre cause et desservir celle

de nos ennemis, télégraphiés intégralement ou en extraits, auraient été reproduits par tous les journaux avides de nouveautés. C'eût été un excellent moyen de bonne propagande. Lorsque renseignements ou documents arrivaient par le bateau, il était trop tard; et les journaux grecs ont refusé de reproduire, d'après les feuilles étrangères vieilles de plusieurs jours, ce qu'ils auraient accepté avec empressement expédié tout frais par l'agence.

Au lieu de s'entendre ainsi avec l'agence Havas, le ministère compta beaucoup sur la télégraphie sans fil. Or, et je l'en prévins, sauf, à la suite de réclamations réitérées, trois ou quatre exceptions sans durée, les nouvelles transmises de la sorte étaient accaparées par le bureau récepteur dépendant du ministère grec de la Marine, qui en refusait communication à l'agence d'Athènes.

Néanmoins, la meilleure de toutes les propagandes eût consisté à tenir fermement la main à l'exécution des traités et à l'exercice des droits définis par eux. On aurait été fidèle à notre attitude générale; on aurait fait preuve, envers le roi de Grèce, d'une vigueur qui, seule, pouvait contrebalancer son penchant pour le kaiser; on aurait favorablement impressionné la masse grecque et nul, le jour où elle aurait constaté que la force était du côté où allaient d'elles-mêmes ses sympathies, n'eût pu obtenir d'elle le sacrifice de celles-ci.

Exiger le respect du traité conclu avec la Serbie, notre alliée, user plus tard, le cas échéant, des droits consacrés par le traité de 1863, telle était la ligne à suivre, en ne versant de l'argent qu'à bon escient et en montrant, à l'égard de la cour, de l'énergie en place de faiblesse.

Mais, pour pouvoir, au lieu de se borner à une demande

pure et simple, exiger sans injustice l'application du traité avec la Serbie, la première chose était de ne pas rêver à l'annulation du traité de Bucarest et de couper court, par une offre de collaboration militaire suffisante, aux craintes justifiées de M. Veniselos sur les intentions des Bulgares. Il ne fallait pas se laisser entraîner à courtiser ceux-ci, au détriment de ceux dont on pouvait avoir le concours.

C'est l'orientation de notre politique dans les Balkans qui pouvait faire le plus pour notre propagande. C'est l'orientation adoptée qui nous a le plus nui : nous nous sommes révélés faibles au bénéfice de nos véritables ennemis, les Bulgares d'un côté, et leurs futurs complices, les Gréco-Boches d'Athènes, de l'autre.

CHAPITRE XIX

Au Quai d'Orsay

M. de Schenck. — Espions. — Sous-marins. — Contrebande. — Lettres sans réponse. — Cinéma Pathé. — Convention littéraire. — Maroc. — Chio. — Mission Turot. — Maladie du roi. — Le secrétaire du prince Christophe.

L'organisateur de la propagande allemande, le baron de Schenck, est connu aujourd'hui de tous. Sa dépense à Athènes atteignait une moyenne mensuelle de 40.000 fr. pour le service courant simplement. Il y était depuis le mois d'août 1914. Dans le courant de ce mois, je reçus la visite d'un ancien officier français devenu le représentant du Creusot à Bucarest, qui rentrait en France en qualité d'officier de réserve. C'est par lui que j'entendis, pour la première fois, prononcer le nom de Schenck.

Il me dit avoir fait, avec cet individu, représentant de Krupp, le voyage de Bucarest à Athènes. Je ne sais ce qu'il y vient faire, ajouta-t-il, mais, s'il y reste, c'est certainement pour quelque chose de malpropre; j'ai un dossier sur lui et, si vous en aviez besoin, je le mettrais à votre disposition.

Je me rappelai cette offre, lorsque je vis Schenck à l'œuvre à Athènes. J'écrivis, à diverses reprises, à Paris, donnant le nom de l'officier, indiquant son ancienne qualité de représentant du Creusot. On ne m'a jamais répondu. L'officier a-t-il été recherché, a-t-on eu le dossier, ne

l'a-t-on pas eu? Le principal intéressé, c'était, il me semble, moi, n'en a jamais rien su, ne sait encore rien sauf que cet officier est vivant. Est-ce le bon moyen de faciliter la tâche des agents?

Il y eut à Athènes un autre agent allemand officiellement chargé de mission, muni de passeport spécial du grand quartier général et, déjà avant la guerre, venu une fois en Grèce comme journaliste, un nommé Gustave Tschentscher. Sachant qu'il n'était pas à demeure à Athènes, je me tins au courant de ses faits et gestes et élégraphiai lors de son départ. Ce fut par un officier de marine, vu par hasard, que j'appris le succès de ma démarche et l'arrestation en novembre du personnage.

J'ai signalé à temps le nom et l'adresse en France d'une femme à la solde de Schenck; on la laissa échapper. Lorsqu'elle revint à Athènes, on me pria de prévenir quand elle en repartirait, reconnaissant qu'elle se livrait à l'espionnage. On aurait mieux fait d'apporter un peu plus de zèle à la prendre tout de suite.

J'ai indiqué d'autres personnes très suspectes, sans jamais recevoir une information sur ce qui était advenu.

Durant la cinquième semaine de 1915, je dénonçai par télégramme une fabrique allemande de faux passeports aux Etats-Unis. J'ignore le compte qu'on en tint au ministère, mais la chose depuis fut confirmée.

J'ai déjà noté (page 118) mon information d'août 1914 au sujet du *Gœben* et du *Breslau*. De bonne heure, je prévins de l'arrivée à Constantinople d'officiers allemands et de l'envoi imminent de sous-marins dans la Méditerranée. Je crains qu'à l'époque on ne se soit contenté d'en sourire.

La question des sous-marins ennemis en dehors des côtes de l'Angleterre, a mis une fois de plus en évidence

le danger du scepticisme, fainéant pour tout ce qui n'est pas vaine paperasserie, des milieux dits compétents.

Lorsque je parlai, tout au début, du danger possible des sous-marins allemands dans la Méditerranée, des hommes de métier déclarèrent que c'était du bluff.

La présence de sous-marins (1) ne pouvant plus être niée, les mêmes professionnels se moquèrent de ceux qui préconisaient une surveillance spéciale vers Gibraltar. Avec abondance de détails techniques, ils démontraient l'impossibilité pour les Allemands d'envoyer des sous-marins dans la Méditerranée par l'Atlantique.

Quand l'Allemagne annonça qu'elle allait intensifier la guerre sous-marine, ceux qui ont, chez nous, avec le monopole de s'y connaître, les décisions à prendre, nous tranquillisèrent; l'Allemagne, objectaient-ils, ne pourrait pas avoir le nombre de sous-marins nécessaires.

Je prétends, non certes que rien ne fut fait, mais que tout ce qui aurait pu l'être ne le fut pas. La preuve que les mesures prises furent insuffisantes, c'est la tenue à Londres, en janvier 1917, d'une conférence chargée d'élaborer et de concerter entre les alliés les mesures qui au-

1. En juin ou juillet 1915, les paquebots des Messageries qui transportaient munitions, etc., pour nos troupes, à Moudros, faisaient, entre le Pirée et ce point, deux, peut-être trois escales, Salonique par exemple, où nous n'avions pas de troupes alors, et Dédéagatch. A ce moment où la menace des sous-marins était sérieuse, je pris sur moi, malgré l'agent des Messageries qui tenait à demander préalablement l'autorisation de la compagnie, d'ordonner à deux paquebots au moins d'aller directement du Pirée à Moudros et de ne faire les escales qu'au retour après déchargement des approvisionnements et des passagers de guerre. Consultée, la compagnie donna son approbation; mais j'ai peut-être évité des pertes que rendait faciles un itinéraire connu et fragmenté. En tout cas, il n'y eut pas d'accident de mon temps.

raient dû être appliquées depuis longtemps. Dans les menaces allemandes, on fut trop long à s'en apercevoir, il y eut plus de cynisme que de bluff.

Au point de vue de la contrebande, on constaterait mon activité en s'informant auprès des amiraux du nombre de mes télégrammes. La plupart d'entre eux ont été, d'ailleurs, inutiles, à cause des ménagements dont bénéficièrent les bateaux italiens pendant la neutralité de l'Italie.

Ensuite, la mer fut partagée, pour la surveillance, entre les Anglais et les Français. Le secteur français s'étendait à des îles loin d'Athènes et, d'accord avec l'amiral, j'invitai nos consuls, afin de gagner du temps, à lui transmettre directement leurs informations. Toutes celles touchant le secteur anglais étaient, chaque soir, remises par moi au ministre d'Angleterre.

Pour que nos consuls communiquassent avec l'amiral, il leur fallait le chiffre de la marine. C'est là une de ces choses qu'on ne devrait pas avoir à demander, et Paris n'aurait pas dû oublier de les en munir.

J'écrivis à ce sujet, lettre du 9 février 1915, je télégraphiai au début de juillet, — dans l'intervalle la demande avait été, à ma connaissance, renouvelée par l'attaché militaire et par l'amiral — je récrivais le 20 juillet, lettre n° 165, la question devenant de plus en plus urgente à cause des sous-marins. Quand je suis parti le 14 août, Janina, Patras et Volo, deux ports sur les trois postes, ne l'avaient pas encore reçu.

Toujours à cause des sous-marins, étant donnée l'utilité de renseignements rapides et relativement secrets, sur la suggestion de notre consul à la Canée, je demandai télégraphiquement, à la fin de juillet, que, même les agents

consulaires, c'est-à-dire des agents n'appartenant pas à la carrière et le plus souvent étrangers, fussent pourvus d'un chiffre. Comme on ne choisit pas, pour bases de ravitaillement, les lieux les plus fréquentés, ce sont ces agents qui ont le plus souvent chance de se trouver dans les environs des localités utilisées. S'ils doivent télégraphier en clair, il y a une foule d'inconvénients faciles à deviner ; s'ils doivent écrire, il y a un temps précieux perdu, et on ne saurait aller trop vite en la matière.

Je comprends très bien le règlement qui interdit en temps ordinaire de confier le chiffre à des étrangers. Mais nous n'étions pas en temps ordinaire et, quand on n'est pas essentiellement routinier, on peut chercher et trouver un moyen de tourner la difficulté. J'en suggérai un dans une de mes dernières lettres, en réponse à celle du ministère invoquant le règlement, c'était de recourir au livre de correspondance chiffrée vendu dans le commerce en changeant le numérotage. Sans être à toute épreuve, le secret eût été suffisant pour les besoins et il n'y aurait eu aucun danger de divulgation de notre chiffre. J'ignore ce qui fut fait.

Je proposai un moyen rapide de jouir de la télégraphie sans fil à Corfou. Ma proposition ne fut pas agréée.

Le ministère me télégraphia un jour de délivrer un sauf-conduit à un bateau grec, sur lequel devait être transportée une commande donnée à un Français de Grèce. Je répondis que ce sauf-conduit servirait à mettre à l'abri des investigations de notre flotte un bateau suspect de se livrer à la contrebande. On n'insista pas, mais le fait de contrebande fut établi. Sans ma résistance, ce bateau aurait réussi à passer des articles de contrebande sous le couvert d'une commande française.

Je recommandai inutilement des mesures rigoureuses pour entraver la contrebande faite par des bateaux grecs.

Au point de vue économique, j'ai pressé les consuls sous mes ordres de répondre rapidement aux diverses enquêtes ordonnées.

Sur l'invitation du ministre des Affaires étrangères grec, par lettre n° 320 du 25 septembre 1914, je demandais à notre ministère qui poussait à la reprise du travail, les noms des maisons françaises pouvant prendre des commandes de draps et de soieries ; j'avais l'assurance qu'elles les auraient. On ne m'a jamais répondu.

Par ma lettre n° 324 du 28 septembre 1914, je donnais des renseignements afin de faciliter l'exportation française Je revenais sur ce point pour la Thessalie en particulier, dans ma lettre n° 369 du 5 décembre. Ce fut, à ma connaissance, sans résultats.

J'exposai ce que me semblaient devoir être nos desiderata en matière douanière, et combien peu judicieuses étaient les vues des bureaux spécialement compétents de notre ministère des Finances transmises par le quai d'Orsay.

J'offris vainement des représentants sérieux à Athènes pour les produits pharmaceutiques restés en réalité entre des mains allemandes, comme avant la guerre.

Vers le mois de février 1915, je signalai que l'agent de la maison Pathé d'Athènes était un Allemand ; puis j'indiquai quelqu'un pouvant lui être substitué. Le ministère m'ayant répliqué, fin mars, que l'agent était un Grec et non un Allemand, je revenais à la charge après enquête dans ma lettre n° 98 du 1er mai, avec tous les détails sur le contrat de société, sur les noms véritables des intéressés, sur les apparences d'un agent grec sous le nom duquel tout était fait et dirigé par un Allemand.

Je n'eus plus de nouvelles jusqu'au mois d'août 1915, où le ministre me demanda télégraphiquement d'urgence des renseignements sur la maison Pathé, une question lui étant posée à ce sujet dans je ne sais plus quelle commission parlementaire. Il avait l'air de m'apprendre et de me le reprocher, que le directeur était un Allemand et qu'on représentait des scènes de famine en France. Je lui répondis de vouloir bien se reporter à la lettre mentionnée plus haut; elle lui fournirait tous les éléments pour sa réponse.

Quant aux films de famine, n'ayant pas le temps de fréquenter le cinématographe, je m'enquis auprès d'habitués, et j'appris qu'il s'agissait de scènes conçues dans un sot esprit antirévolutionnaire, mais se rapportant à la Révolution de 1789, en costumes du XVIII[e] siècle, auxquelles personne n'avait prêté attention et faisant seulement remplissage.

Que dire de la supercherie ou de la stupidité de celui qui avait averti l'auteur de la question? Que dire de la légèreté de celui-ci à prendre pour argent comptant le récit du premier venu? Pourvu qu'il s'agisse de critiquer quelqu'un ou de paraître informé, trop de députés sont prêts à accepter n'importe quoi de n'importe qui (1). Mais

1. S'ils portent leurs accusations à la tribune, on est au moins averti et, en temps ordinaire, on peut les réfuter. Quand ils récriminent en commission — ce fut mon cas — ils jettent la suspicion sur des personnes sans leur accorder la possibilité de se défendre.

On lisait dans le *Temps* du 29 mai 1917 (1[re] page, 5[e] col.), à propos d'un député, secrétaire de la commission des affaires extérieures :

« M. Garat, député des Basses-Pyrénées, a dit, à la Chambre, vendredi dernier, dans son discours sur la guerre sous-marine, que, le 22 avril, 650 obus étaient tirés sur Calais et sur Douvres, et que « Calais s'attendait si peu à cette attaque, que les deux contre-torpilleurs qui se trouvaient dans le port ont été coulés. »

que dire aussi de ces bureaux du quai d'Orsay qui avaient contesté le renseignement vrai venant de moi, qui inclinaient à l'admettre perfidement dénaturé par un député, écho de quelque malveillant; qui n'avaient qu'à se souvenir ou à consulter leurs fiches pour permettre une réponse immédiate du ministre questionné; qui, en ne le faisant pas, laissaient croire à une négligence de ma part quand ils avaient été de bonne heure prévenus par moi, quand j'avais insisté en réfutant l'objection admise et transmise par eux?

En résumé, à mon égard, mauvaises dispositions insuffisamment justifiées même si j'avais, par hasard, gardé le silence sur l'agent allemand de la maison Pathé et sur un film odieux, et, l'année suivante, sérénité injustifiable, lorsque les Français étaient surveillés et filés ouvertement par la police athénienne (1); comparez et jugez.

D'autres choses ne me sont pas revenues à la mémoire. Mais l'ensemble de ma correspondance, lettres et télé-

M. Garat indiquait la source de cette nouvelle : un radio allemand.

» Le *Petit Calaisien* proteste contre cette information : « Jamais un contre-torpilleur n'a été coulé depuis le début de la guerre dans le port de Calais par un bombardement ou autrement », affirme ce journal bien placé pour le savoir, qui ajoute que Calais et Dunkerque ne sont point bombardés chaque jour comme l'a déclaré le député des Basses-Pyrénées sur la foi d'une dépêche boche.

» Ne doit-on pas regretter qu'un député apporte à la tribune, pour étayer son argumentation, des documents allemands qu'il n'a pas contrôlés? Un peu plus de prudence est indispensable. »

Pour confirmation, voir le *Temps* du 31 mai (1re page, 6e col.), et celui du 11 juin (1re page, 6e col.).

1. « Depuis le 1er janvier 1916, Athènes est comme recouverte d'un réseau policier. Il y a des sbires à toutes les portes. » (*Le Temps* du 11 avril 1916, 2e page, 1re col.)

grammes, est de nature à démontrer à qui le consultera comment je me suis occupé des intérêts dont j'avais la charge.

Par la convention du 22 avril 1912, sur les œuvres théâtrales, déjà annoncée dans le chapitre XI (page 92), était protégée la représentation de nos œuvres en toutes langues, sauf en grec. J'écrivis, le 22 octobre 1914, sollicitant l'autorisation de signer un avenant pour deux corrections dont l'une supprimait la grosse exception en faveur des traductions grecques ; c'était un pas considérable. De plus, je transmettais la proposition de signer un projet de traité sur la propriété littéraire identique au dernier de ce genre conclu par la France, au traité avec la Russie.

Sur le premier point, il n'y avait nullement lieu à longue réflexion et une réponse affirmative aurait pu, aurait dû être donnée aussitôt après lecture de ma lettre : une amélioration désirée aurait été acquise immédiatement.

Sur le second point, une erreur fut commise par le secrétaire qui expédia la lettre à la machine; il mit traité de la *Grèce*, au lieu de traité de la *France*, avec la Russie. J'aurais dû revoir la lettre et m'apercevoir de la faute. Soit par suite du départ pressé de la valise, soit pour une autre cause, moi qui, avant de les signer, relisais attentivement toutes les lettres, les corrections de ma main sont là pour le prouver, je ne revisai pas celle-là ou je le fis trop vite, ce fut mon tort.

Ma lettre était du 22 octobre. Quatre mois après je n'avais encore rien reçu; aussi, de moi-même, je récrivais, le 26 février 1915, en signalant le danger de ce retard, M. Veniselos pouvant tomber du pouvoir et être remplacé par quelqu'un moins bien disposé pour nous. Or

cette lettre du 26 février se croisait avec une de Paris du 21 qui me priait, d'un petit air innocent, sans faire allusion à une erreur de ma part, d'envoyer le texte de la convention littéraire gréco-russe. On s'attendait évidemment à me voir répondre, oublieux, vu le temps écoulé, de la lettre fautive, qu'une telle convention n'existait pas et à me répliquer en me demandant pourquoi j'en avais parlé.

Ils avaient perdu quatre mois à préparer cette finasserie. Je me reportai à notre minute, ayant tout de suite le soupçon d'une étourderie, et je découvris l'erreur grossière signalée plus haut que le bureau compétent n'avait pas pu ne pas rectifier lui-même dès le début. Il était fondé à m'adresser une observation au sujet du lapsus ; il préféra gaspiller quatre mois à faire l'imbécile au détriment des intérêts français.

Je remis aussitôt les choses au point, mais ce fut seulement par lettre du 23 mai 1915 qu'on m'autorisa à négocier. Nous étions sous le ministère Gounaris, et je n'avais pas encore sa réponse à ma première démarche quand je suis parti. L'affaire n'était pas plus avancée lors du départ de mon successeur.

J'ai obtenu, dès le mois de mai 1914, l'adhésion de la Grèce à la suppression des capitulations au Maroc ; la Hollande, par exemple, ne donnait la sienne, qu'à la fin de mai 1916. Mais à Paris, après avoir semblé pressé, on négligea de m'envoyer les pouvoirs spéciaux pour l'échange des ratifications. La Grèce, rappelai-je, le 9 janvier 1915, les attendait, prête à signer ; notre retard fit que je reçus de M. Zographos une ratification portant la signature de M. Veniselos, son prédécesseur.

L'île de Chio attribuée par la conférence de Londres à la Grèce, n'avait pas été placée sous ma juridiction ; elle

continuait, au début de la guerre, à dépendre, à tort, de Constantinople et, en particulier, du consulat de Smyrne. Peu après la rupture de nos relations avec la Turquie, j'eus lieu de craindre que notre agent consulaire à Chio ne fût un Autrichien. Quoique le poste ne relevât pas de moi, j'écrivis à ce sujet, lettre n° 347 du 3 novembre 1914. Si je n'eus rien de notre ministère, où on aurait dû spontanément songer, dès la déclaration de guerre, à écarter les agents de nationalité ennemie, — le bureau du personnel n'a cependant pas pour excuse le départ de son chef resté ferme au poste, loin des diversions absorbantes du front — j'eus d'une nouvelle source la confirmation du fait et je récrivis, lettre n° 374 du 11 décembre.

Rien, toujours rien que le maintien du personnage, à la fois agent consulaire de France et d'Autriche à Chio. Je télégraphiai en février 1915, et seulement en avril, cinq mois après le premier avis, un télégramme de Paris prescrivait le remplacement de cet agent, un de ceux qu'on jugea par la suite utile d'arrêter. Où étaient l'insuffisance et l'incapacité?

A la fin de 1914, arriva à Athènes, « chargé de mission par le gouvernement français », comme le mentionnait soigneusement sa carte de visite, Henri Turot, ancien conseiller municipal de Paris. Il était porteur d'une lettre de recommandation signée par M. Delcassé, avec qui il correspondit par l'intermédiaire de M. Piccioni, directeur du cabinet. Je ne fus avisé de rien officiellement et me bornai à assurer la transmission de la correspondance de Turot.

Celui-ci, ami, m'apprit-il, du prince Sabaheddine qui ne tarda pas à le rejoindre à Athènes, s'était attelé à la besogne de conserver aux Turcs une Turquie dont ce

prince aurait été le sultan. Il rêvait de jeter bas le gouvernement jeune-turc et travailla, dans ce but louable, avec une ardeur qui n'aurait peut-être rien perdu à être plus discrète. Je dois reconnaître qu'il expliquait le libellé de sa carte de visite d'une façon fort malicieuse — il qualifiait sa mission d'économique — et qu'il avait eu, pour échapper aux bavardages, l'ingénieuse idée de se faire accompagner par Mme Turot et une femme de chambre.

Malheureusement les efforts de Turot et de ses amis n'aboutirent qu'à la pendaison, à Constantinople, de quelques braves gens accusés d'être les amis politiques du prince Sabaheddine. C'est un résultat qu'il n'était pas essentiel d'atteindre, avec ou sans frais.

On m'a, dans certains milieux, reproché de n'avoir pas donné la nouvelle que la maladie du roi provenait d'un coup de couteau de la reine, et, en effet, n'est pas venue de moi cette information ou soi-disant telle à laquelle le *Petit Parisien* tient particulièrement, au moins pour le coup de couteau: il l'a répétée en 1916, puis en 1917, sans publier ou contredire le démenti reproduit dans le *Temps* trois jours après (1).

J'ai annoncé la maladie du roi comme une maladie vraie ; car mes collègues et moi n'avons rien appris permettant le moindre doute sur sa cause toute naturelle.

En tout cas, s'il y a eu la blessure que j'aurais eu le tort de ne pas connaître et de ne pas révéler, la maladie a été réelle. Comment se fait-il, dès lors, qu'un haut fonctionnaire de notre ministère des Affaires étrangères ait, en affectant des airs très renseignés, sans me mettre, il est vrai, en cause, parlé, le 3 juillet, à M. Romanos de la

1. N° du 24 octobre 1917, 2e page, 3e col.

maladie prolongée par le souverain dans un but politique? Cela, M. Romanos l'a écrit à Athènes où je l'ai appris et où on m'a soupçonné d'être l'auteur de cette fable. Le ministre d'un pays dans un autre est, en effet, ou doit être le principal informateur de son gouvernement; et les renseignements du ministère des Affaires étrangères de France sur les choses grecques peuvent, très légitimement, être jugés venir du représentant de la France en Grèce.

Mais que penser de l'étrange procédé de ce haut fonctionnaire français compromettant, même sans le nommer, le ministre de France, en émettant au ministre de Grèce qui, il le sait, ne manquera pas, suivant son devoir, de la répéter à son gouvernement, une opinion de ce genre, absolument contraire à toutes les informations émanées du ministre de France? Est-ce le moyen d'ajouter de l'éclat à cette autorité censément voulue si reluisante de nos représentants?

J'ai, en revanche, signalé les sourdes intrigues du prince Nicolas (1) pendant la maladie de son frère. Le désir intime, l'ambition secrète de ce prince ont été très probablement alors de monter sur le trône de Grèce à la place de son neveu; la reine le soupçonna, prit en main la cause de son fils et lia déjà partie à cet égard avec son beau-frère, le prince Georges. Il lui fut publiquement reproché à la Chambre grecque d'avoir, quand il commandait à Salonique, négligé les plus élémentaires précautions d'ordre, et à leur absence fut due la possibilité

1. Lorsque le haut commissaire des puissances protectrices, M. Jonnart, exigea, avec infiniment de raison, en juin 1917, après l'abdication du roi Constantin, le départ du prince Nicolas, on lut dans l'*Illustration* (nº du 23 juin, page 606, 2ᵉ col.): « Les senti-

d'attentat contre son père (2). Voici un petit fait de nature à édifier sur sa valeur morale.

Lorsque, en mai 1912, fut télégraphiée la mort du roi de Danemark, j'allai m'inscrire au palais et j'y rencontrai une dame d'honneur de la reine Olga; elle me confirma la nouvelle. Or, à la même heure — je l'apprenais peu après — le prince Nicolas téléphonait à mon collègue d'Angleterre que la nouvelle était démentie. Son but, par ce mensonge, était d'empêcher de contremander une soirée préparée à Ambélokipi : ce prince âgé de quarante ans, sachant son oncle mort, eut l'indécence, dans cette soirée, de participer avec sa femme, la grande-duchesse Hélène, à la danse d'un quadrille *à quatre pattes* et à d'autres jeux aussi spirituels et aussi opportuns.

Avant la mort de son père, le prince Nicolas avait peu d'argent dont il put disposer en toute liberté. La fortune dont il jouissait, venait de la grande duchesse sa femme, ou plutôt de la cour impériale de Russie qui la faisait

ments germanophiles manifestés par le prince à Athènes depuis la guerre..., ont pu surprendre les Français qui l'avaient souvent rencontré à Paris. »

Ces Français étaient du nombre de ceux à qui il suffit de se frotter à des princes pour attribuer à ceux-ci toutes les qualités. S'ils avaient eu avant la guerre le souci de se renseigner, il leur aurait été facile de savoir que le milieu du prince Nicolas était déjà, comme celui de sa belle-mère, inféodé au parti allemand de la cour russe.

2. On ne s'est jamais publiquement expliqué sur l'assassin. D'après le *Temps* du 24 mars 1913 (3e page, 3e col.) l'attentat aurait été perpétré par deux hommes. Celui qui fut arrêté, Skinas, fut dit Grec et aurait été sujet turc, le prince Nicolas ayant pris l'initiative de le faire déclarer grec pour éviter des troubles.

On lisait dans le *Temps* du 7 mai 1913 (6e page, 2e col.) : Skinas « qui se trouvait au parquet de Salonique, s'est tué ce matin à neuf heures en se jetant du haut d'une fenêtre ».

gérer et surveiller par un fonctionnaire spécial, le baron Alexandre d'Offenberg. Ce prince si orgueilleux ne pouvait pas commander un complet sans autorisation et il s'abaissait à des carottages de rapin pour se payer certaines fantaisies. Son héritage le libéra de cette étroite et mortifiante dépendance de sa femme et de l'intendant des biens de celle-ci.

Après l'incident du 14 juillet relaté dans le chapitre I, j'engageai le ministère à n'avoir plus aucune prévenance pour les princes d'Athènes et, en particulier, à interdire, jusqu'à nouvel ordre, l'usage à leur profit de la valise diplomatique (1). C'était là un de ces petits moyens qui peuvent avoir une grande action.

1. Cette valise et les laissez-passer pour les douanes françaises et grecques sont ou des sources d'abus, ou des sources d'ennuis pour le ministre soucieux de n'être pas complice de véritables fraudes.

Ils sont nombreux les Français et les Grecs demandant à jouir d'avantages auxquels ils n'ont aucun droit : il s'en trouve même qui cherchent à en jouir sans le demander. Rares étaient les Grecs mondains d'Athènes ou de Paris ne réclamant pas, comme une chose due, un laissez-passer pour leurs bagages lorsqu'ils se rendaient en France. Des Français y rentrant agissaient de même. Je me souviens d'un de nos journalistes aspirant — sans succès — à devenir législateur et avide, en attendant, de se soustraire à la loi commune des douanes de son pays.

D'autres, à Athènes, étaient désireux de ne pas payer les douanes grecques. Tel fut un directeur, d'une nature trop élevée — 1 m. 80 au moins sans talonnette — pour apercevoir les conditions de la vie courante, y compris les convenances, et dont la femme sollicitait des laissez-passer afin de constituer des approvisionnements d'épicerie en franchise. Des personnes faisaient porter, au service de la valise à Paris, des paquets arbitrairement adressés au ministre ou aux secrétaires de la légation, en inscrivant simplement dans un coin : « Prière de remettre à... », et ainsi, sans droit, sans consentement, sans remerciement, ne payaient ni transport en France, ni entrée en Grèce. Des fonctionnaires du

On a beau choyer ces personnages, tout leur semble dû; c'est en se rebiffant et en touchant à leurs aises qu'on leur apprendra la politesse. Après une petite leçon, ils ne vous aimeront certainement pas; mais sont-ils, avec leur si mauvais goût, capables d'aimer d'autres qu'eux-mêmes? Du moins, ils vous respecteront.

quai d'Orsay se faisaient périodiquement expédier de Grèce, par la valise, d'énormes provisions de cigarettes qui ne payaient rien en France.

J'ai résisté le plus possible, malgré les animosités bassement rancunières suscitées par mes résistances; mais j'ai, surtout à mes débuts, avant d'avoir fait préciser par le département les cas autorisés ou non, cédé plus souvent que je ne l'aurais voulu, hésitant, je l'avoue, à paraître d'une intolérance rigoureuse en une matière où la tolérance était devenue illimitée. J'étais cependant, à mon détriment, il est vrai, parvenu à une régularité qui aurait pu être complète, si tous mes collaborateurs avaient su, de leur côté, se refuser à certaines amabilités.

De graves abus ayant été aussi commis à l'aide des lettres de recommandation pour ses agents accordées par le ministère à diverses personnes, il fut prescrit de garder ces lettres après les avoir lues. Or il m'était arrivé d'avoir affaire à une dame riche de Paris me disant: « J'ai pour vous une lettre du ministre, mais je ne vous la montrerai que si vous me donnez votre parole de me la rendre »; et, sans se gêner, elle déclarait utiliser cette lettre comme une sorte de passe-partout crochetant faveurs et considération. Je conseillai de substituer, à la remise des lettres aux personnes, leur envoi direct aux agents.

Voici enfin un incident de laissez-passer avec un ennemi. En 1915, le ministre d'Autriche-Hongrie fit solliciter auprès de moi un laissez-passer pour notre flotte en faveur de sa sœur désirant rentrer chez elle par mer et redoutant les investigations de nos officiers de marine! Je répondis à M. Politis et à certains de mes collègues par un refus: Pour sa personne, dis je, Mlle Szilassy n'a rien à craindre de nos officiers à qui elle prête bien gratuitement la mentalité allemande; mais j'ai le devoir de ne pas tenter de soustraire à leur surveillance les bagages d'une personne ennemie. Quelques imbéciles se joignirent à tout le personnel de la cour et de ses alentours pour blâmer mon attitude.

Apprenant, le 10 août, l'arrestation en Crète du secrétaire du prince Christophe, l'ancien bibliothécaire du palais, M. Stucker, Suisse allemand, par un de nos torpilleurs auquel ses manigances, sur des points déserts, l'avaient fait dénoncer comme espion par les habitants de la côte, je télégraphiai de le relâcher, sauf si les motifs de l'arrestation apparaissant très sérieux justifiaient les soupçons.

Or ce fut l'appréciation du commandant qui le garda. Je signalai à Paris qu'il avait déjà été surpris ailleurs, dans des circonstances très louches, par un agent consulaire anglais.

Les autorités de Malte, où il avait été conduit, étaient d'avis de le retenir. A son passage à Malte, en se rendant à son nouveau poste, M. Guillemin « s'est porté garant de l'innocence de M. Stucker qu'il connaissait personnellement » (1). C'est en rêve que mon successeur avait fait cette connaissance ; mais il tenait réellement à se mettre en frais d'amabilité pour la cour. Par son affirmation, il obtint des autorités anglaises la mise en liberté du serviteur suspect, et il le leur rapporta à Athènes comme don de joyeux avènement. Du reste, c'est moi qui ai été accusé à Paris de complaisance pour la cour (2).

1. *Le Temps* du 26 août 1915, 2e page, 5e col.

2. M. Guillemin a lui-même vanté son attitude douceâtre dans des déclarations au journal grec *Patris* reproduites intégralement par le *Temps* (n° du 8 décembre 1915, 2e page, 2e col.) : « Nous cherchons, disait-il, à adoucir ce qui pourrait rendre plus difficile l'acceptation des demandes que nous sommes chargés de présenter », et, ajoutait-il, les puissances de l'Entente tenaient chez elles aux ministres de Grèce, « un langage bien plus catégorique que le nôtre ».

CHAPITRE XX

Rêve de Séduction

Les véritables sentiments bulgares. — La guerre et la Serbie. — Bulgaromanie de diplomates et de journaux. — Ecrasés par les faits et incorrigibles.

Parmi les terribles erreurs commises par la diplomatie de l'Entente durant la guerre, figurent son rêve de confédération balkanique et ses mamours à la Bulgarie.

La Serbie, la Grèce, la Roumanie avaient, le 10 août 1913, imposé à la Bulgarie des conditions de paix, indulgentes eu égard à la traîtrise bulgare qui méritait un châtiment et commandait des précautions, dures au point de vue des prétentions extravagantes de la Bulgarie.

Le souverain et le peuple pouvaient être appréciés par tous à leur peu de valeur morale, sans avoir à remonter au péché originel.

Cherchant à établir devant la Douma que même le parti bulgare dit russophile n'était pas digne de confiance, M. Sazonov disait :

« Le premier crime dont se flétrit le prince de Cobourg a été accompli non sous un ministère stambouloviste, mais sous le ministère russophile de M. Daneff » (1).

Télégramme d'Amsterdam du 18 février 1917 :

« Une dépêche de Berlin annonce que M. Radoslavoff vient d'être promu lieutenant au 1er régiment de dragons

1. *Le Temps* du 24 février 1916, 2e page, 5e col.

de la garde. M. Radoslavoff est le fils du président du conseil de Bulgarie. Il s'était engagé, dès le début de la guerre, dans l'armée prussienne. Il est âgé de vingt ans » (1).

Nous avons, nous, appris ce fait deux ans et demi après ; mais il n'est pas vraisemblable que le ministre de France à Sofia, M. de Panafieu, et ses collègues de l'Entente l'aient ignoré à l'époque et ne l'aient pas porté à la connaissance de leurs gouvernements. Cela ne leur a pas ouvert les yeux.

Un jeune homme, dans sa dix-huitième année, c'est-à-dire encore soumis à l'autorité de son père, quand ce père est président du conseil d'un pays affirmant sa neutralité, prend du service chez nos ennemis, et ce scandale passe inaperçu ou est considéré comme dénué d'importance. On fait des frais pour ce père, on nourrit l'espoir de s'entendre avec lui contre ceux au milieu desquels son fils se bat avec son consentement.

Il y avait longtemps, au moment de la guerre, que le roi de Bulgarie avait partie liée avec l'Allemagne et l'Autriche. On le savait, ma lettre n° 231 du 2 novembre 1911 le prouve ; de même, était connue l'influence toute particulière à Sofia de la légation autrichienne. Si on avait voulu l'oublier, certaines interviews ne l'auraient pas décemment permis.

Au mois de mai 1915, le docteur Momtchiloff, vice-président du Sobranié, affirmait à l'envoyé spécial de la *Neue Freie Presse* « sa confiance absolue dans la victoire finale de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne. Il n'y a qu'une source, dit-il, où je puise mes informations sur les évé-

1. *Le Temps* du 19 février 1917, 4e page.

nements de la guerre : ce sont les communiqués des états-majors autrichien et allemand » (1).

Au même envoyé, le ministre des Finances Tontcheff déclarait :

« Si l'on veut comprendre les raisons de l'attitude actuelle de la Bulgarie, il faut remonter au traité de Bucarest. L'Autriche-Hongrie fut alors la seule puissance qui prit ouvertement la défense de la Bulgarie en déclarant qu'elle se réservait le droit de reviser le traité...

» ... La Bulgarie espère que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne l'apprécieront à sa vraie valeur et qu'après la guerre elles la récompenseront en territoires...

» ... Jusqu'ici la Bulgarie n'a donné à la double monarchie aucun sujet de mécontentement; elle essayera de se conserver à l'avenir ses sympathies...

» ... L'Autriche-Hongrie et l'Allemagne peuvent être sûres que le peuple bulgare... ne les décevra pas. J'en réponds, moi qui suis fier de passer pour un ami politique de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie » (2).

D'après M. Ghenadieff (3) — on a tenté dans quelques milieux de quêter les sympathies de l'Entente pour cet homme politique (4) — « c'est la neutralité qui a le mieux servi nos intérêts, mais aussi ceux de l'Autriche et de l'Allemagne ».

Si l'expression de ces sentiments fut un peu tardive, ils

1. *Le Temps* du 18 mai 1915, 2e page, 4e col.
2. *Idem.*
3. *Idem.*
4. Dans une réunion plénière des membres de la majorité du Sobranié où le président du conseil avait vanté sa politique, M. Ghenadieff « déclara s'associer pleinement à ce que venait de dire M. Radoslavoff, avec lequel ses partisans et lui travaillent en parfait accord ». (*Le Temps* du 10 janvier 1916, 4e page, 2e col.).

n'avaient pas le mérite de la nouveauté. Ce fût cependant à ces gens-là qu'allèrent toutes les faveurs de l'Entente.

Nos grands diplomates commencèrent par oublier faits et sentiments. Leur méthode, à l'encontre de celle de Descartes, tendant à ne pas « chercher la vérité », ils firent table rase des tendances notoires du gouvernement bulgare, se jugèrent eux-mêmes irrésistibles et, persuadés qu'il leur suffirait de parler pour réussir, ils raisonnèrent de la manière suivante :

— Nous avons intérêt à voir les peuples balkaniques former bloc à notre profit.

Soit. L'intérêt était indéniable ; mais il est impuissant à rendre une chose possible, quand on ne prend pas ses désirs pour la réalité. Ainsi, par quel moyen maintenir unis à côté de nous ceux qui ne sont pas unis entre eux ?

— Il n'y a qu'à constituer la confédération balkanique ; une fois fusionnés, ceux qui sont rivaux ne le seront plus.

Oui, mais, objectiez-vous, il est malaisé de les fusionner, ils se détestent.

— Il n'y a qu'à les amener à s'embrasser. Comment ne le voyez-vous pas ?

La solution était simple, en effet ; elle avait la simplicité de celle qui consiste, pour attraper un oiseau, à lui mettre un grain de sel sur la queue.

— Pour les amener à s'embrasser, car nous sommes des gens pratiques sachant fort bien qu'on ne peut contenter tout le monde et le petit père Ferdinand, c'est très facile : nous changerons les mécontentements de place. Les Bulgares sont mécontents de ce qui a satisfait Serbes et Grecs ; satisfaisons maintenant la Bulgarie au détriment des deux autres, et tout ira pour le mieux. Les deux autres

se feront une raison et finiront bien par comprendre tout leur intérêt à fortifier une aussi bonne voisine à leurs dépens. Ils accepteront de l'engraisser de leur chair, pour le plaisir de consolider une ennemie qui, lorsqu'ils s'embrasseront, sera mieux à même de les étouffer.

Ce raisonnement et cette logique ont présidé à la conception du bloc balkanique. Ne pas s'incliner tout de suite devant l'ingéniosité de ce plan était preuve d'incapacité.

Pour disposer la malheureuse Serbie à s'amputer au profit de ceux qui, le 30 juin 1913, avec Savoff, tentèrent de l'assassiner dans un guet-apens — M. Gustave Hervé l'appelle « leur malheureuse brouille avec leurs anciens alliés de la veille » (1), « leur brouille avec leurs anciens alliés » (2) — on osa dire qu'après tout elle pouvait faire des sacrifices aux alliés, ceux-ci se battant pour elle.

Je répondis, en juillet 1915, que ce n'était pas exact. La Serbie avait pu être, malgré elle et en dépit de ses concessions extraordinaires, le prétexte ; mais, tout en ayant été, dès la première heure, fidèles à notre traité d'alliance avec la Russie, nous nous battions pour nous. De même les Russes, quand, à défaut d'une conscience nationale encore dans les limbes, des lueurs trop passagères de raison éclairèrent ses dirigeants, et avant d'en laisser le soin aux autres par peur pacifiste des coups ; de même les Anglais, quand, à propos de la Belgique, ils comprirent mieux qu'à propos de la Serbie, se sont battus avant tout pour la sauvegarde de la Russie et de l'Angleterre.

Dans la *Correspondance du gouvernement britannique relative à la crise européenne*, on voit sir Edward Grey

1. *La Guerre sociale* du 5 juillet 1915.
2. *Idem* du 29 août.

télégraphier, le 24 juillet 1914, à sir G. Buchanan, ambassadeur de Grande-Bretagne en Russie : « une guerre en faveur de ce pays (la Serbie) ne serait jamais sanctionnée par l'opinion publique de la Grande-Bretagne » (1), et, le lendemain : « je n'estime pas que l'opinion publique approuverait ou devrait approuver que nous fissions la guerre à propos d'une querelle serbe » (2). Le 29 juillet, il télégraphiait à sir F. Bertie, ambassadeur à Paris : « le différend entre l'Autriche et la Serbie n'était pas un où nous nous sentions appelés à jouer un rôle actif. Même si la question en devenait une entre l'Autriche et la Russie, nous ne nous sentirions pas appelés à y jouer un rôle. Ce serait alors une question de la suprématie du Teuton ou du Slave » (3).

Cela n'avait pas empêché M. Gustave Hervé, si fier de son « flair d'historien » (4), imperceptible comme le « flair d'artilleur » du général Mercier, de parler de « la Serbie pour qui nous nous sommes tous lancés dans cette horrible guerre » (5) et d'écrire :

« Si les alliés sont dans cette grande guerre, c'est pour eux, Serbes. Si des millions de jeunes hommes appartenant aux pays alliés sont morts depuis dix mois, c'est en partie pour eux. Ils pourraient bien faire le sacrifice de la Macédoine à ceux qui ont fait tant de sacrifices pour eux » (6).

« ... La Serbie pour qui nous nous battons en somme

1. N° 6, page 10.
2. N° 24, page 21.
3. N° 87, page 59.
4. *La Guerre sociale* du 21 janvier 1915.
5. *Idem*, 7 avril 1915.
6. *Idem*, 30 mai.

— elle a l'air de l'oublier un peu trop » (1) était sans cesse morigénée par lui.

Il est réconfortant d'opposer à cette manière basse et fausse de penser le juste langage de M. Ribot:

« Si le monde avait pu garder le moindre doute sur le sens profond de la guerre où nous sommes engagés, le message du président des Etats-Unis dissiperait toute obscurité. Il fait apparaître à tous que la lutte est véritablement une lutte entre l'esprit de liberté des sociétés modernes et l'esprit de domination des sociétés encore asservies à un despotisme militaire » (2).

Dans ces conditions, lutter pour les autres, c'est lutter pour soi, mais sans imprévoyante mesquinerie d'égoïsme, sans petitesse indigne et maladroite, avec la plus intelligente largeur d'esprit.

Sir Ed. Grey, devenu lord Grey, M. Sazonov et M. Delcassé sont trois hommes qui ont rendu de grands services à leurs pays; mais ils portent la responsabilité de graves erreurs. Ils se sont déplorablement trompés sur la formation du bloc balkanique et sur les moyens d'entraîner la Bulgarie. S'ils se sont obstinément trompés, c'est qu'ils sont vraiment trop restés convaincus de leur infaillibilité. M. Pierre Mille disait un jour: « on peut donner de beaucoup de Français, la définition suivante : une fois qu'ils ont dit leur opinion, la réalité à leurs yeux n'a plus aucune importance » (3). Cette définition peut convenir, on le voit, à d'autres qu'à des Français et exprime une caractéristique individuelle sans souci de la nationalité.

1. *Idem*, 11 août.
2. Chambre des députés, séance du 5 avril 1917.
3. Allocution à la Sorbonne (*Le Temps* du 19 février 1917, 4e page, 3e col.).

Si grande qu'elle ait été, l'obstination des trois secrétaires d'Etat aux Affaires étrangères n'a pu avoir raison de celle de la réalité. Il faut aussi l'avouer, ils n'ont pas, d'une façon générale, trouvé dans leur haut personnel diplomatique la clairvoyance autorisée qui leur manquait.

Nos agents, en particulier, auraient dû, dans l'intérêt collectif, lutter contre l'aveuglement anglais et russe en faveur de la Bulgarie. Certains, les meilleurs, subirent, sans essayer suffisamment de réagir, la politique à la suite du quai d'Orsay, dont les initiatives apparentes ne furent que des accès de zèle dans la voie tracée par Londres et Petrograd. D'autres, et non des moindres, poussaient à la roue, au lieu de songer à réfréner la politique bulgarophile.

Ce fut le cas de notre ambassadeur à Petrograd ; ancien ministre à Sofia, il ne sut rien refuser à ses amis bulgares et subordonna la politique française à des sympathies personnelles ; j'ai eu l'occasion de signaler (pages 108-109) les démarches que, directeur des affaires politiques, il m'imposa, en 1913, au sujet de prisonniers de guerre bulgares : or, la Bulgarie avait officiellement chargé la Russie de la protection de ses sujets et la légation russe à Athènes intervenait déjà en la matière.

Il parlait avec une nuance admirative de la fourberie de Ferdinand qui, assurait-il, « roulait » les Boches. Sûr de sa supériorité, il s'estimait à l'abri d'une telle mésaventure. S'il s'est nourri de Machiavel, comme il le donne à entendre en le citant à tout bout de champ, il est, faut-il croire, réfractaire à cette nourriture, car il l'a bien mal digérée et mise à profit.

Le malheur est que les prétentions au machiavélisme

nuisent au bon sens. Dans les premiers jours de 1915, il avait prêté à M. Veniselos un plan extraordinaire qui aboutissait à un projet d'occupation de Lemnos par la Grèce. Questionné sur ce point par le quai d'Orsay, je dus répondre que ce plan était confiné dans l'imagination de M. Paléologue et que les Grecs n'avaient plus à conquérir cette île : ils n'avaient pas cessé de l'occuper depuis deux ans et la conférence de Londres la leur avait attribuée, ils avaient donc pour eux le fait et le droit.

A côté des diplomates férus d'amour pour la Bulgarie, il s'était organisé des comités franco et anglo-bulgares d'une intransigeance passionnée et remuante, soutenus à Londres par les frères Buxton dont l'un était membre de la Chambre des communes (1), à Paris par les dupés du ménage ou du manège Stancioff, habile, comme la plupart des Bulgares, à encenser le trop crédule amour-propre de ceux dont il voulait se servir, par des avocats

1. M. Noël Buxton, victime de sa persistante soumission à toutes les thèses bulgares, soutint, le 30 juillet 1917, devant la Chambre des communes, que les Slaves d'Autriche-Hongrie aspiraient à rester sujets de la monarchie dualiste, opinion contre laquelle protesta violemment, quelques jours après, à la Diète de Croatie un représentant autorisé des intéressés (*Le Temps* du 11 août 1917, 2e page, 3e col.).

Trois mois après, tout son souci était que sa chère et si attendrissante Bulgarie sortit « de la lutte sans griefs » ! (*Le Temps* du 1er novembre 1917, 4e page, 3e col.). Ainsi l'assassin doit rester impuni et nanti du produit de ses crimes, peut-être même faudrait-il y ajouter, sans quoi, songez-y bien, il aurait des griefs, le pauvre, et ce serait vraiment triste. Le cœur de ce brave M. Buxton, irrémédiablement sourd à ceux de la victime, ne s'en consolerait pas.

Il serait curieux de rechercher si les trop fréquentes velléités britanniques, plus maladroites encore pour les intérêts britanniques que pour les autres, d'abandon de la Macédoine, n'eurent pas d'anciens bulgarophiles à mentalité de bourrique impénitente comme propulseurs.

retour de Sofia reportant sur la Bulgarie entière leur reconnaissance d'y avoir eu un bon client, par tous ceux qui, après avoir déjeuné avec l'immonde Ferdinand dont nul cependant n'ignorait l'ignominie morale, intellectuelle et physique, plaidaient la cause bulgare et rêvaient niaisement, nouvelles Danaïdes, de combler les désirs de la Bulgarie et de son roi. Un député belge et certains Italiens contribuèrent aussi à égarer l'opinion. Au moment de la rupture, on vit à Rome des ministres exprimer à M. Stancioff leurs regrets amicaux de son départ ; beaucoup y gardèrent, pour les ennemis des Serbes, un faible qui trouva sa récompense dans la collaboration des Bulgares avec les Austro-Boches lors de leur grande attaque à la fin d'octobre 1917.

En outre, il y eut la presse. Mais tout de suite je tiens à noter que le *Journal des Débats* et le *Temps* firent honorablement exception. Voici quelques extraits.

De M Gabriel Séailles, dans un article du 14 novembre 1914 : « Il est possible d'apaiser les rancunes de la Bulgarie en lui rendant ce qu'elle a perdu après l'avoir chèrement payé. La Grèce lui donnera Kavala... la Serbie ce qui lui revient de la Macédoine », et il prônait une « médiation... qui a pour elle la force de la raison » (1).

D'après M. Gustave Hervé, la Triple Entente devait « spontanément » faire droit aux réclamations bulgares « dont la justice crève les yeux de tous les juges impartiaux » (2). C'est aveugles que peuvent être les juges dont les yeux sont crevés et non impartiaux. Il faut, en effet, être aveugle pour défendre la thèse des Bulgares contre

1. *La Guerre et la République*, page 34.
2. *La Guerre sociale* du 26 janvier 1915.

les Serbes en Macédoine (1), pour comprendre et excuser l'action criminelle des comitadjis bulgares s'efforçant, en état de paix, de détruire la voie ferrée servant au ravitaillement des Serbes (2), et pour parler de « la légitimité de leurs revendications » (3).

M. Hervé approuva la démarche du 3 août (p. 156) avec menace de pression à Belgrade et à Athènes (4); il crut réaliser ainsi l'entente balkanique et la libération du territoire russe (5) ! A une date où la mobilisation traîtresse de la Bulgarie était commencée, il écrivait : « les sentiments de notre journal pour les Bulgares sont connus; ici nous sommes bulgarophiles. Nous l'étions avant la guerre ; nous le sommes plus que jamais aujourd'hui » (6).

Dans *l'Humanité*, un député majoritaire, M. Moutet, déclarait : « l'entente balkanique est une nécessité » (7).

Quant au député minoritaire (8) Jean Longuet, sa pas-

1. *Idem*, 9 mars 1915.
2. *Idem*, 5 avril 1915.
3. *Idem*, 31 mai 1915.
4. *Idem*, 15 août 1915.
5. *Idem*, 16 août 1915.
6. *Idem*, 22 septembre 1915.
7. N° du 19 mars 1915.
8. Les termes « majoritaire » et « minoritaire » avaient retrouvé au congrès de Bordeaux, en octobre 1917, quelque sens politique, après l'avoir perdu devant la faiblesse de la majorité du parti socialiste unifié, imposant sa discipline, pratiquant l'exclusion à sa prétendue droite ; ne sachant faire respecter ni son règlement, ni ses décisions à sa soi-disant gauche ; heureuse lorsqu'elle avait pu parvenir à satisfaire la minorité par un décevant dosage d'opinions contradictoires transformé en résolutions ; sacrifiant ainsi les idées justes d'après elle, par peur de se voir séparée de ceux dont elle combattait les tendances ; prête à capituler quand la minorité, peu à peu fortifiée par des concessions successives, lais-

sion pour les Bulgares l'amenait à louer M. Hervé: Intransigeant sur de prétendus principes pour son pays, il sut les plier au goût de nos ennemis. Après avoir dit: « Tant que la Bulgarie n'aura pas obtenu satisfaction, qu'elle n'aura ni Monastir où la majorité d'une population très composite est incontestablement bulgare, ni Kavala, elle demeurera boudeuse et demi-hostile », il osait ajouter : « il ne s'agit pas ici de distributions arbitraires, d'annexions détestables, contre le vœu des populations », et « il faut que l'Angleterre, la France et la Russie, *du dehors*, tracent les conditions de l'entente et de la coopération » (2).

Là où, comme pour Monastir, il parle de majorité, je constate qu'une appréciation personnelle, erronée d'ailleurs, paraît lui suffire ; je constate pour Kavala, ville « incontestablement » grecque, dont, contrairement à Monastir, il se borne à prononcer le nom en escomptant l'ignorance de ses lecteurs, son mépris de la majorité simplement escamotée ; il réclamait sans referendum l'annexion de Kavala, « annexion détestable, contre le vœu des populations » ; il allait jusqu'à la vouloir imposée *du dehors*, suivant le mot par lui-même souligné. Pourquoi donc Jean Longuet sut-il atténuer pour la Bulgarie ses exigences si rigoureuses pour la France?

Le *Figaro* estimait que « la Bulgarie est bien définitivement revenue de ses erreurs. Personne n'y songe plus

sait entrevoir une possibilité de rébellion ; et triomphant à la fin de capitulations qui la diminuaient moralement, si elles conservaient intacte l'apparence d'unité. Les majoritaires, récompensés de leurs faiblesses et devenus minorité au congrès d'octobre 1918, à Paris, auront à prendre l'initiative de rompre avec ceux dont ils firent la force, ou à leur obéir sous peine d'exclusion.

2. *L'Humanité* du 19 mai 1915.

à une collaboration possible avec l'Autriche et la Turquie » (1).

M. Clemenceau, en qui la France a enfin trouvé son Lloyd George (2), croyait à l'intervention « armée des forces bulgares du côté de la Triple Entente », savait sur la Bulgarie « que son roi autrichien ne pourrait jamais se lancer contre la Russie » (3), et jugeait possible l'union des peuples balkaniques (4).

Le *Petit Parisien* dont la direction compte plusieurs parlementaires parmi lesquels l'un, membre de la commission des affaires extérieures du Sénat, devint accidentellement ministre d'Etat, et un autre, diplomate de la carrière, est vice-président de la commission des affaires extérieures de la Chambre, soutint toutes les thèses des Bulgares, « gens raisonnables, modérés » (5), leur donna raison pour la Macédoine et pour leurs prétentions à avoir le plus fait pendant la guerre contre les Turcs, quand ce dernier mérite revient à la Serbie : Andrinople fut prise grâce aux troupes et aux canons serbes. Il alla jusqu'à affirmer : « la Bulgarie veut employer son armée contre la Turquie seulement » (6). Il réclama « la reconstitution loyale de la ligue de 1912 » (7), « la restauration de la ligue balkanique » (8).

1. N° du 11 janvier 1915, 1re page, 5e col.
2. Ecrit avant que celui-ci eût risqué de gâter le vin généreux de ses idées de guerre par l'eau infectée de microbes Dawson de ses plans de paix (*Le Temps* du 8 avril 1919, 1re page, 5e col.).
3. *L'Homme enchaîné* du 25 avril 1915.
4. *Idem*, 26 mai 1915.
5. N° du 20 août 1915, 1re page, 1re col.
6. *Idem*.
7. N° du 25 août 1915, 1re page, 5e col.
8. N° du 26 août, 1re page, 6e col.

Dans le *Petit Journal* où il a cependant souvent montré qu'il connaissait bien les Bulgares, M. Pichon devait finir par admettre la possibilité pour l'Entente de s'accorder avec la Bulgarie, et par déclarer : cet accord « doit se réaliser » (1).

L'entreprise bulgarophile avait enfin ses commis voyageurs. Je reçus à Athènes la visite de M. Noël Buxton, dont il a été question plus haut, et de son frère M. Charles Roden Buxton ; je ne leur cachai pas mon sentiment. L'un d'eux était, me fut-il dit, parent par alliance de sir Ed. Grey, et ce genre de parenté a contribué, au moins autant en France qu'en Angleterre, à voiler la conscience de l'intérêt national.

Ceux qui se sont lourdement trompés, suivent le conseil d'Avinain de n'avouer jamais et ils auraient eu raison, prétendent-ils encore, si..., si..., ou si..., s'ils n'avaient pas eu tort. Ils n'ont pour eux, mais il les accumulent en leur faveur, que des hypothèses gratuites ; il y a contre eux une série de faits catégoriques.

A propos d'un diplomate roumain, M. Derussi, une dépêche de Jassy du 7 mai 1917 disait : « on sait que le ministre roumain à Sofia avertit le premier les puissances alliées, et cela dès le début de la guerre, des projets hostiles de la Bulgarie contre les adversaires de l'Austro-Allemagne » (2).

Le traité liant la Bulgarie à l'Allemagne, affirmait M. Filipesco dans un discours au club des universités, en octobre 1915, fut conclu « vers le milieu d'août 1914 », le

1. N° du 1er juin 1915.
2. *Le Temps* du 14 mai 1917, 1re page, 1re et 2e col.

ministre de Roumanie à Berlin, M. Beldiman, l'avait su et en avait informé M. Bratiano (1).

La confirmation devait être donnée, l'année suivante, par le vice-président du Sobranié déjà cité, M. Momtchiloff, dans une déclaration faite à un envoyé du *Pester Lloyd* « sur la décision qu'avait prise, dès le lendemain de la déclaration de guerre des empires du centre à l'Entente, le gouvernement bulgare de se ranger du côté de Berlin et de Vienne ». Voici un passage publié par le *Temps* (2) :

« Notre évolution contre l'influence russe se serait produite plus tôt, selon toutes probabilités, si l'Allemagne s'était davantage occupée de nous, et moins exclusivement de la Turquie. Mais elle a compris son intérêt et est devenue notre amie intime, comme l'Autriche n'avait jamais cessé de l'être... Nous autres dirigeants de la politique bulgare, nous savions, lorsque la grande guerre a éclaté, que nous allions y participer. Nous avons dû attendre parce que nous n'étions pas prêts, et parce que nous étions encore épuisés par la seconde guerre balkanique. Nous ne pouvions par non plus commettre la folie politique de ne pas attendre les premiers résultats de la guerre, bien que, quoi qu'elle nous offrît, nous ne marcherions jamais avec l'Entente. Si le destin des batailles avait prononcé autrement que nous ne croyions, nous aurions simplement attendu une revanche allemande pour y participer de toutes nos forces ».

Si, malgré les affirmations contraires, les apôtres de

1. *Le Temps* du 31 octobre 1915, 2e page, 1re col.
Sur le rôle de Ferdinand, voir les extraits du mémorandum Berchtold de 1914, avant l'attentat de Serajevo (*Le Temps* du 29 mai 1919, 6e page).
2. Nº du 11 août 1916, 2e page, 2e col.

l'erreur alléguaient la venue tardive de ces faits à leur connaissance, il en est d'autres qui auraient dû les éclairer à temps.

Au début de décembre 1914, j'annonçais que tous les renseignements de M. Venizelos tendaient à établir la connivence des Bulgares avec les Turcs.

Dès la fin de cette année, au moment grave où les Serbes sans munitions reculaient, les Bulgares faisaient sauter sur le Vardar le pont du chemin de fer par lequel la Serbie pouvait être ravitaillée.

Le 1er avril 1915, au nombre de deux mille sous le commandement d'officiers de l'armée régulière, des soldats bulgares baptisés « comitadjis », c'est-à-dire joignant l'hypocrisie à la scélératesse, pénétraient sur le territoire serbe près de la gare de Stroumitsa, détruisaient la ligne du chemin de fer, incendiaient des gares, massacraient les employés serbes, enlevaient deux canons, que les troupes serbes reprirent le lendemain en chassant les envahisseurs.

Entre ces deux opérations, il y avait eu trois ou quatre autres tentatives de couper aux Serbes leur voie de communication avec Salonique.

Cela ne décille les yeux ni des agents de l'Entente à Sofia, ni de ses dirigeants dans les trois capitales, et on ne rêva qu'à des concessions à faire à la Bulgarie.

Cependant, même lorsque les armées russes avaient des succès dans les Carpathes et menaçaient la Hongrie, avant tout règlement relatif à Constantinople et aux détroits, le gouvernement de la Bulgarie, loin de songer à se ranger derrière la Russie qui l'avait faite et avait pour elle une passion maladive, allait à Berlin contracter un emprunt (février 1915). Dès le début de ce mois, mes collègues et moi informâmes nos gouvernements de

cette convention financière sur laquelle nous revînmes à diverses reprises ; nous les informâmes dans ce même mois que l'Autriche fournissait des armes aux Bulgares. Les yeux de M. Sazonov, de sir Ed. Grey et de M. Delcassé restèrent clos à l'évidence.

Plus tard, dans un communiqué publié par le *Messager officiel* russe, à propos de « l'abandon de la Bulgarie au joug financier allemand », on lisait : « Il est inutile de prouver qu'en accordant un secours financier à un pays neutre, un pays belligérant compte sur l'appui de ce dernier » (1).

Pourquoi n'avoir pas fait ce raisonnement plus tôt ? Mais les représentants russe et français à Sofia avaient la naïveté de se fier aux explications menteuses de M. Radoslavoff et à ses assurances de sympathie. Le ministre anglais étant moins confiant et faisant preuve de perspicacité fut remplacé.

Petrograd, Londres et Paris s'inclinaient devant les démentis du président du conseil bulgare, aussi bien lorsqu'il s'agissait du passage de munitions pour la Turquie, que lors de la convention financière avec l'Allemagne.

L'expédition par la presqu'île de Gallipoli déconseillée à temps, je l'ai déjà rapporté (page 154), par mes collègues et moi et complètement abandonnée le 7 janvier 1916, eut tout de même à un moment une chance inespérée de réussir, ce fut le manque de munitions en Turquie. Pendant une quinzaine environ, la Turquie se trouva dans une situation critique.

Nous l'avions, mes collègues et moi, télégraphié ; mais

1. *Le Temps* du 11 octobre 1915, 4e page, 3e col.

nous eûmes, quelque temps après, à télégraphier le transit par la Bulgarie de munitions pour les Turcs, ainsi que le passage fréquent d'un amoncellement de colis mal déguisé en soi-disant valise diplomatique. En fait, la Turquie fut de nouveau pourvue et ne fut plus démunie.

Or une information italienne sérieuse précisa, lors de l'intervention roumaine, pourquoi les Turcs envoyaient leurs forces sur le théâtre européen et ne négligeaient rien, de concert avec les troupes bulgares, pour maintenir ouverte la route de Vienne à Constantinople. « La raison de cette manœuvre s'explique par le fait que les tentatives accomplies par les Allemands pour développer l'industrie de guerre en Turquie, n'ont eu que des résultats peu satisfaisants. L'empire ottoman continue à recevoir ses fournitures en armes et en munitions de l'Autriche et de l'Allemagne. Si les communications étaient coupées, la Turquie ne serait même plus capable de se défendre elle-même » (1).

Si donc la Bulgarie n'avait pas, pendant que nous la flattions de toutes les manières, laissé passer les munitions, la Turquie eût été perdue. Nos télégrammes annonçant le passage de munitions avec la complicité du gouvernement bulgare, étaient envoyés à nos collègues de Sofia. Ceux-ci répondaient que, d'après M. Radoslavoff interrogé par eux, rien n'était passé. On nous transmettait cette réponse, à laquelle on se fiait, nos renseignements ayant le grand tort de pousser à suspecter la bonne foi du président du conseil bulgare, quand il était nécessaire de la préjuger en notre faveur pour n'avoir pas à reconnaître qu'on se trompait sur la Bulgarie.

1. *Le Temps* du 7 septembre 1916, 2e page, 3e col.

Après l'emprunt bulgare en Allemagne et le passage par la Bulgarie de munitions indispensables aux Turcs, nous télégraphiâmes les pourparlers, puis, en juillet, l'accord de la Bulgarie avec la Porte pour une cession de territoire libérant la ligne de chemin de fer bulgare, accord qui était, je l'ai noté dans le chapitre XVI (p. 155), la conséquence d'un accord germano-bulgare signalé par nous. Nos collègues de Sofia nous démentirent jusqu'au bout, même, je crois, après le télégramme du 26 juillet du correspondant bulgarophile du *Times*, M. Bourchier, fixant cette signature à la veille à Constantinople.

Lorsque M. Radoslavoff se décida à avouer la signature de cet accord, il dit en confidence à notre ministre que cela ne l'empêcherait pas d'attaquer les Turcs (1). M. de Panafieu la trouva sans doute bien bonne et, comme son chef, comme ses collègues anglais et russe, garda la confiance nécessaire à la mise en train du chef-d'œuvre diplomatique qui avait toute la solidité des meilleures constructions de don Quichotte (2)

Nous écouter, au contraire, c'eût été se méfier encore à temps de la Bulgarie, chose impossible pour les capacités

1. Après avoir écrit « je connais mes Bulgares » (*la Guerre sociale* du 5 juillet 1915), M. Gustave Hervé devait dire : « Quand même ce serait signé, croyez-vous que ça empêcherait les Bulgares de tomber sur les Turcs, si on leur offrait la Macédoine sans réticence, dans des conditions qui puissent les allécher ? » (*Idem* du 17 septembre).

2. « C'est le 24 août 1915 que le *Lokal-Anzeiger* avait annoncé l'accord turco-bulgare, mais le 15 septembre un des représentants de l'Entente détaillait encore, dans un journal de Sofia, les mérites de la nouvelle offre que les alliés venaient de faire au cabinet Radoslavoff : « Au sujet de la nouvelle note, je puis vous dire que nos propositions sont très satisfaisantes pour la Bulgarie... » (*Le Temps* du 25 août 1917, bulletin).

hors ligne de la Russie, de l'Angleterre et de la France, douées d'une foi absolue dans leurs conceptions.

Au Parlement, dans la presse, sauf de trop rares exceptions, on pensa comme M. Delcassé (1), et on traita d'incapables ceux qui osaient penser autrement.

Le 3 septembre 1915, le *Petit Parisien* croit toujours à la Bulgarie, nie les renseignements défavorables, la signature de l'accord turco-bulgare notamment, et affirme que le pessimisme « n'avait aucune raison valable ». Quelle justesse de vues !

En août 1916, le journal nationaliste de Sofia, le *Mir*, était suspendu pour avoir publié, sous le titre « Le maréchal Mackensen à Temesvar », un historique fixant au 22 juillet 1915 l'arrivée des premiers régiments allemands sur les bords du Danube, et la tenue des premières conférences entre officiers d'état-major allemands et bulgares, en vue de préparer l'invasion simultanée de la Serbie, au début de septembre (2).

1. Dans une lettre adressée aux présidents et aux membres des commissions de l'armée et des affaires étrangères (Sénat et Chambre) et reproduite dans le *Figaro* du 2 août 1917, M. Joseph Reinach écrivait que, le 27 septembre 1917, M. Delcassé « continuait à être dupé par le roi des Bulgares... Il croyait toujours en Ferdinand ».

2. *Le Temps* du 7 août 1916, 2ᵉ page, 2ᵉ col.

QUATRIÈME PARTIE

Après mon Départ

CHAPITRE XXI

Ménagements pour l'Ennemi

L'attaque serbe empêchée. — Les Bulgares contre les Russes. — On espère encore en eux et on les protège. — Le piège de la paix séparée. — Les arguments de ceux qui ne veulent pas reconnaître leur tort.

Le 1er octobre 1915 seulement, sir Ed. Grey autorisa la presse à publier l'arrivée, depuis plusieurs jours, d'officiers allemands et autrichiens en Bulgarie. Nos diplomates mirent alors le cabinet de Sofia en demeure de répondre immédiatement à leurs dernières offres, celles du 14 septembre. Le 5 octobre, ils quittaient Sofia et les offres faites étaient retirées. La Bulgarie avait déjà commencé sa mobilisation.

On serait porté à penser que la période de ménagements de l'Entente fut enfin close. Ce serait bien mal connaître les ressources de l'intellect à rebours de nos grands diplomates.

Au moment où la Bulgarie esquissait sa mobilisation contre nous, où il y avait intérêt et justice à la battre tout de suite, afin d'annihiler le plus possible et le moins chè-

rement possible ce nouvel ennemi, on estima urgent d'empêcher les Serbes, résolus à frapper les Bulgares pendant leur mobilisation, de troubler leurs préparatifs offensifs. Si « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable », il est ici effarant de sottise.

Quand la Serbie insista pour être laissée libre de les attaquer, le 27 septembre, sir Ed. Grey jugea que « les raisons politiques et diplomatiques étaient contre une telle action » ; il se borna à cela, ajouta-t-il à la Chambre des communes (1) ; on peut trouver la monstruosité très suffisante.

D'autres firent plus, et « la défense faite aux Serbes d'attaquer préventivement les Bulgares dont l'agression était certaine » a été constatée dans le *Temps* (2). Quels étaient ceux-là ? Je n'ai, sur ce point, aucun renseignement ; mais je crains que la Russie et la France n'aient été parmi les coupables.

Dans ses études sur les diplomates de guerre, M. Ernest Daudet, à propos de M. de Panafieu, laisse à peu près entrevoir le motif allégué pour justifier ces folles démarches. Les Bulgares, divaguait-on, allaient se soulever en masse contre leur roi, et une attaque serbe risquait de paralyser les bonnes intentions russophiles en faisant autour de celui-ci l'union de tous les partis (3).

L'attaque n'a pas eu lieu, la révolution en Bulgarie non plus. Mais si l'attaque s'était produite, on n'aurait pas manqué de prétendre que le déchaînement révolutionnaire des bons Bulgares avait été paralysé uniquement par elle. Ceci démontre la banalité vide des argu-

1. *Le Temps* du 12 novembre 1915, 2e page, 3e col.
2. N° du 3 mai 1916, bulletin.
3. *Le Figaro* du 12 septembre 1916.

ments hypothétiques de ce genre ; ils sont de la nature de ceux auxquels on recourt, dit le proverbe, quand on veut noyer son chien, ou sauver son Bulgare, et ils ne devraient jamais être invoqués pour contrecarrer l'accomplissement d'une action judicieuse ou d'un devoir.

Le journal veniseliste d'Athènes l'*Eleutheros Tupos* a raconté, en novembre 1916 (1), que les Serbes ayant proposé aux Grecs d'attaquer ensemble la Bulgarie dès la nouvelle de sa mobilisation, la Grèce dissuada M. Pachitch d'une telle attaque ; par le fait, observa-t-elle, de l'agression des Serbes, serait du coup éliminé le *casus fœderis* du traité d'alliance valable seulement si la Serbie était attaquée. Les hostilités furent entamées par la Bulgarie, et le roi Constantin refusa de faire honneur au traité qu'il venait d'invoquer.

La mauvaise foi congénitale du peuple bulgare n'avait pas découragé les sympathies ; son alliance avec les empires centraux les laissa subsister, ceux qui l'avaient soutenu ne pouvant se résigner à reconnaître leur erreur. A l'exemple de cette brute de Caliban, à peine réveillés, ils pleuraient, tant ils désiraient de rêver encore.

Ils attendaient, ils espéraient une volte-face, une opposition, une révolution, un régicide, des désertions en masse. Ils s'en prenaient au roi, aux ministres, et comptaient encore sur la population. Plus d'un an après, le 19 novembre 1916, l'agence télégraphique de Petrograd publiait une note officieuse portant :

« La Russie est fermement résolue à punir les personnages gouvernants de la Bulgarie qui, traîtreusement, ont allié leur pays aux ennemis de son protecteur inva-

1. *Le Temps* du 14 novembre 1916, 2e page, 1re col.

riable qui lui avait donné son existence politique, et avait supporté pour elle tant de sacrifices. Pourtant la Russie ne laisse pas retomber sa juste indignation sur la population bulgare sans défense » (1).

Jamais le Bulgare, avaient péremptoirement affirmé les fins connaisseurs occidentaux de son âme, ne tirera sur les Russes. J'avais déjà entendu cette antienne. Cinquante fois, devant témoins, le ministre de Bulgarie à Athènes, M. Passaroff, quand, plusieurs mois avant la divulgation du fait, je lui annonçais l'acoquinement de ses compatriotes aux Boches contre l'Entente, me jura ses grands dieux que rien ni personne au monde ne pourrait décider un Bulgare à combattre les Russes.

Les bulgarophiles les plus effervescents qui, après avoir tablé sur la canaillerie de Ferdinand lors de l'emprunt en Allemagne, avaient escompté son assassinat ou une révolution, ne peuvent plus le nier, — les Bulgares ont tiré sans aucune difficulté sur leurs bienfaiteurs. Aussi l'affectation d'imputer aux seuls gouvernants la responsabilité encourue est-elle, sous prétexte d'habileté, d'une naïveté excessive.

Qu'on lise l'appel aux Bulgares de la Dobroudja publié par le journal officieux de Sofia, les *Narodni Prava*, appelant aux armes « la population bulgare sans défense », c'est-à-dire la population civile non régulièrement armée.

« Habitants de la Dobroudja !

» Tous aux armes ! Appelez à votre secours votre courage éprouvé, rappelez-vous les exploits héroïques de vos frères qui sont tombés, et tous jusqu'au dernier aux armes ! Que celui qui ne peut pas porter le fusil s'arme de

1. *Le Temps* du 21 novembre 1916, 1re page, 6e col.

ce qu'il pourra et comme il le pourra ! Joignez tous vos efforts, recueillez vos forces et mettez-vous aux premiers rangs de l'armée régulière. Soyez assurés que vos frères d'armes n'ont jamais cherché une mort plus douce que la mort dans la lutte contre le Roumain lâche et peureux.

» Vive la Bulgarie unifiée ! Vive la Dobroudja ! » (1).

Or, les Russes luttaient là à côté des Roumains ; et cet appel fut entendu, car le même journal célébrait, en ces termes, la participation de la « population bulgare sans défense » à la bataille de Dobritch :

« Durant le combat, le peuple prit part à la lutte. Hommes, femmes, enfants, tous prêtèrent leur concours à nos troupes. Hommes et femmes avec des cruches et des marmites portaient de l'eau pour les canons et les mitrailleuses » (2).

Maintenant, voici un extrait d'un article de M. Take Jonesco, le clairvoyant homme d'Etat roumain, dans le journal *la Roumanie* :

« Bazardjik a été le premier théâtre de la lutte où se rencontrèrent les troupes russes et bulgares et, dérision, les troupes turques. A Bazardjik, le sang russe fut versé par des mains bulgares, ces mêmes Bulgares dont l'état fut recréé par la Russie, sans qu'ils lui aient consenti le moindre sacrifice. Jamais l'histoire n'eut à enregistrer une telle infamie : des esclaves assassinant leurs libérateurs, après trente-neuf ans d'indépendance » (3).

A la suite de tels faits, le 13 avril 1917, le *Petit Parisien* ne craignait pas de dire encore des Bulgares : « les soldats du royaume... protestèrent bien haut quand on les en-

1. *Le Temps* du 8 décembre 1916, 2e page, 1re col.
2. *Idem.*
3. *Le Temps* du 13 septembre 1916, 2e page, 1re col.

voya contre les Roumains ; ils ne se souciaient pas de servir la cause de l'Allemagne et de l'Autriche, et répugnaient à combattre les Russes ».

Si les Russes étaient enclins à ménager les Bulgares, les gouvernants anglais et français avaient les mêmes tendances.

En Angleterre, au mois de mars 1916, un membre de la Chambre des communes demanda l'assurance que la Bulgarie ne serait pas admise à une paix séparée, et surtout qu'elle ne serait pas autorisée à acquérir des territoires aux dépens des peuples alliés de l'Entente ; cela étant la stricte justice allait, semble-t-il, de soi. « Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères répondit qu'une telle demande, sans qu'une discussion préalable avec les alliés ait eu lieu, ne concorderait pas avec l'esprit de l'accord de septembre 1914, et qu'une telle discussion pour le moment était inopportune » (1).

En France, nos gouvernants réussirent à faire mettre les Bulgares en dehors des prévoyantes mesures qui frappaient les personnes et les biens de nos ennemis ; c'était à la fois odieux, imprudent et impolitique : odieux à cause des faits amnistiés de la sorte pour les uns après avoir été condamnés pour d'autres, imprudent par la liberté et la possibilité d'action laissées à des ennemis, impolitique parce qu'on paraissait toujours compter sur un revirement, ne pouvant se produire, avant leur défaite, sans être, à nos dépens, le point de départ d'une nouvelle tromperie.

En juin 1916, à propos d'un sujet bulgare bénéficiant d'un permis de séjour, le président Monier (Celui ? — Parfaitement.) disait :

1. *Le Temps* du 30 mars 1916, 2e page, 2e col.

« Dans la pratique le régime des séquestres et des prohibitions a été, pour des raisons d'ordre gouvernemental auxquelles il n'est pas permis de dénier une haute valeur, appliqué jusqu'ici aux sujets bulgares avec un discernement spécial et une modération avérée qu'aucune circonstance, du reste, n'est venue jusqu'à ce jour faire regretter (1).

Plus tard nous voyons qu'un autre Bulgare muni d'un permis de séjour, c'est la règle, dirait-on, pour eux, a été chargé de fournitures d'artillerie (2). Un publiciste bulgare fut autorisé à résider à Paris (3). Ainsi le gouvernement français ne pouvait se résoudre à voir dans les Bulgares des ennemis comme les autres.

A Salonique, dans notre armée même, on caressa la chimère de la Bulgarie s'apprêtant à lâcher les Boches. Ce n'était donc pas la peine d'entamer la lutte contre de futurs alliés. On retarda des opérations militaires urgentes qu'allait encore retarder l'offensive prise par l'ennemi. La récompense de notre aveuglement fut, en effet, malgré les promesses faites, l'occupation, en septembre 1916, du territoire grec jusqu'à Florina, avec tentative d'enveloppement de notre aile gauche et envahissement de la Macédoine orientale sur notre aile droite.

Fin août 1916, au moment de la déclaration de guerre de la Roumanie à l'Autriche, M. Bratiano se leurra comme les autres, ou se laissa, lui que n'avait pu convaincre le grand sens politique de M. Veniselos, leurrer par M. Sturmer, sur les Bulgares. Nous savons déjà (pages 131 et 133) combien il était de lui-même porté à les ménager.

1. *Le Temps* du 29 juin 1916, 4e page, Tribunaux.
2. *Le Temps* du 12 juillet 1917, 3e page, 5e col.
3. *Le Petit Parisien* du 1er octobre 1918, 2e page, 3e col.

15

Quelques jours avant l'entrée en ligne roumaine, M. Radoslavoff disait au journal hongrois *Az Est* :

« Nos relations avec la Roumanie ne sont pas seulement correctes, loyales et bonnes ; elles sont tranquilles et sûres. Nous désirons absolument que, de notre côté, la Roumanie ne soit jamais ni provoquée, ni irritée. Il est à peine besoin d'insister sur le fait que nous voulons vivre avec elle en bons termes, et que cette puissance, dans son propre intérêt, ne désire pas autre chose » (1).

Peu après, interrogé par la *Kœlnische Zeitung*, le président du conseil de Bulgarie parlait autrement :

« L'heure est venue où la Roumanie devra payer de vieux comptes à la Bulgarie. Si le gouvernement bulgare a tardé pendant quatre jours à déclarer la guerre à la Roumanie, c'est qu'il avait besoin de prendre des mesures stratégiques nécessaires. Ces mesures, dans l'intervalle, ont pu être habilement cachées à la Roumanie et à ses alliés » (2).

Déconvenues, avanies, échecs, n'ont pas empêché certains, au risque de nuire à leur pays, de persister dans leur idée fausse, à la poursuite d'un miracle justificatif de nature, supposaient-ils, à leur sauver la face *in extremis* (3). Le

... on désespère
Alors qu'on espère toujours,

du sonnet du *Misanthrope* ne fut pas exact pour les amoureux des Bulgares : ils ont espéré toujours sans

1. *Le Temps* du 13 septembre 1916, 2e page, 3e col.
2. *Idem.*
3. Des gens n'ont-ils pas découvert dans la fuite de Ferdinand une satisfaction nous autorisant à tendre aux Bulgares les dépouilles de nos amis.

désespérer jamais. Et les Bulgares n'ont eu garde de perdre le contact avec de semblables dévots.

Lorsque M. Radeff fut nommé ministre plénipotentiaire de Bulgarie en Suisse, où il devait avoir pour successeur, à la fin de mars 1917, M. Passaroff, ancien ministre de Bulgarie en Grèce, remplacé lui-même à Berne au bout de six mois, après avoir à son tour cherché à corrompre la presse de la Suisse romande, une correspondance envoyée de Sofia à la *Neues Wiener Tagblatt* insistait sur l'importance de cette nomination : « Le premier devoir de de M. Radeff consistera à contrecarrer la campagne antibulgare qui est menée dans une partie de la presse en langue française... M. Siméon Radeff vient donc à Berne pour lutter contre la « campagne ennemie » des Bulgares. En même temps, une organisation bulgare paraît en voie de formation en Suisse, dans un but de propagande politique et avec de très nombreuses ramifications » (1).

Le 24 mars 1917, M. Gustave Hervé voyait dans les événements de Russie l'occasion « de traiter à Sofia, avec des chances de succès, la petite opération diplomatique » qui devait nous ramener la Bulgarie.

M. Noël Buxton, déjà mentionné dans le chapitre précédent (page 207), tentait, trois mois plus tard, dans le *Nineteenth Century*, de démontrer que « les alliés pourraient et devraient s'entendre avec la Bulgarie » (2).

Or en mars, avait-on mandé de Sofia, « la confiscation de tous les biens possédés par des nationaux de l'Entente a été ordonnée par le gouvernement » (3) et un télégramme du 12 avril nous informait de la façon dont le ministre de la

1. *Le Temps* du 5 novembre 1916, 2e page, 2e col.
2. *Le Temps* du 25 août 1917, bulletin.
3. *Le Temps* du 29 mars 1917, 2e page, 3e col.

Justice bulgare motivait une prochaine modification de la législation de la Bulgarie : « Notre code est une sorte de copie du code civil français qui est sans aucune valeur. Nous comptons le remplacer par le code civil allemand qui est absolument parfait. Cette transformation aura, de plus, l'avantage de nous rapprocher encore des puissances centrales. Nous nous bornerons donc à traduire presque littéralement le code civil de nos glorieux alliés » (1).

Une semaine avant il avait été question, non plus de souhaits, mais d'une ébauche de pourparlers. On lisait dans *la Gazette de Lausanne* du 5 avril 1917 parlant d'une nouvelle « trahison de la Bulgarie aux dépens de la Serbie et de la Roumanie » : « Nous croyons savoir que des négociations dans ce sens sont actuellement engagées. Elles seraient même engagées, si nous sommes bien renseignés, sur notre sol, sur notre sol helvétique où s'accomplissent vraiment, depuis quelques mois, trop de louches besognes » (2).

On répandait en même temps le bruit d'exaspérations, de soulèvements en Bulgarie et en Turquie. Il n'y aurait pas eu, peut-on dire, une semaine sans troubles graves, soit dans la population civile, soit dans l'armée, et on aurait dû se demander comment il pouvait encore rester des partisans de nos ennemis, si on avait ajouté foi aux fabricants de nouvelles, tout au moins tendancieusement exagérées, qui obéissaient à des espoirs sans motifs ou à des suggestions trop motivées, pour nous faire admettre l'existence d'un état d'esprit favorable à tous les revirements, et, par suite, à des conversations transactionnelles.

Tant qu'elle a pu croire au triomphe de l'Allemagne, il

1. *Le Temps* du 13 avril 1917, 1re page, 1re col.
2. 1re page, 2e col.

n'y avait rien de bon à attendre de la Bulgarie. Ses menées en Suisse ne visaient qu'à nous duper, ne pouvaient être qu'un piège, un attrape-nigaud combiné avec l'Allemagne prête à user de tout et de tous, ici des socialistes monarchisés ou anarchisant, là de ses mercenaires Bulgares ou Turcs, afin d'arriver à des pourparlers sur les conditions de paix avant d'être contrainte de se soumettre aux nôtres. Un plébiscite était un appât auquel il ne fallait pas plus se laisser prendre qu'à celui du repentir. « Si les sujets de Ferdinand de Cobourg prétendent qu'un plébiscite en Macédoine et en Dobroudja leur donnerait la majorité, c'est que les massacres auxquels ils se sont livrés dépassent en horreur tout ce que l'on peut imaginer » (1).

Mais, battue, la Bulgarie avait trop le sens de l'intérêt

1. *Le Temps* du 12 mai 1917, 1re page, 6e col.).

Déjà, dans un discours au début de 1916, M. Radoslavoff avait déclaré : « Il n'y aura plus jamais de nation serbe, et nos frontières seront désormais communes avec l'Autriche-Hongrie. » (*Le Temps* du 10 janvier 1916, 4e page, 2e col.).

Un an après, le 14 février 1917, un journal de Sofia, la *Kambana*, terminait son article par cette phrase cynique : « Il se peut que la Serbie existe, mais il n'y aura plus de Serbes. » (*Le Temps* du 16 mai 1917, 2e page, 3e col.)

Une protestation du gouvernement grec contre les persécutions des Bulgares portait : « Dès leur entrée en Macédoine grecque les Bulgares ont poursuivi par tous les moyens possibles l'altération ethnique du pays,... dans le vain espoir de dominer dans les Balkans par l'extermination. » (*Le Temps* du 24 février 1918, 2e page, 2e col.)

Une commission d'enquête interalliée ayant été chargée, sur la demande du gouvernement hellénique, de rechercher ce qu'avait été la dernière occupation par l'armée bulgare de la Macédoine orientale, a publié un rapport détaillé, réquisitoire écrasant contre la Bulgarie, dont voici la conclusion : « Il nous paraît certain que la Bulgarie a poursuivi un but : la destruction des populations orthodoxes helléniques de la Macédoine orientale. » (*Le Temps* du 25 juillet 1919, 2e page, 5e col.).

Néanmoins M. Theodoroff recevant, le 19 septembre 1919, l s conditions de paix, a osé invoquer le plébiciste, sans rien rabattre des impudentes prétentions nationales et en faisant du vorace loup bulgare un mouton sobre gorgé de force par son berger.

le plus cynique pour s'obstiner dans une attitude aboutissant à des pertes matérielles, les seules qui comptent à ses yeux, quitte à recommencer à la première occasion profitable, si on avait le tort de lui en laisser les moyens. En 1913, elle fut aussi empressée à solliciter un armistice des Serbes et Grecs vainqueurs qu'elle l'avait été à les attaquer traîtreusement. Même jeu avec nous, en septembre 1918, après dix jours de piles magistrales. D'ailleurs, pour avoir uniquement obéi à son intérêt, elle a mendié une récompense et ne sera paisible que si elle n'a plus la faculté de ne pas l'être.

Comment le faire comprendre à ceux dont les faits n'avaient pu corriger l'infatuation ? « Vous pouvez accumuler toutes les hypothèses, elles ne prévaudront pas contre la réalité, contre les faits », a dit M. Clemenceau. Malgré les faits, nombreux furent les fanatiques auteurs d'explications et de justifications.

Il y eut ceux qui se vantaient d'avoir vu le danger d'une Bulgarie non satisfaite et s'en prenaient, pour masquer la véritable cause de l'insuccès des démarches ententistes approuvées par eux, à la manière dont elles furent entreprises. Sans nier à cet égard certaines maladresses des dirigeants russes, anglais et français, je prétends que la foi en la possibilité pour l'Entente de satisfaire les Bulgares tout en réconciliant les peuples balkaniques, en la possibilité, autrement dit, de réaliser des conditions inconciliables, constituait une erreur fondamentale source de grosses bévues politiques (1).

1. Au sujet des intentions bulgares, la *Franckfurter Zeitung* du 18 juillet 1917 écrivait : « Elles ne visent pas seulement les parties de la Macédoine et la restitution de l'ancienne frontière de la Dobroudja qui était mauvaise. Elles réclament en outre une exten-

« Si la Bulgarie est entrée dans la guerre européenne à l'automne 1915, *c'est en partie parce que Monastir lui était refusée* », professait le *Petit Parisien* dans son éditorial du 21 novembre 1916, en soulignant lui-même les mots en italiques ci-dessus, à propos de la reprise de Monastir par les alliés ; d'après lui la Skoupchtina serbe aurait refusé de céder cette ville. Il y a eu, il se peut, des Bulgares arguant, comme pauvre excuse de leur traîtrise, du refus de Monastir. Ce faisant, ils mentaient une fois de plus, et sont de néfastes dupes ceux qui coupent dans de pareils mensonges.

Si on leur avait accordé Monastir et tout ce qu'ils réclamaient ou auraient, au fur et à mesure des concessions, réclamé, ils auraient insisté pour l'occupation immédiate, ils auraient imposé la limitation des compensations, ils auraient fini par exiger Constantinople et la disparition de la Serbie. Liés comme ils l'étaient aux Austro-Boches, Ferdinand et le gouvernement bulgare n'auraient rien accordé par voie de négociations à l'Entente tant qu'elle n'aurait pas été victorieuse ;elle ne pouvait avoir leur concours qu'en les obligeant à l'accorder, au printemps 1915, suivant notre proposition (page 154). Leur parti était, en

sion nationale du territoire bulgare, extension telle que l'Entente, qui est l'alliée de la Serbie et de la Roumanie, ne pourra jamais y consentir. » (*Le Temps* du 25 août 1917, bulletin.)

Quelques jours après, dans son numéro du 6 septembre, l'*Echo de Bulgarie* affirmait : « Nous avons le droit de dire nettement que les mots « paix sans annexions » que les socialistes doctrinaires prononcent depuis deux ans avec la confiance et l'assurance de gens irresponsables, ne peuvent être et ne seront pas appliqués à la Bulgarie. » (*Le Temps* du 18 septembre 1917, 1re page, 6e col.) Nous avons déjà vu dans le chapitre précédent (page 210) l'anti-annexionisme du bulgarophile Jean Longuet n'être sérieux qu'au profit des Boches.

effet, arrêté ; mais ils n'étaient pas prêts et attendaient, en se préparant, une occasion favorable.

Cette opinion est confirmée par un mot de M. Asquith, le 20 mars 1917, à la Chambre des communes, à propos du rapport sur l'expédition des Dardanelles; malgré son échec, celle-ci eut, d'après l'ancien premier ministre, quelques avantages, notamment elle « a retardé la défection de la Bulgarie de plusieurs mois » (1).

Le danger d'une Bulgarie non satisfaite aurait disparu devant une attitude ferme, inspirée à temps par la seule conception exacte : impossibilité de rassasier la Bulgarie et nécessité de ne pas soumettre à son appréciation les conditions voulues, d'ailleurs équitables, d'une collaboration plus ou moins volontaire.

Pour le présent, seule aurait pu nous valoir le concours des Bulgares, quelles que fussent les promesses, notre force se manifestant, soit par menace ou action directe contre eux, soit indirectement par notre proximité victorieuse de Constantinople. Hors de cela, il n'y avait pour nous rien à faire à Sofia (2): là où nous recherchions

1. *Le Temps* du 22 mars 1917, 2e page, 2e col.

2. Les *Narodni Prava*, organe officieux de M. Radoslavoff, écrivaient dans leur numéro du 30 septembre 1917:

« Nous estimons que la paix ne peut être maintenue dans les Balkans que par un Etat plus fort que les autres et à même de tenir tête à une coalition de tous ses voisins. Nous voulons être cet Etat et nous le serons, car cette hégémonie nous est garantie par notre traité d'alliance avec l'Allemagne. » (*Le Temps* du 9 octobre 1917, 1re page, 6e col.)

Dans une polémique entre la presse turque et la presse bulgare au sujet de la Dobroudja, la première « ayant invoqué le principe de l'équilibre balkanique, les journaux bulgares déclarent que c'est justement contre l'équilibre que la Bulgarie fait la guerre. » (*Le Temps* du 25 mars 1918, 4e page, 5e col.)

l'équilibre, les Bulgares poursuivaient l'hégémonie.

Pour l'avenir, d'une étude impartiale des choses et des gens ressort la conclusion que l'unique assurance de paix dans les Balkans n'est pas le contentement de la Bulgarie, c'est sa faiblesse relative: seule, la perception nette de n'avoir rien à gagner, au contraire, à faire autrement la déterminera à rester tranquille et à renoncer à la réalisation de ses rêves de grandeur.

Comme le dirent des Russes clairvoyants, dans la réunion générale de la « Réciprocité slave » présidée par M. Briantchaninoff, dont j'avais eu le plaisir de faire la connaissance à Athènes, « le peuple bulgare est plus coupable encore que son roi de ce qui s'est passé. C'est le peuple qui a voulu la guerre contre la Serbie, parce qu'il se croyait le plus fort, et, lorsqu'il sera certain de la victoire de l'Entente, il sacrifiera sans hésiter son roi à son désir de conserver ce qu'il a volé. Il ne faut pas entrer en pourparlers avec les Bulgares, car ce serait reconnaître la légitimité de la trahison » (1).

Une Bulgarie faible proportionnellement à ses divers voisins, telle est la seule garantie de paix jusqu'au moment où sa fâcheuse mentalité actuelle se sera modifiée. Toute indulgence envers ce peuple de proie est une imprudence si on tient à la sécurité, à la paix. Ici, et ailleurs aussi, le danger de guerre naîtrait des ménagements.

En résumé, le désir, si vif et si motivé par l'utilité fût-il, d'avoir avec soi la Bulgarie ne suffisait pas pour rendre la chose réalisable, et l'opinion qu'on l'aurait eue si on l'avait satisfaite plus tôt ou mieux, en la « payant à temps », suivant le mot et l'idée de M. Joseph Reinach (2), est une

1. *Le Temps* du 21 août 1916, 4e page, 2e col.
2. *Le Figaro* du 30 juin 1917, 2e page, 1re col.

excuse tardive de gens obstinés à ne pas avouer leur défaut de jugement.

Il aurait été impossible, et au point de vue matériel et au point de vue moral, d'assouvir l'insatiable avidité, la frénésie invétérée de domination de la Bulgarie. Elle ne voulait pas seulement obtenir et obtenir beaucoup ; elle voulait, en outre, que les autres n'obtinssent rien ou guère, après avoir été dépouillés à son profit. Elle voulait à la fois être puissante et que les autres ne le fussent pas.

Des bulgarophiles trop imprudents ou trop déçus s'en sont tirés en prenant eux-mêmes des airs de victimes. Leur seul tort a été une « généreuse illusion », tel un débiteur n'ayant pas payé à l'échéance et disant, pour s'excuser, qu'il avait attendu la rentrée d'un gros lot. C'était raisonnable qu'il gagnât. Il n'a pas gagné, il n'es pas coupable. Tout au plus peut-on lui reprocher sa « généreuse illusion » (1) ou son « honorable erreur » (2).

Tant d'amours-propres s'étant fourvoyés, nombreux sont les intéressés à se soutenir, afin d'écarter les rares qui ont vu juste. Les maîtres du jour revendiquèrent le droit de se tromper, ils seraient allés presque jusqu'à en réclamer le monopole. Mais ils ont été vraiment trop sévères, quand on réussissait à ne pas marcher sur leurs brisées. Ils auraient dû manifester plus d'indulgence à qui n'a pas partagé leur faute, et apprendre à pardonner à qui a eu raison.

Les gouvernants de l'Entente dans leur ensemble — il y a eu de rares exceptions personnelles et addition de quelques Américains à idées fixes et fausses — réalisè-

1. De Lanessan, *le Petit Parisien* du 31 octobre 19 5, 1re page, 6e col.

2. Joseph Reinach, *le Temps* du 30 octobre 1915, 3e page, 1re col.

rent dès le début, au point de vue diplomatique, une unité sinon la bonne, du moins celle de l'impéritie, due ici à un égoïsme trop borné, là à une vanité sans bornes, partout à l'inconscience de la réalité, à l'omnipotence du mandarinat bureaucratique.

Je puis, quant à moi, sans le moindre sentiment de vanité, en me basant sur les faits advenus depuis, me rendre la justice d'avoir bien servi mon pays. J'en ai été mal récompensé, soit; je n'ai pas du moins sur la conscience le poids d'être pour quelque chose dans les épouvantables souffrances de la population serbe.

Je préfère ma situation à celle d'autres agents moins clairvoyants et plus favorisés. Je préfère n'avoir eu aucune part dans la lourde responsabilité appelée, j'en suis sûr, à être sévèrement jugée, de tous ceux à l'aberration opiniâtre desquels incombe le sacrifice irréparable, malgré les compensations ultérieures, de toute une vaillante population, de l'infortunée Serbie. Je préfère avoir été frappé injustement que d'avoir à me reprocher de m'être trompé et d'avoir, si peu soit-il, contribué à tromper les autres sur les véritables sentiments de la Bulgarie.

CHAPITRE XXII

La Grande Faute

M. Gounaris est battu et démissionne. — Deuxième ministère Veniselos. — Cabinet Zaïmis. — Combinaison Skouloudis et dissolution. — L'Entente laisse faire. — Quel était son devoir ?

Grâce à la parfaite harmonie qui ne cessa d'exister entre mes collègues d'Angleterre et de Russie et moi, et qui passe pour n'avoir pas été aussi complète après mon départ, grâce à nos efforts concordants auprès de nos gouvernements pour les convaincre, à l'époque des élections générales motivées par la chute de M. Venizelos, de renoncer à leur plan de cession territoriale, les élections n'avaient pas été faussées et la majorité avait été obtenue par les veniselistes.

La situation, malgré tout l'argent allemand dépensé à cette époque (1), malgré les honteuses compromissions des gounaristes, malgré la pression gouvernementale, malgré la maladie du roi impudemment exploitée, malgré notre échec aux Dardanelles, était donc fort loin d'être mauvaise pour nous. La majorité électorale grecque, en dépit de tous les efforts et de toutes les manœuvres, dans les circonstances les plus défavorables pour l'Entente,

1. « En juin 1915, une somme de 1.500.000 marks a été versée en une seule fois, aux organisateurs de la propagande contre les alliés, par la légation allemande. » (*Le Temps* du 7 septembre 1917, 2e page, 3e col.).

restait acquise à celle-ci en la personne de ceux qui avaient été ses champions, des élus venisélistes.

Cette situation aurait été tout à fait bonne, si la renonciation de nos gouvernements à la demande de cession territoriale avait été définitive. Elle ne devait malheureusement être que provisoire, et j'ai relaté (page 156) la démarche prescrite au début d'août. Ce fut là, je l'ai démontré avec des témoignages irrécusables, le point de départ d'un revirement dans l'opinion publique grecque en partie rejetée, par la faute de nos gouvernements, du côté de ceux qui, hostiles à l'Entente, s'affirmaient opposés à toute cession, du côté de la cour.

En homme que le succès électoral ne grise pas, M. Venizelos avait eu vite conscience de ce mouvement, de ses causes et de la difficulté de remonter le courant, si l'Entente devait s'acharner à séduire les Bulgares aux dépens de leurs voisins. Il connaissait la tendance du roi à singer son beau-frère et son goût pour l'exercice du pouvoir personnel. Aussi, quand je lui fis mes adieux, la veille de mon départ, n'envisageait-il même pas l'éventualité d'être rappelé et redoutait-il par-dessus tout un coup d'autorité aboutissant à une dissolution nouvelle. Il était prêt à beaucoup de sacrifices pour tâcher de l'éviter.

La Chambre élue le 13 juin se réunit le 16 août, surlendemain de mon départ, et, après l'élection du président veniseliste, M. Zavizianos, par 182 voix contre 93 au candidat gounariste, sur 306 votants et 316 membres, M. Gounaris démissionna. Déjà, le 10 août, le bruit de sa démission avait couru ; interrogé par un de mes collègues, il déclarait que ce serait peut-être vrai la semaine suivante, qu'en attendant « c'était une méchanceté ».

Ne se jugeant pas encore suffisamment maître de l'opi-

nion, craignant de la trop heurter s'il ne lui faisait pas le sacrifice d'une apparence de correction, escomptant peut-être un refus, le roi surmonta son aversion, appela M. Veniselos et l'invita à constituer le cabinet. L'ancien président du conseil, sans grandes illusions, je le suppose, répondit, le 22 août, au roi qu'il acceptait cette mission. Il avait repris le pouvoir le 23, veille du débarquement de mon successeur. Cela ne devait pas durer longtemps.

M. Guillemin arriva, en ramenant au prince Christophe son secrétaire tiré de Malte où il y avait de bonnes raisons de le garder. Il y en avait encore de meilleures de conserver M. Veniselos au pouvoir, mais la loquacité séductrice du nouveau représentant de la France eut, malgré ses attentions pour la cour, moins de succès au palais royal qu'auprès des autorités anglaises.

Le 4 octobre, M. Veniselos s'expliqua à la Chambre sur la politique imposée à la Grèce par son alliance avec la Serbie menacée de tous les côtés. La séance était levée le 5, à cinq heures du matin, après un vote d'approbation par 147 voix contre 102.

Le roi soutenant que « la responsabilité de la politique extérieure, dans les grandes circonstances nationales, incombe à la couronne qui, nonobstant les formes constitutionnelles, est responsable de ses actes devant Dieu » (1), refusa de sanctionner cette politique et M. Veniselos, le jour même, était, pour la seconde fois, démissionnaire (2). Avant son départ, l'Entente, repoussée par les Bulgares, avait notifié à Athènes que toutes les propositions par

1. *Le Temps* du 22 décembre 1915, 4e page, 2e col.

2. « Dans les premiers jours d'octobre 1915, Constantin Ier n'avait pas encore commis la série d'actes attentatoires à l'indépendance et à la constitution de la Grèce qui marquèrent les dix-huit mois

elle faites à la Bulgarie pour obtenir sa coopération contre les Turcs, étaient retirées.

Un cabinet Zaïmis comprenant les anciens présidents du conseil Theotoky, Gounaris, Dragoumis et Rhallys, c'est-à-dire hostile en presque totalité à la quadruple Entente, était constitué le 7 octobre. Ni la mobilisation bulgare, ni la déclaration de guerre de l'Entente à la Bulgarie ne purent l'entraîner dans la voie du devoir, de l'honneur et, ajouterai-je, — ce qui est mieux compris d'habitude par beaucoup, et peu de Grecs font sciemment exception — de l'intérêt. Attaqué par M. Veniselos à la Chambre, et battu, le 3 novembre, par 147 voix contre 114, M. Zaïmis donna sa démission.

Le roi se prononçant tout de suite pour la dissolution, pressa M. Zaïmis de l'effectuer.

M. Zaïmis, homme timoré, à scrupules intermittents, voulait bien couvrir la funeste politique extérieure du roi, mais il jugea — ce en quoi, du reste, il avait tout à fait raison — que la dissolution étant cette fois une opération très irrégulière, il ne pouvait en assumer la responsabilité et il se retira définitivement.

Alors entra en scène un homme passant autrefois pour sympathique à l'Entente en général et à l'Angleterre en particulier, M. Skouloudis. Par haine envieuse de la

suivants. Mais tous ses actes étaient en germe dans la décision du 5 octobre», a écrit (*Revue de Paris* du 1er juin 1917, p. 671) M. Auguste Gauvain, un des rares publicistes ayant eu le très grand mérite, en matière de politique extérieure, d'échapper à la contagion des erreurs officielles et de voir presque toujours juste. Lorsqu'il s'est trompé, par exemple en pensant que M. Gounaris est devenu germanophile par la faute des alliés (p. 661), le défaut d'exactitude de ses renseignements, et non son jugement, paraît en être responsable.

popularité de M. Veniselos qui l'avait cependant nommé commissaire de la Grèce lors de la conférence de Londres, cet homme, comme M. Zographos, comme M. Rhallys, prit le parti du roi contre le droit. Il accepta de faire la politique extérieure flétrie par M. Veniselos et la politique intérieure devant laquelle reculait M. Zaïmis.

Le 7 novembre, son ministère était formé avec les quatre anciens présidents du conseil membres du cabinet précédent; le *Journal officiel* du 1er novembre publiait le décret de dissolution et fixait au 19 décembre les élections nouvelles.

Tels furent les événements au grand jour. Qu'y eut-il dans les coulisses avant la chute de M. Veniselos due à ses déclarations du 4 octobre à la Chambre?

Voici ce que raconta, presque un an après, M. Antonopoulos dans le journal *Eleutheros Tupos* d'Athènes:

« Le 24 septembre 1915, c'est-à-dire deux jours avant la mobilisation grecque, j'avais été chargé de sonder M. Veniselos, alors président du conseil, pour savoir si celui-ci serait disposé à s'entendre avec les empires centraux.

» J'assistai à un dîner où étaient également invités quatre anciens ministres, un aide de camp du roi Constantin et un officier supérieur réputé comme technicien et très bien vu à la cour. La conversation se porta sur la politique et, vers la fin de cette réunion, je fus prié de communiquer à M. Veniselos tout ce qui avait été dit en ma présence et qui pourrait se résumer ainsi:

» Si l'Allemagne garantit l'intégrité territoriale de la Grèce, son extension jusqu'à Durazzo, l'annexion de Doiran et de Guevgueli et le maintien de l'équilibre entre la Bulgarie et la Grèce, il s'ensuivra des conversations

qui devront rester absolument secrètes. Si M. Venizelos démissionne, le pays s'exposerait à être considéré comme pratiquant une politique germanophile. M. Venizelos, seul, pourrait engager des négociations semblables et conclure éventuellement un accord sans que la Grèce ait à se heurter à l'Entente.

» En échange, la Grèce promettrait d'observer la plus stricte neutralité et M. Venizelos, devenu le ministre du roi Constantin et *persona grata* du kaiser, serait, pour ainsi dire, sacré, une sorte de président du conseil à perpétuité.

» Je me rendis, le lendemain, chez M. Venizelos et lui fis part de ma mission.

» Je ne peux pas devenir l'ouvrier d'une politique que je condamne, répondit le grand homme d'Etat. Les faveurs des rois et des empereurs me laissent indifférent, et je ne tiens pas à mon portefeuille de ministre » (1).

Quelques jours à peine avant la dissolution, la France avait accordé à la Grèce une nouvelle avance de plusieurs millions et une grande quantité de blé, ce dont se félicitait M. Dragoumis (2).

Au moment de la dissolution, mon successeur certifia à un rédacteur de la *Nea Himera*, feuille boche, envoyé peut-être auprès de lui en reconnaissance, que « ni la France, ni les puissances alliées ne se mêlent de la politique intérieure de la Grèce » (3). Rassurés, le roi et ses valets n'avaient pas à se gêner. Mais l'Entente, par son abstention, fit preuve de la plus condamnable faiblesse.

Le but de mon rappel avait été de satisfaire le roi, et

1. *Le Temps* du 12 septembre 1916, 2e page, 2e col.
2. *Le Temps* du 11 novembre 1915, 2e page, 3e col.
3. *Le Temps* du 14 novembre 1915, 6e page, 1re col.

16

on tenait à le satisfaire dans la pensée pernicieusement ruminée d'obtenir de lui la cession de Kavala. M. Guillemin dut avoir pour ligne de conduite de le ménager (1). De lui-même il était, d'ailleurs, persuadé de cette nécessité et, surtout, de son aptitude à ramener à nous un souverain en qui il avait découvert « un ami méconnu de la France ».

Nous avons besoin du roi pour gagner les Bulgares, ou, comme on devait dire un peu plus tard, pour les combattre, et Constantin était ainsi assimilé au sabre de Joseph Prudhomme. Il est essentiel de ne pas le contrarier; tel fut le raisonnement de nos grands diplomates, et ce raisonnement, suivant leur trop fréquente habitude, était basé sur plusieurs erreurs. Ils méconnaissaient d'abord les réels sentiments des Bulgares, je l'ai déjà établi (pages 200-201, 213-214); ils méconnaissaient ensuite le caractère du roi: on ne pouvait contrebalancer l'action prépondérante de Guillaume sur Constantin que par une attitude propre, non à nous le concilier, mais à l'intimider sérieusement.

On songea, il est vrai, une fois, à cette attitude; ce fut lorsqu'elle aurait encore empiré une grosse sottise. Prise, comme on y songea, pour appuyer la démarche du début d'août, pour arracher Kavala à la Grèce, elle aurait mis contre nous l'unanimité du pays.

On ne songea pas à elle lorsqu'elle aurait été utile, lorsque c'était plus que notre droit, notre devoir de recourir à elle. Prise pour maintenir au pouvoir M. Venizelos

1. « M. Briand, en assumant la direction des affaires étrangères, a donné à la Grèce des preuves d'évidentes sympathies que le gouvernement d'Athènes a spontanément reconnues. » (*Le Temps* du 13 novembre 1915, bulletin.)

en possession de la confiance de la Chambre, et c'eût été la stricte observation du régime constitutionnel dont nous étions garants ; prise, si on avait eu le tort de ne pas le faire, pour M. Veniselos, afin de conserver une Chambre en possession de la confiance normalement et tout nouvellement exprimée du pays, quand surtout une expression nouvelle de cette volonté était rendue matériellement impossible par la mobilisation, et c'eût été aussi la régularité du régime constitutionnel assurée par ses garants contre l'arbitraire du pouvoir personnel ; prise dans l'un ou l'autre de ces deux cas, l'attitude d'intimidation aurait empêché le roi d'apparaître comme celui dont la volonté prédominait bon gré mal gré au dedans et au dehors ; elle aurait détourné de lui cette masse considérable allant toujours du côté où est la force (1).

L'Entente répugnant à voir le roi et le milieu de la cour tels qu'ils étaient, commit donc la faute immense de ne pas se souvenir de ses obligations de gardienne de la légalité constitutionnelle en Grèce. De cette inconcevable défaillance, venant après mon rappel dans les conditions où celui-ci avait eu lieu aux yeux des Grecs, tout le monde en Grèce devait tirer la conclusion suivante : le parti

1. « Au palais royal, dès le début de la guerre, par admiration, par sentiment dynastique, parfois par sympathie, on a été porté à croire à la victoire de l'Allemagne. L'état-major, avec ses officiers formés comme le roi à l'école de guerre de Berlin, partage cette opinion. Les courtisans l'ont adoptée ainsi que les hommes politiques qui n'ont que le souverain pour les soutenir contre le grand parti national qui a mis sa confiance dans M. Veniselos. Il y a aussi les adversaires et les envieux du grand homme d'Etat. Enfin viennent les hésitants qui s'enveloppent de réserves et d'inaction, de crainte de se tromper dans leurs prévisions. Le faisceau de tous ces éléments divers forme le parti antiveniseliste. » (*Le Temps* du 15 novembre 1915, bulletin).

libéral avait sans doute les préférences de l'Entente, mais elle n'osait rien faire pour lui.

On put, dès lors, comparer les complaisances efficaces dont bénéficiaient nos adversaires et l'isolement pénitentiel de nos amis. Ce n'était pas de nature à rallier les hésitants, les timides, au seul parti qui défendît notre cause. Ainsi, par notre faiblesse, nous contribuâmes à affaiblir nos partisans et à accroître l'audace et la force de nos ennemis.

Parce que, président du conseil, il ne voulut pas faire une politique germanophile, le roi se sépara de M. Venizelos disposant cependant de la majorité à la Chambre après une toute récente consultation populaire. Le coupable, le responsable, c'était le roi. Aux mesures nécessaires de coercition des puissances protectrices contre lui, aurait dû correspondre une campagne antidynastique. Or ce qui aurait dû être fait, soit par les puissances, soit par M. Veniselos avec leur aide, ne le fut par personne.

Ni antimonarchique, ni antidynastique, s'est évertué alors à répéter M. Veniselos, sans enrayer l'accusation lancée contre lui d'aspirer à être président de la République.

Que M. Veniselos n'ait pas été, pour la Grèce, antimonarchique, je puis en témoigner ; et moi qui suis foncièrement républicain, mais m'attache aussi à tenir compte de la réalité, j'admis sa façon de voir sur ce point.

C'était pendant la maladie du roi, au moment où se nouaient certaines intrigues princières ; nous parlâmes de l'avenir de la Grèce : « Que vous êtes heureux en France d'avoir la République, me dit M. Veniselos ; en Grèce, dans l'état actuel et peut-être pendant un grand nombre d'années, nous ne pourrons pas penser à elle ».

Il n'était donc pas antimonarchique pour la Grèce et, après avoir eu la tristesse de constater la veulerie inté-

ressée, la servilité dégradante et la couardise cruelle d'une grande partie de la population grecque de nos jours si puérilement vaniteuse, je n'hésitai pas à lui donner raison.

Mais, à mon avis, il aurait dû être antidynastique, à la condition toutefois d'avoir l'appui des puissances protectrices. Or la résistance est venue de leur côté, ainsi que l'expliqua M. Veniselos à l'envoyé de l'agence Havas, dans l'interview déjà citée (chapitres XIV et XVI, pages 139 et 158).

Si, lorsqu'il quitta pour la seconde fois le pouvoir il ne tenta pas un mouvement révolutionnaire, c'est surtout, dit-il, parce que, précédant l'invasion bulgare, ce mouvement aurait pu, au préjudice de sa cause, être rendu responsable de cette invasion, et il ajouta :

« Un pareil mouvement n'aurait pas répondu aux vues des puissances de l'Entente, dont le concours nous était nécessaire et indispensable pour mener à bien une telle entreprise. Ayant toujours agi de conserve avec elles, il ne m'était pas permis de leur créer de difficultés nouvelles qu'elles n'eussent point prévues. Mais, de plus, ainsi livré à mes propres ressources le mouvement n'aurait pu réussir. Ne pouvant compter sur le concours de l'armée grecque dont les cadres étaient en majorité dévoués au roi, je courais à l'écrasement du parti libéral si la guerre civile éclatait...

» Pourquoi je n'ai pas donné tout de suite à mon mouvement un caractère antidynastique, alors que j'avais cependant reconnu et proclamé que le roi Constantin avait trahi son pays ?

» La réponse est simple : c'est parce que les puissances de l'Entente avaient bien voulu me promettre leur indis-

pensable appui, sous la stipulation expresse que mon mouvement ne serait pas antidynastique.

» De plus je ne songeais moi-même à changer ni la forme du gouvernement, ni la maison régnante ».

A-t-on assez rétréci officiellement et réellement le but par nous poursuivi en Grèce ? A-t-on assez rabâché ne vouloir pas s'y mêler de la politique intérieure (1) ? A-t-on assez vanté le recours à la modération et à la générosité ?

Ces mots de générosité et de modération peuvent servir à déguiser une lâcheté qui n'ose pas s'avouer et, pires encore peut-être, des complaisances qui ne sont pas avouables. Un homme privé s'abstenant de réagir après un affront, pourra, sans trop d'inconvénients, mettre sa poltronnerie sur le compte de ses sentiments généreux et modérés. Un homme d'Etat est criminel, lorsque sa modération et sa générosité envers les ennemis de son pays se soldent pour celui-ci par plus de sang versé, plus d'argent dépensé, qu'il n'y en aurait eu avec moins d'indulgence au profit des Turcs, des Bulgares ou du roi de Grèce.

Ce dernier n'avait pas besoin de devenir un assassin pour être convaincu de malveillance à notre égard. Tous ses actes avaient dévoilé en lui le principal coupable, et nous n'avions pas à nous occuper de quelles suggestions ceux-ci étaient la conséquence. Conseillé ou non, Constantin avait agi parce qu'il avait voulu agir ; son caractère le poussait à s'obstiner de plus en plus dans la voie choisie par lui ; il était, d'après ses propres paroles, le maître : il fallait tout de suite le frapper.

1. « Nous n'avons pas à intervenir dans ce débat entre la nation et son roi. C'est aux Grecs seuls qu'il appartient de décider. » (*Le Temps* du 6 novembre 1915, bulletin).

Antidynastiques auraient dû être, dès la fin de 1915, tous les Grecs soucieux de l'avenir et de la dignité de la Grèce, et les trois puissances protectrices conscientes de leurs devoirs. Elles devaient intervenir dans la politique intérieure grecque, dès l'instant que cette politique se maintenait en contradiction flagrante avec les traités, avec ces traités dont les trois puissances avaient ailleurs invoqué le respect et réclamé la loyale observation.

Loin de nous souvenir d'un des principaux motifs de cette guerre, de faits justement réprouvés par nous d'un autre côté, nous les tolérâmes en Grèce où nous avions des droits et des devoirs spéciaux. Violation du traité conclu avec nos alliés serbes, violation des règles constitutionnelles dont le roi avait juré la fidèle application sous notre contrôle, purent y être impunément commises.

Il aurait précisément fallu nous occuper de la politique intérieure, et c'est antidynastiques que les trois puissances auraient dû devenir en face du souverain sans foi, ni loi. Je dis antidynastiques car, en cette occurrence, il aurait été prudent de ne pas prendre le successeur du roi dans sa famille. On a fait courir chez nous des bruits erronés sur les inclinations de tel ou tel prince. On a dit, à un moment par exemple, que le diadoque Georges nous était acquis ; or, fin octobre 1915, il voulait aller à Salonique pour nous voir jeter à la mer. Il y passa, à la fin de mars 1916, en se rendant, sur la frontière gréco-bulgare, faire quelque vilaine besogne.

Tous les princes soutenaient le roi. Pas un d'entre eux ne saurait être sincèrement constitutionnel; tous accordaient leurs préférences au fort pouvoir d'un seul et affichaient leur mépris du parlementarisme. Celui qui vit en France, le prince Georges, était, en particulier, trop aveuglé par-

sa haine de M. Veniselos pour s'entendre avec lui (1).

Et puis, il y a le mot du père. Le roi Georges disait de ses fils en touchant son crâne dépourvu de cheveux : « ils me ressemblent par là ; mais pas par là », ajoutait-il en se touchant le front. Sauf, provisoirement peut-être, pour les cheveux, cette appréciation est également applicable aux petits-fils.

Autant j'aurais accepté les raisons de M. Veniselos lorsque, dans l'interview citée ci-dessus, il se résolvait à ne pas changer la forme du gouvernement, autant je lui aurais donné tort lorsqu'il émettait l'avis de ne pas changer la maison régnante. Reste à savoir si cet avis était spontané ou suggéré.

M. Veniselos s'était préparé à exécuter les clauses du traité gréco-serbe. Il avait ordonné, le 26 septembre, la mobilisation et demandé le débarquement des troupes alliées à Salonique (2). Il devait, il est vrai, un peu plus tard, se laisser aller à formuler une protestation de pure forme contre ce débarquement. Ce faisant, il essayait, par un sacrifice personnel, par une concession au roi, de le

1. Ainsi que je le racontais dans ma lettre n° 5 du 6 janvier 1913, le prince Georges avait dit, la veille, à un membre de notre mission militaire qui constatait dans un service une défectuosité quelconque, sans le moindre rapport avec la politique: « Comment voulez-vous que ça marche avec Veniselos et le régime parlementaire ? »

D'après une citation de l'*Eleutheros Tupos* prise dans le *Temps* du 23 juillet 1917 (2e page, 2e col.), « tous les princes se sont montrés solidaires, et les ennemis les plus invétérés de l'Entente étaient ceux qui étaient le mieux considérés ».

2. M. Veniselos constatait, le 26 août 1917, à la tribune de la Chambre grecque qu'il avait, à la fin de son deuxième ministère, proposé « au roi de demander aux représentants de l'Entente de faire débarquer à Salonique 150.000 hommes pour remplacer les troupes serbes prévues par le traité. *Le même soir, à 17 heures,*

rallier à sa politique. Celui-ci, espérait-il, couvert, au point de vue familial, par cette protestation, n'entraverait pas la correcte exécution des engagements pris. C'était avoir de lui une meilleure opinion qu'il ne le méritait.

Le roi ne se préoccupait pas d'adoucir, aux yeux de Guillaume, les actes d'une politique nationale grecque ; il fut corps et âme dévoué au kaiser en dépit de quelques bouderies, parut céder lorsqu'il ne pouvait faire autrement, mais revenait le plus vite possible sur ses promesses. Et de ce manège on a longuement persisté à être dupe.

Même en lui faisant signer le décret de démobilisation, M. Venizelos fut trompé par lui. Celui qu'il pensait avoir convaincu, devait quelque temps après avouer : « Quand j'ai signé l'ordre de mobilisation, on a cru que je mobilisais contre les Bulgares; je mobilisais contre Venizelos (1).

Les efforts de nos ennemis pour nous faire abandonner Salonique, justifieraient à eux seuls notre débarquement.

le roi acceptait cette solution ; une heure plus tard, M. Venizelos transmettait cette proposition aux ministres de l'Entente. Mais, à 19 heures, le roi, revenant sur sa décision, déclarait qu'il n'était plus d'accord avec son ministre ». (*Le Temps* du 29 août 1917, 4e page, 3e col.).

1. *Le Temps* du 11 avril 1917, bulletin.

Le ministre bulgare en Grèce, devait-on apprendre plus tard, fut, le 23 septembre 1915, appelé par Constantin qui le chargeait d'abord d'une communication pour son souverain : « Je vous prie, lui dit-il, de déclarer à Sa Majesté que, dans votre action contre la Serbie, vous n'aurez aucune opposition de notre côté ».

Constantin osait ensuite lui « demander le service » de faire au ministre des Affaires étrangères de Grèce, M. Venizelos, une déclaration mensongère. Il priait enfin M. Passaroff « de lui faciliter la lutte pour se débarrasser sans bruit de M. Venizelos ». (*Le Temps* du 17 juillet 1918, 2e page, 2e col.)

A la date de cette félonie royale, mon successeur avait sur sa propre habileté et sur les dispositions du roi des illusions que je n'ai jamais partagées. De quel côté était la perspicacité nécessaire?

Que l'expédition ait été mal comprise, mal aidée, insuffisante, ce n'est pas douteux. Mais le principe de l'expédition était excellent ; mais on avait eu raison d'aller là-bas ; mais on eut raison d'y rester coûte que coûte, sous peine, en partant, de livrer aux Boches d'importantes bases sur la Méditerranée, de mettre en danger le canal de Suez et l'Egypte (1).

Si, par suite de préparation défectueuse, nous n'avons pas, quand nous l'aurions pu, atteint Constantinople, nous avons du moins déjoué le plan germanique ; nous l'aurions, au contraire, favorisé par notre éloignement.

Le 29 octobre 1915, j'apprenais de très bonne source que le kaiser, anxieux de nous voir partir, avait envoyé à Athènes trois officiers chargés de s'entendre à ce sujet avec le roi (2). C'était pendant les démarches de Briand

1. Si on ne l'a malheureusement pas assez bien compris au début en Angleterre, on semble en avoir été depuis convaincu. Le chancelier de l'Echiquier, M. Bonar Law, disait, en effet, le 7 mars 1918 à la Chambre des communes : « L'installation des alliés en Grèce présente de sérieux avantages. Si ce pays était aux mains de l'ennemi et si celui-ci pouvait en utiliser les côtes comme bases de sous-marins, la Grande-Bretagne pourrait se trouver dans l'impossibilité de maintenir ses communications » (*Le Petit Parisien* du 8 mars 1918, 1re page, 2e col.).

2. « Les journaux italiens, notamment le *Mattino* et la *Stampa*, rapportent qu'une mission militaire composée de quatre officiers allemands, venant de Sofia, est arrivée à Salonique où elle a été reçue par le consul d'Allemagne... Le 28 octobre, un torpilleur grec vint les prendre à Salonique pour les transporter au Pirée. Le consul d'Allemagne assistait au départ. Le correspondant du *Mattino* croit pouvoir assurer qu'il s'agit d'une mission spéciale allemande... Le journal italien dit que la censure grecque interdit de parler de cette mission, et ces détails ont été envoyés par la poste. L'Allemagne travaille fébrilement à Athènes dans des intentions faciles à deviner ». (*Le Temps* du 14 novembre 1915, 2e page, 3e col.).

pour la formation de son ministère, qui fut constitué le lendemain. Je cherchai, le jour même, à le voir à la Chambre ; n'ayant pas réussi à causer soit avec lui, soit avec Viviani, je m'adressai à Sembat. Je lui transmis mes renseignements et mon avis pressant de ne plus tarder en Grèce à employer la « manière forte », la seule, lui répétai-je, pouvant être efficace avec le roi. « Je le crains », me répondit-il, et nous nous quittâmes sur ce mot.

Les événements devaient démontrer combien mon opinion était fondée. En dépit de toutes les illusions, on fut contraint d'avoir recours à cette manière ; mais trop longtemps on le fit incomplètement, par intermittences, pour des cas limités. Seul cependant ce système permit d'obtenir quelque chose.

Que n'a-t-on pas essayé avant d'appliquer, même imparfaitement, la seule méthode pratique?

CHAPITRE XXIII

Le Temps des Dupes

M. Cochin à Athènes. — Télégrammes de M. Bertrand. — Interviews du roi. — Sa connivence avec les Bulgaro-Boches. — Intervention tardive et incomplète. — Nouveau cabinet Zaïmis.

Le 8 novembre, M. Skouloudis chargeait M. Romanos de donner au quai d'Orsay la plus formelle assurance d'une neutralité bienveillante et d'une « attitude amicale du gouvernement royal vis-à-vis des troupes alliées à Salonique » (1).

Le surlendemain, la Grèce était invitée par le gouvernement allemand à désarmer les soldats serbes et les troupes anglo-françaises qui, repoussées, viendraient à se réfugier sur son territoire. Des reptiles grecs approuvaient et M. Dragoumis, membre du cabinet, prévoyait la possibilité d'un « internement » des troupes alliées revenues en Grèce au cours d'une opération de retraite.

Des précautions jusque-là négligées apparaissaient tout à coup nécessaires, en vue d'assurer à nos troupes leur complète liberté d'action. On eut recours aux grands moyens. Tout en retenant, oh ! très-momentanément, les bateaux grecs dans les ports des alliés, on lâcha la corde à l'irrésistible savoir-faire de notre envoyé extraordinaire

1. *Le Temps* du 10 novembre 1915, 4e page, 2e col.

et on y ajouta le renfort d'un moteur, il n'était autre que le souffle puissant d'un ministre d'Etat.

M. Denys Cochin, devenu membre du cabinet, philhellène émérite, un des trois hommes politiques français préférés du roi Georges, les deux autres étaient MM. de Freycinet et Clemenceau — je le tiens du roi lui-même — avait, en effet, été chargé d'aller à Athènes pour, suivant son mot, « souffler dans les voiles » de M. Guillemin (1). L'efficacité de cette opération fut-elle très grande pour les voiles, je ne sais, le bateau monté par M. Guillemin s'étant consacré à louvoyer. Mais une photographie de l'*Illustration* (2) représente M. Cochin debout, tout à son travail ; derrière lui est M. Guillemin dont un pan de veston s'envole et qui doit retenir son chapeau — un canotier naturellement ; l'effet ici est indéniable.

M. Cochin était à Athènes le 16 novembre 1915. Il y fut fêté. A quoi aboutit sa mission (3) ?

Quand je lus dans le *Temps* du 7 décembre 1915 la

1. *Le Temps* du 27 novembre 1915, 2e page, 3e col.
2. N° du 11 décembre 1915, page 623.
3. L'idée même de cette mission était, à mon sens, une erreur, comme celle de toute entrée en communication, sous n'importe quelle forme, avec l'une des individualités ou des fractions quelconques de nos ennemis. Ceux qui s'étaient liés à l'empire allemand étaient retenus et tenus par lui jusqu'à l'étranglement à leur moindre velléité de rupture. Tous ceux qui avaient emboîté le pas au kaiser, qui s'étaient prononcés en sa faveur dans cette guerre voulue par lui à défaut de la défaite acceptée par nous sans lutte, avaient endossé une sorte de tunique de Nessus dont, l'eussent-ils désiré sincèrement, par extraordinaire, ils n'auraient pu se dépêtrer tant que l'Allemagne paraissait forte à elle et aux autres (voir dans *le Temps* du 15 décembre 1918, 2e page, 2e col., l'aveu du comte Czernin) et nous ne devions admettre que leur capitulation au moment où l'Allemagne faiblirait. Le résultat le plus net de toutes ces avances, missions ou conversations eût été de retarder

« causerie cordiale et suggestive » de M. Denys Cochin avec M. Gaston Deschamps, je me dis : voilà un numéro à mettre de côté, il sera amusant de le relire dans quelques semaines. On va juger si je me suis trompé.

C'est M. Cochin qui « a donné aux amis de la France, sur un terrain méthodiquement travaillé par la propagande germanique, l'occasion de manifester leurs sentiments à haute et intelligible voix ».

ou de relâcher notre action utile en faisant luire des espérances irréalisables, en engendrant des illusions affaiblissantes d'apaisement, en nous désarmant. Or, sauf pour ceux qui suivent le conseil de Toinette et se font crever l'œil droit afin de voir plus clair du gauche, il était certain, après le second départ forcé de M. Veniselos, que nous n'avions plus raisonnablement à compter sur Constantin. On lui a parlé, quand il fallait agir comme M. Jonnart a fini par le faire. Donc, selon moi, la mission de M. Cochin est née d'une très fausse conception de l'action nécessaire; quant à ses résultats, je tiens à reproduire l'opinion même de M. Cochin d'après une lettre particulière du 25 avril 1918:

Au retour de Salonique, apprenant à Athènes de M. Politis, qui excusait alors le roi, « qu'une note présentée par les alliés au sujet de la rentrée des troupes est rejetée..., j'ai répondu : C'est bon, je m'en vais. J'avais demain un banquet à Phalère, après-demain une réception à l'Hôtel de ville, je vais m'excuser. Je ne veux pas jouer un sot rôle pendant que l'armée de mon pays est menacée ; seulement le peuple d'Athènes saura pourquoi je m'en vais ».

M. Politis le priait alors d'attendre jusqu'au lendemain onze heures et, à dix heures, il allait lui annoncer l'acceptation de la note.

« Par suite d'une heureuse chance, à cause d'un mouvement populaire dont ma venue a été le prétexte et dont j'ai tiré parti, je crois que mon voyage en Grèce a contribué à empêcher un mauvais coup du gouvernement grec. La retraite par Doiran, malgré l'habileté du général Sarrail, a été laborieuse. Il est possible que, grâce à l'élan du peuple grec, une trahison ait été déjouée et un désastre évité... Ma mission n'a eu d'effet qu'auprès du peuple dont les manifestations ont forcé la main au gouvernement, et je ne me suis occupé que de la rentrée des troupes en Grèce. Trop heureux si j'ai pu contribuer à l'obtenir. »

C'est son « ambassade intellectuelle et morale qui a ouvert la voie aux ententes décisives et précises, en réveillant, en rajeunissant, aux profondeurs historiques et sociales de l'hellénisme, certains sentiments populaires qui, dans ces heures critiques et poignantes, empêcheront le gouvernement grec de faire le geste irréparable ».

Je n'essayerai pas de le nier, il y a dans ce passage beaucoup de couleur locale ; c'est incontestablement du pathos.

Il « a su parler éloquemment, amicalement sur la place publique, fermement, fièrement dans le cabinet des ministres et jusqu'aux abords d'un trône garanti par les puissances protectrices. Il a su exiger, obtenir, dans la journée du 24 novembre, une réponse précise à des questions nettes ».

Il « a montré quels sont, là-bas, nos centres d'action et nos points d'appui ».

« Appelé à grands cris au bord de la *loggia* » de l'hôtel de la Grande-Bretagne, « il prononce ces mots : Jamais la Grèce ne se séparera de la France ! »

Avant M. Cochin, les amis de la France en Grèce avaient eu l'occasion de manifester leurs sentiments de la même façon que pour lui, lors des deux voyages du général Pau ; d'une façon moins bruyante, mais plus complète, plus effective et grâce à laquelle aucune calomnie ne prévaudra, lors des élections générales du 13 juin 1915, en donnant, malgré toute la méthode et tout l'argent de la propagande germanique, la majorité aux amis de la France, à M. Veniselos et à son parti.

Le sentiment populaire avait eu besoin non d'être rajeuni, mais de n'être pas ébranlé par une demande de mutilation territoriale. Cette demande, je me suis efforcé

de l'empêcher ; si nous pûmes la faire ajourner au moment des élections, elle a troublé, au début d'août 1915, l'harmonie entre une partie de l'opinion grecque et l'Entente. Parmi les preuves fournies se trouve le témoignage de M. Veniselos (page 158).

Or, M. Cochin, à son arrivée, bénéficia du retrait de cette demande malheureuse, notifié au début d'octobre, on l'a vu dans le chapitre précédent (p. 238-239).

« Nos centres d'action et nos points d'appui », tout le monde les connaissait si bien que, avant d'avoir entendu M. Cochin les lui signaler, quittant l'hôtel de la Grande-Bretagne, spontanément, « la foule se rend ensuite devant la maison de M. Veniselos », preuve nouvelle de la conscience populaire de notre point d'appui et de l'identification dc la cause de l'Entente avec celle de l'ancien président.

Après M. Cochin, avons-nous connu des « ententes décisives et précises » ; la Grèce royale ne s'est-elle pas séparée de la France; le gouvernement grec n'a-t-il pas, un an après, le 1er décembre, fait un geste qui eût dû pour lui être « irréparable » ; l'opinion publique athénienne, sur laquelle a agi la « propagande nécessaire » entamée par M. Cochin, cette opinion par lui réveillée, n'a-t-elle pas toléré les pires infamies, à la fois contre les soldats de l'Entente et contre les partisans de M. Veniselos ? On va le voir.

La réponse du 24 novembre à notre note verbale du 23 relative à la sécurité des troupes expéditionnaires dans les Balkans et à l'attitude de la Grèce, si elle fut « précise » faite à M. Cochin, n'était pas définitive (1), puisque l'En-

1. M. S. Pichon écrivait excellemment dans le *Petit Journal* du 26 novembre :

« Lorsque je vois nos diplomates se multiplier à Athènes pour

tente faisait remettre le 26 une nouvelle note et le gouvernement grec répondait le 29.

Nos correspondants, eux aussi, avaient trouvé la réponse du 24 « satisfaisante » et « conçue en termes très amicaux » (1). Après la remise de la nouvelle note du 26, l'un d'eux, M. Bertrand, a « l'impression que l'accord définitif pourra s'établir prochainement » (2).

D'après un télégramme d'Athènes relatif à la réponse grecque du 29, « l'ensemble de la note remise aux représentants des puissances alliées est conçu en termes conciliants et amicaux .. On la juge de tous points satisfaisante... Les pourparlers continuent » (3).

Les Grecs sont maîtres dans l'art de traîner les choses en longueur. Il fallait surtout assurer leur liberté de mouvement à nos troupes de Salonique dont le roi cherchait de toutes les manières à amener le rembarquement, garantissant aimablement, si elles s'y décidaient enfin, que toute son armée protégerait leur retraite (4). Elle l'aurait même hâtée.

Vers le 9 décembre, le colonel Antoine Pali arrivait à Salonique pour conseiller au général Sarrail de s'embar-

obtenir du gouvernement grec les satisfactions qu'ils considèrent comme nécessaires à la sécurité des troupes alliées et invoquer pour cela des considérations qui prêtent à des discussions interminables, en dépit des mises en demeure plus ou moins formelles qui les accompagnent, je me demande pourquoi ils ne se servent pas de l'argument décisif par lequel ils pourraient exiger le fonctionnement normal de la constitution grecque ».

Il aurait fallu agir comme M. Pichon pensait, mais on ne pensa même pas comme M. Pichon.

1. *Le Temps* du 26 novembre 1915, 2e page, 1re col.
2. *Le Temps* du 28 novembre 1915, 2e page, 2e col.
3. *Le Temps* du 30 novembre 1915, 4e page, 2e col.
4. *Le Temps* du 9 décembre 1915, 4e page, 3e col.

quer avec son armée ; les troupes grecques, lui notifia-t-il, se retireraient si les forces austro-bulgares pénétraient en territoire grec. Le choix de l'officier chargé de cette mission était particulièrement heureux : ce colonel, en effet, aide de camp du prince Nicolas avant sa montée en grade, s'était depuis longtemps fait connaître par son hostilité à notre égard ; grossièrement impertinent lors de l'arrivée à Athènes de notre mission militaire, il avait été le premier officier grec puni par le général Eydoux.

Le vendredi 10 décembre, nouvelle démarche des ministres de l'Entente, et M. Bertrand transmet « l'impression... que la situation s'est améliorée », que les questions en suspens « seraient résolues à bref délai et sans heurt à la satisfaction des alliés » (1), « que la visite faite par le ministre de France, vendredi, au roi Constantin, visite précédant la démarche des ministres de la quadruple Entente auprès de M. Skouloudis, a réellement eu une influence heureuse sur la marche des négociations » (2).

Grâce à M. Guillemin, tout va donc pour le mieux et, quoique allant déjà si bien, peu après « les relations entre la Grèce et l'Entente s'améliorent sensiblement, les causes de désaccord disparaissent » (3). Le lendemain, M. Bertrand avoue, en date du 16, une nouvelle « démarche collective en vue d'activer l'application complète des mesures convenues » (4). Bientôt il annonce : « l'accord est aujourd'hui complet » (5).

Or ce fut en novembre 1915, que commença le service

1. *Le Temps* du 12 décembre 1915, 4ᵉ page, 2ᵉ col.
2. *Le Temps* du 13 décembre 1915, 2ᵉ page, 2ᵉ col.
3. *Le Temps* du 17 décembre 1915, 2ᵉ page, 3ᵉ col.
4. *Le Temps* du 18 décembre 1915, 2ᵉ page, 3ᵉ col.
5. *Le Temps* du 21 décembre 1915, 2ᵉ page, 2ᵉ col

de télégraphie sans fil de la capitale grecque avec la station de Sofia servant d'intermédiaire avec l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie. Par cette voie étaient transmis les télégrammes chiffrés pour les légations de Grèce à Berlin, Sofia, Constantinople, Bucarest et Berne, ou provenant d'elles.

Ces télégrammes portaient des adresses et des signatures conventionnelles. Lorsqu'ils débutaient par la lettre Z, ils étaient envoyés au palais, par les lettres KR, au ministère des Affaires étrangères « qui les faisait parvenir à l'attaché militaire allemand. Les communications secrètes avec Sofia furent fréquentes jusqu'en septembre 1916 » (1). Et, sur la demande du chef de l'état-major de la marine allemande, on transmettait ainsi des télégrammes de la légation d'Allemagne.

Les candidats gounaristes avaient eu la duplicité pour mieux piper les suffrages, le 19 décembre, et diminuer le chiffre des abstentions, de se dire d'accord avec l'Entente, sauf sur le point de collaboration armée.

Comme manœuvre de la dernière heure, fut distribuée à profusion, le matin du scrutin, une circulaire reprochant à M. Venizelos de vouloir la guerre ; au contraire « le roi ne la veut pas, le roi demande son avis au peuple », e finissant ainsi : « Voulez-vous sauver la patrie : Voulez-vous sauver votre roi ? Venez et votez tous » (2).

Le peuple grec invité au nom du roi à venir, lui donna son avis en ne venant pas ; plus des trois cinquièmes des votants habituels ne participèrent pas au scrutin. Les puissances garantes du régime constitutionnel en Grèce tolérèrent ces élections et le monstre parlementaire qui

1. *Le Temps* du 9 octobre 1917, 1re page, 6e col.
2. *Le Temps* du 22 décembre 1915, 4e page, 2e col.

en fut le produit. Elles devaient, le 21 juin seulement, avoir un peu conscience de leur devoir.

La France continuait, du reste, à verser de l'argent au gouvernement royal, et le correspondant français s'en réjouissait : « Le gouvernement français a informé le gouvernement grec qu'il tient à la disposition de ce dernier dix millions de francs... Ce fait constitue un démenti éloquent des bruits prétendant que les relations entre l'Entente et la Grèce sont peu satisfaisantes » (1).

Le roi, pendant ce temps, parla beaucoup, et nous en eûmes pour notre argent.

Entre le voyage si escompté de M. Denys Cochin à Athènes et celui si avenant du colonel Pali à Salonique, on trouve dans le *Times* une interview du roi. Il déclare : « J'ai été profondément blessé » — moins que nos marins ne devaient l'être le 1er décembre toutefois — « par les attaques dirigées contre ma personne et par les doutes qui ont été émis sur la loyauté de mes intentions et de mes sentiments » (2). Il n'y a pas de traité, ajoutait-il, entre la Grèce et la Bulgarie, « ces deux pays sont ennemis héréditaires ».

En janvier 1916, nouvelles interviews. Au début du mois il confie au correspondant du *Lokal-Anzeiger* : « On

1. *Le Temps* du 7 janvier 1916, 4e page, 2e col.
On serait heureux de savoir à qui est due l'habile initiative de faire avancer par la France ces dix millions à un gouvernement qui, juste dans ce même mois de janvier, contractait un emprunt de 40 millions de marks à 6 o/o auprès du gouvernement allemand par l'intermédiaire de la banque Bleichrœder de Berlin et de la Banque nationale de Grèce, à l'insu — c'est l'hypothèse la plus favorable pour lui — de notre représentant. (*Le Temps* du 12 août 1917, 2e page, 5e col. et du 5 novembre 1917, 2e page, 2e col.).

2. *Le Temps* du 8 décembre 1915, 2e page, 2e col. Voir page 249, note 1, l'intrigue si loyale avec le ministre de Bulgarie.

a dit que nous craignions les Bulgares ; cela n'est pas vrai. S'ils menaçaient nos intérêts, nous n'hésiterions pas à nous défendre ; mais il me semble qu'actuellement ce ne soit pas le cas... L'Allemagne et l'Autriche continuent, jusqu'à présent, à avoir envers la Grèce une attitude correcte et amicale. Il n'y a donc pas de raisons de sentiment qui puissent s'élever contre ces deux puissances » (1).

Le 18, il faisait appeler un rédacteur de l'*Associated Press* et lançait aux Etats-Unis un violent réquisitoire contre la France et l'Angleterre qu'il accusait d' « hypocrisie », comparant la Grèce à la Belgique (2).

Peu après, affirmait-il au correspondant du *Rousskoie Slovo* « ni le gouvernement, ni l'armée ne font rien sans ordre de moi » (3), et « même si les Bulgares attaquaient Salonique, la Grèce ne modifierait pas son attitude, parce que l'action germano-bulgare ne serait pas dirigée contre elle, mais contre les alliés » (4).

A la *Neue Freie Presse* de Vienne, il avouait : « C'est avec passion que je suis chacun des progrès des puissances centrales. Chaque pouce de terre française prise par les Allemands, m'apparaît comme un gain pour la Grèce... Ni le passé, ni aucune prévention ne peut m'empêcher de désirer l'arrivée des Bulgares, alliés des Allemands, comme libérateurs à Salonique » (5).

Les protecteurs du roi à Paris trouvèrent que tout de même leur protégé allait un peu loin. Ils ne s'en prirent pas à lui, rassurez-vous ; ils s'en prirent à la presse

1. *Le Temps* du 23 janvier 1916, 4ᵉ page, 2ᵉ col.
2. *Idem*, 2ᵉ page, 2ᵉ col.
3. *Le Temps* du 24 janvier 1916, 2ᵉ page, 2ᵉ col.
4. *Le Temps* du 7 février 1916, 2ᵉ page, 1ʳᵉ col.
5. *Le Temps* du 11 avril 1917, bulletin.

française assez peu soucieuse de la bonne renommée du roi en France, pour oser reproduire cette interview, et ils lui interdirent cette reproduction.

Ne se gênant pas, le roi lâchait bientôt à un autre : « Je regrette d'avoir dit qu'il fallait mettre les Bulgares au ban de la civilisation ; c'est des Français que je le dis aujourd'hui » (1). Le mot d'ordre à Paris ne change pas, la protection continue.

Le 21 février, le général Sarrail avait à Athènes un entretien avec le roi. Celui-ci exprimait au correspondant de l'*Associated Press* « qu'il était enchanté du résultat de cette entrevue, laquelle était un premier pas » — tiens, et celle avec M. Cochin alors, et celles avec M. Guillemin — « en vue de faire disparaître les différends entre la Grèce et l'Entente et d'atténuer les causes de friction » (2).

Quelques minutes avant de recevoir le général, le roi s'était soulagé en nous outrageant devant le correspondant du *Berliner Tageblatt* » (3).

De la sorte tout le monde devait être content; car notre grand correspondant national écrivait : « L'accueil sympathique fait par la population au général, le langage des journaux exprimant l'espoir et le désir que tous les malentendus disparaissent, dénotent suffisamment que les sentiments de la population n'ont pas changé et que l'action diplomatique de M. Guillemin ainsi que son attitude dans les autres questions ont augmenté la sympathie qu'il inspire et l'autorité diplomatique qu'il a acquise » (4).

1. *Idem.*
Le roi faisait allusion à une dépêche de juillet 1913 qu'il avait terminée par ces mots ; « Les Bulgares n'ont plus le droit d'être compris parmi les peuples civilisés ».
2. *Le Temps* du 24 février 1916, 2e page, 2e col.
3. *Le Temps* du 11 avril 1917, bulletin.
4. *Le Temps* du 24 février 1916, 2e page, 2e col.

Comme c'était bien cela ; la portée de cette pensée n'était peut-être pas très longue, mais elle était aussi large, aussi haute que longue ; les pavés de M. Bertrand sont, à son image, de structure exactement cubique.

Le lendemain, nouveau télégramme du même Bertrand : « Le ministre de France a été reçu ce matin par le roi. Cette audience, venant immédiatement après la visite du général Sarrail, est commentée favorablement dans les milieux politiques et diplomatiques. En donnant aux représentants étrangers, et notamment au ministre de France, des occasions de s'entretenir avec lui, le roi Constantin montre un louable souci de se renseigner par lui-même et d'apprécier avec impartialité les points de vue différents qui lui sont soumis dans les circonstances difficiles que traverse la Grèce » (1).

Le 9 mars, MM. Skouloudis et Guillemin « ont procédé à un amical échange de vues au sujet des questions actuelles » (2). Toutefois, si nous nous en rapportons à un incident du 20 mars, les relations entre les subordonnés respectifs de ces messieurs paraissaient être encore plus contondantes qu'amicales : « Le gardien de l'annexe de la légation de France où sont installés les bureaux de l'attaché militaire français, a été arrêté lundi dernier et roué de coups par des policiers grecs. Son état a nécessité son admission à l'hôpital russe du Pirée » (3).

Si les télégrammes inspirés par M. Guillemin avide de réclame et d'audiences royales astucieusement suggérées, persistaient à être bons, les choses s'entêtaient à se gâter.

1. *Le Temps* du 26 février 1916, 4ᵉ page, 1ʳᵉ col.
2. *Le Temps* du 11 mars 1916, 2ᵉ page, 2ᵉ col.
3. *Le Temps* du 26 mars 1916, 2ᵉ page, 3ᵉ col.

Dans *le Temps* du 17 février 1916, à la fin d'une lettre de Salonique, on lisait : « L'opinion grecque est laissée livrée à elle-même ou, plutôt, aux influences, aux passions, aux sollicitations des agents de Vienne et de Berlin. Ceux qui ont traversé Athènes il y a quelques six ou huit mois et qui s'y retrouvent à présent, peuvent juger du résultat de l'insidieuse et tenace propagande des ennemis ».

On le constate donc : « six ou huit mois avant », c'est-à-dire à la fin de ma mission terminée en juillet, les choses allaient mieux pour nous. Le témoignage précédent datait de janvier ; qu'aurait-ce été quelques semaines plus tard ? On allait voir, non seulement un film d'invention réactionnaire, mais les citoyens français filés, molestés dans les rues d'Athènes par les malpropres mouchards royaux pouvant impunément les soumettre au plus indécent espionnage. Le service secret du roi était, d'ailleurs, sous les ordres de fonctionnaires appartenant à l'agence de propagande allemande (1).

Au début d'avril, on apprenait la complicité de M. Gounaris, ancien président du conseil, membre du cabinet, avec le ministre de Bulgarie Passaroff, pour la livraison à celle-ci, malgré l'interdiction d'exportation, de plus de trente-sept mille sacs appartenant à la Russie et entreposés dans les magasins généraux de la Banque nationale à Salonique (2).

1. Sous le couvert du gouvernement hellénique, tout un système d'espionnage avait été organisé en Italie par les agents allemands. « M. Hoffmann, qui résidait au Pirée, dirigeait les missions confiées à des intermédiaires grecs ; ceux-ci munis de passeports en règle étaient chargés de recueillir les rapports des espions allemands, les adressaient à M. Hoffmann, lequel à son tour les expédiait en Allemagne ». (*Le Temps* du 1er octobre 1917, 2e page, 2e col.).

2. *Le Temps* des 10 avril 1916, 4e page, 2e col. et 19 avril, 1re page, 6e col.

En ce même mois d'avril, le ministère Skouloudis obtenait du gouvernement allemand, par la banque Bleichrœder de Berlin, un deuxième emprunt de 40 millions de marks à 6 o/o, contracté, comme celui du mois de janvier signalé tout à l'heure (p. 260), grâce à l'intermédiaire de la Banque nationale de Grèce, sans que notre ministre en ait eu le moindre soupçon (1).

Le 26 mai, le fort grec de Rupel était livré à un commandant allemand et à des soldats bulgares, suivant un accord préalablement intervenu entre les gouvernements allemand, bulgare et grec et nié effrontément par M. Skouloudis en répondant à une interpellation à la Chambre. En octobre, le journal athénien *Patris* révélait le texte des ordres du jour confidentiels adressés par le général Yannakitsas, ministre de la Guerre, aux commandants de corps d'armée de Macédoine (2).

Cette révélation, bientôt confirmée par des officiers ayant été à même de connaître les ordres secrets du gouvernement d'Athènes en vue de ne pas entraver la marche en avant des Bulgares sur le territoire grec (3), devait l'être de nouveau dans le Livre blanc publié par le ministère Veniselos en août 1917.

La frontière grecque fut dégarnie devant les « ennemis héréditaires », les forts désarmés et livrés, les canons et munitions transportés à Sérès, Drama et Kavala, où ils allaient être pris par eux.

M. Veniselos avait voulu la mobilisation, en septembre 1915, pour aller au secours des Serbes. Le roi se refusa à

1. *Le Temps* du 12 août 1917, 2e page, 5e col.

2. *Le Temps* du 31 octobre 1916, 2e page, 2e col. et du 6 avril, 1918, *idem*.

3. *Le Temps* du 5 novembre 1916, 4e page, 3e col.

respecter le traité d'alliance, mais il garda son armée sous les armes avec l'idée évidente, puisqu'il ne l'envoyait pas se battre contre les Bulgares, de la retourner contre les alliés, dès que les échecs attendus de ceux-ci lui permettraient ce coup de trahison sans trop de périls.

Durant la période des élections anticonstitutionnelles du 19 décembre, des congés avaient été accordés à tous les adversaires de M. Veniselos, en revanche ses amis étaient sévèrement consignés. Ainsi se vérifiait le mot du roi sur la mobilisation faite contre M. Veniselos. La tactique veniseliste d'abstention en masse devait déjouer la manœuvre par laquelle le souverain comptait décrocher une apparence de majorité pour sa Chambre illégale.

Lorsque les Bulgares pénétrèrent sur le territoire grec, le roi, désireux sans doute de les rassurer complètement, ordonna la démobilisation des douze classes de 1892 à 1903.

Cette mesure annoncée par M. Skouloudis, le 9 juin, pour soulager, dit-il, les mobilisés et leurs familles, coïncida avec la déclaration du blocus économique des côtes grecques par les puissances alliées. En présence de la tolérance grecque pour les troupes bulgares occupant librement territoire et forts, le général Sarrail avait été autorisé à proclamer l'état de siège et à mettre la main sur les services publics ; des mesures étaient prises en même temps, afin d'empêcher charbon et autres marchandises de parvenir aux ennemis.

Une note du 21 juin réclama la démobilisation réelle et totale, la démission du ministère à remplacer par un cabinet d'affaires offrant les garanties nécessaires pour l'application loyale de la neutralité bienveillante, la dissolution immédiate de la Chambre, de nouvelles élections, le

remplacement de certains fonctionnaires de police dont on avait à se plaindre.

Ainsi, on arrivait, après plus de six mois de retard, à se souvenir qu'on était garant de l'observation des règles constitutionnelles. On avait dit sottement qu'on ne se mêlerait pas de la politique intérieure de la Grèce et on s'en mêlait; mais, encore une fois, sans vouloir agir comme il le fallait: il n'y avait pas à ordonner de nouvelles élections; il y avait à rappeler la Chambre illégalement dissoute dont on n'aurait pas dû tolérer la dissolution.

Certains membres du cabinet Skouloudis eurent la velléité de résister aux injonctions des puissances. M. Gounaris émit l'idée de leur retourner leur note; d'accord avec M. Skouloudis, il proposa de tirer sur les vaisseaux de guerre alliés venus pour surveiller le blocus (1). « Ce furent. écrivit le *Temps* (2), les influences allemandes qui eurent raison de la mauvaise humeur du roi Constantin. Le ministre de Guillaume II à Athènes ne voulait pas risquer de perdre, en un instant, le fruit de deux ans de travail. Plutôt que de voir les escadres alliées résoudre définitivement le problème grec, il conseilla au souverain une soumission qui remettait la solution jusqu'aux élections, avec toutes les chances inconnues qui pouvaient surgir pendant une longue campagne électorale ».

Le ministère Skouloudis démissionna et M. Zaïmis forma le nouveau cabinet: « La situation, télégraphia-t-on d'Athènes, s'est améliorée aux points de vue politique et économique... Les relations avec les agents diplomatiques des puissances de l'Entente reprennent le caractère

1. *Le Temps* du 7 août 1916, 2e page, 1re col.
2. N° du 10 août 1916, bulletin.

amical d'autrefois » (1). Gare! C'était le moment où la ligue des réservistes allait être organisée contre les alliés et le parti libéral.

Le roi, a dit M. Veniselos dans l'interview de l'agence Havas, « ne pouvant se faire d'illusions sur les résultats du prochain scrutin, et comprenant qu'il courait à un échec certain qui ne lui permettrait plus de braver la volonté des puissances protectrices en m'écartant une troisième fois du pouvoir, organisa, de connivence avec les Allemands et les Bulgares, l'envahissement de la Macédoine occidentale et orientale. De cette façon, les libéraux perdant une soixantaine de sièges, le roi pouvait espérer, grâce au temps et au relâchement possible de la surveillance des alliés, tenter quelques manœuvres, afin d'essayer de déplacer le peu de voix de majorité qui était néanmoins escompté par le parti libéral, pour remporter un semblant de succès ».

Dans la seconde quinzaine d'août, la pénétration bulgare s'accentua en Grèce. Le ministre de Bulgarie déclara officiellement que son pays prenait l'offensive, et, confirma le ministre d'Allemagne, les armées germano-bulgares allaient avancer en territoire grec.

L'accord entre la Grèce, l'Allemagne et la Bulgarie exista si bien, que le roi lui-même en prescrivit la publication (2) La connivence a donc été indéniable. Par cette publication le roi voulait démontrer son souci de l'intégrité territoriale grecque. Il démontra seulement sa complicité avec des gens, à son image, sans foi ni loi.

Pourquoi, en effet, la clause relative à l'intégrité serait-elle mieux observée que celle par laquelle les « Bulgaro-

1. *Le Temps* du 29 juin 1916, 2e page, 2e col.
2. *Le Temps* du 18 septembre 1916, 2e page, 2e col.

Allemands » s'engagaient à respecter « la liberté et les biens des habitants des régions occupées » ? Or des télégrammes du 2 et du 17 septembre (2) montraient quelle avait été la conduite des envahisseurs à Drama et à Kavala.

Cette dernière ville fut livrée, le 10 septembre, par son corps d'armée grec composé d'infanterie et d'artillerie, de 8.000 hommes au total, qui se laissèrent transporter en Allemagne, sans même un semblant de résistance !

La flotte franco-anglaise reparut à Salamine le 1er septembre.

Les alliés avaient à assurer l'exécution des mesures de sécurité nécessitées par l'éventualité d'une surprise méditée contre l'armée du général Sarrail. Les réclamations que venait appuyer la présence de la flotte, concernaient la tolérance abusive dont bénéficiaient les agents germaniques et portaient sur les précautions d'ordre technique rendues indispensables. On demandait le départ des meneurs boches, le contrôle des postes et télégraphes, des sanctions contre les Grecs complices de nos ennemis. Ces conditions furent acceptées ; Schenck partit le 7 septembre.

Le 14/27 août, une grandiose démonstration veniseliste avait eu lieu à Athènes. Une adresse dont voici quelques extraits, était votée pour être remise au roi :

« Sire,

» Vous êtes victime des personnes qui, pour démolir l'œuvre de la révolution dont nous fêterons demain le septième anniversaire, n'ont pas hésité, cherchant à

2. *Le Temps* des 3 septembre 1916, 4e page, 3e col., et 18, 4e page, 2e col.

rétablir leur régime de corruption, à exploiter le respect que le peuple doit à la couronne et l'amour qu'il vous porte, et n'ont pas hésité non plus à mettre en danger les résultats acquis par le travail régénérateur de cinq années et de deux guerres glorieuses, pour frapper la personne d'un des artisans de ces résultats acquis.

» Vous êtes victime de vos conseillers militaires qui, par une conception militaire étroite et dans le désir de voir s'établir un régime absolutiste qui les aurait rendus en fait maîtres de la situation, vous ont convaincu que l'Allemagne sortirait victorieuse de la guerre européenne.

» Vous êtes enfin victime de votre faiblesse naturelle et humaine, car, étant habitué à admirer tout ce qui est allemand, étonné devant cette préparation militaire sans pareille, ainsi que par toute autre organisation allemande, non seulement vous avez cru à la victoire allemande, mais vous l'avez aussi souhaitée, espérant que vous pourriez, après cette victoire, concentrer en vos mains tout le pouvoir gouvernemental et mettre en réalité de côté notre régime libéral.

» Nous voyons aujourd'hui le résultat de toutes ces fautes...

» ... Eloignez de votre voisinage et tenez à l'écart, dorénavant, toutes les personnes qui, illégalement, peu à peu, usurpent tout pouvoir politique.

» Permettez à votre gouvernement de tourner définitivement la direction politique de l'Etat vers les puissances de l'Entente, en leur offrant, dès à présent, l'assurance de la neutralité bienveillante qu'elles réclament et que, depuis si longtemps, nous leur avons promise...

» ... Le parti des libéraux n'est ni l'ennemi de la couronne, ni l'ennemi de la maison royale, ni de votre per-

sonne. Il est seulement le gardien respectueux du régime libéral, et ne veut permettre à personne qu'il y soit porté atteinte. C'est là le véritable intérêt de la couronne et ce sont seulement ceux qui exploitent cette couronne qui cherchent à vous persuader du contraire. Ce sont eux qui sont vos pires ennemis » (1).

Le roi ne reçut pas les délégués chargés de lui remettre cette adresse. Il reçut, par contre, les officiers qui livraient allègrement le territoire grec aux « ennemis héréditaires », qui dirigeaient les manifestations de la ligue des réservistes, et les félicita comme des « héros nationaux » (2).

Voulant avoir sous la main une force militaire composée de séides, on avait, en effet, procédé à l'organisation des réservistes en associations rétribuées et armées. A la fois soutenus et souteneurs, suivant la coutume, leurs adhérents se crurent tout permis. Le 9 septembre, une trentaine d'individus pénétraient dans le jardin de la légation de France et tiraient en l'air des coups de revolver en criant : « Vive le roi ! A bas la France ! A bas l'Angleterre ! (3).

M. Zaïmis fit naturellement des excuses et, après avoir consulté le souverain, accepta la dissolution immédiate de la ligue et la fermeture de ses locaux réclamées par les ministres alliés. Naturellement, les actes ne correspondirent pas aux paroles.

Dans la nuit du 31 août, un mouvement insurrectionnel s'était produit à Salonique, où un comité de défense nationale se constitua en vue de la guerre à l'envahisseur, se

1. *Le Temps* du 1er septembre 1916, 2e page, 1re et 2e col.
2. *Le Temps* du 11 avril 1917, bulletin.
3. *Le Temps* du 12 septembre 1916, 4e page, 2e col.

défendant de toute intention hostile à la dynastie et au roi (1).

Toute cette agitation coïncidait avec l'entrée en campagne de la Roumanie à côté des alliés.

M. Venizelos fit presser M. Zaïmis d'obtenir du roi qu'il se décidât enfin à marcher avec l'Entente.

Sur la menace de M. Venizelos de se révolter et devant l'effervescence gagnant tous les milieux, le roi, comme chaque fois qu'il eut peur, venait de paraître consentir à l'ouverture par le président du conseil de pourparlers avec l'Entente quand, a raconté M. Venizelos dans son interview à l'agence Havas, « le kaiser télégraphia au roi pour lui affirmer qu'avant un mois il aurait sûrement envahi toute la Roumanie et jeté l'armée de Sarrail à la mer. Il lui demanda, en conséquence, de résister pendant quatre semaines encore à la politique veniseliste. Docilement le roi obéit, s'inclinant devant les injonctions de son beau-frère et, dix jours après avoir semblé prendre le parti de marcher avec les puissances de l'Entente, il jetait bas le masque et revenait à sa politique personnelle. M. Zaïmis comprenant qu'on le bernait, refusa de faire le jeu du roi et démissionna » le 12 septembre.

1. *Idem*, 2e page, 2e col.

CHAPITRE XXIV

Le Roi Assassin

Ministère Calogeropoulos. — Action de M. Venizelos. — Les entraves de l'Entente. — M. Lambros prend le pouvoir. — Le roi reçoit aimablement nos négociateurs. — Il fait assassiner nos marins.

Un ancien ministre des Finances theotokiste, M. Calogeropoulos, forma, le 16 septembre, le nouveau cabinet, composé, bien entendu, d'adversaires de M. Veniselos et de l'Entente. Parmi eux était le gendre de M. Alexandre Skousès, l'ami de MM. Cochin et Turot, un M. Bassias, qui sollicitait à Paris, depuis des années, toutes les plus intéressantes publications officielles françaises et s'était ainsi, avant de se tourner contre nous, constitué une bibliothèque aux frais de la France.

Les gouvernements alliés résolurent de ne pas entrer en relations avec le cabinet Calogeropoulos, celui-ci s'étant déclaré cabinet politique, quand ils avaient réclamé, le 21 juin, un cabinet d'affaires.

Le roi ne permettait plus la moindre illusion sur ses sentiments. L'interview accordée à la *Neue Freie Presse* dont il a été question précédemment (page 261), était connue en France par le gouvernement qui en faisait supprimer la reproduction dans *le Temps* du 19 septembre. La censure française n'était cependant pas sous les ordres

du tsar à qui on a voulu, après sa chute, passer la responsabilité de nos ménagements pour Constantin.

La télégraphie sans fil du palais informait les Bulgaro-Allemands des mouvements de l'armée de Sarrail. « Grâce à ces renseignements, l'ennemi nous devança par une offensive aux deux ailes et l'exécution de notre plan est retardée de quinze jours » (1). Un officier, frère du colonel de l'état-major Stratigos, pilotait en Epire un soi-disant journaliste ; celui-ci « n'était autre que le prince de Lippe, officier supérieur allemand qui devait guider plus tard l'armée d'invasion » (2). Le 20 septembre, le roi se posait en maître, supérieur à la patrie et disait aux recrues : « il faut un dévouement aveugle aux volontés de vos chefs parce qu'ils représentent la volonté du roi » (3).

La situation était devenue intolérable, M. Venizelos se décida à agir. Il ne pouvait le faire à Athènes même, où il ne disposait pas de la force armée et où ses amis et lui eussent été arrêtés aussitôt ; on aurait de la sorte tué le mouvement dès le début, en lui enlevant ses chefs. Il s'embarqua secrètement pour la Canée le 25 septembre. Arrivé en Crète, il publia un appel dont je citerai la plus grande partie :

« Concitoyens,

» La coupe d'amertume, d'avilissement et d'humiliation est presque remplie. Une politique dont nous ne voulons pas examiner les causes, a produit, dans l'espace d'un an et demi, de tels désastres dans la nation, que celui qui

1. *Le Temps* des 30 mars et 11 avril 1917, bulletin.
2. *Le Temps* du 15 novembre 1916, 2e page, 3e col.
3. *Le Temps* du 22 septembre 1916, 4e page, 1re col.

compare la Grèce d'aujourd'hui à celle de cette époque doute qu'il s'agisse du même Etat.

» La couronne, prêtant une oreille favorable aux mauvais conseillers, a poursuivi une politique par laquelle la Grèce, s'éloignant de ses amis traditionnels, a cherché à entrer en contact avec ses ennemis héréditaires.

» Les résultats de cette politique sont :

» A l'intérieur, le déraillement constitutionnel et la décomposition; à l'extérieur, l'isolement et le mépris.

» Autour de nous, c'est la méfiance et la raillerie; chez nous, l'anarchie.

» Nos amis traditionnels et les protecteurs de la Grèce prennent des mesures de sécurité sur nos territoires et nous considèrent comme des ennemis.

» Nos ennemis séculaires occupent nos territoires.

» Après avoir laissé vaincre nos alliés serbes, nous avons aidé les Bulgares à triompher.

» Nous avons empêché les premiers de passer sur notre territoire pour faire face à l'ennemi commun, et nous avons ouvert le chemin à ce dernier pour faciliter son triomphe.

» L'armée grecque, victorieuse en 1912 et 1913, abandonne sans combat les régions conquises trois ans auparavant.

» Rupel, Kavala sont occupés. Les populations grecques fuient devant l'envahisseur.

» Le drapeau grec est remplacé par celui du roi de Bulgarie, et l'armée grecque reçoit l'ordre d'assister en témoin passif à ce crucifiement de la nation.

» Les notables grecs sont emmenés par les Bulgares pour des destinations inconnues; les comitadjis sont libres d'agir à leur guise.

» L'hellénisme en Asie-Mineure est déraciné.

» De tous les coins de la Macédoine les réfugiés affluent, et l'armée grecque est conduite en Allemagne, humiliée...

» ... Il ne nous reste d'autre alternative, pour sauver la patrie, que cette action isolée avec cette partie de la nation qui croit que, si la Grèce ne collabore pas avec ses alliés naturels en vue d'une rénovation de l'Orient, l'Etat grec et la nation grecque périront.

» Nous faisons donc appel à l'hellénisme, en l'invitant à nous prêter son concours.

» Nous sommes sûrs que la nation aura assez de forces pour réaliser le miracle nécessaire pour sauver l'Hellade » (1).

L'amiral Coundouriotis, ancien ministre de la Marine, puis le général Danglis, ancien ministre de la Guerre, le rejoignirent et constituèrent avec lui un gouvernement provisoire.

« Nous résolûmes, dit M. Venizelos dans son interview de l'agence Havas, d'aller d'abord partout où deux faits nous assuraient la réussite, c'est-à-dire dans toutes les régions qui manquaient de troupes et où il était avéré que la majorité de la population était pour nous, avec l'intention formelle de briser la résistance sur tous les points où elle tenterait de s'opposer à notre mouvement ; puis de poursuivre plus tard notre œuvre, au besoin par les armes, lorsque nous aurions accru notre force, sur tout le reste du territoire grec.

» C'est ainsi que nous avons commencé par soulever la Crète, puis Samos, Chio, Mitylène et Lemnos où nous établîmes le gouvernement provisoire. C'est ensuite que nous

1. *Le Temps* du 30 septembre 1916, 2e page, 2e col.

vînmes à Salonique, sur l'invitation du comité de la défense nationale, dont l'initiative avait précédé la nôtre et qui avait agi indépendamment de nous. Et nous ne nous rendîmes à Salonique que dans l'intention de nous transporter ensuite en Thessalie et en Epire, où nous avions la certitude d'entraîner toute la population dont les sentiments veniselistes n'ont jamais fait de doute pour personne ».

Les puissances acceptaient que M. Veniselos entrât en contact à Salonique avec leurs autorités militaires, afin d'organiser une armée nationale grecque Pour tout esprit sensé il n'y avait qu'une chose à faire, retirer nos ministres près le gouvernement royal et les accréditer auprès du nouveau aidé le mieux possible dans son œuvre d'assainissement. Malheureusement ce qui est sensé pénètre difficilement dans certaines cervelles de la grande diplomatie. Une conférence des alliés eut lieu, le 20 octobre, à Boulogne-sur-Mer, pour l'examen et le règlement de leur action en Orient. Qu'on écoute de nouveau M. Veniselos dans son interview de l'agence Havas (pages 139, 158, 245, 268, 272, 276) :

« Aussitôt installé, je me suis adressé aux puissances de l'Entente pour demander la reconnaissance officielle de notre gouvernement provisoire. La conférence de Boulogne nous refusa cette reconnaissance. Je me rendis parfaitement compte des difficultés internationales que soulevait cette question, et je me félicitai des promesses qu'on avait bien voulu nous donner, de mettre à notre disposition les moyens financiers et matériels dont nous avions besoin pour organiser notre armée ».

Ici M. Veniselos a certainement exagéré ; son esprit clair ne put se rendre compte que de l'embarras des puis-

sances voulant à la fois le soutenir et ménager le roi. C'était du superfin diplomatique et, sans conteste, complètement idiot de la part de quelques-uns ; de la part d'autres, fut immorale et odieuse leur obstination à sauver le trône de Constantin.

« Je me proposais donc, continuait M. Veniselos, après ma venue à Salonique, de me rendre en Thessalie, en Epire, dans les îles de la mer Egée et dans celles de la mer Ionienne où notre venue était souhaitée et attendue — à l'exception toutefois de Corfou dont la majorité était antilibérale. Nous comptions ainsi entraîner avec nous plus de trois cinquièmes de la Grèce et lever d'importants contingents qui nous eussent permis, dans l'intérêt des alliés, d'être les véritables maîtres de la Grèce qui, voyant l'éclatant succès de notre mouvement, n'eût sans doute pas tardé à se joindre à nous presque en entier.

» C'est à ce moment que survint l'incident d'Ekaterini que vous connaissez certainement. Je venais de m'établir sur ce point du golfe de Salonique et m'y maintenais parfaitement, lorsqu'on me demanda de me retirer pour ne point causer aux alliés des complications avec le roi Constantin. Je me retirai, et les troupes alliées occupèrent cette ville qui se refusait à accepter le gouvernement royal ».

Cet incident qui servit — et si utilement pour nous ! — à donner une satisfaction au roi eut lieu au début de novembre : notre récompense, elle n'allait pas tarder, fut l'assassinat de nos marins. On ne peut vraiment pas suivre l'évolution d'une pareille politique, sans se sentir soulevé de dégoût.

Les puissances décidèrent alors la création d'une zone neutre, et la presse germanophile d'Athènes eut raison de considérer que c'était un triomphe pour le roi.

D'après une dépêche adressée à Londres et publiée par le *Times* du 24 novembre, « M. Veniselos déclare que son parti a accepté l'établissement de cette zone neutre par respect pour la décision des puissances alliées et par désir d'éviter une guerre civile. Son parti, néanmoins, considère que le tracé actuel de cette zone neutre est peu favorable à ses intérêts. Ce tracé empêche, en effet, les venizelistes de s'étendre vers la Thessalie, où la grande majorité de la population leur est favorable, et les prive, en outre, d'une portion considérable du territoire de la Nouvelle-Grèce.

» Le gouvernement d'Athènes a, en l'espèce, reçu, pour sa part, la totalité de l'Epire et une bande de la Macédoine méridionale d'une profondeur de quarante à soixante kilomètres. Or les élections de juin 1915 ont montré que M. Veniselos gagna en Thessalie, dans le district de Trikala, huit sièges sur treize, ainsi que la totalité des sièges du district de Larissa. De plus, en Epire, il obtint deux sièges sur quatre dans le district d'Arta, onze sur douze dans le district de Janina, ainsi que la totalité du district de Prevesa.

» M. Veniselos proteste contre la persécution de ses partisans en Thessalie » (1).

Ainsi c'était l'Entente qui maintenait de force, sous l'autorité d'un roi à elle malhonnêtement hostile, des populations aspirant, selon son propre intérêt, à s'en affranchir. M. Veniselos ne se plaignait d'ailleurs pas, et ce sera ma dernière citation de la remarque interview accordée par lui à l'agence Havas (p. 139, note) :

« Je ne me permets d'élever aucune plainte contre personne. Je connais les difficultés auxquelles se heurtent

1. *Le Temps* du 27 novembre 1916, 2e page, 1re col.

les puissances alliées et je ne demande pas à les aggraver. Bien au contraire ; car je dois vous avouer qu'avant d'entreprendre mon mouvement, je ne me suis adressé à aucune d'elles pour solliciter leur concours. J'ai fait le mouvement à mes risques et périls. Aucun encouragement ne m'est venu de nulle part et, par conséquent, je n'ai eu à formuler aucune prétention, à demander aucune compensation ou récompense de quelque nature que ce soit. Sauf le concours des armées alliées, je suis venu seul pour remplir nos obligations envers la Serbie, en contribuant par notre faible moyen à la victoire commune. Je tâche le plus possible, je le répète, de ne créer aucune difficulté à mes amis. On me dit d'évacuer Ekaterini ? J'évacue Ekaterini. On me dit d'abandonner Cerigo ? J'abandonne Cerigo. On m'impose une zone neutre ? Je respecte la zone neutre. On me demande d'arrêter mon mouvement ? J'arrête mon mouvement ».

Voilà l'œuvre auprès de M. Veniselos. Elle n'est de nature à inspirer aucune fierté. Comment agit-on auprès du roi ? Quels furent à Athènes les événements de nature à expliquer notre partialité en faveur de ceux qui étaient nos ennemis, on le savait, on n'avait plus le droit de faire semblant de croire le contraire.

Le 5 octobre, une note de l'amiral Dartige du Fournet insista pour l'exécution des mesures précédemment réclamées et promises. Le même jour, le cabinet Calogeropoulos, avec lequel les relations diplomatiques avaient été suspendues, démissionna ; il avait comme successeur, le 10 octobre, un cabinet Lambros. C'était en majorité un cabinet de fonctionnaires serviles, simple paravent de la politique personnelle du roi, aussi anticonstitutionnelle avec ce cabinet que sous le cabinet précédent. On

avait cru devoir rompre avec le premier ; il n'y avait, dans les origines si arbitraires du second, aucun motif de modifier cette attitude.

Le jour de sa formation, une nouvelle note de l'amiral portait sur l'exécution immédiate des mesures déjà indiquées, sur le séquestre et le désarmement de la flotte, sur l'occupation de certaines batteries de la côte, sur l'organisation du contrôle des chemins de fer et sur la surveillance du Pirée et des autres ports.

Le ministre de France qui, l'année précédente (p. 241), avait si habilement condamné la moindre immixtion dans les affaires intérieures, semble avoir tout de suite été un des plus aimables pour les nouveaux commis de Constantin. « L'attitude conciliante de M. Guillemin permet de bien augurer de l'avenir », lisait-on dans l'*Athinai*(1). Aussitôt après, du reste, on continuait, malgré l'interdiction des alliés, à tenter de transporter, à destination de Larissa, des munitions qui étaient sans doute destinées à être utilisées contre eux. Voici le baume après la meurtrissure : « M. Lambros a déclaré que la conversation avec M. Guillemin avait été des plus amicales » (2).

Il y avait vraiment de quoi être aimable. Le 16 octobre, le surlendemain de cette si amicale conversation, dans la matinée, le roi passa une revue des marins grecs débarqués d'après les instructions de notre amiral et, dans un ordre du jour, s'exprima comme il s'est exprimé chaque fois qu'il s'est senti rassuré : « En ces jours vos lèvres sont abreuvées de poison ; de nouvelles blessures, chaque heure, ensanglantent notre âme à tous » (3). Il allait bien-

1. *Le Temps* du 17 octobre 1916, 2e page, 2e col.
2. *Idem*, 4e page, 2e col.
3. *Le Temps* du 18 octobre 1916, 2e page, 3e col.

tôt ensanglanter les corps de nos marins autrement que par métaphore.

Les éléments germanophiles profitèrent de la circonstance pour se livrer, aux cris de « Vive le roi ! » à une manifestation dont le résultat immédiat fut la fermeture de tous les magasins. L'amiral Dartige du Fournet fit, le soir, débarquer des détachements de marins, afin de veiller au maintien de l'ordre contre les perturbateurs royaux.

Néanmoins, d'après une dépêche, « les veniselistes ont presque totalement disparu à Athènes, où règne une terreur si complète que les veniselistes connus sont obligés de se confiner dans leurs demeures afin d'éviter des troubles »(1). Quelques jours après on écrivait : « le *Morning Post* publie un télégramme de son correspondant d'Athènes... où il appelle l'attention sur les mesures antilibérales que le gouvernement du roi Constantin prépare contre les adhérents au mouvement de défense nationale (2).

En revanche, la veille, on nous disait : « il est parfaitement exact, ainsi que le fait a déjà été mentionné, que les relations du roi Constantin avec les puissances de l'Entente se sont considérablement améliorées dans ces derniers temps à la suite des assurances fournies par le roi » (3).

On en était encore à avoir confiance dans les « assurances fournies par le roi » ! Le bon billet qu'on avait là ! C'est le cas où jamais d'employer cette expression, car il y eut, en effet, une lettre de Constantin.

Un député français, M. Paul Bénazet, membre de la commission de l'armée, envoyé en mission à Salonique fut prié par le président du conseil de s'arrêter à Athènes.

1. *Le Temps* du 22 octobre 1916, 2ᵉ page, 2ᵉ col.
2. *Le Temps* du 3 novembre 1916, 2ᵉ page, 1ᵉ col.
3. *Le Temps* du 2 novembre 1916, 4ᵉ page, 1ʳᵉ col.

Il vit le roi le 21 octobre et obtint de lui des apparences formelles d'engagements que le ministère grec devait bientôt nier (1). Puisqu'on avait commis la grosse faute de croire possible la conversion de ce pécheur, il fallait tout au moins le mettre aussitôt au pied du mur et exiger immédiatement l'exécution de ses promesses écrites. On était bien trop déférant envers Sa Majesté pour agir de la sorte.

On se fia à la parole royale, on fit assaut de courtoisies. Le général Roques, le 14 novembre, l'amiral Dartige du Fournet, le 27, visitèrent le souverain.

Tout cela bénéficiait à la cause du roi, au détriment de nos amis et de notre influence. Les Grecs scrutaient avec soin tous nos actes, et eurent l'impression peu encourageante d'avoir plus d'avantages à être du côté de Constantin que du côté de M. Veniselos. Les grandes puissances protectrices cédaient beaucoup au premier, peu au second, comment pourraient-ils, pauvres créatures pusillanimes et passives pour la plupart, résister à celui qui apparaissait le plus fort ?

On avait beau réclamer la remise du matériel de guerre, on était joué, on était dupe, et on contribuait au prestige de gens nous trompant effrontément, sans que nous eussions l'excuse de l'ignorer.

Au début de novembre, on découvrait la correspondance d'un député du Pirée, agent général de la compagnie de navigation panhellénique dont le président était M. Calogeropoulos, l'ancien premier ministre, avec le consul d'Allemagne au Pirée, Plock. Ce député, M. Kalimassiotis, ravitaillait les sous marins allemands (2).

1. *Le Temps* du 21 avril 1918, 4e page, 4e et 5e col.
2. *Le Temps* des 8 novembre 1916, 2e page, 1re col., et 9, 2e page, 3e col.

Sous le gouvernement de M. Gounaris, des sous-marins allemands avaient embarqué, à deux reprises, de la benzine dans une petite île aux environs du canal de Corinthe; près d'Argos et de Nauplie un dépôt de pétrole servait à leur ravitaillement, de même une propriété, à l'extrémité de la baie de Phalère, appartenant au député grec d'origine allemande Schliemann (1), dont je m'honore de n'avoir jamais voulu faire la connaissance (2).

En juillet 1917, on devait établir la culpabilité de l'Allemand d'origine grecque Charilaos, beau-frère de l'officier de la cour Metaxas, non pas celui de l'état-major, mais celui qu'orne artistement le prénom de Ménélas. L'usine de Charilaos, dans la baie d'Eleusis, était, pour les sous-marins boches, un centre d'approvisionnement. On découvrit à la même époque qu'à Oropos, port voisin de Tatoï, « était dissimulée une canalisation alimentant des sous-marins » (3).

Un peu plus tard, par l'enquête sur les menées royales, on apprenait que « toutes les nuits des automobiles militaires chargées de benzine allaient sur des points excentriques de Phalère remplir des embarcations destinées aux sous-marins » (4).

1. *Le Temps* du 15 novembre 1916, 2e page, 2e et 3e col.

2. La célébrité de son père avait été tout d'abord acquise à Troie; celle de son ménage aussi, elle ne devait pas en rester là. Ce personnage jaune et racorni au prénom d'Agamemnon, ayant des raisons ménélancoliques de n'aimer point le diadoque Constantin, s'était jeté, en 1909, dans le parti de la révolution. Devenu ainsi partisan de M. Venizelos, il y gagna le poste de ministre de Grèce aux Etats-Unis; mais certaines fautes graves obligèrent le président à le révoquer. Réservant dès lors à M. Venizelos ses coups d'andouillers, il se fit l'entremetteur des Boches et le souteneur de la cause royale.

3. *Le Temps* du 21 juillet 1917, 4e page, 4e col.

4. *Le Temps* du 19 octobre 1917, 2e page, 2e col.

On dit, en même temps, que le brigadier de gendarmerie de Larissa avait « reçu à diverses reprises de l'état-major l'ordre d'accompagner, jusque dans les lignes bulgares, des fonctionnaires de la légation allemande à Athènes. Souvent même, il transporta du courrier allemand de Larissa jusqu'aux avant-postes germano bulgares. Plusieurs lettres établissant des faits d'espionnage caractérisés et prouvant les communications régulières ayant existé entre le roi Constantin et Berlin ont également été découvertes ».

Le ministre de Grèce à Berne, M. Georges Caradja, se livrait de son côté à l'espionnage pour le compte du ministre d'Allemagne à qui il communiquait dépêches confidentielles, rapports interceptés, renseignements tirés, après interrogatoire méticuleux, des Grecs venant d'Angleterre ou de France (1).

La reine Sophie opérait elle-même en un langage plein de délicatesses dans le sens allemand du mot ; elle se plaçait au point de vue de l'intérêt de sa « patrie » l'Allemagne, et considérait la Grèce comme un simple instrument au service de celle-ci (2). Toujours préoccupée de nous nuire, elle télégraphiait à son frère le kaiser, d'après des documents secrets saisis à Athènes et provenant du roi, de la reine, du ministre des Affaires étrangères et du ministre de Grèce à Berlin. A Athènes, le chiffrement et l'expédition de ces télégrammes spéciaux avaient été assurés par les deux secrétaires Theotoky et Roïdi, hommes à tout faire.

Le jour même où, constatait-on, les négociations pour

1. *Idem.*, 2e page, 3e col.
2. *Le Temps* du 5 novembre 1917, 4e page, 4e col., et du 6, 1re page 6e col.

la remise des armes « suivent un cours satisfaisant, mais les pourparlers semblent devoir durer encore un certain temps » (1), on nous annonçait une communication du ministre d'Allemagne, M. de Mirbach, faite sûrement d'accord avec le roi et informant le gouvernement grec que cette remise de canons et de fusils aux alliés serait considérée comme une violation de la neutralité (2). Aussi, le 20 novembre, la livraison des armes demandée par l'amiral était-elle repoussée.

Le roi avait tramé d'avoir, par une note comminatoire du compère boche, le moyen hypocrite d'annihiler sa promesse écrite. La conséquence de cette intervention fut le départ d'Athènes imposé par l'amiral aux ministres allemand, autrichien, bulgare et turc et à leur personnel (22 novembre). Quant à la remise des armes, l'amiral donna jusqu'au 1er décembre pour douze batteries, et jusqu'au 15 pour le reste (3).

La Chambre dont l'Entente avait, le 21 juin, réclamé la dissolution, pouvait être réunie le 13 novembre, pour une séance de pure forme, soit, mais cela seulement sous prétexte d'absences, et s'ajournait « *sine die* jusqu'à ce que le nombre des députés permît de délibérer » (4), au mépris de l'exigence formulée et de la promesse faite. Par respect pour la constitution on réunissait une Chambre

1. *Le Temps* du 14 novembre 1916, 4e page, 3e col.

2. *Idem*, 2e page, 1re col.

3. Moins de deux ans après, le 6 juillet 1918, M. de Mirbach devenu ambassadeur à Moscou auprès des bolchevistes, fut expulsé de la vie par le sommaire procédé de ses compatriotes officiers, partout où ils purent exercer la fureur teutonne de leur despotisme terroriste si méthodiquement prévu et appliqué.

4. *Le Temps* du 15 novembre 1916, 2e page, 1re col.

qui était née de sa violation! Et l'Entente admettait cette comédie tournant à la bravade.

Le 27 novembre, jour où l'amiral alla voir le roi, M. Guillemin alla voir M. Lambros, et M. Bertrand télégraphiait : « les cercles diplomatiques et politiques se montrent optimistes » (1).

Pour garder contre nous canons et fusils si libéralement livrés en Macédoine aux Bulgares, le roi eut enfin recours à la scélératesse des pires malfaiteurs. C'était le 1er décembre que devait commencer la livraison. Le 28 novembre, il portait lui-même, dans les bureaux du 1er corps d'armée, les ordres en vertu desquels, le 1er décembre, une soixantaine de marins français étaient lâchement assassinés.

Le roi avait été informé par l'amiral des points qu'occuperaient nos marins, dont le débarquement avait lieu à l'amiable. Il en profita pour faire dissimuler des mitrailleuses là où elles pouvaient agir le plus terriblement contre les nôtres sans défiance.

C'était l'armée régulière qui avait obéi à ses ordres, les diplomates neutres le constatèrent : « Les ministres d'Espagne, des Etats-Unis et des Pays-Bas à Athènes ont fait une démarche auprès du gouvernement hellénique pour exprimer leur réprobation à l'égard des actes de violence commis le 1er et le 2 décembre, par des officiers et soldats de l'armée régulière grecque. Ils ont insisté sur l'impression pénible produite à l'étranger par leur conduite » (2).

Après avoir fait massacrer traîtreusement, le roi ne cessa de railler que sur la crainte d'un bombardement

1. *Le Temps* du 30 novembre 1916, 4e page, 2e col.
2. *Le Temps* du 9 décembre 1916, 4e page, 2e col.

tardif de son palais (1). Le lendemain, les Grecs amis de la France étaient ses victimes. De nouveau, il prévenait l'état-major allemand, et l'attaque préparée contre notre armée n'aurait pas manqué, sans l'impossibilité pour les Allemands de se rendre à temps au rendez-vous (2).

Il ne devait être puni, et avec trop d'indulgence, que beaucoup plus tard. Des hommes dont le devoir strict était de le châtier immédiatement, montèrent la garde autour de son trône, au moment où le principal organe boche d'Athènes, la *Nea Himera*, écrivait : « Le 1[er] et le 2 décembre 1916 sont les jours les plus grands, les plus sacrés, les plus glorieux de toute l'histoire grecque. Ils peuvent être regardés comme l'aube de la véritable indépendance hellénique et de la libération de la nation grecque du joug le plus odieux qu'elle ait jamais subi (3).

Telle fut l'immonde apologie des plus pleutres assassins.

Le mois suivant (janvier 1917), un troisième emprunt de 40 millions de marks — c'était le tarif — était accordé au ministère Lambros par l'intermédiaire de la banque Bleichrœder aux mêmes conditions que les deux obtenus

1. « On voudrait pouvoir effacer cette page de notre histoire. Tandis que nos soldats tombaient sous des coups d'assassins, on se remit à négocier. Le roi proposa de livrer six batteries. De onze heures du matin à deux heures de la nuit, des propos s'échangèrent entre le roi, M. Lambros et les ministres de l'Entente », pour aboutir à un arrangement où était acceptée la livraison de six batteries au lieu de douze demandées par l'amiral !

« C'était une capitulation. Le comte Bosdari, ministre d'Italie, ne s'y rallia que sur l'insistance de ses collègues. « J'en ai rougi pour la France », dit-il quelques heures plus tard à l'un de nos compatriotes. » (M. Auguste Gauvain dans *la Revue de Paris* du 15 juillet 1917, pages 426 et 427).

2. *Le Temps* du 11 avril 1917, bulletin.

3. *Le Temps* du 29 décembre 1916, 2[e] page, 1[re] col.

par le ministère Skouloudis (1) et mentionnés dans le chapitre précédent (pages 260 et 265).

Un télégramme d'Athènes du 25 mai 1919 annonçait qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre les membres du cabinet Lambros. Lambros est mort au début d'août.

Le 21 mai 1919 avait commencé à Athènes le procès des membres de l'ancien cabinet Skouloudis, qui devait aboutir à un ajournement avec la mise en liberté de son richissime chef sous caution de 500.000 drachmes.

Le 18 mai, le général Dousmanis, conduit devant le rapporteur de la cour martiale, avait été inculpé de haute trahison et d'excitation à la rébellion.

Le 29 juin, étaient condamnés à mort l'ancien maire d'Athènes, Mercouris et deux chefs des bandes d'assassins. L'était par coutumace un de leurs plus odieux complices Pestmazoglou, et peut-être jouit-il de ses aises à Paris comme au moins un autre des assassins.

Tout ce branle-bas judiciaire fait de loin certain effet ; de près c'est peu de chose. Ces condamnés seront admis à choisir leur genre de mort et, à l'exemple de Jean Hiroux, ils choisiront de mourir de vieillesse.

1. *Le Temps* du 12 aout 1917, 2e page, 5e col.

CHAPITRE XXV

Les Gardiens du Trone

Apologie royale de l'assassinat. — Ultimatum sur ultimatum. — La réserve italienne. — C'est à Paris que le roi trouva ses protecteurs. — Les deux légations grecques en France. — Promesses violées.

Après le guet-apens du 1er décembre 1916 à Athènes, pour excuser les dupes volontaires du roi, Polybe fut réduit à invoquer l' « art consommé » (1) de Constantin; cela aura paru fort comique à tous ceux qui l'ont connu. Cet art-là valait sa « parole de gentilhomme »; c'étaient des absents dont la place était accaparée par la faculté brutale de mentir sur tout et à tous. Il mentait quand il affirmait, il mentait quand il promettait, il mentait quand il paraissait céder; sa force était faite de la niaiserie de ceux qui, fiers d'être reçus par lui, se fiaient à sa parole ou à sa signature (2).

La vérité se trouva dans l'interview, publiée par le *Temps* (3), de M. Diomède, ancien ministre des Finances de M. Veniselos, chargé par lui de mission à Paris :

1. *Le Figaro* du 8 décembre 1916.

2. Pour s'excuser de certaines compromissions, on lui prêta des qualités qu'il n'avait pas. Après sa chute, il devait être, sous l'inspiration de mon successeur déclaré « séduisant » par le *Petit Parisien* (n° du 22 juin 1917, 1re page, 3e col.), quand il était seulement d'allures sans façons.

3. N° du 8 janvier 1917, 4e page.

« Tout le monde, je suppose, a compris que ce que le roi appelle depuis des mois une politique de neutralité est et a été, dès le début, une politique proallemande.

» Tous ceux qui ont vécu à Athènes en 1915 et 1916, sont fixés à cet égard par des faits de notoriété publique. Il est bon que ces faits soient précisés. »

M. Diomède montrait ensuite l'action prépondérante de l'attaché militaire allemand. M. de Falkenhausen « passait ses journées soit au palais, où il avait ses libres entrées, soit au ministère de la Guerre, où il partageait le bureau du colonel Metaxas, qui a été le plus actif de ses agents d'exécution ». Il établissait, après la note de l'Entente du 21 juin, « la nouvelle concentration de l'armée grecque consécutive à la démobilisation », préparant l'attaque des alliés par l'armée royale. Après avoir énuméré les forces de celle-ci, M. Diomède indiquait les ressources de l'armée nationale et continuait ainsi :

« Il n'a pas dépendu du gouvernement provisoire qu'elle ne soit dès maintenant à pied d'œuvre.

» Est-ce là tout ce qu'on peut et doit faire ? Je ne le pense pas. Il reste à réaliser, sur le terrain des traditions immortelles de l'hellénisme, l'union de la Grèce tout entière.

» Pour cela, aujourd'hui comme hier, une seule condition : éteindre le foyer de germanisme représenté par le roi, son gouvernement et son entourage immédiat.

» Je n'ai pas à juger la politique suivie par les puissances. Je dis seulement que si les actes passés du roi n'ont pas suffi à les éclairer sur ses desseins, d'autres actes vont se produire qui dissiperont, s'il en reste, toute incertitude.

» Ce jour-là il faudra bien abattre l'adversaire qui se

sera publiquement déclaré. Lui disparu, j'affirme que l'union de l'ancienne Grèce se rétablira plus aisément qu'on ne croit.

» Ce n'est, en effet, que par un régime inouï d'oppression et de violence que le roi et les agents allemands ont réussi à s'assurer le champ libre ».

Le lendemain même, on constatait qu'il existait toujours des gens s'efforçant d'innocenter le souverain : « le roi et son gouvernement sont débordés », écrivait-on (1).

Or, dans des circulaires adressées à cette époque aux réservistes et les félicitant des assassinats commis, on lisait : « maintenant demeurez vigilants autour du trône du grand roi », et « nous demeurons ici obéissants au mot d'ordre » (2). Peu après, on nous annonçait l'adhésion du président des réservistes en ces termes : « puisque c'est l'ordre du roi, nous nous soumettrons à la décision du gouvernement » (3). Enfin une nouvelle dépêche devait dire : « les éléments turbulents acceptent la situation de bonne grâce, s'inclinant devant la décision du roi » (4) qui était non débordé mais obéi.

Sait-on comment le ministre de la Guerre du cabinet avec lequel on allait continuer de négocier au lieu de le juger, s'était exprimé au sujet des assassinats des 1er et 2 décembre ? Voici le texte de l'ordre du jour adressé à la garnison et aux bandes criminelles d'Athènes, au nom du roi :

« C'est le cœur débordant de gratitude que je vous

1. *Le Temps* du 9 janvier 1917, 2e page, 2e col.
2. *Le Temps* du 10 janvier 1917, bulletin.
3. *Le Temps* du 13 janvier 1917, 2e page, 3e col.
4. *Le Temps* du 20 janvier 1917, 4e page, 1re col.

adresse, par ordre de Sa Majesté le roi commandant en chef, mes félicitations et congratulations pour votre conduite exemplaire pendant les inoubliables journées du 1er et du 2 décembre.

» Votre loyalisme, votre esprit de sacrifice et votre courage ont sauvé la patrie mise en danger par des ennemis qui espéraient troubler l'ordre public et jeter bas la dynastie.

» Nos ennemis doivent aujourd'hui savoir que d'aussi vaillantes troupes sont invincibles, et je suis à même maintenant d'envisager l'avenir avec confiance » (1).

On avait déclaré le blocus; mais, dès le « début même du blocus », ses effets étaient « retardés par le débarquement malencontreux de 11.000 tonnes de blé » (2). A-t-on recherché à qui remontait la responsabilité de cette gracieuseté « malencontreuse » ?

La mesure de représaille la plus rapide, après le crime du 1er décembre, avait été un ultimatum, le 14, réclamant le transfert immédiat dans le Péloponèse des troupes grecques de la Grèce continentale. L'ultimatum avait été accepté et le transfert des troupes commencé avec la mauvaise volonté et la mauvaise foi habituelles. Il fut établi plus tard, par des documents trouvés dans les archives du corps d'armée de Patras, que « le ministère télégraphia au corps d'armée de ne tenir aucun compte de l'acceptation donnée par le gouvernement à cet ultimatum » (3). A la fin de décembre, un voilier grec retransportant des troupes royalistes du Péloponèse en Grèce septentrionale,

1. *Le Temps* du 26 décembre 1916, 2e page, 2e col.
2. *Idem*, 4e page, 4e col.
3. *Le Temps* du 27 septembre 1917, 1re page, 6e col.

était arrêté au large de Patras par un navire de guerre français (1).

Le 31 décembre, une note des puissances de l'Entente était remise à Athènes et, sans comporter de délai, formulait des demandes de garantie et de réparation : 1° transfert des troupes ; 2° interdiction des rassemblements de réservistes ; 3° rétablissement des divers contrôles alliés ; 4° libération des veniselistes détenus et indemnités ; 5° destitution du commandant du 1er corps d'armée ; 6° excuses du gouvernement grec et salut des drapeaux ; elle n'exigeait pas, je l'ai noté au début (page 22), la présence du roi à cette cérémonie.

Une fissure cachée jusque-là apparut à ce moment dans l'unité d'action. L'Italie qui n'était pas garante, comme la France, la Grande-Bretagne et la Russie, du royaume de Grèce et de son régime constitutionnel, aurait parfaitement pu rester en dehors de la démarche des trois autres puissances, à la condition de garder le silence. N'ayant pas normalement voix au chapitre, elle n'avait qu'à se taire. Elle préféra parler et son ministre eut ordre, à la suite de la démarche de ses trois collègues, d'aller remettre au gouvernement grec une note regrettable. Tout en affirmant « sa solidarité générale avec les alliés », l'Italie déclarait « se désintéresser » de tout ce qui, dans leurs revendications, touchait les veniselistes et constituait « des questions d'ordre intérieur ».

La véritable cause du dissentiment ainsi dévoilé de l'Italie et des autres puissances sur ce point, doit être cherchée dans la crainte que l'Italie n'exprimait pas, mais éprouvait, du triomphe de la politique veniseliste et des

1. *Le Temps* du 30 décembre 1916, 1re page, 6e col.

compensations territoriales appelées à en être la conséquence. J'ignore tout ce qu'ambitionnait le gouvernement italien; peut-être bien réclamait-il trop. En tout cas, il eût été bon de parler net des deux côtés et de résoudre tout de suite la question. On ne l'avait pas fait, et l'Italie, sans oser l'avouer, continuait à préférer une Grèce hostile, n'ayant rien à attendre, à une Grèce amie qui serait récompensée.

Il n'est pas sûr que, parmi les dirigeants français, il n'y en ait eu aucun heureux de cette divergence, pouvant lui servir d'excuse pour l'absence de toute mesure contre le roi. Il était si facile de paraître vouloir agir et de déplorer d'être réduit à l'inaction par la résistance italienne. Le prétexte aurait disparu avec la solution raisonnable de la question intéressant notre alliée ; mais c'est sa disparition qu'en réalité on ne voulait pas. Ne valait-il pas mieux avoir l'air de mettre fin au désaccord en consentant — avec quelle joie secrète et quelle affectation d'ennui — le sacrifice d'une action dont on était en fait l'adversaire le plus passionné.

Dans un mémorandum, en date du 5 janvier, reçu à Rome pendant les conférences des ministres alliés, qui parurent aplanir le différend constaté entre l'Italie et les trois autres puissances, la Grèce présentait des objections sur presque tous les points, d'où un nouvel ultimatum, le 8 janvier, imposant, dans les quarante-huit heures, l'acceptation des demandes contenues dans la note du 31 décembre.

Le gouvernement grec acceptait, le 10 janvier, les conditions de l'ultimatum, du moins en paroles, car il y eut encore lieu, le 13, à une note des puissances, et le manège accoutumé recommença, M. Lambros affirmant ostensible-

ment la reprise des relations amicales avec l'Entente et, secrètement, — il n'était pas nécessaire d'être sorcier pour le soupçonner tout de suite — prescrivant au corps d'armée de Patras, par exemple, de continuer les préparatifs de mobilisation (1).

En ce même mois de janvier, un officier du corps de Larissa était prévenu, par le chef d'état-major Stratigos, de l'atterrissage prochain d'un avion allemand dans les environs ; un rapport sur la situation militaire de la Grèce devait être fourni à l'officier allemand qui serait à bord. La chose fut exécutée, l'officier allemand était M. de Falkenhausen, ancien attaché militaire à Athènes ; il en profita pour communiquer directement par téléphone avec le palais royal (2).

On lisait dans le bulletin du *Temps* du 14 janvier 1917 :

« Une dépêche d'agence autorisée par la censure annonce « une détente générale en Grèce ». Elle ajoute que le gouvernement royal a donné des ordres pour commencer la mise à exécution des demandes de l'ultimatum... Pendant tout le mois de novembre, on a proclamé et la détente et l'entente ; pendant ce temps le roi préparait l'assassinat de nos marins qualifié depuis par lui d'acte héroïque ».

Quelques jours avant, le même journal avait excellemment précisé les fautes commises (3) :

« Dès lors qu'on secondait l'initiative de M. Venizelos partant pour Salonique, il fallait travailler avec lui. Dès lors qu'on invoquait les devoirs contractuels de protection, il ne fallait pas traiter avec le cabinet Lambros. Dès

1. *Le Temps* du 3 octobre 1917, 2ᵉ page, 4ᵉ col.
2. *Le Temps* du 16 octobre 1917, 2ᵉ page, 3ᵉ et 4ᵉ col.
3. Nᵒ du 10 janvier 1917, bulletin.

lors qu'on jugeait nécessaire de saisir la flotte royale, il ne fallait pas reprendre avec le roi les négociations de novembre. Dès lors qu'on formulait un ultimatum, il fallait avoir à Athènes une force capable de se faire respecter. Il fallait surtout, depuis un an, ne pas fermer les yeux à l'évidence et voir le roi, tel qu'il était, sournois, mais irréductible ».

Ah! on y arriva à cette intervention si péremptoirement exclue dans les affaires de Grèce. Ce n'est pas le nombre des interventions qui a manqué, c'est leur efficacité, toutes ayant été incomplètes. Une seule aurait suffi; celle-là on l'a systématiquement retardée; et on recommença à négocier, comme avant le sinistre guet-apens du 1er décembre, pour la réalisation des promesses faites, réitérées, et non exécutées.

Le réel motif de toutes ces concessions apparentes du roi et de son gouvernement de domestiques, aussi promptes et complètes en paroles que lentes et marchandées en action, se trouve dans le télégramme du kaiser autorisant Constantin à nous céder en nous trompant, et même sans tromperie s'il ne pouvait faire autrement : « Tout ce que je te demande est de garder ton trône ». Depuis, ce télégramme a été contesté, sans doute à cause de quelque légère erreur de date ou de forme; car, au fond, il est beaucoup trop vraisemblable pour n'avoir pas été vrai à un moment donné.

Grâce en très grande partie à l'influence du couple princier grec en résidence ordinaire à Paris, le kaiser a vu ses intentions religieusement respectées. C'est à Paris, à la tête du gouvernement de la République, que l'on a trouvé les gardiens les plus opiniâtres du trône de Constantin. On y a trouvé ceux qui faisaient le plus grise mine aux

envoyés de M. Veniselos. On y décourageait tout effort sérieux, tout projet efficace dès le printemps de 1916. Le roi était si bien renseigné sur cette situation qu'il répondait, en novembre 1916, à diverses demandes de l'amiral Dartige du Fournet : « Je ferai traiter la question à Paris par le prince Georges » (1).

Ainsi, pour réussir dans sa résistance, le roi songeait uniquement à Paris et, à Paris, il comptait non sur son ministre, mais sur son frère, démontrant par là qu'il savait où il pouvait bénéficier d'un abus de relations personnelles allant jusqu'à l'impunité.

Telle est la vérité qu'on a cherché par tous les moyens à dissimuler. Dans ce but, on n'a reculé devant rien. On a eu recours à la phobie d'un rapprochement entre la Grèce et la Belgique, dont j'ai déjà montré l'invraisemblance (pages 20 et 21). Il est triste de rencontrer cet argument dans l'ordre du jour voté par la Chambre des députés le 27 janvier 1917, et dans le discours, à cette même séance, du député socialiste unifié M. Bedouce. Celui-ci, en outre, a confondu la politique d'énergie avec une déclaration de guerre à la Grèce, dont personne, ne lui en déplaise, n'a eu le ridicule de parler, et cru utile de perdre son temps à protester contre la destruction chimérique d'Athènes et sans doute contre celle du palais royal tardivement atteint par le canon français :

« Lorsque M. le président du conseil disait que, s'il avait exercé contre la Grèce une politique de violence et de force, il aurait risqué d'entendre ici des protestations, il avait grandement raison. (*Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs.*) De nos bancs, des protesta-

1. *Le Temps* du 30 mars 1917, bulletin.

tions unanimes se seraient élevées (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*) »

La Grèce dont il était question était la cour royale de Grèce qui nous était hostile. J'aime à croire que les socialistes unifiés n'épuiseront pas, au bénéfice de nos communs adversaires, les ressources si abondantes pour ceux-ci, de leur esprit de modération, et que cet esprit — leur nouvelle richesse — restera apparent et aussi actif quand de leurs compatriotes autres que M. Caillaux ou les déserteurs seront en cause. Par le rapprochement biscornu, coïncidence piquante, de la cour royale de Grèce et de M. Caillaux sous la protection du parti socialiste unifié, se vérifie l'aptitude de ses chefs parés d'un masque rigide à trop ménager la chèvre et le chou.

La tactique d'exagérer ce qu'il y avait à faire pour avoir un motif de ne rien faire, se présenta sous une autre forme.

On utilisa, en effet, l'opposition de l'Italie, signalée tout à l'heure, qui, on le verra dans le chapitre suivant, n'était pas irréductible ; il suffisait d'avoir la bonne volonté de bien agir.

C'était, insinua-t-on ailleurs, par égard pour « les sentiments du président Wilson », que ne fut pas envisagée « l'éventualité d'une action militaire ouverte des alliés contre la Grèce (1) ». Le fait que nous avons agi en juin démontre le caractère fantaisiste de cette explication trop bien intentionnée.

On a enfin tenté, depuis la révolution russe, de localiser à Petrograd, antérieurement à elle, les complaisances abusives pour le roi de Grèce, et parlé « de la protection que le gouvernement tsarien étendait sur lui » (2). Or,

1. *La Liberté* du 6 avril 1917, 1re page, 4e col.
2. *Le Petit Parisien* du 2 mai 1917, 1re page, 2e col.

on l'a vu, Constantin avait, avant cette révolution, invoqué comme appui, non Petrograd, mais Paris. Est-ce à Petrograd ou à Paris que, « quatre fois », l'interview donnée par le roi à la *Neue Freie Presse* et révélatrice de ses véritables sentiments, fut supprimée dans le *Temps* (1) par la censure ?

Ce sont là des tentatives variées de truquage ; condamnées par leur diversité même, elles ne prévaudront pas contre la vérité. La comédie, du reste, se joua sur diverses scènes.

A la suite du massacre du 1er décembre, M. Athos Romanos, ministre de Grèce à Paris, avait donné sa démission. C'était très bien, et les sympathies de M. Romanos pour la France ont toujours été sincères. Mais lorsqu'on se trouve aux prises avec des sympathies contradictoires, on a beau s'efforcer de ne sacrifier ni les unes ni les autres, on arrive à des cotes mal taillées et, plus ou moins consciemment, à sacrifier les unes aux autres.

Or M. Romanos avait été un ami particulier de M. Theotoky, et toutes ses attaches le rapprochaient beaucoup plus de la cour que de M. Veniselos. Ses sympathies très réelles pour la France, qui lui valaient d'être fort écouté chez nous, ne l'empêchaient pas, avant les événements du 1er décembre, de défendre le roi et d'émousser le plus possible l'acuité de la clairvoyance de quelques Français. Comme M. Guillemin à Athènes, il faisait à Paris une politique pateline, très soutenu, ce faisant, par nombre de Grecs riches aussi empressés à se dire pour M. Veniselos à Paris que pour le roi en Grèce.

Fidèle à ses sympathies pour la France, il l'est égale-

1. N° du 11 avril 1917, bulletin.

ment à ses amitiés. Il est incapable d'oublier ses inclinations personnelles, et il y avait là une constance méritoire, à la condition toutefois qu'elle ne se manifestât pas au détriment du nouveau devoir librement accepté.

Le gouvernement national de Salonique, dont le délégué à Paris, M. Diomède, eut, si je suis bien renseigné, à subir, à l'occasion de l'interview citée au début de ce chapitre (page 291), quelques représentations de personnages du quai d'Orsay, aux yeux de qui la vérité, surtout sur le roi de Grèce, n'était pas bonne à dire, céda, je le crains, à des suggestions venues des mêmes personnages, quand il choisit M. Romanos pour son représentant à Paris.

Pendant ce temps, le gouvernement royal d'Athènes nommait ministre à Paris, en remplacement de M. Romanos, le protégé favori de M. Romanos, un M. Pierre Metaxas dont le père, le comte Metaxas, natif de Céphalonie, marié à une Allemande ou à une Autrichienne, était préfet de Corfou chaque fois que M. Theotoky arrivait au pouvoir.

Si appliqué à ce spectacle, le mot de comédie semblait trop fort, voici un fait qui aurait de la peine à servir d'argument à cette opinion : les deux légations, la nationale et la royale, eurent pendant plusieurs mois un secrétaire commun nommé Inglessis. Pour peu qu'elles fussent confidentielles, les affaires du gouvernement national étaient-elles de la sorte en bonnes mains ?

De plus, M. Romanos chercha à empêcher la tenue à Paris du congrès des colonies helléniques qui se prononça, en décembre, contre le roi, en faveur de M. Venizelos.

La France, elle, gardait comme agent consulaire à Myconos et Délos, le Grec Kambanis tout dévoué aux

Boches, et laissait un Français, consul de Grèce dans une de nos grandes villes, molester les Grecs coupables de tendances venizelistes.

A Athènes, tandis qu'on signait, le 10 janvier, la réponse à l'ultimatum, réponse où les massacres, glorifiés dans l'ordre du jour royal étaient appelés « les malheureux événements entre les marins alliés et les troupes grecques » — les malheureux événements entre assassins et assassinés devaient, dans la note officielle d'excuses du 24 janvier, devenir « des regrettables incidents » — on prévenait tout de suite le maître de Berlin. « Le fait suivant prouve combien le gouvernement d'Athènes est en relations étroites et permanentes avec les puissances centrales. Le service radiotélégraphique allemand de Nauen a pu lancer dès hier jeudi (11 janvier), à onze heures du matin, un radio annonçant que « la Grèce a accepté l'ultimatum de l'Entente ». La découverte mentionnée dans le chapitre précédent (page 285) de télégrammes secrets a établi la continuité de ces relations et montré que la cour grecque avait, à cette époque, fait tous ses efforts pour déclencher une attaque allemande contre notre armée d'Orient (1).

On cherchait, en outre, à nous nuire ailleurs. En réponse à la communication du président Wilson relative à la paix, le cabinet d'Athènes rédigeait une note qui était un réquisitoire contre les puissances de l'Entente (2).

Quant aux promesses faites, on apprenait, plusieurs semaines après, comment elles étaient respectées.

Au début de février, un communiqué de la légation de Russie déclarait que le ministre avait « tenu à attirer

1. *Le Temps* des 13 janvier 1917, 2e page, 3e col., 6 novembre 1917 1re page, 6e col., et 7 novembre 1917, 4e page, 3e col.
2. *Le Temps* du 16 janvier 1917, 2e page, 1re col.

l'attention de MM. Lambros et Zalocostas sur certains faits qui pouvaient, à juste titre, être considérés comme ne répondant ni à la lettre, ni à l'esprit des obligations contractées vis-à-vis des nations alliées » (1).

Le 20 février, nouvelle démarche faite séparément par chacun des quatre ministres de l'Entente, à propos de l'exécution incomplète des conditions de l'ultimatum (2).

Au début de mars, M. Balfour disait à la Chambre des communes : « Il y a encore certaines demandes des alliés auxquelles le gouvernement grec n'a pas, jusqu'à présent, donné satisfaction » (3).

A la même époque, au retour en France de M. Pichery, député, chargé par la commission des affaires extérieures de la Chambre d'une mission en Grèce, on apprenait que, si des troupes, des canons et des mitrailleuses étaient passés dans le Péloponèse, laissait, en revanche, beaucoup à désirer le transfert des fusils et des armes des réservistes « qui peuvent à chaque moment être réunis en bandes de comitadjis auxquelles viendraient se joindre les criminels de droit commun que le gouvernement d'Athènes a décidé de libérer après l'accomplissement de la moitié de leur peine » (4). Il n'y avait évidemment aucune justice à conserver en prison des gens ayant fait moins que le roi laissé en liberté.

La Grèce ne tenait pas ses promesses, mais l'Entente continuait à observer les clauses favorables au gouvernement royal, par elle acceptées à tort, comme contre-partie de ses demandes dérisoirement éludées, à la suite

1. *Le Temps* du 12 février 1917, 2e page, 4e col.
2. *Le Temps* du 22 février 1917, 2e page, 1re col.
3. *Le Temps* du 9 mars 1917, 2e page, 1re col.
4. *Le Temps* du 4 mars 1917, 1re page, 4e col.

de réclamations de ceux qui n'auraient dû être admis qu'à se soumettre sans discussion : l'extension du mouvement veniseliste était, notamment, toujours entravée; des Grecs étaient de force maintenus par nous sous l'autorité de notre ennemi, le roi des assassins. Cette duperie révoltante, cette méconnaissance persistante de nos intérêts devaient se prolonger jusqu'au mois de mai.

« Notre situation, au point de vue contrôle et sécurité, est pire qu'en octobre et novembre derniers », écrivait le *Temps* (1).

Le lendemain, on lisait dans le *Petit Parisien* (2) :

« Treize comitadjis dont *un officier grec* ont été tués dans un engagement au nord de Servia. Voilà qui contredit singulièrement les informations d'Athènes déclarant que toutes les armes et munitions furent envoyées dans le Péloponèse et qu'aucune bande de comitadjis n'a été formée et, à plus forte raison, encadrée par des officiers grecs ».

Les journaux du 30 mars publiaient également un communiqué du général Sarrail faisant connaître la découverte d'armes et de munitions dans un couvent, et la complicité d'officiers grecs à la tête de bandes mettant en danger la sûreté de l'armée d'Orient.

A la fin de janvier, un décret avait, pour la seconde fois, paru dissoudre les ligues des réservistes. Comment fut-il appliqué?

« Les associations de réservistes existent toujours. Les armes cachées dans certains dépôts clandestins n'ont pas été transportées dans le Péloponèse, grâce à la complicité

1. N° du 30 mars 1917, bulletin.
2. *Idem*, 3° page, 3° col.

des autorités militaires et de la police. Les gouvernements alliés ont acquis la preuve formelle que des comitadjis étaient groupés en territoire grec par les soins d'officiers hellènes et avec l'aide des autorités locales » (1).

« Des députés gounaristes collaboraient avec les officiers de l'état-major pour l'organisation de bandes de comitadjis, destinées à agir dans la zone neutre créée entre les deux parties de la Grèce » (2).

Il fut établi devant la commission d'enquête parlementaire sur les trahisons des ministres de Constantin, que « l'aide de camp du roi Manos et les autres officiers supérieurs dirigeaient ces organisations » (3), et que « M. Lambros et ses collègues prodiguaient l'argent de l'Etat pour la formation et le renforcement des ligues de réservistes et des éléments de troubles de toute sorte... les officiers étaient exhortés à manifester leur hostilité à l'Entente et leur affection pour l'Allemagne » (4).

Un article de M. de Chappedelaine, député, membre de la commission des affaires extérieures de la Chambre, de retour d'une mission en Grèce, expliqua de quelle manière on opérait. Dissoutes en apparence, les ligues de réservistes avaient été, dès janvier, transformées, dans chaque commune, en « gardes civiques »; des officiers déguisés en gendarmes étaient groupés par six dans les localités de la Thessalie; on avait exercé partout, durant l'hiver, tous les hommes valides; chefs et soldats de bandes étaient ainsi réunis. De mauvais fusils avaient été remis aux commissaires de l'Entente, à la place des bons soigneuse-

1. *Le Temps* du 7 avril 1917, 2e page, 4e col.
2. *Le Temps* du 8 avril 1917, 2e page, 3e col.
3. *Le Temps* du 16 octobre 1917, 1re page, 6e col.
4. *Le Temps* du 13 octobre 1917, 2e page, 1re col.

ment gardés. Entre Constantin et Guillaume était surpris le télégramme sans fil suivant : « Cette action non officielle par bandes aidera beaucoup la Grèce à émettre des prétentions légitimes au moment des négociations » (1).

M. de Chappedelaine a gâté la fin d'un article basé sur des faits, en émettant l'hypothèse invraisemblable qu'on finirait peut-être à Sofia par se réjouir de la défaite de nos ennemis. Il a dû être du nombre de ceux qui ont cru aux Bulgares et ne savent pas reconnaître leur erreur. Ses constatations en Grèce valaient mieux que ses suppositions pour la Bulgarie.

Les faits d'existence de bandes opérant contre les alliés dans la zone dite neutre, de détention illicite de canons et d'armes, de complicité d'officiers de la réserve et de l'armée active, avaient, d'ailleurs, été reconnus dans un rapport remis, en mai, au ministre royal de la Guerre par le général Moschopoulos, commandant le troisième corps d'armée grec (2).

A la fin de mars, les ministres de l'Entente qui, depuis le 13 décembre, avaient quitté Athènes pour la rade de Salamine, revenaient habiter la capitale. Toutefois, devant les mauvaises dispositions de l'opinion publique, ils s'abstinrent de participer à la cérémonie pour la fête nationale du 7 avril.

Cependant, ainsi que le déclarait à la Chambre des communes le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, « des mesures ont été prises pour le ravitaillement partiel de la Grèce », la levée du blocus étant renvoyée au

1. *Le Petit Parisien* du 22 avril 1917, 1re page.
2. *Le Temps* du 1er juin 1917, 2e page, 2e et 3e col.

moment où les demandes des alliés seraient réglées d'une manière satisfaisante (1).

La population pauvre souffrait du blocus; mais voir satisfaire les besoins de la population ne concordait justement pas avec la politique royale. « Dans l'île de Leucade, par exemple, le préfet a interdit aux habitants de Basilica, village situé dans le sud de l'île, d'aller chercher du grain à bord d'un navire que l'amiral français avait fait envoyer tout exprès. Les habitants cependant mouraient littéralement de faim. Après les avoir terrorisés, le préfet eut encore l'audace de télégraphier à Athènes que ses administrés avaient refusé spontanément de recevoir le grain apporté par les Français, car ils préféraient mourir de faim plutôt que d'être ravitaillés par les ennemis du roi » (2).

« Les milieux de la cour sont de plus en plus inféodés à l'Allemagne », et « les persécutions et les violences redoublent depuis quelques jours à Athènes contre les éléments libéraux et ententistes » (3), avouait-on à la même époque.

Le 21 avril, les groupements germanophiles des plats valets du roi appartenant aux corporations d'Athènes et du Pirée, se livrèrent à une manifestation contre ces éléments libéraux coupables, dirent-ils, dans leur langage d'adulateurs soudoyés, d'avoir « sapé les fondements du trône de celui qui est pour le peuple un saint et glorieux emblème, qui a illustré une histoire nationale de trente

1. *Le Temps* du 29 mars 1917, 2ᵉ page, 3ᵉ col.
2. *Le Temps* du 20 avril 1917, 2ᵉ page, 2ᵉ col.
3. *Le Temps* du 8 avril 1917, 4ᵉ page, 1ʳᵉ et 2ᵉ col.

siècles, qui fut le libérateur et le sauveur de notre grande et glorieuse patrie » (1).

A ce moment, le correspondant du *Times* à Athènes écrivait : « La situation en Grèce n'a jamais été plus grave qu'à l'heure actuelle. La politique de conciliation adoptée par les alliés a échoué. Le parti germanophile a le dessus. Les agents allemands se montrent partout et déploient une activité sans relâche » (2).

De cette situation résultant de la violation persistante des engagements pris combinée avec notre incurable oubli du devoir, M. Lambros devait, peu après sa chute, se féliciter comme ayant abouti à « conserver le matériel de l'armée », cela était trop certain, et à « sauvegarder la dignité nationale » (3), ceci l'était incomparablement moins.

1. *Le Temps* du 24 avril 1917, 1re page, 6e col.
2. *Le Temps* du 25 avril 1917, 4e page, 4e col.
3. *Le Temps* du 9 mai 1917, 4e page, 4e col.

CHAPITRE XXVI

Retour au Bon Sens

Changement de ton. — Troisième cabinet Zaïmis. — On se résout enfin à l'acte nécessaire. — Abdication du roi. — Nouveau règne. — Troisième ministère Veniselos.

Après la formation du cabinet par M. Ribot, M. Veniselos lui télégraphia ses vœux pour lui et pour la France. Le nouveau président du conseil le remercia et ajouta : « En soutenant avec ses alliés, contre des ennemis implacables, une lutte dont l'enjeu est la réparation d'injustes spoliations et la sauvegarde de la liberté des peuples, la France sait qu'elle éveille dans les cœurs de vos compatriotes, les souvenirs des grands ancêtres qui, au prix d'un sang généreusement versé, ont fondé l'indépendance de la Grèce et jeté les fondements de ses destinées. C'est à l'un des plus nobles parmi leurs descendants que, à mon tour, je me félicite de pouvoir adresser aujourd'hui mes vœux ardents pour le succès des idées généreuses auxquelles il a consacré toute sa vie » (1).

M. Veniselos dut remarquer avec plaisir que le ton s'était modifié à Paris. Une chanson nouvelle, celle du retour

1. *Le Temps* du 30 mars 1917, 2e page, 3e col.

au bon sens, allait-elle correspondre au ton nouveau? On put tout de suite l'espérer en constatant un heureux changement dans les procédés de la censure. La presse française recouvra, avec M. Ribot, le droit de parler presque librement des affaires de Grèce. Nos censeurs n'eurent plus pour mission expresse de « blanchir » le roi assassin. Il fut permis d'envisager la nécessité de son départ; le 10 mai, le député Dillon signalait à la Chambre des communes « la ferme attitude adoptée par les journaux parisiens vis-à-vis de la situation grecque » (1). Les inquiétudes des protecteurs habituels du roi augmentèrent.

Peut-être pour décourager les initiatives, on fit courir des bruits d'abdication volontaire, bruits invraisemblables pour tous ceux qui connaissaient Constantin et un de ses mots favoris : « Je ne suis pas Othon ». On recourut ensuite au changement du personnel ministériel. Afin d'échapper de nouveau au châtiment différé qui paraissait se rapprocher, le roi se décida à se séparer de ses hommes de confiance, de ses dociles instruments trop compromis, et à rappeler ceux de demi-confiance.

Le ministère Lambros qui avait présidé aux assassinats de décembre, qui, après avoir tout promis sous le coup de la peur, n'avait, en réalité, presque rien tenu et nous avait constamment trahis, qui laissait renaître ou même fomentait l'agitation hostile et les menées agressives indiquées à la fin du chapitre précédent (pages 305 et 307), fut sacrifié.

Il semble toutefois qu'il y ait eu des hésitations. Vers le 20 avril, il y avait un faux départ du cabinet Lambros. Le 4 mai seulement, M. Zaïmis prenait sa place et accep-

1. *Le Temps* du 12 mai 1917, 1re page, 6e col.

tait pour la troisième fois de servir la cause royale. Le danger était qu'à une amélioration apparente correspondissent, de la part de l'Entente, des concessions de nature à entraver le mouvement national dirigé par M. Venizelos.

Or, le salut de la Grèce, la sécurité des alliés exigeaient le développement de ce mouvement et son extension à l'ensemble du pays. Il n'est peut-être pas téméraire de supposer qu'avec la perception exacte du chemin fait par cette idée chez les alliés, ont dû concorder des conseils de prudence, de simulation, de machine en arrière, et ces conseils ont fini par amener la substitution de M. Zaïmis à M. Lambros, en vue d'arrêter la marche d'événements redoutés.

Lors du deuxième ministère Zaïmis, M. Gustave Hervé aurait voulu que l'Entente dit au roi : « si dans vingt-quatre heures, Veniselos n'a pas repris le pouvoir avec mission de tenir la parole donnée aux Serbes, nous vous renvoyons à Berlin, vous et votre gracieuse épouse » (1). Mais, à propos du troisième ministère Zaïmis, il écrivait : « il faut espérer que les alliés auront assez de bon sens pour accepter provisoirement — jusqu'à la fin de la guerre — cette solution boîteuse, et qu'ils ne vont pas perdre leur temps, en ce moment où ils ont d'autres chats à fouetter, à détrôner le mari de la Hohenzollern d'Athènes » (2).

Sous une forme vulgairement violente, il a ainsi tenté de paralyser les velléités d'action libératrice. Au moment, où, chez nous, commençaient à se réveiller le sentiment

1. *La Guerre Sociale* du 8 octobre 1915, et il traitait de « poules mouillées » ceux qui pensaient autrement.
2. *La Victoire* du 4 mai 1917.

du devoir, la notion de la justice et de l'intérêt national, M. Hervé acceptait de jouer le rôle d'endormeur, l'oreille tendue vers les apartés et même, estiment certains, le bon aparté de son souffleur préféré. Après avoir eu raison en 1915, il s'abaissa à demander, en 1917, la prolongation du tort qu'on eut en ne l'écoutant pas. Il s'essaya, quand la situation était pire en Grèce qu'en 1915, sans être ailleurs plus absorbante, à barrer la route dans laquelle il avait voulu nous engager.

C'est donc encore à Paris qu'on faisait jeter des bâtons dans les roues prêtes à se mouvoir. C'est encore à Paris que Constantin trouvait des protecteurs conscients et inconscients.

Je viens de faire allusion aux premiers. Je range parmi les seconds ceux qui, tout en approuvant de laisser enfin pleine liberté au mouvement national, s'évertuaient à condamner une intervention directe des trois puissances protectrices dans les affaires du royaume ou, plus exactement, dans la question dynastique (1). Car les puissances sont intervenues en tous ordres administratifs, et l'insuccès de ces interventions partielles ne supprime pas le fait d'intervention.

Les entraves apportées à tout progrès du mouvement national et constatées dans l'interview de M. Venizelos à l'agence Havas (pages 277, 278 et 279), n'étaient-elles pas des interventions dans les affaires intérieures du royaume, et

1. Au moment même où les puissances songeaient à régler cette question, le *Temps* qui, au sujet de la Grèce, avait généralement vu juste, répétait avec quelque insistance (30 avril 1917 situation diplomatique, 3 mai bulletin, 9 mai situation diplomatique) et sans les en blâmer, qu'elles n'avaient pas à intervenir dans les affaires intérieures du royaume.

les interventions les moins compréhensibles ? A rebours de ce qu'elle aurait dû être, cette sorte d'intervention fut sans excuse et reste indéfendable à tous les points de vue.

On prohibait donc sous une forme générale aussi dépourvue de franchise que d'exactitude, non l'intervention, mais la seule intervention efficace. Il ne pouvait y avoir aucune garantie sérieuse pour les alliés tant que le roi serait en Grèce. M. Diomède l'avait dit dans son interview au *Temps* (pages 291-292). Le congrès des colonies helléniques réuni à Paris répéta, dans les termes suivants, au début de mai 1917, ce qu'il avait voté le 11 décembre 1916.

Il « rend le roi Constantin responsable vis-à-vis de la nation hellène et des puissances protectrices de la Grèce, de toutes les suites que comporte sa politique personnelle, germanophile et antinationale ; le déclare, en conséquence, ainsi que toute sa dynastie, déchu du trône et de ses prérogatives ;

» Affirme que la monarchie, même constitutionnelle, étant désormais rendue impossible en Grèce, le régime républicain est le seul conforme aux traditions nationales des Hellènes ;

» Sollicite de la bienveillance des puissances protectrices de ne plus empêcher aucune province d'adhérer librement au gouvernement national de Salonique, et les prie de reconnaître la République hellénique aussitôt que l'assemblée constituante réunie l'aura proclamée » (1).

A un meeting tenu le 7 mai à Salonique, le maire proposa un ordre du jour décidant la déchéance du roi ; « mais la foule a réclamé la déchéance de toute la dynastie, aux cris nombreux de : Vive la République ! » (2).

1. *Le Temps* du 3 mai 1917, 2e page, 5e col.
2. *Le Temps* du 10 mai 1917, 4e page, 2e col.

Cette foule fit preuve, comme le congrès hellénique de Paris, du plus grand sens politique, d'un sens politique qui, à un degré incroyable, manqua aux puissances protectrices; on fut — dans la résolution que je viens de reproduire du congrès des colonies helléniques tenu à Paris — obligé de les inviter à *ne plus* EMPÊCHER *aucune province d'adhérer librement au gouvernement national!*

Le roi se chargeait, du reste, lui-même de prouver qu'il ne méritait aucun ménagement. A peine avait-il cédé à certains conseils en substituant M. Zaïmis à M. Lambros, qu'il éprouvait le besoin de réagir et, démontrant à quel point il était rancunier, il élevait au grade de général tous les colonels mis à la retraite à la suite de la révolution militaire de 1909 (1). Telle fut sans tarder sa revanche de son apparente concession.

Ni lui, ni ses créatures ne facilitèrent la tâche du cabinet dont l'action, si timide pourtant, se heurta à toute sorte d'obstacles de leur part. Lorsque M. Zaïmis le forma, il offrit le portefeuille de la Guerre au colonel Karalambis ; celui-ci le refusa parce que, ami des chefs de l'état-major, il ne pouvait accepter des conditions tendant à tenir les promesses faites à l'Entente (2).

Cette situation ne devait pas s'améliorer.

On télégraphiait d'Athènes au *Daily Telegraph* « que les bonnes intentions de M. Zaïmis sont constamment contrariées et, seules, les menées occultes du gouvernement sont favorisées... Le roi parlant à un Américain lui aurait exprimé l'opinion que la campagne des sous-marins

1. *Le Temps* du 9 mai 1917, 2e page, 2e col.
2. *Idem.*

allemands obligera les alliés à accepter avant trois mois d'entrer en pourparlers de paix, ajoutant qu'il s'agit simplement pour lui de faire traîner les choses jusque-là » (1).

« La situation du gouvernement de M. Zaïmis est de plus en plus inextricable, et l'on ne voit guère comment le président du conseil, désireux de tenir ses engagements et mis dans l'impossibilité de le faire par la cour et l'état-major, pourra s'en tirer » (2). « La situation est considérée comme assez sérieuse, les journaux germanophiles qui sont en même temps gouvernementaux, continuant leur campagne contre l'Entente » (3).

On connaissait notamment le projet du gouvernement royal de s'emparer de la récolte de Thessalie pour annihiler les effets du blocus là où il le jugerait utile à sa cause, au détriment de certaines autres régions. A la suite des conférences tenues à Paris et à Londres au début et à la fin de mai, un sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères, que j'avais vu à Athènes où il avait représenté le gouvernement français aux obsèques du roi Georges, M. Jonnart, était envoyé en Grèce, en qualité de « haut commissaire des puissances protectrices », pour, suivant la formule de M. Ribot en ouvrant la conférence de Paris le 25 juillet 1917, « rétablir, au besoin par la force, l'autorité de la constitution hellénique ».

Après s'être entretenu, le 4 juin, à Corfou, avec l'amiral Gauchet, le 5 et le 6 avec les ministres des puissances dans la rade de Salamine, le 7 et le 8 avec le général Sarrail et M. Veniselos à Salonique, M. Jonnart revenait dans la baie de Salamine le 9 juin.

1. *Le Temps* du 21 mai 1917, 2e page, 2e col.
2. *Le Temps* du 30 mai 1917, 2e page, 1re col.
3. *Le Temps* du 4 juin 1917, 4e page, 2e col.

La veille, et ce ne fut certainement pas là une simple coïncidence, les Italiens étaient entrés à Janina et devaient ensuite avancer dans l'Epire du sud, aidés par « les représentants civils ou militaires du gouvernement royaliste » (1). Cinq jours avant, je l'ai noté à la fin du chapitre XII (page 114), l'Italie avait proclamé l'indépendance de l'Albanie sous sa protection.

Ayant la volonté d'agir contre le roi Constantin, M. Ribot trouva le moyen d'aboutir, sans trop favoriser, je veux le croire, la mégalomanie de quelques Italiens (2). Briand aurait, a-t-on dit, manifesté, le 6 décembre, une velléité d'action ; mais les objections italiennes signalées dans le chapitre précédent (pages 294-295), n'eurent pas de peine à être plus fortes que celle-ci. S'il a paru vouloir la déchéance de Constantin, ce fut toujours à la condition de ne pas faire ce qu'il fallait pour la réaliser.

Le 10 juin, M. Jonnart se rendait au Pirée à bord du *Bruix* ancré dans le port, et il y recevait la visite de M. Zaïmis. Il exposait au président du conseil la décision des puissances d'organiser la répartition équitable des récoltes de Thessalie entre toutes les provinces grecques et d'empêcher, par la surveillance militaire du canal de Corinthe, les troupes transférées dans le Péloponèse de rentrer dans la Grèce septentrionale. Lui laissant entrevoir d'autres décisions, ils manifestait l'espoir que sa tâche pourrait s'accomplir pacifiquement et, ajoutait-il, des forces militaires suffisantes étaient à sa disposition en

1. *Le Temps*, du 22 juin 1917, 4ᵉ page, 2ᵉ col.

2. Du reste, les impérialistes, d'après eux, ce ne sont pas eux, ce sont ceux qui hésitent, même pour l'Italie, à trop dépasser les limites raisonnables.

cas de besoin. Rendez-vous était pris pour le lendemain.

Le lundi 11 juin, à dix heures, lors de sa nouvelle visite, M. Zaïmis était informé que les puissances avaient résolu, vu la persistance de son attitude anticonstitutionnelle, de réclamer l'abdication du roi. M. Jonnart donnait jusqu'au lendemain midi pour la réponse. A la suite d'un conseil de couronne tenu au palais royal, il était avisé par M. Zaïmis de l'acceptation de l'ultimatum. La réponse officielle remise le mardi à neuf heures et demie, confirmait cette acceptation par Constantin de ce qu'il ne pouvait plus éviter. Ce faisant, il se disait « soucieux comme toujours du seul intérêt de la Grèce », recourant à ce mensonge et à la pauvre petite ruse de ne pas employer le mot « abdication », afin de couvrir la retraite de son amour-propre. Après avoir rabâché qu'il n'était pas Othon et ne se laisserait pas faire comme celui-ci, il avait, en effet, au dernier moment, la prudente sagesse de l'imiter.

Les puissances protectrices avaient enfin consenti à la seule solution raisonnable. Mieux valait encore très tard que jamais. Seulement elles n'osèrent pas aller jusqu'à la suppression de la dynastie, et invitèrent Constantin à désigner, pour lui succéder, un de ses fils, exception faite du diadoque, jugé, fort justement, trop allemand. « Les puissances protectrices, disait le bulletin du *Temps* du 14 juin, ont permis au roi déchu de laisser le trône à son second fils. C'est une grande preuve de générosité et l'on souhaite qu'elles n'aient pas à s'en repentir ».

Cette générosité s'ajoutant à celle qui laissait la liberté au criminel découronné, n'était, paraît-il, pas suffisante. C'était trop simple de se borner à un acte légitime et d'une modération extrême, Le souci d'être équitable passant après celui de paraître généreux, on songea encore à une

compensation. En posant pour la générosité, on arrive promptement à être jobard. On rêve d'être proclamé magnanime et on se réveille dupe malfaisante.

Ainsi il s'est trouvé quelqu'un pour proposer et faire accepter aux puissances de promettre à l'assassin arbitrairement laissé libre, et de lui garantir le payement d'une annuité personnelle viagère d'un demi-million. Avec cet argent substitué au jugement et à la condamnation mérités, Constantin pouvait subventionner des préparatifs contre celles qui le lui faisaient verser. Emue de cette situation nuisible, la Chambre hellénique émit d'abord le vœu (1) que les puissances cessassent d'être nigaudes au point d'obliger à fournir des fonds retournés contre elles. Plus tard elle autorisa l'allocation de 500.000 fr. avec le droit pour le gouvernement de la supprimer s'il le jugeait bon. Et le gouvernement grec la supprima à la suite des manœuvres conspiratrices du roi déchu (2).

Voici comment, dans un télégramme à l'*United Press* de New-York, M. Veniselos constatait les préférences monarchiques des puissances protectrices. Il se félicitait de leur action; mais celle-ci n'a fait, disait-il, « que satisfaire partiellement aux désirs de la vaste majorité du peuple grec, car le tort causé au régime monarchique par le roi Constantin est si profond, qu'une grande partie de l'opinion publique considérait, comme seule solution réelle, une réforme radicale ». Néanmoins, ajoutait-il, le peuple grec est tout disposé « à faire, en toute sincérité

1. *Le Temps* du 20 novembre 1917, 1re page, 3e col.
2. *Le Temps* du 18 mars 1918, 2e page, 1re col. et du 4 avril, 2e page, 5e col.

nouvelle, l'expérience de la monarchie constitutionnelle » (1).

Je ferai observer toutefois que cette expérience n'impliquait pas nécessairement le maintien de la dynastie.

Quand j'étais à Athènes, le prince Alexandre, très jeune officier d'artillerie, passait pour bon garçon aimant beaucoup tous les plaisirs de son âge, mais nullement le travail. Il avait été en excellents termes avec le fils de M. Veniselos, artilleur comme lui, ce qui n'était pas une mauvaise indication. Mais sa première proclamation datée du 12 juin, par laquelle on affectait — car il n'était pas capable de la rédiger lui-même, quel qu'en fût le sens — de le solidariser avec son père, n'était pas de nature à lui gagner les sympathies. A quelles influences cédera-t-il? Telle est la question, avec toutes les incertitudes des jeux de pur hasard. Peut-être aurait-il mieux valu jouer une partie moins risquée. En tout cas, gardant le prince, on aurait dû modifier immédiatement et complètement le personnel de la cour restée l'asile de la réaction.

Le 12 juin, nos soldats débarquaient à Corinthe. La veille, les troupes alliées avaient pénétré en Thessalie. Sauf une tentative de guet-apens à Larissa, où une vingtaine de nos soldats furent traîtreusement tués (2), le calme régna partout et le départ de la famille royale ne provoqua aucun trouble. Le blocus des côtes de Grèce déclaré le 7 décembre 1916, était levé à la date du 16 juin 1917.

M. Zaïmis dont on a, avec quelque excès, vanté la « cor-

1. *Le Temps* du 24 juin 1917, 2e page, 1re col.

2. Parmi les organisateurs de ce guet-apens figura le Schliemann déjà nommé dans le chapitre XXIX (page 284) à propos du ravitaillement des sous-marins. (*Le Petit Parisien* du 8 août 1917, 2e page, 2e col.)

rection », trop mitigée par un zèle dynastique qui ne recula pas devant la première proclamation d'Alexandre et admit de télégraphier au ministre de Grèce à Berlin : « la douleur causée au peuple grec par le départ du roi Constantin et de la reine Sophie est indescriptible » (1), ne tarda pas trop à voir l'impossibilité pour lui d'être l'homme de la situation nouvelle, même à titre provisoire. A la suite de pourparlers avec M. Veniselos, en présence de M. Jonnart, il remit sa démission au roi Alexandre qui, après une visite de M. Jonnart, n'hésita pas à demander à M. Veniselos de reprendre le pouvoir.

Le mercredi 27 juin, le grand homme d'Etat était, pour la troisième fois, président du conseil et son ministère entrait en fonction. Les relations étaient aussitôt rompues avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie. A l'intérieur, il était procédé à l'épuration des fonctionnaires coupables de complicité dans les sanglants événements de décembre, et à la réorganisation des divers services. La réunion prochaine de la Chambre élue le 13 juin 1915 et inconstitutionnellement dissoute le 11 novembre suivant, était résolue.

Grâce à des précautions sérieuses et à la crainte respec-

1. *Le Temps* du 18 juin 1917, 2e page, 2e col.

Voici ce qu'on apprenait un peu plus tard par un télégramme d'Athènes (*Le Temps* du 22 août 1917, 4e page, 4e col.) :

« La *Patris* rapporte le fait suivant :

» Lorsque, en septembre 1915, M. Zaïmis prit le pouvoir, le service du ministère des Affaires étrangères s'empressa de lui présenter, pour étude, le texte du traité gréco-serbe dont M. Zaïmis refusa pourtant de prendre connaissance, objectant qu'il assumait le pouvoir avec un mandat déterminé et que, s'il prenait connaissance du traité, il pourrait être amené à en conclure que la Grèce avait des obligations à remplir, ce qui était inconciliable avec son mandat. »

tueuse qu'elles inspirèrent à des gens avant tout soucieux de se ranger du côté du manche, l'ordre ne fut pas troublé. Aussi pouvait-on commencer à retirer les troupes alliées et à remettre l'administration entière sous le seul contrôle des autorités grecques.

L'œuvre du haut commissaire était accomplie. Ce qu'il y avait à faire avait été fait vite et bien. Les sombres pronostics de quelques politiques qui, par affectation de sagesse, mais avec le désir inavoué de sauver encore une fois Constantin, avaient déconseillé la salutaire opération, leur restèrent pour compte.

Avant le départ de M. Jonnart, dans un dîner offert, le 5 juillet, par le nouveau gouvernement, M. Venisélos, tout en proclamant : « La reconnaissance de tous les Hellènes va, depuis un siècle, indistinctement aux trois puissances protectrices », tint à constater qu' « elle a toujours eu pour la France une nuance de particulière affection » (1).

Après quelques hésitations suscitées sans doute par les familiers de l'ancienne cour, le roi avait signé le décret convoquant pour le 25 juillet la Chambre illégalement dissoute.

Le rapport justificatif rédigé, sur la demande du roi, par le président du conseil à l'appui de ce décret, et publié par la *Hestia*, est un document historique de premier ordre. C'est à la fois un réquisitoire écrasant contre le roi Constantin, contre ceux qui furent ses instruments plus ou moins actifs, et contre ses protecteurs plus ou moins masqués. C'est aussi un clair aperçu des conceptions et du caractère de son auteur dont de prétentieuses

1. *Le Temps* du 7 juillet 1917, 4e page, 2e col.

nullités ont si souvent méconnu les qualités réelles, en lui en prêtant d'autres, par elles exagérées jusqu'au défaut, telles qu'une habileté excessive se plaisant aux combinaisons à dessous astucieux.

« Le régime gouvernemental de la Grèce, a écrit M. Venizelos dans ce rapport, est celui d'une république ayant une présidence héréditaire exercée par le roi ; ainsi le roi n'est que le chef héréditaire d'une république constitutionnelle. Dans les républiques à forme monarchique, comme celle de la Grèce, où les libertés constitutionnelles ont été conquises par le peuple et non pas concédées par le roi, l'interprétation de toutes les clauses de la constitution doit être le fait du peuple et non pas le fait du roi (1). »

Après une séance d'ouverture de pure forme, le 25 juillet, la Chambre élisait, le 1er août, comme président, le candidat du gouvernement, M. Sofoulis, député de Samos, par 180 voix ; M. Zavizianos en avait, au même titre, obtenu 182, le 16 août 1915, à la première réunion de cette Chambre.

Dans le discours du trône, le 4 août, le roi reconnaissait que la dissolution de la Chambre avait été anticonstitutionnelle et que la Grèce devait désormais être fidèle à ses traités.

Durant les débats consacrés à la réponse à ce discours, le cabinet eut l'occasion d'exposer, au point de vue intérieur, sa manière de voir, résumée plus haut, en faveur de l'organisation en Grèce de ce qui fut appelé cette fois une « république couronnée. »

Au point de vue extérieur, il eut, dès les débuts de la

1. *Le Petit Parisien* du 15 juillet 1917, 3e page, 4e col.

session parlementaire, à s'expliquer sur l'Epire du nord que les Italiens considèrent généralement — à tort d'ailleurs — comme l'Albanie du sud et qu'ils ont placée, je l'ai déjà indiqué, sous leur protection.

La conférence de Paris des 25 et 26 juillet avait « réglé politiquement la situation nouvelle créée dans les Balkans par le revirement de la Grèce à la suite du retour de M. Veniselos »; mais « toute demande de revision des traités entre les puissances de l'Entente aurait été inopportune..., l'Italie s'étant entendue avec les autres puissances sur sa situation dans l'Adriatique », d'après les déclarations du député italien Bevione qui venait d'accompagner M. Sonnino (1), et ne paraissant disposée à aucune renonciation.

Cette solution de la question ne pouvait pas avoir le même caractère définitif, aux yeux de M. Veniselos qui, avant sa première démission, avec l'assentiment des trois puissances protectrices et de l'Italie, avait fait occuper l'Epire du Nord par l'armée grecque, sous la réserve que la solution définitive de la question d'Epire et d'Albanie appartiendrait au congrès de la paix.

« La politique criminelle des gouvernants qui ont succédé au cabinet libéral, a provoqué, dit-il, le retrait, du nord de l'Epire, de l'occupation grecque que nous avions réussi à réaliser pendant les premiers mois de la guerre... Quoique nous n'ayons aucun titre international à l'occupation du nord de l'Epire, nous avons dans ce pays des liens non écrits, mais plus forts que toute décision des

1. *Le Petit Parisien* du 19 août 1917, 1re page, 6e col. M. Bevione lut le 13 février 1918, à la Chambre italienne, le traité du 26 avril 1915 entre l'Entente et l'Italie, et le *Temps* du 18 le publia.

hommes et que toute convention des nations..., l'ethnographie et la ferme décision de la majorité de la population de ne pas cesser d'être hellène et de ne pas accepter de suzeraineté étrangère. Si ces liens ne pouvaient pas être considérés comme suffisants par l'ancien état des choses..., puisque, dans le prochain congrès de la paix, la Grèce ne sera pas jugée par défaut, mais sera dûment représentée, j'ai le droit de croire qu'il est difficile d'admettre que nos droits nationaux sur le nord de l'Epire seront méconnus, du moment où ils sont en accord avec les raisons pour lesquelles les alliés sont en guerre » (1).

M. Veniselos obtenait cependant l'évacuation d'une partie de l'Epire du sud et, dans la nuit du 23 au 24 septembre, les troupes grecques rentraient à Janina en vertu d'un accord conclu avec l'Italie.

A l'occasion de la nouvelle année, le 14 janvier 1918 de notre style, fut publié le premier numéro d'un « journal du front », dans lequel le président du conseil, ministre de la Guerre, adressant ses vœux à l'armée, manifesta la constance de son souci des revendications helléniques et son désir de voir « la Grèce capable de défendre efficacement ses intérêts nationaux au congrès de la paix » (2).

Même préoccupation dans le discours du trône lu à l'ouverture de la session de 1918 : « La place occupée par la Grèce au futur congrès de la paix sera en rapport avec la valeur que ses fils auront prouvée. Pour obtenir que cette place soit grande, mon gouvernement demandera tout l'appui de la Chambre dans la pleine conviction de la justesse de ses conceptions » (3).

1. *Le Temps* du 9 août 1917, 2ᵉ page, 2ᵉ col.
2. *Le Temps* du 17 janvier 1918, 2ᵉ page, 2ᵉ col.
3. *Le Temps* du 2 mars 1918, 4ᵉ page, 2ᵉ col.

A la fin de juillet 1919, Grecs et Italiens ont réussi à s'entendre ; on ne connaît pas encore les détails de l'accord intervenu entre M. Veniselos et M. Tittoni, mais on sait que, devant la Conférence de la paix, les deux gouvernements marcheront en parfaite harmonie sur toutes les questions pendantes entre eux. Ce sera bien, si l'Amérique ne se laisse pas embobeliner par la Bulgarie au détriment de la Grèce.

Le 22 juin 1917, le *Petit Parisien* avait annoncé l'arrivée à Paris de mon successeur venu, disait-il, « en congé » et il ajoutait : « nul plus que M. Guillemin n'avait droit à cette faveur si enviée de la permission, car personne plus que lui, sur le front diplomatique de la Grèce, qui fut un jour un vrai front de bataille, n'a déployé plus de ténacité courageuse et fait preuve de plus d'habile clairvoyance ». La faveur si enviée de la permission alla même, il faut le croire, jusqu'à celle d'une longue prolongation : le 1er septembre, M. de Billy prenait, en qualité de titulaire, la direction de notre légation et, le 21, présentait ses lettres de créance au roi.

L'installation à Athènes de notre nouveau ministre coïncida avec celle d'une nouvelle mission militaire française. Un peu plus tard, le général Sarrail était remplacé à la tête de l'armée d'Orient par le général Guillaumat, arrivé à Salonique le 22 décembre. En juin 1918, ce dernier avait lui-même pour successeur le général Franchet d'Esperey (1).

Un Livre blanc publié en août 1917, rendait évidente pour

1. Venu à Athènes en touriste dans le courant de 1910, il avait, un peu plus tard, été un concurrent du général Eydoux pour le commandement de notre mission militaire. Le roi m'avait chargé, n novembre 1910, de transmettre à Paris son vif désir de voir le

les plus obtus la trahison de Constantin envers son pays, envers son alliée serbe, envers nous.

Le 27 août, par 188 voix, la Chambre proclamait (2) « le caractère sacré des conventions internationales et des obligations d'alliance de la Grèce vis-à-vis de la Serbie », manifestait la conviction « que la nation tout entière est prête à tous les sacrifices pour participer à la lutte universelle en faveur de la liberté aux côtés des Etats alliés », et exprimait « son entière confiance » dans le ministère Veniselos.

Puisque l'Entente acclamait le retour de M. Veniselos au pouvoir, elle aurait dû tout de suite veiller à lui fournir les moyens matériels de bien gouverner. On ne semble pas s'être partout avisé à temps de la nécessité de ravitailler la Grèce libérée de son monarque boche, de lui laisser la disposition de ses bateaux, de l'aider à subvenir aux dépenses indispensables, de la mettre à même de jouer son rôle à nos côtés.

Constantin régnant bénéficia de secours financiers intempestifs (pages 241 et 260) et du débarquement inconsidéré de blé (page 293). En revanche, des privations inexcusables suivirent le changement de régime ; l'insuffisance en ce cas et l'excès précédent ne se compensent pas, mais s'additionnent comme fautes successives. Il n'y avait aucun intérêt à faire regretter l'époque du blocus par une population affamée, à procurer ainsi des armes à la propagande constantino-boche toujours aux aguets, empressée à exploiter les souffrances popu-

général Eydoux occuper ce poste; mais M. Veniselos, de son côté, m'avait prié de demander à notre gouvernement d'agir de lui-même sans se laisser influencer par ce désir.

2. *Le Temps* du 30 août 1917, 2e page, 3e col.

laires, à retourner contre l'Entente une politique de mauvais résultats.

A la suite de la conférence des alliés tenue à Paris, du 29 novembre au 3 décembre, et à laquelle assistait M. Veniselos, celui-ci, d'après ses déclarations au correspondant de la *Hestia* (1), se félicita des décisions prises au sujet des demandes de la Grèce au point de vue financier et commercial et, en particulier, au point de vue du ravitaillement. Les actes, il faut l'espérer, auront valu les décisions. Plus l'exécution était rapide, plus vite on enlevait tout prétexte à une agitation favorisée par la négligence apportée à la satisfaction de besoins pressants, et par l'indulgence, qui n'est souvent qu'une forme de la négligence, accordée à certains complices de l'ancien état des choses. Des arrestations et des internements durent être opérés à Athènes pendant l'absence du président du conseil, pour mettre un terme à des menées coupables.

De retour en Grèce, le 2 janvier 1918, M. Veniselos dans un discours prononcé le lendemain, en plein air, devant le peuple athénien, confirma les bons résultats de la conférence de Paris : « Toutes mes demandes, dit-il (2), ont été approuvées par les alliés sur tous les points », et la Grèce sera ainsi à même, ajouta-t-il, « de contribuer au triomphe des idées démocratiques aux côtés des alliés envers lesquels elle tiendra les engagements qu'elle a pris ».

A cet effet, la mobilisation graduellement opérée dès le début du nouveau régime, reçut, en mai et juin 1918, une grande extension. En mars, le général Danglis avait été

1. *Le Temps* du 12 décembre 1917, 2e page, 1re col.
2. *Le Temps* du 5 janvier 1918, 4e page, 5e col.

nommé généralissime. Les troupes grecques combattirent vaillamment contre les Bulgares. Après un succès en avril, elles étaient victorieuses le 30 mai et participaient, en septembre, à l'attaque générale des troupes de l'Entente en Macédoine bientôt libérée par la capitulation de la Bulgarie (29 septembre).

Dans la soirée du 1er février, une mutinerie militaire avait éclaté à Lamia. Le mouvement fut vite réprimé ; mais il démontra que les adversaires boches du nouveau régime n'avaient pas renoncé à l'abattre, que les coupables agents de Constantin devaient être étroitement surveillés et non amnistiés, réduits à l'impuissance et non admis, pour cause de parenté ou d'amitié, à bénéficier d'une tolérance plus ou moins étendue. Il ne faut ni s'adoucir au moment du péril, ni nier le péril par hâte de s'adoucir. Vigilance et énergie étaient nécessaires. M. Venizelos le reconnut : « Les événements de Lamia, dit-il, persuadent le gouvernement qu'un changement radical d'attitude envers ses adversaires s'impose » (1), et on procéda à des arrestations qui auraient dû êtes faites depuis longtemps (2).

En mars étaient arrêtés à Athènes deux officiers grecs venant d'Allemagne, de Gœrlitz, où un aide de camp de l'ex-roi les avait endoctrinés et payés pour une œuvre d'espionnage, de complot, de criminelle sédition.

Ces deux officiers furent jugés et condamnés à mort. Dans son réquisitoire le commissaire royal dit : « Maintenant le masque est tombé et les dernières révélations

1. *Le Temps* du 6 février 1918, 4e page, 3e col. et 1re page, 6e col.
2. Le 8 décembre 1918 M. Gounaris, l'ancien chef d'état-major Metaxas et un de leurs agents internés à Ajaccio depuis juin 1917 réussissaient à s'évader ; quelques jours après, ils étaient arrêtés en Sardaigne et ont été gardés par le gouvernement italien.

mettent en pleine lumière la conspiration du chef de bande à Zurich. Les alliés doivent changer d'opinion sur ce qu'il convient de faire de Constantin » (1).

Ceux pour qui « le masque » de Constantin n'est tombé qu'alors sont d'une étonnante composition ; ils ont vraiment mis du temps à comprendre. Au quai d'Orsay on serait du nombre : d'après le ministre des Affaires étrangères grec, M. Politis, c'est « le procès des officiers de Gœrlitz qui a démontré l'hostilité manifeste de l'ex-souverain contre les alliés » au gouvernement français (2). Le gouvernement français ou plutôt le quai d'Orsay si long à convaincre en cette circonstance, s'est donc montré aussi follement crédule à l'égard de Constantin qu'à l'égard des Turcs et des Bulgares.

Pour conclure, un fait indéniable est celui-ci : tous en France ont considéré comme un grand succès de revenir, en juillet 1917, à la situation acquise, malgré l'argent allemand et les influences de la cour, en juillet 1915, au moment de mon rappel. Nos dirigeants ont triomphé d'être parvenus à ressusciter la Chambre élue deux ans avant et dissoute au bout de cinq mois, cette même Chambre dont j'avais eu, estima-t-on, le tort de saluer la naissance, et dont l'élection avait irrécusablement démontré l'impuissance des intrigues allemandes ; et impuissantes elles furent jusqu'au jour où l'Entente commit, malgré mes avis réitérés, la faute initiale de faire des promesses à la Bulgarie au préjudice de la Grèce, faute à laquelle elle ne tarda pas à joindre celle de tolérer la dissolution arbitraire de l'assemblée dont elle a été depuis heureuse de favoriser la reconstitution.

1. *Le Temps* du 1er avril 1918, 4e page, 6e col.
2. *Le Temps* du 21 avril 1918, 4e page, 4e col.

La nouvelle attitude de l'Entente a prouvé la clairvoyance dédaignée par elle de celui qui avait tout de suite dénoncé le péril de la faiblesse à l'égard de la Bulgarie, jugé utile de se solidariser avec la majorité électorale régulière de la Grèce, et conseillé de mettre un terme à nos ménagements pour la cour d'Athènes et pour le ministère à sa dévotion.

Même en évitant de faire état d'avantages plus ou moins hypothétiques, en s'en tenant aux conséquences incontestables, au resserrement certain du front oriental et à ses résultats économiques, tout esprit raisonnable reconnaîtra que la guerre eût revêtu un caractère beaucoup plus promptement favorable à l'Entente, si celle-ci avait agi dans l'été de 1915 comme en 1917, si, autrement dit, au lieu d'avoir été frappé, j'avais été écouté.

TABLE

DEUXIÈME PARTIE

Avant la guerre.

TROISIÈME PARTIE

La première année.

QUATRIÈME PARTIE

[Après mon départ.

SORTI DES PRESSES DE L'ÉDITEUR EUGÈNE FIGUIÈRE

1017